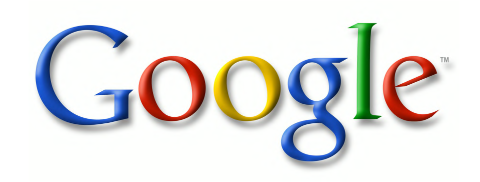



UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

OEUVRES
COMPLETES
DE
VOLTAIRE.

Voltaire, François Marie Arouet de

OEUVRES

COMPLETES

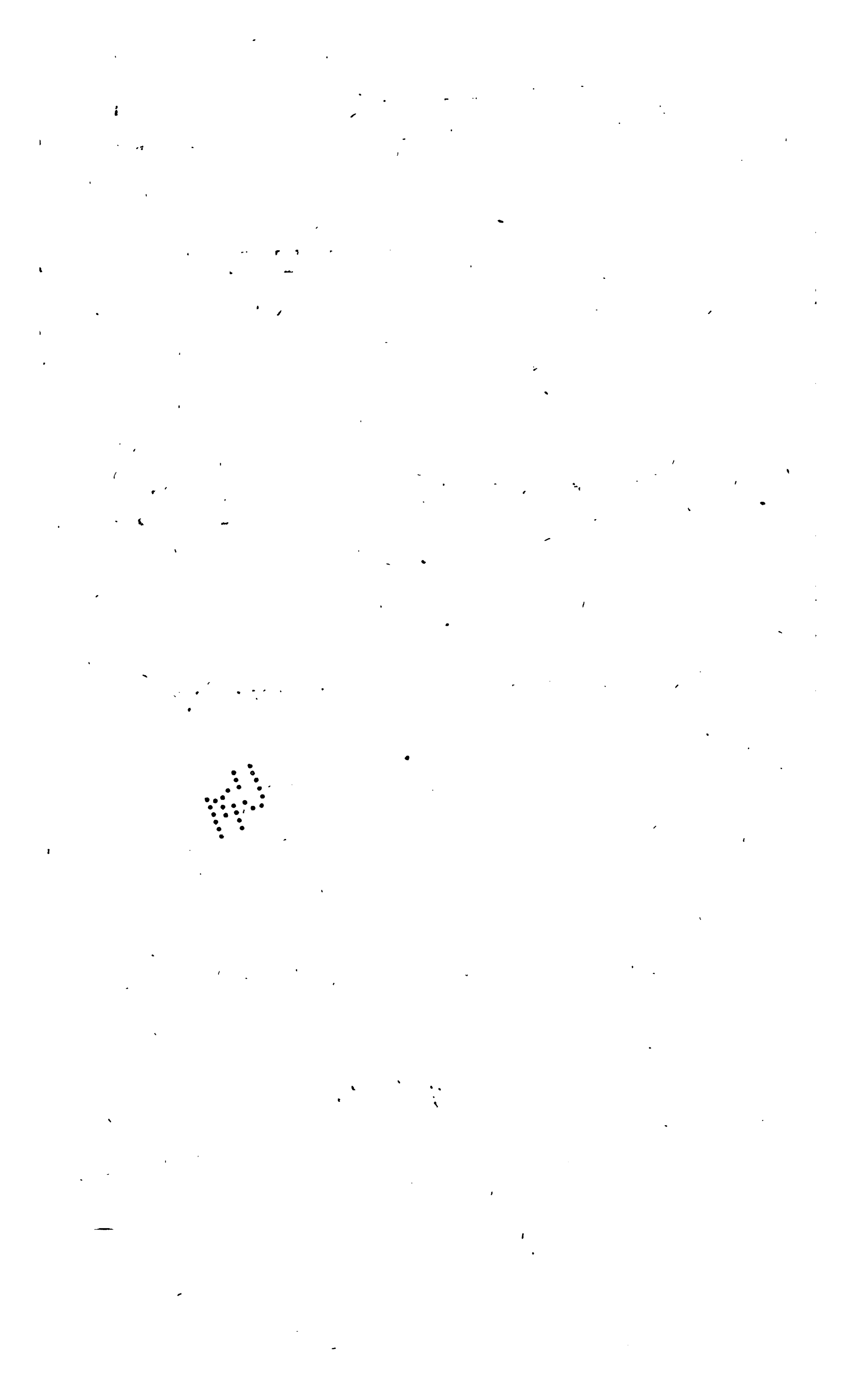
DE

VOLTAIRE.

TOME DIX-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.



ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE
DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII,

CHAPITRE CLXXIV.

DE HENRI IV.

EN lisant l'hiſtoire de *Henri IV* dans *Daniel*, on eſt tout étonné de ne le pas trouver un grand homme. On y voit à peine ſon caractère; très-peu de ces belles réponſes qui ſont l'image de ſon ame; rien de ce diſcours digne de l'immortalité, qu'il tint à l'aſſemblée des notables de Rouen; aucun détail de tout le bien qu'il fit à la patrie. Des manœuvres de guerre, ſéchement racontées, de longs diſcours au parlement en faveur des jéſuites, & enfin la vie du père *Coton*, forment dans *Daniel* le règne de *Henri IV*.

Hiſtoire de *Henri IV* mal faite par *Daniel*.

Bayle ſouvent auſſi répréhenſible & auſſi petit, quand il traite des points d'hiſtoire & des affaires du monde, qu'il eſt judicieux & profond quand il manie la dialectique, commence ſon article de *Henri IV*

Bayle voudrait qu'on eût châtré *Henri IV*.

par dire que *si on l'eût fait eunuque, il eût pu effacer la gloire des Alexandre & des César.* Voilà de ces choses qu'il eût dû effacer de son dictionnaire. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule supposition ; car *César* fut beaucoup plus débauché que *Henri IV* ne fut amoureux ; & on ne voit pas pourquoi *Henri IV* eût été plus loin qu'*Alexandre*. *Bayle* a-t-il prétendu qu'il faille être un demi-homme pour être un grand-homme ? Ne savait-il pas, d'ailleurs, quelle foule de grands capitaines a mêlé l'amour aux armes ? De tous les guerriers qui se sont fait un nom, il n'y a peut-être que le seul *Charles XII* qui ait renoncé absolument aux femmes ; encore a-t-il eu plus de revers que de succès. Ce n'est pas que je veuille dans cet ouvrage sérieux flatter cette vaine galanterie qu'on reproche à la nation française ; je ne veux que reconnaître une très-grande vérité, c'est que la nature, qui donne tout, ôte presque toujours la force & le courage à ceux qui sont dépouillés des marques de la virilité, ou en qui ces marques sont imparfaites. Tout est physique dans toutes les espèces ; ce n'est pas le bœuf qui combat, c'est le taureau. La force de l'ame & du corps sont puisées dans cette source de la vie. Il n'y a parmi les eunuques que *Narsès* de capitaine, & qu'*Origène* & *Photius* de savans. *Henri IV* fut souvent amoureux, & quelquefois ridiculement ; mais jamais il ne fut amolli ; la belle *Gabrielle* l'appelle dans ses lettres, *Mon soldat :* ce seul mot réfute *Bayle*. Il est à souhaiter, pour l'exemple des rois & pour la consolation des peuples, qu'on lise ailleurs, comme dans la grande histoire de

Reflexions sur les eunuques.

Mézerai, dans *Péréfixe*, dans les mémoires de *Sulli*, ce qui concerne les temps de ce bon prince. (1)

Sommaire de la vie de *Henri IV*.

Fesons pour notre usage particulier un précis de cette vie, qui fut trop courte. Il est dès son enfance nourri dans les troubles & dans les malheurs. Il se trouve à quatorze ans à la bataille de Moncontour. Il est rappelé à Paris. Il n'épouse la sœur de *Charles IX* que pour voir ses amis assassinés autour de lui, pour courir lui-même risque de sa vie, & pour rester près de trois ans prisonnier d'Etat. Il ne sort de sa prison que pour essuyer toutes les fatigues & toutes les fortunes de la guerre, manquant souvent du nécessaire, n'ayant jamais de repos, s'exposant comme le plus hardi soldat, fesant des actions qui ne paraissent pas croyables, & qui ne le deviennent

(1) Ce passage du dictionnaire de *Bayle*, ainsi qu'un grand nombre d'autres, ne peut être regardé que comme une plaisanterie.

Il est certain qu'un prince qui profite de l'impunité que son rang lui assure, pour priver un de ses sujets de sa femme, commet un acte de tyrannie : l'adultère est un crime pour un souverain comme pour un particulier ; mais les circonstances qui augmentent ou diminuent la gravité du crime, sans en changer la nature, rendent celui-ci bien plus grave dans un roi que dans un homme privé.

Il faut avouer encore qu'un prince dont les passions sont publiques peut s'avilir, soit par l'influence que sa faiblesse donne à ses maîtresses, soit par les actions indignes de lui où l'amour peut l'entraîner, soit même par le ridicule dont peuvent le couvrir les infidélités ou l'insolence de ses maîtresses.

Cependant de toutes les passions des rois l'amour est encore la moins funeste à leurs peuples. Ce n'est point *Marie Touchet* qui a conseillé la St Barthélemi ; Madame de *Montespan* n'a point contribué à la révocation de l'édit de Nantes. Ce ne sont point les maîtresses de *Louis XV* ou de son premier ministre qui ont fait donner l'édit de 1724. Les confesseurs des rois ont fait bien plus de mal à l'Europe que leurs maîtresses.

Observons enfin que l'amour des plaisirs & la chasteté sont également compatibles avec toutes les vertus & tous les vices, toutes les grandes actions & tous les crimes.

que parce qu'il les a répétées ; comme lorsqu'à la prise de Cahors, en 1588, il fut sous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de *Henri III* le fait roi de France : mais la religion sert de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner, & à la ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi un fantôme, un cardinal de *Bourbon-Vendôme* ; & le roi d'Espagne, *Philippe II*, maître de la ligue par son argent, compte déjà la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie, gendre de *Philippe*, envahit la Provence & le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend sous peine de la vie de le reconnaître, & le déclare *incapable de posséder jamais la couronne de France, conformément à la bulle de notre St Père le pape.* Le parlement

Septembre 1589. de Rouen déclare *criminels de lèse-majesté divine & humaine* tous ses adhérens. (2)

Henri IV n'avait pour lui que la justice de sa cause, son courage & quelques amis. Jamais il ne fut en état de tenir long-temps une armée sur pied ;

(2) Les apologistes des jésuites ont reproché ces arrêts aux parlemens lorsqu'ils détruisaient les jésuites en les accusant de ces mêmes excès. La justice oblige d'observer qu'on ne doit reprocher à un corps que les crimes qui lui ont été inspirés par l'intérêt ou par l'esprit de corps. On peut alors dire à ceux qui les composent : *voilà ce que vos prédécesseurs ont fait, voilà ce que dans les mêmes circonstances on pourrait attendre de vous : l'esprit qui les animait n'est point éteint, votre intérêt n'a pas changé.* Mais il n'est pas plus raisonnable de reprocher à des corps séculiers les crimes du fanatisme ou de la superstition, dont leurs prédécesseurs se sont souillés, que de reprocher les excès de la St Barthelemi aux descendans des *Tavanes* ou des *Guises.*

& encore quelle armée ? elle ne se monta presque jamais à douze mille hommes complets : c'était moins que les détachemens de nos jours. Ses serviteurs venaient tour à tour se ranger sous sa bannière, & s'en retournaient les uns après les autres au bout de quelques mois de service. Les Suisses, qu'à peine il pouvait payer, & quelques compagnies de lances, fesaient le fonds permanent de ses forces. Il fallait courir de ville en ville combattre & négocier sans relâche. Il n'y a presque point de province en France où il n'ait fait de grands exploits à la tête de quelques amis qui lui tenaient lieu d'armée.

D'abord, avec environ cinq mille combattans il bat, à la journée d'Arques auprès de Dieppe, l'armée du duc de *Mayenne*, forte de vingt mille hommes ; c'est alors qu'il écrivit cette lettre au marquis de *Crillon :* „ Pends-toi, brave *Crillon*, „ nous avons combattu à Arques, & tu n'y étais „ pas. Adieu, mon ami, je vous aime à tort & à „ travers. „ Ensuite il emporte les faubourgs de Paris, & il ne lui manque qu'assez de soldats pour prendre la ville. Il faut qu'il se retire, qu'il force jusqu'aux villages retranchés pour s'ouvrir des passages, pour communiquer avec les villes qui défendent sa cause. Octobre 1589.

Pendant qu'il est ainsi continuellement dans la fatigue & dans le danger, un cardinal *Caëtan*, légat de Rome, vient tranquillement à Paris donner des lois au nom du pape. La Sorbonne ne cesse de déclarer qu'il n'est pas roi ; (& elle subsiste encore !) & la ligue règne sous le nom de ce cardinal de *Vendôme*, qu'elle appelait *Charles X*, au nom duquel

on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours. (3)

Les religieux animent les peuples contre lui. Les jésuites courent de Paris à Rome & en Espagne. Le père *Matthieu*, qu'on nommait le *courrier de la ligue*, ne cesse de procurer des bulles & des soldats. Le roi d'Espagne envoie quinze cents lances fournies, qui fesaient environ quatre mille cavaliers, & trois mille hommes de la vieille infanterie vallone, sous le comte d'*Egmont*, fils de cet *Egmont* à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors *Henri IV* rassemble le peu de force qu'il peut avoir, & n'est pourtant pas à la tête de dix mille combattans. Il livre cette fameuse bataille d'Ivry aux ligueurs commandés par le duc de *Mayenne*, & aux Espagnols très-supérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut entretenir une armée considérable. Il gagne cette

14 mars 1590.

(3) Ce que nous avons dit dans la note précédente peut s'appliquer ici. La Sorbonne agissait alors d'après les principes d'intolérance admis par tous les théologiens, d'après l'intérêt de l'autorité ecclésiastique, l'esprit général du clergé; ainsi tant qu'elle n'enseignera pas dans ses écoles que tout acte de violence temporelle exercé contre l'hérésie ou l'impiété est contraire à la justice, & par conséquent à la loi de DIEU; tant qu'elle n'enseignera point que le clergé ne peut avoir d'autre jurisdiction que celle qu'il reçoit de la puissance séculière, & qui conserve le droit de l'en priver, on est en droit de croire que la Sorbonne a conservé ses principes d'intolérance & de révolte.

D'ailleurs il n'est que trop public qu'elle n'a point rougi d'avancer hautement dans la *censure de Bélisaire*, & plus récemment dans celle de l'*histoire philosophique du commerce des deux Indes*, les principes des assassins & des bourreaux du seizième siècle.

Ainsi autant il serait injuste de reprocher aux parlemens leurs arrêts contre *Henri IV*, autant est-il raisonnable de reprocher à la Sorbonne son décret contre *Henri III*, ses décisions contre *Henri IV*, ses instructions au père *Mathieu*, &c. &c. &c.

bataille comme il avait gagné celle de Coutras, en se jetánt dans les rangs ennemis au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces paroles: *Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire.* Sauvez les Français, s'écria-t-il, quand les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus.

Ce n'est plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec alégresse; elle est même renforcée. Mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes, & avec ce peu de troupes il assiége Paris, où il restait alors deux cents vingt mille habitans. Il est constant qu'il l'eût pris par famine, s'il n'avait pas permis lui-même, par trop de pitié, que les assiégeans nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient sous ses ordres des défenses, sous peine de mort, de fournir des vivres aux Parisiens; les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que pour faire un exemple on allait pendre deux paysans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne, *Henri* les rencontra en allant visiter ses quartiers: ils se jetèrent à ses genoux, & lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette manière pour gagner leur vie: *Allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avait sur lui: *Le Béarnois est pauvre*, ajouta-t-il, *s'il avait davantage, il vous le donnerait.* Un cœur bien né ne peut lire de pareils traits sans quelques larmes d'admiration & de tendresse.

Pendant qu'il pressait Paris, les moines armés

fesaient des processions, le mousquet & le crucifix à la main & la cuirasse sur le dos. Le parlement, les cours supérieures, les citoyens fesaient serment sur l'évangile, en présence du légat, & de l'ambassadeur d'Espagne, de ne le point recevoir. Mais enfin les vivres manquent, la famine fait sentir ses plus cruelles extrémités.

Juin 1590.

Le duc de Parme est envoyé par *Philippe II* au secours de Paris avec une puissante armée : *Henri IV* court lui présenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu'il écrivit du champ où il croyait combattre à cette *Gabrielle d'Estrées*, rendue célèbre par lui : *Si je meurs, ma dernière pensée sera à* DIEU, *& l'avant-dernière à vous.* Le duc de Parme n'accepta point la bataille ; il n'était venu que pour secourir Paris, & pour rendre la ligue plus dépendante du roi d'Espagne. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était une chose impossible : voilà donc encore sa fortune retardée & ses victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de faire des conquêtes, & le côtoyant jusqu'aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre.

Octobre 1590.

A peine est-il délivré de cet ennemi que le pape *Grégoire XIV*, *Sfondrat*, emploie une partie des trésors amassés par *Sixte-Quint* à envoyer des troupes à la ligue. Le jésuite *Jouvency* avoue dans son histoire que le jésuite *Nigri*, supérieur des novices de Paris, rassembla tous les novices de cet ordre en France, & qu'il les conduisit jusqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape ; qu'il les enrégimenta, & qu'il les incorpora à cette armée, laquelle

Novices jésuites enrôlés contre *Henri IV*.

ne laiſſa en France que les traces des plus horribles diſſolutions : ce trait peint l'eſprit du temps.

C'était bien alors que les moines pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de dépoſer les rois : ce droit était prêt d'être conſtaté à main armée.

Henri IV avait toujours à combattre l'Eſpagne, Rome & la France ; car le duc de Parme en ſe retirant avait laiſſé huit mille ſoldats au duc de *Mayenne*. Un neveu du pape entre en France avec des troupes italiennes & des monitoires ; il ſe joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. *Leſdiguières*, celui qui fut depuis le dernier connétable de France, & le dernier ſeigneur puiſſant, battit les troupes ſavoiſiennes & celles du pape. Il feſait la guerre comme *Henri IV* avec des capitaines qui ne ſervaient qu'un temps : cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors ſoldat en France, payſan, artiſan, bourgeois ; c'eſt ce qui la dévaſta, mais c'eſt ce qui l'empêcha enfin d'être la proie de ſes voiſins. Les ſoldats du pape ſe diſſipèrent, après n'avoir donné que des exemples d'une débauche inconnue au-delà de leurs Alpes. Les habitans des campagnes brûlaient les chèvres qui ſuivaient leurs régimens.

Philippe II, du fond de ſon palais, continuait à entretenir & ménager cet incendie, toujours donnant au duc de *Mayenne* de petits ſecours, afin qu'il ne fût ni trop faible ni trop puiſſant, & prodiguant l'or dans Paris, pour y faire reconnaître ſa fille *Claire-Eugénie* reine de France, avec le prince qu'il lui donnera pour époux. C'eſt dans ces vues qu'il envoie encore le duc de Parme en France, lorſque

Henri IV aſſiége Rouen, comme il l'avait envoyé pendant le ſiége de Paris. Il promettait à la ligue qu'il ferait marcher une armée de cinquante mille hommes, dès que ſa fille ſerait reine. *Henri*, après avoir levé le ſiége de Rouen, fait encore ſortir de France le duc de Parme.

Etats généraux prétendus. Novembre 1591. Cependant il s'en fallut peu que la faction des ſeize, penſionnaire de *Philippe II*, ne remplît enfin les projets de ce monarque, & n'achevât la ruine entière du royaume. Ils avaient fait pendre le premier préſident du parlement de Paris, & deux magiſtrats qui s'oppoſaient à leurs complots. Le duc de *Mayenne*, prêt à être accablé lui-même par cette faction, avait fait pendre quatre de ces ſéditieux à ſon tour. C'était au milieu de ces diviſions & de ces horreurs, après la mort du prétendu *Charles X*, que ſe tenaient à Paris les états-généraux, ſous la direction d'un légat du pape & d'un ambaſſadeur d'Eſpagne : le légat même y préſida & s'aſſit dans le fauteuil qu'on avait laiſſé vide, & qui marquait la place du roi qu'on devait élire. L'ambaſſadeur d'Eſpagne y eut ſéance : il y harangua contre la *loi ſalique*, & propoſa l'infante
1593. pour reine. Le parlement fit des remontrances au duc de *Mayenne* en faveur de la loi ſalique ; mais ces remontrances n'étaient-elles pas viſiblement concertées avec ce chef de parti ? la nomination de l'infante ne lui ôtait-elle pas ſa place ? le mariage de cette princeſſe, projeté avec le duc de *Guiſe* ſon neveu, ne le rendait-il pas ſujet de celui dont il voulait demeurer le maître ?

Vous remarquerez qu'à ces états le parlement voulut avoir ſéance par députés, & ne put l'obtenir.

Vous remarquerez encore que ce même parlement venait de faire brûler, par son bourreau, un arrêt du parlement du roi séant à Châlons, donné contre le légat & contre son prétendu pouvoir de présider à l'élection d'un roi de France.

Le parlement n'assiste point aux états.

A peu près dans le même temps, plusieurs citoyens ayant présenté requête à la ville & au parlement pour demander qu'on pressât au moins le roi de se faire catholique, avant de procéder à une élection, la Sorbonne déclara cette requête *inepte*, *séditieuse*, *impie*, *inutile*, *attendu qu'on connaît l'obstination de Henri le relaps*. Elle excommunie les auteurs de la requête, & conclut à les chasser de la ville. Ce décret, rendu en aussi mauvais latin que conçu par un esprit de démence, est du premier novembre 1592 : il a été révoqué depuis, lorsqu'il importait fort peu qu'il le fût. Si *Henri IV* n'eût pas régné, le décret eût subsisté, & on eût continué de prodiguer à *Philippe II* le titre de protecteur de la France & de l'Eglise.

Décret de la Sorbone contre *Henri IV*.

Des prêtres de la ligue étaient persuadés & persuadaient aux peuples que *Henri IV* n'avait nul droit au trône ; que la loi salique, respectée depuis si long-temps, n'est qu'une chimère ; que c'est à l'Eglise seule à donner les couronnes.

On a conservé les écrits d'un nommé d'*Orléans*, avocat au parlement de Paris, & député aux états de la ligue. Cet avocat développe tout ce système dans un gros livre intitulé, *Réponse des vrais catholiques*.

C'est une chose digne d'attention que la fourberie & le fanatisme avec lesquels tous les auteurs de ce temps-là cherchent à soutenir leurs sentimens par les

livres juifs, comme ſi les uſages d'un petit peuple confiné dans les roches de la Paleſtine devaient être au bout de trois mille ans la règle du royaume de France. Qui croirait que pour exclure *Henri IV* de ſon héritage on citait l'exemple d'un roitelet juif nommé *Ozias*, que les prêtres avaient chaſſé de ſon palais parce qu'il avait la lèpre, & qui n'avait la lèpre que pour avoir voulu offrir de l'encens au Seigneur?
Page 230. *L'héréſie*, dit l'avocat d'*Orléans*, *eſt la lèpre de l'ame; par conſéquent Henri IV eſt un lépreux qui ne doit pas régner.* C'eſt ainſi que raiſonne tout le parti de la ligue; mais il faut tranſcrire les propres paroles de l'avocat au ſujet de la loi ſalique.

Page 224. *Le devoir d'un roi de France eſt d'être chrétien auſſi-bien que mâle. Qui ne tient la foi catholique, apoſtolique & romaine n'eſt point chrétien, & ne croit point en* DIEU, *& ne peut être juſtement roi de France, non plus que le plus grand faquin du monde.*

Voici un morceau encore plus étrange.

Page 272. *Pour être roi de France, il eſt plus néceſſaire d'être catholique que d'être homme: qui diſpute cela mérite qu'un bourreau lui réponde plutôt qu'un philoſophe.*

Rien ne ſert plus à faire connaître l'eſprit du temps. Ces maximes étaient en vigueur dans Rome depuis huit cents ans; & elles n'étaient en horreur dans la moitié de l'Europe que depuis un ſiècle. Les Eſpagnols, avec de l'argent & des prêtres, feſaient valoir ces opinions en France; & *Philippe II* eût ſoutenu les ſentimens contraires, s'il y avait eu le moindre intérêt.

Pendant qu'on employait contre *Henri* les armes, la plume, la politique & la ſuperſtition, pendant

que ces états auſſi tumultueux, auſſi diviſés qu'irréguliers ſe tenaient dans Paris, *Henri* était aux portes, & menaçait la ville. Il y avait quelques partiſans. Beaucoup de vrais citoyens, laſſés de leurs malheurs & du joug d'une puiſſance étrangère, ſoupiraient après la paix ; mais le peuple était retenu par la religion. La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands & aux ſages ; elle compoſe le plus grand nombre, elle eſt conduite aveuglément, elle eſt fanatique ; & *Henri IV* n'était pas en état d'imiter *Henri VIII* & la reine *Eliſabeth*. Il fallut changer de religion ; il en coûte toujours à un brave homme. Les lois de l'honneur qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reſte change, attachent quelque honte à ces changemens, quand l'intérêt les dicte. Mais cet intérêt était ſi grand, ſi général, ſi lié au bien du royaume, que les meilleurs ſerviteurs qu'il eût parmi les calviniſtes lui conſeillèrent d'embraſſer la religion même qu'ils haïſſaient. *Il eſt néceſſaire*, lui diſait *Roſni*, *que vous ſoyez papiſte, & que je demeure réformé.* C'était tout ce que craignaient les factions de la ligue & de l'Eſpagne. Les noms d'*hérétique* & de *relaps* étaient leurs principales armes que ſa converſion rendait impuiſſantes. Il fallut qu'il ſe fît inſtruire, mais pour la forme ; car il était plus inſtruit en effet que les évêques avec leſquels il conféra. Nourri par ſa mère dans la lecture de l'ancien & du nouveau teſtament, il les poſſédait tous deux. La controverſe était dans ſon parti le ſujet de toutes les converſations, auſſi-bien que la guerre & l'amour. Les citations de l'Ecriture, les alluſions à ces livres, entraient dans ce

Henri IV obligé de changer de religion.

qu'on appelait le *bel esprit* en ces temps-là ; & la bible était si familière à *Henri IV* qu'à la bataille de Coutras il avait dit, en fesant prisonnier de sa main un officier nommé *Chateaurenard : Rends-toi, Philistin.*

On voit assez ce qu'il pensait de sa conversion, par sa lettre à *Gabrielle d'Estrées : C'est demain que je fais le saut périlleux. Je crois que ces gens-ci me feront haïr St Denis autant que vous haïssez Monceaux....* C'est immoler la vérité à de très-fausses bienséances, de prétendre, comme le jésuite *Daniel*, que quand *Henri IV* se convertit, il était dès long-temps catholique dans le cœur. Sa conversion assurait sans doute son salut, je le veux croire; mais il paraît bien que l'amant de *Gabrielle* ne se convertit que pour régner; & il est encore plus évident que ce changement n'augmentait en rien son droit à la couronne.

24 juillet 1593.

Il avait alors auprès de lui un envoyé secret de la reine *Elisabeth*, nommé *Thomas Vilquési*, qui écrivit ces propres mots, quelque temps après, à la reine sa maîtresse.

Preuves de raisons de ce changement.

» Voici comme ce prince s'excuse sur son changement de religion, & les paroles qu'il m'a » dites. (*a*) » Quand je fus appelé à la couronne, » huit cents gentilshommes & neuf régimens se » retirèrent de mon service, sous prétexte que » j'étais hérétique. Les ligueurs se sont hâtés d'élire » un roi ; les plus notables se sont offerts au duc » de *Guise*, c'est pourquoi je me suis résolu, après » mûre délibération, d'embrasser la religion romaine :

(*a*) Tiré du troisième tome des manuscrits de *Bèze*, nº VIII.

„ par ce moyen, je me suis entièrement adjoint le „ tiers parti ; j'ai anticipé l'élection du duc de *Guise;* „ je me suis acquis la bonne volonté du peuple „ français ; j'ai eu parole du duc de Florence en „ choses importantes : j'ai finalement empêché que „ la religion réformée n'ait été flétrie. „

(*b*) *Henri* envoya le sieur *Morland* à la reine d'Angleterre, pour certifier les mêmes choses, & faire comme il pourrait ses excuses. *Morland* dit qu'*Elisabeth* lui répondit : *Se peut-il faire qu'une chose mondaine lui ait fait mettre bas la crainte de* DIEU ? Quand la meurtrière de *Marie Stuart* parlait de la crainte de DIEU, il est très-vraisemblable que cette reine fesait la comédienne, comme on le lui a tant reproché ; mais quand le brave & généreux *Henri IV* avouait qu'il n'avait changé de religion que par l'intérêt de l'Etat, qui est la souveraine raison des rois, on ne peut douter qu'il ne parlât de bonne foi. Comment donc le jésuite *Daniel* peut-il insulter à la vérité & à ses lecteurs, au point d'assurer, contre tant de vraisemblance, contre tant de preuves, & contre la connaissance du cœur humain, que *Henri IV* était depuis long-temps catholique dans le cœur ? Encore une fois, le comte *Boulainvilliers* a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidellement l'histoire.

Mensonge absurde de *Daniel*.

Les conférences qu'on eut avec lui rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés, étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour

(*b*) *Idem.*

de lui, & fesaient à peine place : *Vous ne voyez rien*, dit-il, *ils me pressent bien autrement dans les batailles.* Enfin, ayant repris d'assaut la ville de Dreux, avant d'apprendre son nouveau catéchisme, ayant ensuite fait son abjuration dans St Denis, s'étant fait sacrer à Chartres, & ayant surtout ménagé des intelligences dans Paris, qui avait une garnison de trois mille espagnols, avec des napolitains & des lansquenets, il y entre en souverain, n'ayant pas plus de soldats autour de sa personne qu'il n'y avait d'étrangers dans les murs.

Il entre enfin dans Paris.

1594, mardi 22 mars.

Paris n'avait vu ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent seuls cette révolution ; le maréchal de *Brissac*, & un brave citoyen dont le nom était moins illustre, & dont l'ame n'était pas moins noble ; c'était un échevin de Paris nommé *Langlois*. Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s'associèrent bientôt les magistrats & les principaux bourgeois. Les mesures furent si bien prises, le légat, le cardinal de *Pellevé*, les commandans espagnols, les seize si artificieusement trompés, ensuite si bien contenus, que *Henri IV* fit son entrée dans sa capitale, sans qu'il y eût presque du sang répandu. Il renvoya tous les étrangers qu'il pouvait retenir prisonniers ; il pardonna à tous les ligueurs. Les ambassadeurs de *Philippe II* partirent le jour même sans qu'on leur fît la moindre violence, & le roi les voyant passer d'une fenêtre leur dit : *Messieurs, mes complimens à votre maître; mais n'y revenez plus.*

Plusieurs villes suivirent l'exemple de Paris ; mais *Henri* était encore bien éloigné d'être maître du

royaume

royaume. *Philippe II* qui, dans la vue d'être toujours néceſſaire à la ligue, n'avait jamais fait de mal au roi qu'à demi, lui en feſait encore aſſez dans plus d'une province. Détrompé de l'eſpérance de régner en France ſous le nom de ſa fille, il ne ſongeait plus qu'à affaiblir pour jamais le royaume en le démembrant ; & il était très-vraiſemblable que la France ſerait dans un état pire que quand les Anglais en poſſédaient la moitié, & quand les ſeigneurs particuliers tyranniſaient l'autre.

Le duc de *Mayenne* avait la Bourgogne ; le duc de *Guiſe*, fils du *balafré*, poſſédait Rheims & une partie de la Champagne ; le duc de *Mercœur* dominait dans la Bretagne, & les Eſpagnols y avaient Blavet qui eſt aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de *Henri IV* ſongeaient à ſe rendre indépendans, & les calviniſtes qu'il avait quittés, ſe cantonnant contre les ligueurs, ſe ménageaient déjà des reſſources pour réſiſter un jour à l'autorité royale.

Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que *Henri IV* regagnât peu à peu ſon royaume. Tout maître de Paris qu'il était, ſa puiſſance fut quelque temps ſi peu affermie que le pape *Clément VIII* lui refuſait conſtamment l'abſolution, dont il n'eût pas eu beſoin dans des temps plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait DIEU pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis dans les prières par la plupart des curés de Paris juſqu'en 1606, & il fallut que le parlement, rentré dans le devoir, & y feſant rentrer les prêtres, ordonnât par un arrêt que tous les curés rétabliſſent dans leur miſſel la

Il faut un arrêt du parlement pour forcer les prêtres à prier DIEU pour le roi de France.
7 juin 1606.

prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatiſme poſſédait encore tellement la populace catholique qu'il n'y eut preſque point d'années où l'on n'attentât contre ſa vie. Il les paſſa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à négocier, à payer la ſoumiſſion des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta trente-deux millions numéraires de ſon temps pour payer les prétentions de tant de ſeigneurs? les mémoires du duc de *Sulli* en font foi; & ces promeſſes furent fidellement acquittées, lorſqu'enfin étant roi abſolu & paiſible, il eût pu refuſer de payer ce prix de la rébellion. Le duc de *Mayenne* ne fit ſon accommodement qu'en 1596. *Henri* ſe réconcilia ſincèrement avec lui, & lui donna le gouvernement de l'Ile-de-France. Non-ſeulement il lui dit, après l'avoir laſſé un jour dans une promenade, *Mon couſin, voilà le ſeul mal que je vous ferai de ma vie*, mais il lui tint parole, & il n'en manqua jamais à perſonne.

Henri IV devait-il reſter proteſtant?

Pluſieurs politiques ont prétendu que quand ce prince fut maître il devait alors imiter la reine *Eliſabeth*, & ſéparer ſon royaume de la communion romaine. Ils diſent que la balance penchait trop en Europe du côté de *Philippe II* & des catholiques; que pour tenir l'équilibre il fallait rendre la France proteſtante; que c'était l'unique moyen de la rendre peuplée, riche & puiſſante.

Mais *Henri IV* n'était pas dans les mêmes conjonctures qu'*Eliſabeth*; il n'avait point à ſes ordres un parlement de la nation affectionné à ſes intérêts; il manquait encore d'argent; il n'avait pas une armée aſſez conſidérable; *Philippe II* lui ſeſait toujours la

guerre ; la ligue était encore puissante & encore animée.

Il recouvra son royaume, mais pauvre, déchiré, & dans la même subversion où il avait été du temps des *Philippe de Valois*, *Jean* & *Charles VI.* Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces, & on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris, qui contient aujourd'hui environ sept cents mille habitans, n'en avait pas cent quatre-vingts mille quand il y entra. (*c*) Les finances de l'Etat, dissipées sous *Henri III*, n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple que le conseil des finances partageait avec les traitans.

Triste état du royaume.

La reine d'Angleterre, le grand-duc de Florence, des princes d'Allemagne, les Hollandais lui avaient prêté l'argent avec lequel il s'était soutenu contre la ligue, contre Rome & contre l'Espagne ; & pour payer ces dettes si légitimes, on abandonnait les recettes générales, les domaines, à des fermiers de ces puissances étrangères, qui géraient au cœur du royaume les revenus de l'État. Plus d'un chef de la ligue, qui avait vendu à son roi la fidélité qu'il lui devait, tenait aussi des receveurs des deniers publics, & partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple, le quadruple de ces droits aliénés ; ce qui restait au roi était administré de même : & enfin, quand la déprédation générale força *Henri IV*

(*c*) Il y avait deux cents vingt mille ames à Paris au temps du siége que fit *Henri IV* en 1590. Il ne s'en trouva que cent quatre-vingts mille en 1593.

à donner l'administration entière des finances au duc de *Sulli*, ce ministre, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1596 on levait cent cinquante millions sur le peuple pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Il surmonte toutes les difficultés.

Si *Henri IV* n'avait été que le plus brave prince de son temps, le plus clément, le plus droit, le plus honnête homme, son royaume était ruiné: il fallait un prince qui sût faire la guerre & la paix, connaître toutes les blessures de son Etat & connaître les remèdes; veiller sur les grandes & les petites choses, tout réformer & tout faire: c'est ce qu'on trouva dans *Henri*. Il joignit l'administration de *Charles le sage* à la valeur & à la franchise de *François I*, & à la bonté de *Louis XII*.

Pour subvenir à tant de besoins, pour faire à la fois tant de traités & tant de guerres, *Henri* convoqua dans Rouen une assemblée des *notables* du royaume; c'était une espèce d'états-généraux; les paroles qu'il y prononça sont encore dans la mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays:

Discours digne de lui.

Déjà par la faveur du ciel, par les conseils de mes bons serviteurs, & par l'épée de ma brave noblesse, dont je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant notre plus beau titre, j'ai tiré cet Etat de la servitude & de la ruine. Je veux lui rendre sa force & sa splendeur; participez à cette seconde gloire, comme vous avez eu part à la première. Je ne vous ai point appelés, comme fesaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, mais pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois,

aux victorieux & aux barbes grises; mais l'amour que je porte à mes sujets me rend tout possible & tout honorable. Cette éloquence du cœur dans un héros est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

Au milieu de ces travaux & de ces dangers continuels, les Espagnols surprennent Amiens, dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-mêmes. Ce funeste privilége qu'ils avaient, & dont ils se prévalurent si mal, ne servit qu'à faire piller leur ville, à exposer la Picardie entière, & à ranimer encore les efforts de ceux qui voulaient démembrer la France. *Henri*, dans ce nouveau malheur, manquait d'argent & était malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de la Picardie; il revole à Paris, écrit de sa main aux parlemens, aux communautés *pour obtenir de quoi nourrir ceux qui défendaient l'Etat* : ce sont ses propres paroles. Il va lui-même au parlement de Paris : *Si on me donne une armée*, dit-il, *je donnerai gaiement ma vie pour vous sauver, & pour relever la patrie.* Il proposait des créations de nouveaux offices, pour avoir les promptes ressources qui étaient nécessaires; mais le parlement, ne voyant dans ces ressources mêmes qu'un nouveau malheur, refusait de vérifier les édits, & le roi eut besoin d'employer plusieurs jussions pour avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Sa maîtresse, *Gabrielle d'Estrées*, lui prêta de l'argent pour hasarder ce sang, & son parlement lui en refusa.

1597. Mars. Amiens surpris.

Enfin, par des emprunts, par les soins infatigables, & par l'économie de ce *Rosni* duc de *Sulli*, si digne de le servir, il vient à bout d'assembler une

floriſſante armée. Ce fut la ſeule depuis trente ans qui fût pourvue du néceſſaire, & la première qui eût un hôpital réglé, dans lequel les bleſſés & les malades eurent le ſecours qu'on ne connaiſſait point encore. Chaque troupe auparavant avait ſoin de ſes bleſſés comme elle pouvait, & le manque de ſoins avait fait périr autant de monde que les armes.

1597. Septembre. Amiens repris. Il reprend Amiens à la vue de l'archiduc *Albert*, & le contraint de ſe retirer. De là il court pacifier le reſte du royaume : enfin toute la France eſt à lui. Le pape qui lui avait refuſé une abſolution auſſi inutile que ridicule, quand il n'était pas affermi, la lui avait donnée quand il fut victorieux. Il ne reſtait qu'à faire la paix avec l'Eſpagne; elle fut conclue à Vervins, & ce fut le premier traité avantageux que la France eût fait avec ſes ennemis depuis *Philippe-Auguſte*.

Paix de Vervins, 2 mai 1598.

Alors il met tous ſes ſoins à policer, à faire fleurir ce royaume qu'il avait conquis : les troupes inutiles ſont licenciées; l'ordre dans les finances ſuccède au plus odieux brigandage; il paye peu à peu toutes les dettes de la couronne ſans fouler les peuples. Les payſans répètent encore aujourd'hui qu'il voulait *qu'ils euſſent une poule au pot tous les dimanches;* expreſſion triviale, mais ſentiment paternel. Ce fut une choſe bien admirable que, malgré l'épuiſement & le brigandage, il eût en moins de quinze ans diminué le fardeau des tailles de quatre millions de ſon temps, qui en feraient environ dix du nôtre ; que tous les autres droits fuſſent réduits à la moitié ; qu'il eût payé cent millions de dettes, qui aujourd'hui feraient environ deux cents

Royaume rétabli.

cinquante millions. Il racheta pour plus de cent cinquante millions de domaines aujourd'hui aliénés: toutes les places furent réparées, les magafins, les arfenaux remplis, les grands chemins entretenus; c'eft la gloire éternelle du duc de *Sulli* & celle du roi, qui ofa choifir un homme de guerre pour rétablir les finances de l'Etat, & qui travailla avec fon miniftre.

La juftice eft réformée, & ce qui était beaucoup plus difficile, les deux religions vivent en paix, au moins en apparence. Le commerce, les arts font en honneur. Les étoffes d'argent & d'or, profcrites d'abord par un édit fomptuaire dans le commencement d'un règne difficile & dans la pauvreté, reparaiffent avec plus d'éclat, & enrichiffent Lyon & la France. Il établit des manufactures de tapifferies de haute-lice, en laine & en foie réhauffée d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venife. C'eft à lui feul qu'on doit les vers à foie, les plantations de mûriers, malgré les oppofitions de *Sulli*, plus eftimable dans fa fidélité & dans l'art de gouverner & de conferver les finances, que capable de difcerner les nouveautés utiles.

Henri fait creufer le canal de Briare, par lequel on a joint la Seine & la Loire. Paris eft agrandi & embelli: il forme la place royale: il reftaure tous les ponts. Le faubourg St Germain ne tenait point à la ville; il n'était point pavé: le roi fe charge de tout. Il fait conftruire ce beau pont, où les peuples regardent aujourd'hui fa ftatue avec tendreffe. St Germain, Monceaux, Fontainebleau, & furtout le louvre, font augmentés & prefqu'entièrement

bâtis. Il donne des logemens dans le louvre, ſous cette longue galerie qui eſt ſon ouvrage, à des artiſtes en tout genre, qu'il encourageait ſouvent de ſes regards comme par des récompenſes. Il eſt enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

Ordre, abondance, magnificence

Quand *Dom Pèdre de Tolède* fut envoyé par *Philippe III* en ambaſſade auprès de *Henri*, il ne reconnut plus cette ville, qu'il avait vue autrefois ſi malheureuſe & ſi languiſſante : *C'eſt qu'alors le père de la famille n'y était pas*, lui dit *Henri*, *& aujourd'hui qu'il a ſoin de ſes enfans, ils proſpèrent.* Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par *Catherine de Médicis*, dans les temps même de troubles, ornèrent ſous *Henri IV* les temps de la paix & de la félicité.

Henri arbitre de l'Europe.

En feſant ainſi fleurir ſon Etat, il était l'arbitre des autres. Les papes n'auraient pas imaginé, du temps de la ligue, que le *Béarnais* ſerait le pacificateur de l'Italie, & le médiateur entr'eux & Veniſe. Cependant, *Paul V* fut trop heureux d'avoir recours à lui pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé en excommuniant le doge & le ſénat, & en jetant ce qu'on appelle un interdit ſur tout l'Etat vénitien, au ſujet des droits inconteſtables que ce ſénat maintenait avec ſa vigueur accoutumée. Le roi fut l'arbitre du différend : celui que les papes avaient excommunié fit lever (*d*) l'excommunication de Veniſe.

(*d*) *Daniel* raconte une particularité qui paraît bien extraordinaire, & il eſt le ſeul qui la raconte. Il prétend que *Henri IV*, après avoir réconcilié le pape avec la république de Veniſe, gâta lui-même cet accommodement, en communiquant au nonce, à Paris, une lettre interceptée d'un prédicant de Genève, dans laquelle ce prêtre ſe vantait que le doge de Veniſe &

Il protégea la république naiſſante de la Hollande, l'aida de ſon épargne, & ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre & indépendante par l'Eſpagne.

Sa gloire était donc affermie au dedans & au dehors de ſon royaume : il paſſait pour le plus grand homme de ſon temps. L'empereur *Rodolphe* n'eut de réputation que chez les phyſiciens & les chymiſtes. *Philippe II* n'avait jamais combattu ; il n'était après

Il eſt le plus grand homme de ſon temps.

pluſieurs ſénateurs étaient proteſtans dans le cœur, qu'ils n'attendaient que l'occaſion favorable de ſe déclarer, que le père *Fulgentio*, de l'ordre des ſervites, le compagnon & l'ami du célèbre *Sarpi* ſi connu ſous le nom de *fra-Paolo*, *travaillait efficacement dans cette vigne.* Il ajoute que *Henri IV* fit montrer cette lettre au ſénat par ſon ambaſſadeur, & qu'on en retrancha ſeulement le nom du doge accuſé. Mais après que *Daniel* a rapporté la ſubſtance de cette lettre, dans laquelle le nom de *fra-Paolo* ne ſe trouve pas, il dit cependant que ce même *fra-Paolo* fut cité & accuſé dans la copie de la lettre montrée au ſénat. Il ne nomme point le paſteur calviniſte qui avait écrit cette prétendue lettre interceptée. Il faut remarquer encore que dans cette lettre il était queſtion des jéſuites, leſquels étaient bannis de la république de Veniſe. Enfin *Daniel* emploie cette manœuvre, qu'il impute à *Henri IV*, comme une preuve du zèle de ce prince pour la religion catholique. C'eût été un zèle bien étrange dans *Henri IV* de mettre ainſi le trouble dans le ſénat de Veniſe, le meilleur de ſes alliés, & de mêler le rôle mépriſable d'un brouillon & d'un délateur au perſonnage glorieux de pacificateur. Il ſe peut faire qu'il y ait eu une lettre vraie ou ſuppoſée d'un miniſtre de Genève, que cette lettre même ait produit quelques petites intrigues fort indifférentes aux grands objets de l'hiſtoire ; mais il n'eſt point du tout vraiſemblable que *Henri IV* ſoit deſcendu à la baſſeſſe dont *Daniel* lui fait honneur : il ajoute que *quiconque a des liaiſons avec les hérétiques eſt de leur religion, ou n'en a point du tout.* Cette réflexion odieuſe eſt même contre *Henri IV*, qui de tous les hommes de ſon temps avait le plus de liaiſons avec les réformés. Il eût été à déſirer que le P. *Daniel* fût entré plutôt dans les détails de l'adminiſtration de *Henri IV* & du duc de *Sulli* que dans ces petiteſſes qui montrent plus de partialité que d'équité, & qui décèlent malheureuſement un auteur plus jéſuite que citoyen. Le comte de *Boulainvilliers* a bien raiſon de dire qu'il eſt preſque impoſſible qu'un jéſuite écrive bien l'hiſtoire de France.

tout qu'un tyran laborieux, sombre & dissimulé ; & sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur & la franchise de *Henri IV* qui, avec ses vivacités, était encore aussi politique que lui. *Elisabeth* acquit une grande réputation ; mais n'ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles, elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérite fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait, & souillée par le sang de *Marie Stuart*, dont rien ne la peut laver. *Sixte-Quint* se fit un nom par les obélisques qu'il releva, & par les monumens dont il embellit Rome ; mais sans ce mérite, qui est bien loin d'être le premier, on ne l'aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté, & pour avoir été sévère jusqu'à la cruauté.

Ses amours. Ceux qui reprochent encore à *Henri IV* ses amours si amèrement ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes, & qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner. Il y parut assez, lorsqu'il se préparait à être l'arbitre de l'Europe, à l'occasion de la succession de Juliers. C'est une calomnie absurde de *le Vassor* & de quelques autres compilateurs, que *Henri* voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de *Condé*. Il faut en croire le duc de *Sulli*, qui avoue la faiblesse de ce monarque, & qui en même temps prouve que les grands desseins du roi n'avaient rien de commun avec la passion de l'amour. Ce n'était pas certainement pour la princesse de *Condé* que *Henri* avait fait le traité de Querasque, qu'il s'était assuré de tous les potentats d'Italie, de tous les

princes proteſtans d'Allemagne, & qu'il allait mettre le comble à ſa gloire en tenant la balance de l'Europe entière.

Il était prêt de marcher en Allemagne à la tête de quarante-ſix mille hommes. Quarante millions en réſerve, des préparatifs immenſes, des alliances ſûres, d'habiles généraux formés ſous lui, les princes proteſtans d'Allemagne, la nouvelle république des Pays-Bas, prêts à le ſeconder, tout l'aſſurait d'un ſuccès ſolide. La prétendue diviſion de l'Europe en quinze dominations eſt reconnue pour une chimère qui n'entra point dans ſa tête. S'il y avait jamais eu de négociation entamée ſur un deſſein ſi extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Veniſe, en Hollande, avec leſquelles on ſuppoſe que *Henri* avait préparé cette révolution ; il n'y en a pas le moindre veſtige ; le projet n'eſt ni vrai ni vraiſemblable : mais par ſes alliances, par ſes armes, par ſon économie, il allait changer le ſyſtème de l'Europe, & s'en rendre l'arbitre.

Chimère des partages de l'Europe.

Si on feſait ce portrait fidelle de *Henri IV* à un étranger de bon ſens, qui n'eût jamais entendu parler de lui auparavant, & qu'on finît par lui dire : C'eſt-là ce même homme qui a été aſſaſſiné au milieu de ſon peuple, & qui l'a été pluſieurs fois, & par des hommes auxquels il n'avait pas fait le moindre mal ; il ne le pourrait croire.

C'eſt une choſe bien déplorable, que la même religion qui ordonne, auſſi-bien que tant d'autres, le pardon des injures, ait fait commettre depuis long-temps tant de meurtres, & cela en vertu de

cette ſeule maxime, que quiconque ne penſe pas comme nous eſt réprouvé, & qu'il faut avoir les réprouvés en horreur.

Plusieurs attentats contre ſa vie.

Ce qui eſt encore plus étrange, c'eſt que des catholiques conſpirèrent contre les jours de ce bon roi depuis qu'il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à ſa vie, dans le temps même qu'il feſait ſon abjuration dans St Denis, fut un malheureux de la lie du peuple, nommé *Pierre Barrière*. Il eut quelque ſcrupule quand le roi eut abjuré; mais il fut confirmé dans ſon deſſein par le plus furieux des ligueurs, *Aubri*, curé de St André-des-Arts, par un capucin, par un prêtre habitué & par *Varade*, recteur du collége des jéſuites. Le célèbre *Etienne Pâquier*, avocat-général de la chambre des comptes, proteſte qu'il a ſu de la bouche même de ce *Barrière* que *Varade* l'avait encouragé à ce crime. Cette accuſation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de *Varade* & du curé *Aubri*, qui ſe réfugièrent chez le cardinal légat, & l'accompagnèrent dans ſon retour à Rome, quand *Henri IV* entra dans Paris. Et enfin ce qui rend la probabilité encore plus forte, c'eſt que *Varade* & *Aubri* furent depuis écartelés en effigie, par un arrêt du parlement de Paris, comme il eſt rapporté dans le journal de *Henri IV*. *Daniel* fait des efforts pardonnables pour diſculper le jéſuite *Varade*: les curés n'en font aucun pour juſtifier les fureurs des curés de ce temps-là; la Sorbonne avoue les décrets puniſſables qu'elle donna; les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère *Clément* aſſaſſina *Henri III*, & qu'il fut exhorté à ce parricide par le prieur *Bourgoin*.

La vérité l'emporte sur tous les égards ; & cette même vérité prononce qu'aucun des eccléſiaſtiques d'aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes ſanguinaires & de la ſuperſtition barbare de ſes prédéceſſeurs, puiſqu'il n'en eſt aucun qui ne les abhorre ; elle conſerve ſeulement les monumens de ces crimes, afin qu'ils ne ſoient jamais imités. (4)

L'eſprit de fanatiſme était ſi généralement répandu qu'on ſéduiſit un chartreux imbécille, nommé *Ouin*, & qu'on lui mit en tête d'aller plus vîte au ciel en tuant *Henri IV*. Le malheureux fut enfermé comme un fou par ſes ſupérieurs. Au commencement de 1599, deux jacobins de Flandres, l'un nommé *Arger*, l'autre *Ridicovi*, originaire d'Italie, réſolurent de renouveler l'action de *Jácques Clément* leur

(4) M. *de Voltaire* connaiſſait mieux que perſonne la liaiſon étroite & néceſſaire qui exiſte entre ces maximes ſéditieuſes & celles de l'intolérance religieuſe, mais il fait ici au clergé de France, à la Sorbonne, aux jacobins, l'honneur de croire qu'ils les ont également abjurées.

Il n'eſt peut-être pas inutile d'obſerver que, dans les ouvrages où les curés de Paris reprochèrent aux jéſuites la doctrine de l'homicide, ils avancèrent que l'aſſaſſinat n'eſt permis que dans le cas d'une révélation particulière, & que le droit de vie & de mort eſt *le plus illuſtre avantage des ſouverains ;* le génie de *Paſcal* s'abaiſſait à mettre en bon français ces maximes non moins inſenſées qu'abominables.

Obſervons encore qu'avant les troubles religieux du ſeizième ſiècle, les papes & le clergé exhortaient les princes à employer les ſupplices contre les novateurs, ſous prétexte que de l'indépendance religieuſe on voudrait paſſer à l'indépendance politique. Quelques années après ils enſeignèrent aux ſujets à ſe révolter contre les princes hérétiques ou excommuniés. Maintenant ils ſont revenus à la première maxime qu'ils cherchent à faire valoir contre les libres penſeurs ; nous laiſſons aux princes à tirer la conſéquence, & à juger quelle confiance ils doivent avoir à une ſociété d'hommes qui prêche tour à tour le pour & le contre, & n'a été conſtante que dans les principes qui ſont un devoir de conſcience d'employer la guerre ou les ſupplices pour maintenir ſon autorité.

confrère : le complot fut découvert ; ils expièrent à la potence le crime qu'ils n'avaient pu exécuter. Leur supplice n'effraya pas un frère capucin de Milan, qui vint à Paris dans le même dessein, & qui fut
1595. pendu comme eux. Un vicaire de St Nicolas-des-
1596. champs, un tapissier méditèrent le même crime & périrent du même supplice.

L'assassinat commis par *Jean Châtel* est celui de
1594. tous qui démontre le plus quel esprit de vertige
27 décembre. régnait alors ; né d'une honnête famille, de parens riches, bien élevé par eux, jeune, sans expérience,
Jean Châtel. n'ayant pas encore dix-neuf ans, il n'était pas possible qu'il eût formé de lui-même cette résolution désespérée. On sait que dans le louvre même il donna un coup de couteau au roi, & qu'il ne le frappa qu'à la bouche, parce que ce bon prince, qui embrassait tous ses serviteurs lorsqu'ils venaient lui faire leur cour après quelqu'absence, se baissait alors pour embrasser *Montigni.*

Il soutint à son premier interrogatoire *qu'il avait fait une bonne action, & que le roi n'étant pas encore absous par le pape, il pouvait le tuer en conscience :* par cela seul la séduction était prouvée.

Il avait étudié long-temps au collége des jésuites. Parmi les superstitions dangereuses de ces temps, il y en avait une capable d'égarer les esprits ; c'était une *chambre de méditations* dans laquelle on enfermait un jeune homme : les murs étaient peints de représentations de démons, de tourmens & de flammes, éclairés d'une lueur sombre : une imagination sensible & faible en était souvent frappée jusqu'à la démence. Cette démence fut au point dans la tête

de ce malheureux qu'il crut qu'il se rachèterait de l'enfer en assassinant son souverain. Tant la fureur religieuse troublait encore les têtes ; tant le fanatisme inspirait une férocité absurde.

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir, s'ils n'avaient pas fait examiner les papiers des jésuites, surtout après que *Jean Châtel* eut avoué qu'il avait souvent entendu dire chez quelques-uns de ces religieux qu'il était permis de tuer le roi.

Jean Châtel & le jésuite Guignard.

On trouva dans les écrits du professeur *Guignard* ces propres paroles de sa main : que *ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Elisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe n'étaient point de véritables rois ; que Henri III était un Sardanapale, le Béarnais un renard, Elisabeth une louve, le roi de Suède un grifon, & l'électeur de Saxe un porc :* cela s'appelait de l'éloquence. *Jacques Clément*, disait-il, *a fait un acte héroïque, inspiré par le St Esprit : si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroye ; si on ne peut le guerroyer, qu'on l'assassine.*

Guignard était bien imprudent de n'avoir pas brûlé cet écrit dans le moment qu'il apprit l'attentat de *Châtel*. On se saisit de sa personne & de celle de *Guéret*, professeur d'une science absurde qu'on nommait *philosophie*, & dont *Châtel* avait été long-temps l'écolier. *Guignard* fut pendu & brûlé, & *Guéret*, n'ayant rien avoué à la question, fut seulement condamné à être banni du royaume avec *tous les frères nommés jésuites*.

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais, puisque le jésuite *Jouvency*, dans

son histoire de la compagnie de JESUS, compare *Guignard* & *Guéret* aux *premiers chrétiens persécutés par Néron*. Il loue surtout *Guignard* de n'avoir jamais voulu demander pardon au roi & à la justice, lorsqu'il fit amende honorable, la torche au poing, ayant au dos ses écrits. Il fait envisager *Guignard* comme un martyr qui demande pardon à DIEU, parce qu'après tout il pouvait être pécheur; mais qui ne peut malgré sa conscience avouer qu'il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage qu'en écrivant qu'il fallait le tuer, à moins qu'il ne l'eût tué lui-même? *Jouvency* regarde l'arrêt du parlement comme un jugement très-inique; *Meminimus*, dit-il, *& ignoscimus; nous nous en souvenons & nous le pardonnons*. Il est vrai que l'arrêt était sévère, mais assurément il ne peut paraître injuste, si on considère les écrits du jésuite *Guignard*, les emportemens du nommé *Hay*, autre jésuite, la confession de *Jean Châtel*, les écrits de *Tolet*, de *Bellarmin*, de *Mariana*, d'*Emmanuel Sa*, de *Suarès*, de *Salmeron*, de *Molina*; les lettres des jésuites de Naples, & tant d'autres écrits dans lesquels on trouve cette doctrine du régicide. Il est très-vrai qu'aucun jésuite n'avait conseillé *Châtel*; mais aussi il est très-vrai que, tandis qu'il étudiait chez eux, il avait entendu cette doctrine qui alors était trop commune. Il est encore très-vrai que les jésuites se souvenaient que le jésuite *Guignard* avait été pendu & brûlé; mais il est très-faux qu'ils le pardonnassent.

Le jésuite *Jouvency* justifie le jésuite *Guignard*.

Comment peut-on trouver trop injuste dans de pareils temps le bannissement des jésuites, quand on ne se plaint pas de celui du père & de la mère de

Jésuites chassés.

de *Jean Châtel*, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l'esprit ? Ces parens infortunés furent condamnés au bannissement & à une amende ; on démolit leur maison, & on éleva à la place une pyramide, où l'on grava le crime & l'arrêt ; il y était dit : *La cour à banni en outre cette société d'un genre nouveau & d'une superstition diabolique, qui a porté Jean-Châtel à cet horrible parricide.* Ce qui est encore bien digne de remarque, c'est que l'arrêt du parlement fut mis à l'*Index* de Rome. Tout cela démontre que ces temps étaient ceux du fanatisme ; que si les jésuites avaient comme les autres enseigné des maximes affreuses, ils paraissaient plus dangereux que les autres, parce qu'ils élevaient la jeunesse ; qu'ils furent punis pour des fautes passées, qui trois ans auparavant n'étaient pas regardées dans Paris comme des fautes, & qu'enfin le malheur des temps rendit cet arrêt du parlement nécessaire.

Il l'était tellement qu'on vit paraître alors une apologie pour *Jean Châtel*, dans laquelle il est dit que *son parricide est un acte vertueux, généreux, héroïque, comparable aux plus grands de l'histoire sacrée & profane, & qu'il faut être athée pour en douter. Il n'y a*, dit cette apologie, *qu'un point à redire, c'est que Chatel n'a pas mis à chef son entreprise, pour envoyer le méchant en son lieu comme Judas.* Apologie de Châtel.

Cette apologie fait voir clairement que si *Guignard* ne voulut jamais demander pardon au roi, c'est qu'il ne le reconnaissait pas pour roi. *La constance de ce saint homme*, dit l'auteur, *ne voulut jamais reconnaître celui que l'Eglise ne reconnaissait pas ; & quoique les*

juges aient brûlé ſon corps & jeté ſes cendres au vent, ſon ſang ne laiſſera de bouillonner contre ces meurtriers devant le DIEU *Sabaoth, qui ſaura le leur rendre.*

Tel était l'eſprit de la ligue, tel l'eſprit monacal, tel l'abus exécrable de la religion ſi mal entendue, & tel a ſubſiſté cet abus juſqu'à ces derniers temps.

Livre du jéſuite *Lacroix*.

On a vu encore de nos jours un jéſuite nommé *la Croix*, théologien de Cologne, réimprimer & commenter je ne ſais quel ouvrage d'un ancien jéſuite nommé *Buſembaum;* ouvrage qui eût été auſſi ignoré que ſon auteur & ſon commentateur, ſi on n'y avait pas déterré par haſard la doctrine la plus monſtrueuſe de l'homicide & du régicide.

Il eſt dit dans ce livre qu'un homme proſcrit par un prince ne peut être aſſaſſiné légitimement que dans le territoire du prince, mais qu'un ſouverain proſcrit par le pape doit être aſſaſſiné partout, parce que le pape eſt ſouverain de l'univers, & qu'un homme chargé de tuer un excommunié, quel qu'il ſoit, peut donner cette commiſſion à un autre, & que c'eſt un acte de charité d'accepter cette commiſſion.

Il eſt vrai que les parlemens ont condamné ce livre abominable; il eſt vrai que les jéſuites de France ont déteſté publiquement ces propoſitions: mais enfin, ce livre nouvellement réimprimé avec des additions prouve aſſez que ces maximes infernales ont été long-temps gravées dans plus d'une tête, que ces maximes mêmes ont été regardées comme ſacrées, comme des points de religion; & que par conſéquent les lois ne pouvaient s'élever avec trop de rigueur contre les docteurs du régicide.

Henri IV fut enfin la victime de cette étrange théologie chrétienne. *Ravaillac* avait été quelque temps feuillant, & son esprit était encore échauffé de tout ce qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Jamais dans aucun siècle la superstition n'a produit de pareils effets. Ce malheureux crut précisément, comme *Jean Châtel*, qu'il appaiserait la justice divine en tuant *Henri IV*. Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce qu'il allait secourir les protestans d'Allemagne. L'Allemagne était divisée par deux ligues, dont l'une était l'*évangélique* composée de presque tous les princes protestans; l'autre était la *catholique*, à la tête de laquelle on avait mis le nom du pape. *Henri IV* protégeait la ligue protestante: voilà l'unique cause de l'assassinat. Il faut en croire les dépositions constantes de *Ravaillac*. Il assura, sans jamais varier, qu'il n'avait aucun complice, qu'il avait été poussé à ce régicide par un instinct dont il ne put être le maître. Il signa son interrogatoire, dont quelques feuilles furent retrouvées, en 1720, par un greffier du parlement; je les ai vues: cet abominable nom est peint parfaitement, & il y a au-dessous de la même main: *Que toujours dans mon cœur* JESUS *soit le vainqueur*; nouvelle preuve que ce monstre n'était qu'un furieux imbécille.

Ravaillac tue Henri IV 14 mai 1610, à quatre heures du soir.

On sait qu'il avait été feuillant, dans un temps où ces moines étaient encore des ligueurs fanatiques. C'était un homme perdu de crimes & de superstitions. Le conseiller *Matthieu*, historiographe de France, qui lui parla long-temps au petit hôtel de Retz près du louvre, dit dans sa relation que ce

misérable avait été tenté depuis trois ans de tuer *Henri IV*. Lorsqu'un conseiller du parlement lui demanda dans cet hôtel de Retz, en présence de *Matthieu*, comment il avait pu mettre la main sur le roi très-chrétien : *C'est à savoir*, dit-il, *s'il est très-chrétien*.

Procès de *Ravaillac*.

La fatalité de la destinée se fait sentir ici plus qu'en aucun autre événement. C'est un maître d'école d'Angoulême, qui, sans conspiration, sans complice, sans intérêt, tue *Henri IV* au milieu de son peuple, & change la face de l'Europe.

On voit par les actes de son procès, imprimés en 1611, que cet homme n'avait en effet d'autres complices que les sermons des prédicateurs, & les discours des moines. Il était très-dévot, fesait l'oraison mentale & jaculatoire ; il avait même des visions célestes. Il avoue qu'après être sorti des feuillans il avait eu souvent l'envie de se faire jésuite. Son aveu porte que son premier dessein était d'engager le roi à proscrire la religion réformée, & que même pendant les fêtes de Noël, voyant passer le roi en carrosse dans la même rue où il l'assassina depuis, il s'écria : *Sire, au nom de notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *& de la sacrée Vierge Marie, que je parle à vous !* qu'il fut repoussé par les gardes ; qu'alors il retourna dans Angoulême sa patrie où il avait quatre-vingts écoliers ; qu'il s'y confessa & communia souvent. Il est prouvé que son crime ne fut conçu dans son esprit qu'au milieu des actes réitérés d'une dévotion sincère. Sa réponse, dans son second interrogatoire, porte ces propres mots : *Personne quelconque ne l'a conduit à ce faire que le commun bruit des soldats qui*

disaient que si le roi voulait faire la guerre contre le St Père ils l'y assisteraient & mourraient pour cela ; à laquelle raison s'est laissé aller à la tentation qui l'a porté de tuer le roi, parce que fesant la guerre contre le pape, c'est la faire contre DIEU, *d'autant que le pape est* DIEU, *&* DIEU *est le pape.* Ainsi tout concourt à faire voir que *Henri IV* n'a été en effet assassiné que par les préjugés qui depuis si long-temps ont aveuglé les hommes & désolé la terre. On osa imputer ce crime à la maison d'*Autriche*, à *Marie de Médicis*, épouse du roi, à *Balzac d'Entragues*, sa maîtresse, au duc d'*Epernon;* conjectures odieuses, que *Mézerai* & d'autres ont recueillies sans examen, qui se détruisent l'une par l'autre, & qui ne servent qu'à faire voir combien la malignité humaine est crédule.

Il est très-avéré qu'on parlait de sa mort prochaine dans les Pays-Bas avant le coup de l'assassin. Il n'est pas étonnant que les partisans de la ligue catholique, en voyant l'armée formidable qu'il allait commander, eussent dit qu'il n'y avait que la mort de *Henri* qui pût les sauver. Eux & les restes de la ligue souhaitaient quelque *Clément*, quelque *Gerard*, quelque *Châtel*. On passa aisément du désir à l'espérance ; ces bruits se répandirent, ils allèrent aux oreilles de *Ravaillac* & le déterminèrent.

Il est encore certain qu'on avait prédit à *Henri* qu'il mourrait en carrosse. Cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiété de la crainte de verser quand il était en voiture. Cette faiblesse fut regardée par les astrologues comme un pressentiment ; & l'aventure la moins vraisemblable justifia ce qu'ils avaient dit au hasard.

Ravaillac ne fut que l'inſtrument aveugle de l'eſprit du temps, qui n'était pas moins aveugle. Ce *Barrière*, ce *Châtel*, ce chartreux nommé *Ouin*, ce vicaire de St Nicolas-des-Champs, pendu en 1595 ; enfin, juſqu'à un malheureux qui était ou qui contrefeſait l'inſenſé, d'autres, dont le nom m'échappe, méditèrent le même aſſaſſinat ; preſque tous jeunes & tous de la lie du peuple : tant la religion devient fureur dans la populace & dans la jeuneſſe ! De tous les aſſaſſins de cette eſpèce que ce ſiècle affreux produiſit, il n'y eut que *Poltrot de Méré* qui fût gentilhomme. J'en excepte ceux qui avaient tué le duc de *Guiſe* par ordre de *Henri III :* ceux-là n'étaient pas fanatiques ; ils n'étaient que de lâches mercenaires.

Le tombeau de *Henri IV* embraſſé & arroſé de larmes au ſervice de la reine de France, en 1768.

Il n'eſt que trop vrai que *Henri IV* ne fut ni connu ni aimé pendant ſa vie. Le même eſprit qui prépara tant d'aſſaſſinats ſouleva toujours contre lui la faction catholique ; & ſon changement néceſſaire de religion lui aliéna les réformés. Sa femme qui ne l'aimait pas l'accabla de chagrins domeſtiques. Sa maîtreſſe même, la marquiſe *de Verneuil*, conſpira contre lui : la plus cruelle ſatire qui attaqua ſes mœurs & ſa probité fut l'ouvrage d'une princeſſe de *Conti* ſa proche parente. Enfin, il ne commença à devenir cher à la nation que quand il eut été aſſaſſiné. La régence inconſidérée, tumultueuſe & infortunée de ſa veuve augmenta les regrets de la perte de ſon mari. Les mémoires du duc de *Sulli* développèrent toutes ſes vertus & firent pardonner ſes faibleſſes. Plus l'hiſtoire fut approfondie, plus il fut aimé. Le ſiècle de *Louis XIV* a

été beaucoup plus grand sans doute que le sien; mais *Henri IV* est jugé beaucoup plus grand que *Louis XIV.* Enfin chaque jour ajoutant à sa gloire, l'amour des Français pour lui est devenu une passion. On en a vu depuis peu un témoignage singulier à St Denis. Un évêque du Puy en Velay prononçait l'oraison funèbre de la reine épouse de *Louis XV.* L'orateur n'attachant pas assez les esprits, quoiqu'il fît l'éloge d'une reine chérie, une cinquantaine d'auditeurs se détacha de l'assemblée pour aller voir le tombeau de *Henri IV.* Ils se mirent à genoux autour du cercueil, ils répandirent des larmes, on entendit des exclamations: jamais il n'y eut de plus véritable apothéose.

ADDITION

au chapitre CLXXIV de HENRI IV.

VOICI plusieurs lettres écrites de la main de *Henri IV* à *Corisande d'Andouin* veuve de *Philibert* comte de Grammont. Elles sont toutes sans date; mais on verra aisément par les notes dans quel temps elles furent écrites. Il y en a de très-intéressantes, & le nom de *Henri IV* les rend précieuses.

PREMIERE LETTRE.

IL ne se sauve point de laquais, ou pour le moins fort peu, qui ne soient dévalisés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère, qui assurent, comme est vrai,

(car l'un eſt M. *de Monlouet*, frère de *Rambouillet*, qui était un des députés pour traiter) qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes. M. *de Bouillon* n'a point promis : bref, il ne s'eſt rien perdu qui ne ſe découvre pour de l'argent. M. *de Mayenne* a fait un acte de quoi il ne ſera guère loué ; il a tué *Sacremore* (lui demandant récompenſe de ſes ſervices) à coups de poignard : l'on me mande que ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrît ſes ſecrets, qu'il ſavait tout, même l'entrepriſe contre la perſonne du roi, de quoi il était chef de l'exécution. (*a*) Dieu les veut vaincre par eux-mêmes, car c'était le plus utile ſerviteur qu'ils euſſent : il fut enterré qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver *Morlas*, & un laquais de mon couſin qui ont été dévaliſés des lettres & des habillemens. M. *de Turenne* ſera ici demain : il a pris autour de Fizac dix-huit forts en trois jours ; je ferai peut-être quelque choſe de meilleur bientôt, s'il plaît à DIEU. Le bruit de ma mort allant à Hay, à Maux, a couru à Paris, & quelques *prêcheurs en leurs ſermons la mettaient pour un des bonheurs* que DIEU leur avait envoyé. Adieu, mon ame, je vous baiſe un million de fois les mains. *Ce 14 janvier.*

DEUXIEME LETTRE. (*b*)

POUR achever de me peindre, il m'eſt arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui eſt la mort ſubite de M. le Prince ; je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était : je

(*a*) Rien n'eſt ſi curieux que cette anecdote. Ce *Sacremore* était *Birague* de ſon nom. Cette aventure prouve que le duc *de Mayenne* était bien plus méchant & plus cruel que tous les hiſtoriens ne le dépeignent ; ce qui n'eſt pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre eſt de 1587.

(*b*) Mars 1588.

suis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, les traîtres; si est-ce que Dieu demeurera le maître, & moi par sa grâce l'exécuteur? Ce pauvre prince, non de cœur, jeudi ayant couru la bague, soupa se portant bien; à minuit lui prit un vomissement qui lui dura jusqu'au matin; tout le vendredi il demeura au lit, le soir il soupa, & ayant bien dormi, il se leva le samedi matin, dîna debout, & puis joua aux échecs; il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un & l'autre: tout d'un coup il dit, baillez-moi ma chaise, je sens une grande faiblesse; il ne fut pas assis qu'il perdit la parole, & soudain après il rendit l'ame assis. Les marques du poison sortirent soudain; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a porté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois bien en chemin d'avoir bien de la peine; priez Dieu hardiment pour moi; si j'en échappe, il faudra bien que ce soit lui qui me gardait, dont je suis peut-être plus près que je ne pense; je vous demeurerai fidelle esclave. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois les mains.

Voyez la lettre suivante.

TROISIEME LETTRE. (c)

Il m'arriva hier, l'un à midi, l'autre à soir, deux courriers de St Jean; le premier nous dit, comme *Belcastel*, page de madame la princesse, & son valet de chambre s'en étaient fuis soudain, après avoir cru mort leur maître, avaient trouvé deux chevaux valant deux cents écus, à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenait il y avait quinze jours; & avaient chacun une malette pleine d'argent: enquis l'hôte, dit que c'était un nommé

(c) Celle-ci est du mois de mars 1588.

Brillant (*d*) qui lui avait baillé les chevaux, & lui allait dire tous les jours qu'ils fussent bien traités, que s'il baille aux autres chevaux quatre mesures d'avoine, qu'il leur en baille huit, qu'il payerait aussi le double. Ce *Brillant* (*e*) est un homme que madame la princesse a mis dans la maison, & lui fesait tout gouverner. Il fut soudain pris, confesse avoir baillé mille écus au page, & lui avoir achepter ses chevaux par le commandement de sa maîtresse pour aller en Italie. Le second confirme, & dit de plus qu'on avait fait écrire par ce *Brillant* au valet de chambre, qu'on savait être à Poitiers, par où il lui mandait être à deux cents pas de la porte, qu'il voulait parler à lui. L'autre sortit soudain, l'embuscade qui était là le prit, & fut mené à St Jean. Il n'avait été encore ouï, mais, disait-il à ceux qui le menaient, ah! que Madame est méchante ! que l'on prenne son tailleur, je dirai tout, sans gêner, ce qui fut fait.

Voilà ce qu'on a fait jusqu'à cette heure; je ne me trompe guère en mes jugemens; c'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. *Tous ces empoisonneurs sont tous papistes;* voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi, (*f*) Dieu m'en gardera, & je vous en manderai bientôt davantage. Les gouverneurs & les capitaines de Taillebourg ont envoyé deux soldats, & écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'à moi, de quoi

(*d*) *Brillant*, contrôleur de la maison du prince *de Condé*, est mal-à-propos nommé *Brillaud* par les historiens.

(*e*) Il fut écartelé à St Jean d'Angeli sans appel par sentence du prévôt, & par cette même sentence la princesse *de Condé* fut condamnée à garder la prison jusqu'après son accouchement. Elle accoucha au mois d'août de *Henri de Condé*, premier prince du sang. Elle appela à la cour des pairs; mais elle resta prisonnière sous la garde de *sainte Même* dans Angeli jusqu'en l'année 1596. *Henri IV* fit supprimer alors les procédures.

(*f*) C'est à Nérac qu'on découvrit un assassin, lorrain de nation, envoyé par les prêtres de la ligue. On attenta plus de cinquante fois sur la vie de ce grand & bon prince: *Tantum religio potuit suadere malorum !*

je suis fort aise. Les ennemis les pressent, & ils sont si empressés à la vérification de cè fait qu'ils ne leur donnent nul empêchement ; ils ne laissent sortir aucun homme vivant de St Jean que ceux qu'ils m'envoient. M. *de la Trimouille* y est lui vingtième seulement. L'on m'écrit que si je tardais beaucoup il y pourrait avoir beaucoup de mal, & grand ; cela me fait hâter, de façon que je prendrai vingt maîtres & moi, & irai jour & nuit pour être de retour à Ste Foi à l'assemblée. Mon ame, je me porte assez bien de corps, mais fort affligé de l'esprit ; aimez-moi, & me le faites paraître, ce me sera une grande consolation ; pour moi je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée : sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains.

Daymet ce 13 mars.

QUATRIEME LETTRE.

J'ARRIVAI hier au soir au lieu de Pons, où il m'arriva des nouvelles de St Jean par où les soupçons croissent du côté que les avis peu juger. Je verrai tout demain ; j'appréhende fort la vue des fidelles serviteurs de la maison, car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prêcheurs romains prêchent tout haut dans les villes d'ici à l'entour qu'il n'y en a plus qu'une à voir, canonisent ce bel acte & celui qui l'a fait, admonestent tout bon catholique de prendre exemple à une si chrétienne entreprise, & vous êtes de cette religion ! Certes, mon cœur, c'est un beau sujet, & notre misère pour faire paraître votre piété & votre vertu ; n'attendez pas à une autrefois à jeter ce froc aux orties ; mais je vous dis vrai. Les querelles de M. d'*Epernon* avec le maréchal d'*Aumont* & *Crillon* troublent fort la cour, d'où je saurai tous les jours des nouvelles, & vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé *Briquesière* m'a

fait de méchans tours que j'ai fu & avéré depuis deux jours. Je finis là, allant monter à cheval; je te baife, ma chère maîtreffe, un million de fois les mains. *Ce 17 mars.*

CINQUIEME LETTRE.

DIEU fait quel regret ce m'eft de partir d'ici fans vous aller baifer les mains; certes, mon cœur, j'en fuis au grabat. Vous trouverez étrange (& direz que je me fuis point trompé) ce que *Liceran* vous dira. Le diable eft déchaîné, je fuis à plaindre, & eft merveille fi je ne fuccombe fous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais turc. Ah! les violentes épreuves par où l'on fonde ma cervelle! je ne puis faillir d'être bientôt fol ou habile homme; cette année fera ma pierre de touche; c'eft un mal bien douloureux que le domeftique. Toutes les gehennes que peuvent recevoir un efprit font fans ceffe exercées fur le mien, je dis toutes enfemble. Plaignez-moi, mon ame, & ne portez point votre efpèce de tourmens; c'eft celui que j'appréhende le plus. Je pars vendredi, & vais à Clérac: je retiendrai votre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer de réfolution que j'ai d'être éternellement à vous, non toujours efclave, mais bien forçaire. Mon tout, aimez-moi; votre bonne grace eft l'appui de mon efprit au choc de mon affliction; ne me refufez ce foutien. Bon foir, mon ame, je te baife les pieds un million de fois.

De Nérac ce 8 mars à minuit.

SIXIEME LETTRE.

NE vous manderé jamais que prises de villes & forts? En huit jours se sont rendus à moi St Mexant & Maillesaye, & espérez devant la fin de ce mois que vous oyerez parler de moi. (*g*) Le roi triomphe, il a fait garoter en prison le cardinal de *Guise*, puis montre sur la place vingt-quatre heures le président de *Neuilly*, & le prévôt des marchands pendu, & le secrétaire de M. *de Guise* & trois autres. La reine sa mère lui dit, mon fils, octroyez-moi une requête que je vous veux faire; selon ce que sera, Madame; c'est que me donniez M. *de Nemours* & le prince *de Guise;* ils sont jeunes, ils vous feront un jour service. Je le veux bien, dit-il, Madame, je vous donne les corps & en retiendrai les lettres. Il a envoyé à Lyon pour attraper le duc *de Mayenne*, l'on ne sait ce qu'il en est réussi; l'on se bat à Orléans, & encore plus près d'ici à Poitiers, d'où je ne serai demain qu'à sept lieues. Si le roi le voulait, je les mettrais d'accord. Je vous plains, s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici, car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la roine de *Navarre:* (*h*) cela avec la mort de sa mère me

(*g*) Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'assassinat du duc de *Guise;* mais on le trompa sur l'exécution prétendue du président *Neuilli* & de la *Chapelle-Marteau*. *Henri III* les tint en prison; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent; ils ont souvent de mauvaises nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigée dans les lettres qui suivirent, & que nous n'avons point. Ce *Neuilli* & ce *Marteau* étaient des ligueurs outrés, qui avaient massacré beaucoup de réformés & de catholiques attachés au roi dans la journée de St Barthélemi. *Rose*, évêque de Senlis, ce ligueur furieux, séduisit la fille du président *Neuilli*, & lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautés & de débauches.

(*h*) C'est de sa femme dont il parle; elle était liée avec les *Guises*, & la reine *Catherine* sa mère était alors malade à la mort.

ferait bien chanter les cantiques de *Siméon*. C'eſt une lettre trop longue pour homme de guerre. Bon ſoir, mon ame, je te baiſe un million de fois; aimez-moi comme vous en avez ſujet : c'eſt le premier de l'an. Le pauvre *Caramburu* eſt borgne, & *Fleurimont* s'en va mourir.

SEPTIEME LETTRE.

MON ame, je vous écris de Blois, (*i*) où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique, & indigne de ſuccéder à la couronne, & j'en ſuis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de DIEU envers ceux qui ſe ſont fiés en lui, car il y avait rien qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des Etats; cependant j'en appelais devant celui qui peut tout; (ainſi font bien d'autres:) qui a revu le procès, & caſſé les arrêts des hommes, m'a remis en mon droit, & crois que ce ſera aux dépens de mes ennemis; tant mieux pour vous; ceux qui ſe fient en DIEU il les conſerve & ne ſont jamais confus; voilà à quoi vous devriez ſonger. Je me porte très-bien, DIEU merci, vous jurant avec vérité que je n'aime, ni honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paraiſſe, & vous garderai fidélité juſqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi, je n'en doute point: d'une autre façon, je fais état de faire venir ma ſœur bientôt, réſolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais ſaut. Bon jour, mon cœur; je te baiſe un million de fois, ce 18 mai, celui qui eſt lié avec vous d'un lien indiſſoluble.

(*i*) C'eſt ſûrement ſur la fin d'avril 1589. Il était alors à Blois avec *Henri III*.

HUITIEME LETTRE.

Vous entendrez de ce porteur l'heureux succès que Dieu nous a donné au plus furieux combat (*k*) qui se soit donné de cette guerre : il vous dira aussi comme M[rs] *de Longueville*, *de la Noue* & autres ont triomphé près de Paris. Si le roi use de diligence comme j'espère, nous verrons bientôt le clocher de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis il n'y a que deux jours par *Petit-Jean*. Dieu veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'aussi signalé que l'autre. Mon cœur, aimez-moi toujours comme vôtre, car je vous aime comme mienne : sur cette vérité je vous baise les mains. Adieu, mon ame.

C'est le 20 mai, de Boisjeancy.

NEUVIEME LETTRE.

Renvoyez-moi *Briquesière*, & il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je suis très-fâché, affligé de la perte de mon petit, qui mourut hier, à votre avis ce que serait d'un légitime ! (*l*) Il commençait à parler. Je ne sais si c'est par acquit que vous m'avez écrit par Doisil, c'est pourquoi je fais la réponse que vous verrez sur votre lettre, par celui que je désire qu'il vienne, mandez m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montégu, où ils seront bien mouillés ; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois ; je vous envoie un extrait des plus véritables : tout à cette heure me vient d'arriver un homme de

(*k*) Ce combat est celui du 18 mai 1589, où le comte de *Châtillon* défit les ligueurs dans une mêlée très-acharnée.

(*l*) C'était un fils qu'il avait de *Corisande*.

Montégu ; ils ont fait une très-belle sortie, & tué force ennemis ; je mande toutes mes troupes, & espère, si ladite place peut tenir quinze jours, y faire quelques bons coups. Ce que je vous ai mandé ne vouloir mal à personne est requis pour votre contentement & le mien ; je parle à cette heure à vous-même étant mienne. Mon ame, j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma sœur du roi d'Ecosse ; il presse plus que jamais du mariage ; il s'offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépens, (*m*) & venir lui-même offrir son service ; il s'en va infailliblement roi d'Angleterre ; préparez ma sœur à lui vouloir du bien, lui remontrant l'état auquel nous sommes, la grandeur de ce prince avec sa vertu ; je ne lui en écris point, ne lui en parlez que comme discourant, qu'il est temps de la marier, & qu'il n'y a parti que celui-là, car de nos parens c'est pitié. Adieu, mon cœur, je te baise cent millions de fois. *Ce dernier décembre.*

(*m*) Voilà une anecdote bien singulière, & que tous les historiens ont ignorée : cela veut dire qu'il serait un jour roi d'Angleterre, parce que la reine *Elisabeth* n'avait point d'enfans. C'etait ce même roi qu'*Henri IV* appela toujours depuis *maître Jacques*. Cette lettre doit être de 1588.

CHAPITRE

CHAPITRE CLXXV.

De la France sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné ; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.

Le parlement de Paris forcé par le duc *d'Epernon* de donner la régence à *Marie de Médicis.* 14 mai 1610.

ON vit après la mort de *Henri IV* combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une nation dépendent souvent d'un seul homme. Il tenait par une administration douce & forte tous les ordres de l'Etat réunis, toutes les factions assoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans sa main par ses alliances, par ses trésors & par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la première année de la régence de sa veuve *Marie de Médicis*. Le duc d'*Epernon*, cet orgueilleux mignon de *Henri III*, ennemi secret de *Henri IV*, déclaré ouvertement contre ses ministres, va au parlement le jour même que *Henri* est assassiné. D'*Epernon* était colonel général de l'infanterie : le régiment des gardes était à ses ordres : il entre en mettant la main sur la garde de son épée, & force le parlement à se donner le droit de disposer de la régence, droit qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'aux états-généraux.

Les lois de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône, quand il eſt vacant, nomment à la régence. Faire un roi eſt le premier des droits, faire un régent eſt le ſecond & ſuppoſe le premier. Le parlement de Paris jugea la cauſe du trône, & décida du pouvoir ſuprême pour avoir été menacé par le duc d'*Epernon*, & parce qu'on n'avait pas eu le temps d'aſſembler les trois ordres de l'Etat.

Il déclara par un arrêt *Marie de Médicis* ſeule régente. La reine vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en préſence de ſon fils; & le chancelier de *Silleri*, dans cette cérémonie qu'on appelle *lit de juſtice*, prit l'avis des préſidens avant de prendre celui des pairs & même des princes du ſang, qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par-là, & vous avez ſouvent remarqué comment les droits & les uſages s'établiſſent, & comment ce qui a été fait une fois ſolemnellement contre les règles anciennes devient une règle pour l'avenir, juſqu'à ce qu'une nouvelle occaſion l'aboliſſe.

Nouvelles meſures.

Marie de Médicis régente, & non maîtreſſe du royaume, dépenſe en profuſions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que *Henri le grand* avait amaſſé pour rendre ſa nation puiſſante. Les troupes à la tête deſquelles il allait combattre ſont pour la plupart licenciées; les princes dont il était l'appui
1610. ſont abandonnés. Le duc de Savoie *Charles-Emmanuel*, nouvel allié de *Henri IV*, eſt obligé de demander pardon à *Philippe III* roi d'Eſpagne, d'avoir fait un traité avec le roi de France; il envoie ſon fils à

Madrid implorer la clémence de la cour espagnole, & s'humilier comme un sujet au nom de son père. Les princes d'Allemagne, que *Henri* avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne sont que faiblement secourus. L'Etat perd toute sa considération au dehors ; il est troublé au dedans. Les princes du sang & les grands seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du temps de *François II*, de *Charles IX*, de *Henri III*, & depuis dans la minorité de *Louis XIV*.

On assemble enfin dans Paris les derniers états-généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses députés avaient assisté à la grande assemblée des notables, tenue à Rouen en 1594 : mais ce n'était point là une convocation d'états-généraux ; les intendans des finances, les trésoriers y avaient pris séance comme les magistrats. Etats géneraux. 1614.

L'université de Paris somma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états ; c'était, disait-elle, son ancien privilége ; mais l'université avait perdu ses priviléges avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces états assemblés à la hâte n'avaient point de dépôts des lois & des usages comme le parlement d'Angleterre, & comme les diètes de l'Empire : ils ne fesaient point partie de la législation suprême ; cependant ils auraient voulu être législateurs ; c'est à quoi aspire nécessairement un corps qui représente une nation : il se forme de l'ambition secrète de chaque particulier une ambition générale. L'université veut y assister.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états, c'eſt que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, & que le tiers-état demanda, non moins vainement, la publication de la loi, *qu'aucune puiſſance ni temporelle ni ſpirituelle n'a droit de diſpoſer du royaume, & de diſpenſer les ſujets de leur ſerment de fidélité; & que l'opinion qu'il ſoit loiſible de tuer les rois eſt impie & déteſtable.*

Singulière diſpute.

C'était ſurtout ce même tiers-état de Paris qui demandait cette loi, après avoir voulu dépoſer *Henri III*, & après avoir ſouffert les extrémités de la famine, plutôt que de reconnaître *Henri IV*. Mais les factions de la ligue étant éteintes, le tiers-état, qui compoſe le fond de la nation & qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le trône & déteſtait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal *Duperron* oublia dans cette occaſion ce qu'il devait au ſang de *Henri IV*, & ne ſe ſouvint que de l'Egliſe. Il s'oppoſa fortement à la loi propoſée, & s'emporta juſqu'à dire *qu'il ſerait obligé d'excommunier ceux qui s'obſtineraient à ſoutenir que l'Egliſe n'a pas le pouvoir de dépoſſéder les rois :* il ajouta que la puiſſance du pape était *pleine, pléniſſime, directe au ſpirituel & indirecte au temporel.* La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal *Duperron*, perſuada la chambre de la nobleſſe de s'unir avec elle. Le corps de la nobleſſe avait toujours été jaloux du clergé; mais il affectait de ne pas penſer comme le tiers-état. Il s'agiſſait de ſavoir ſi les puiſſances *ſpirituelles & temporelles* pouvaient diſpoſer du trône. Le corps des nobles aſſemblé ſe regardait au fond, & ſans ſe le dire, comme une puiſſance temporelle. Le

cardinal leur disait : *Si un roi voulait forcer ses sujets à se faire ariens ou mahométans, il faudrait le déposer.* Un tel discours était bien déraisonnable ; car il y a eu une foule d'empereurs & de rois ariens, & on n'en a déposé aucun pour cette raison. Cette supposition, toute chimérique qu'elle était, persuadait les députés de la noblesse qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur souverain ; & ce droit, quoiqu'éloigné, était si flatteur pour l'amour propre que la noblesse voulait le partager avec le clergé. La chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers-état qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer son roi, mais elle tint ferme sur le reste.

Au milieu de cette étrange dispute, le parlement rendit un arrêt qui déclarait *l'indépendance absolue du trône, loi fondamentale du royaume.*

C'était sans doute l'intérêt de la cour de soutenir la demande du tiers-état & l'arrêt du parlement, après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger sous les règnes précédens. La cour cependant céda au cardinal *Duperron*, au clergé & surtout à Rome qu'on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion sur laquelle sa sûreté était établie ; c'est qu'au fond elle pensait alors que cette vérité ne serait jamais réellement combattue par les événemens, & qu'elle voulait finir des disputes trop délicates & trop odieuses ; elle supprima même l'arrêt du parlement, sous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien statuer sur les délibérations des Etats, qu'il leur manquait de respect, & que ce n'était pas à lui à faire des lois fondamentales ; ainsi elle rejeta

les armes de ceux qui combattaient pour elle; comptant n'en avoir pas besoin : enfin tout le résultat de cette assemblée fut de parler de tous les abus du royaume, & de n'en pouvoir réformer un seul.

Concini. La France resta dans la confusion, gouvernée par le florentin *Concini*, favori de la reine, devenu maréchal de France sans jamais avoir tiré l'épée, & premier ministre sans connaître les lois du royaume. C'était assez qu'il fût étranger pour que les princes du sang eussent sujet de se plaindre.

Henri, prince de *Condé*. *Marie de Médicis* était bien malheureuse; car elle ne pouvait partager son autorité avec le prince de *Condé*, chef des mécontens, sans la perdre, ni la confier à *Concini* sans indisposer tout le royaume. Le prince de *Condé Henri*, père du grand *Condé*, & fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec *Henri IV*, se met à la tête d'un parti & prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée, & le fait mettre à la bastille.

Ce fut le sort de son père, de son grand-père & de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontens. Troubles civils. Les *Guises*, autrefois ennemis si implacables des *Condés*, se joignent à présent avec eux. Le duc de *Vendôme* fils de *Henri IV*, le duc de *Nevers* de la maison de *Gonzague*, le maréchal de *Bouillon*, tous les seigneurs mécontens se cantonnent dans les provinces; ils protestent qu'ils servent leur roi, & qu'ils ne font la guerre qu'au premier ministre.

Concini, qu'on appelait le maréchal d'*Ancre*, assuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens, pour maintenir l'autorité royale, ou plutôt la sienne, & ce fut ce qui le

perdit. Il eſt vrai qu'il levait ces troupes avec une commiſſion du roi ; mais c'était un des grands malheurs de l'Etat, qu'un étranger, qui était venu en France ſans aucun bien, eût de quoi aſſembler une armée auſſi forte que celles avec leſquelles *Henri IV* avait reconquis ſon royaume. Preſque toute la France ſoulevée contre lui ne put le faire tomber ; & un jeune homme dont il ne ſe défiait pas, & qui était étranger comme lui, cauſa ſa ruine, & tous les malheurs de *Marie de Médicis*.

Charles Albert de Luines, né dans le comtat d'Avignon, admis avec ſes deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à ſon éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque, en dreſſant des pie-grièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amuſemens d'enfance duſſent finir par une révolution ſanglante. Le maréchal d'*Ancre* lui avait fait donner le gouvernement d'Amboiſe, & croyait l'avoir mis dans ſa dépendance : ce jeune homme conçut le deſſein de faire tuer ſon bienfaiteur, d'exiler la reine & de gouverner ; & il en vint à bout ſans aucun obſtacle. Il perſuade bientôt au roi qu'il eſt capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que ſeize ans & demi : il lui dit que la reine ſa mère & *Concini* le tiennent en tutelle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans ſon enfance le ſurnom de *juſte*, conſent à l'aſſaſſinat de ſon premier miniſtre. Le marquis *de Vitri* capitaine des gardes, *du Hallier* ſon frère, *Perſan* & d'autres l'aſſaſſinent à coups de piſtolet dans la cour même du louvre. On crie *vive le roi*, comme ſi on avait gagné une bataille. *Louis XIII* ſe met à la fenêtre,

Concini, maréchal *d'Ancre*, aſſaſſiné au louvre. 1617.

& dit : *Je suis maintenant roi.* On ôte à la reine mère ses gardes ; on les désarme : on la tient en prison dans son appartement ; elle est enfin exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait *Concini* est donnée à *Vitri* qui l'avait tué. La reine avait récompensé du même honneur *Thémines*, pour avoir arrêté le prince *de Condé* : aussi le maréchal duc de *Bouillon* disait qu'il rougissait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent & de celui d'assassin.

Le cœur de *Concini* grillé & mangé.

La populace toujours extrême, toujours barbare quand on lui lâche la bride, va deterrer le corps de *Concini* inhumé à St Germain-l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur ; & il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons, & pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un esprit de férocité que les belles années de *Henri IV* & le goût des arts apporté par *Marie de Médicis* avaient adouci quelque temps, mais qui à la moindre occasion reparaissait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglans du maréchal d'*Ancre* que parce qu'il était étranger, & qu'il avait été puissant.

L'histoire du célèbre *Nani*, les mémoires du maréchal d'*Etrées*, du comte de *Brienne* rendent justice au mérite de *Concini*, & à son innocence ; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivans, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une manière si cruelle.

Cet emportement de haine n'était pas seulement

dans le peuple ; une commiſſion eſt envoyée au parlement pour condamner le maréchal après ſa mort, pour juger ſa femme *Eléonor Galigaï*, & pour couvrir par une cruauté juridique l'opprobre de l'aſſaſſinat. Cinq conſeillers du parlement refuſèrent d'aſſiſter à ce jugement ; mais il n'y eut que cinq hommes ſages & juſtes.

Sa femme condamnee : cinq conſeillers refuſent d'aſſiſter au jugement.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raiſon. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale ; elle avait été favorite de la reine, c'était-là tout ſon crime : on l'accuſa d'être ſorcière ; on prit des *Agnus Dei* qu'elle portait pour des taliſmans. Le conſeiller *Courtin* lui demanda de quel charme elle s'était ſervie pour enſorceler la reine : *Galigaï* indignée contre le conſeiller, & un peu mécontente de *Marie de Médicis*, répondit : *Mon ſortilége a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir ſur les eſprits faibles.* Cette réponſe ne la ſauva pas ; quelques juges eurent aſſez de lumière & d'équité pour ne pas opiner à la mort ; mais le reſte entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, & plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déjà mort & la femme, comme convaincus de ſortilége, de judaïſme & de malverſations. La maréchale fut exécutée & ſon corps brûlé ; le favori *Luines* eut la confiſcation.

Brûlée comme ſorcière, 1617.

C'eſt cette infortunée *Galigaï* qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de *Richelieu*, lorſqu'il était jeune encore, & qu'il s'appelait l'*abbé du Chillon ;* elle lui avait procuré l'évêché de Luçon, & l'avait enfin fait ſecrétaire d'Etat en 1616. Il fut

enveloppé dans la disgrace de ses protecteurs ; & celui qui depuis en exila tant d'autres, du haut du trône où il s'assit près de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré au fond de l'Anjou.

Concini, sans être guerrier, avait été maréchal de France ; *Luines* fut quatre ans après connétable, étant à peine officier. Une telle administration inspira peu de respect ; il n'y eut plus que des factions dans les grands & dans le peuple, & on osa tout entreprendre.

La reine-mère tirée de prison par le duc *d'Epernon*.

1619.

Le duc d'*Epernon*, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée, & la mena dans ses terres à Angoulême, comme un souverain qui secourait son alliée.

C'était-là manifestement un crime de lèse-majesté, mais un crime approuvé de tout le royaume, & qui ne donnait au duc d'*Epernon* que de la gloire. On avait haï *Marie de Médicis* toute-puissante, on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume quand *Louis XIII* avait emprisonné sa mère au louvre, quand il l'avait reléguée sans aucune raison ; & alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de *Luines*, & les cruautés de la faiblesse du roi, que son propre confesseur, le jésuite *Arnoux*, en prêchant devant lui avant l'accommodement, prononça ces paroles remarquables : *On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas, Sire, que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure par les entrailles de* JESUS-CHRIST *de ne point*

Sermon remarquable.

écouter les conseils violens, & de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté.

C'était une nouvelle preuve de la faiblesse du gouvernement, qu'on osât parler ainsi en chaire. Le père *Arnoux* ne se serait pas exprimé autrement, si le roi avait condamné sa mère à la mort. A peine *Louis XIII* avait-il alors une armée contre le duc d'*Epernon*. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'Etat, c'était parler de la part de DIEU contre le duc de *Luines*. Ou ce confesseur avait une liberté héroïque & indiscrète, ou il était gagné par *Marie de Médicis*. Quel que fût son motif, ce discours public montre qu'il y avait alors de la hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent faits que pour la souplesse. Le connétable fit quelques années après renvoyer le confesseur.

Cependant le roi, loin de s'emporter aux violences qu'on semblait craindre, rechercha sa mère, & traita avec le duc d'*Epernon* de couronne à couronne. Il n'osa pas même, dans sa déclaration, dire que d'*Epernon* l'avait offensé. Intrigues. 1619.

A peine le traité de réconciliation fut-il signé qu'il fut rompu ; c'était-là l'esprit du temps. De nouveaux partisans de *Marie* armèrent, & c'était toujours contre le duc de *Luines*, comme auparavant contre le maréchal d'*Ancre*, & jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. *Louis XIII* & sa mère se firent en effet la guerre. *Marie de Médicis* était en Anjou à la tête d'une petite armée contre son fils ; on se battit au pont de Cé, & l'Etat était au point de sa ruine. Guerre civile.

Cette confusion fit la fortune du célèbre *Richelieu*. 1620.

Il était surintendant de la maison de la reine mère; & avait supplanté tous les confidens de cette princesse, comme il l'emporta depuis sur tous les ministres du roi. La souplesse & la hardiesse de son génie devaient par-tout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la mère & du fils. La nomination au cardinalat que la reine demanda pour lui, & qu'elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service. Le duc d'*Epernon* fut le premier à poser les armes, & ne demanda rien : tous les autres se fesaient payer par le roi, pour lui avoir fait la guerre.

La reine & le roi son fils se virent à Brissac, & s'embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d'intrigues & de divisions à la cour portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'Etat, qui l'attaquaient depuis long-temps, augmentèrent, & tous ceux que *Henri IV* avait extirpés renaquirent.

Eglise. L'Eglise souffrait beaucoup, & était encore plus déréglée.

L'intérêt de *Henri IV* n'avait pas été de la réformer; la piété de *Louis XIII*, peu éclairée, laissa subsister le désordre; la règle & la décence n'ont été introduites que par *Louis XIV*. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïques, qui les fesaient desservir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Eglise était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d'une fille; & un

colonel remontait ſon régiment avec le revenu d'un prieuré. (5) Les eccléſiaſtiques de cour portaient ſouvent l'épée; & parmi les duels & les combats particuliers qui déſolaient la France, on en comptait beaucoup où des gens d'égliſe avaient eu part, depuis le cardinal de *Guiſe*, qui tira l'épée contre le duc de *Nevers-Gonzague*, en 1617, juſqu'à l'abbé depuis cardinal de *Retz*, qui ſe battait ſouvent en ſollicitant l'archevêché de Paris.

(5) Cet uſage était moins un abus que le faible correctif d'un abus très-important. Le prince devrait ſans doute réunir à ſon domaine, & employer au ſervice public les biens poſſédés par le clergé, en payant aux ſeuls eccléſiaſtiques utiles, même ſuivant les principes de la religion, c'eſt-à-dire aux évêques & aux curés, des appointemens réglés par l'Etat, comme ceux de toutes les autres fonctions publiques, ou bien en laiſſant à la piété des fidelles le ſoin de pourvoir à leurs beſoins, comme dans les premiers ſiècles de l'Egliſe : mais tant que ce nouvel ordre ne ſera point établi, n'eſt-il pas évident qu'il eſt plus raiſonnable d'employer une abbaye à doter une fille ou à lever un régiment qu'à enrichir un prêtre, un moine ou une religieuſe?

N'eſt-il pas étrange que la conſtruction des égliſes & des presbytères, l'entretien des moines mendians, les appointemens des aumôniers des troupes ou des vaiſſeaux ſoient à la charge des peuples; qu'un clergé d'une richeſſe immenſe ait recours, pour bâtir des égliſes, à la reſſource honteuſe des loteries; qu'il ſe faſſe payer de toutes les fonctions qu'il exerce, qu'il vende pour douze ou quinze ſous, à qui veut les acheter, les mérites infinis du corps & du ſang de *Jeſus-Chriſt*?

Une partie des biens de l'Egliſe a été deſtinée par les donateurs au ſoulagement des pauvres; y aurait-il une meilleure manière de les ſoulager que de vendre ces biens pour payer les dettes de l'Etat, & pouvoir abolir des impôts onéreux?

Une autre partie a été donnée dans des vues d'inſtruction publique; pourquoi donc ne doterait-on pas avec des abbayes des établiſſemens néceſſaires pour l'éducation? pourquoi n'en donnerait-on pas, aux académies, aux colléges de droit ou de médecine? pourquoi ne récompenſerait-on pas avec une abbaye l'auteur d'un livre utile, d'une découverte importante, ſans l'aſſujétir à la ridicule obligation de porter l'habit d'un état dont il ne fait aucune fonction, ou de ſe faire ſous-diacre dans l'eſpérance d'avoir part aux grâces eccléſiaſtiques, ce qui eſt une véritable ſimonie?

Mœurs. Les esprits demeuraient en général grossiers & sans culture. Les génies des *Malherbes* & des *Racans* n'étaient qu'une lumière naissante qui ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les mœurs de tous les corps destinés à enseigner la jeunesse & même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris, en 1621, défendit sous peine de mort de rien enseigner de contraire à *Aristote* & aux anciens auteurs, & qu'on bannit de Paris un nommé *de Clave* & ses associés, pour avoir voulu soutenir des thèses contre les principes d'*Aristote*, sur le nombre des élémens & sur la matière & la forme.

Malgré ces mœurs sévères & malgré ces rigueurs, la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. *Henri IV* l'avait avoué au parlement de Paris, qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres & aux édits pécuniaires. *Je sais*, leur disait-il, *que vous ne vendez point la justice; mais dans d'autres parlemens il faut souvent soutenir son droit par beaucoup d'argent : je m'en souviens, & j'ai boursillé moi-même.*

Désordre de l'Etat. La noblesse cantonnée dans ses châteaux, ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province, ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l'Etat, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police, les chemins impraticables & infestés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet qui veille à la sureté de Paris consistait alors en quarante-cinq hommes, qui ne

fesaient aucun service. Ces dérèglemens, que *Henri IV* ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuses étaient le dérangement des finances, la dissipation des trésors amassés par *Henri IV*, la nécessité de mettre pendant la paix des impôts que *Henri* avait épargnés à son peuple, lorsqu'il se préparait à la guerre la plus importante; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichissaient que des traitans; les fortunes odieuses de ces traitans, que le duc de *Sulli* avait éloignés, & qui sous les ministères suivans s'engraissèrent du sang du peuple.

Beaucoup de seigneurs devenus puissans & dangereux.

A ces vices qui fesaient languir le corps politique se joignaient ceux qui lui donnaient souvent de violentes secousses. Les gouverneurs des provinces, qui n'étaient que les lieutenans de *Henri IV*, voulaient être indépendans de *Louis XIII*. Leurs droits ou leurs usurpations étaient immenses : ils donnaient toutes les places ; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très-peu au roi, & encore moins à l'Etat. Chaque gouverneur de province tirait de son gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que *Henri IV* leur avait ôtée. La Guienne valait au duc d'*Epernon* un million de livres, qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, & même à près de quatre, si on considère l'enchérissement de toutes les denrées.

Nous venons de voir ce sujet protéger la reine-mère, faire la guerre au roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de *Lesdiguières* avait trois

ans auparavant en 1616 signalé sa grandeur & la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens ou plutôt à ceux du Dauphiné, province dont il n'était pas même gouverneur, mais simplement lieutenant-général; mener cette armée dans les Alpes malgré les défenses positives & réitérées de la cour; secourir contre les Espagnols le duc de Savoie que cette cour abandonnait, & revenir triomphant. La France alors était remplie de seigneurs puissans comme du temps de *Henri III*, & n'en était que plus faible.

Il n'est pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée depuis le temps de *Charles-Quint*, de mettre des bornes à la puissance de la maison d'Autriche; en secourant l'électeur palatin élu roi de Bohème; en tenant la balance de l'Allemagne, suivant le plan de *Henri IV*, auquel se conformèrent depuis les cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin*. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France pour protéger les protestans d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots fissent en France ce que les protestans fesaient dans l'Empire. Mais si le gouvernement avait été ferme & puissant comme sous *Henri IV*, dans les dernières années de *Richelieu* & sous *Louis XIV*, il eût aidé les protestans d'Allemagne & contenu ceux de France. Le ministère de *Luines* n'avait pas ces grandes vues; & quand même il eût pu les concevoir, il n'aurait pu les remplir; il eût fallu une autorité respectée, des finances en bon ordre, de grandes armées, & tout cela manquait.

Les

Les divisions de la cour sous un roi qui voulait être maître, & qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de sédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait ; & sa faiblesse avait produit cette crainte : elle sentait qu'on désobéirait quand elle commanderait, & cependant elle voulut commander.

Louis XIII réunissait alors le Béarn à la couronne par un édit solemnel ; cet édit restituait aux catholiques les églises dont les réformés s'étaient emparés avant le règne de *Henri IV*, & que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté si naturel aux hommes flattait alors les réformés d'idées républicaines ; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestans d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles : chaque cercle avait un général comme en Allemagne, & ces généraux étaient un maréchal *de Bouillon*, un duc *de Soubise*, un duc *de la Trimouille*, un *Châtillon* petit-fils de l'amiral *Coligni*, enfin le maréchal de *Lesdiguières*. Le commandant général qu'ils devaient choisir en cas de guerre devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots, *Pour* CHRIST *& pour le roi*, c'est-à-dire, contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république qui pouvait former un Etat dans l'Etat.

1620.

Calvinistes en France forment des cercles comme dans l'Empire.

Les réformés dès-lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissans, puisqu'ils

Le roi leur fait la guerre.

offrirent la place de généraliſſime au maréchal *de Leſdiguières*, avec cent mille écus par mois. *Leſdiguières*, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que les commander, & quitta même bientôt après leur religion ; mais il fut trompé d'abord dans ſes eſpérances à la cour. Le duc *de Luines*, qui ne s'était jamais ſervi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable ; & *Leſdiguières* trop engagé fut obligé de ſervir ſous *Luines* contre les réformés, dont il avait été l'appui juſqu'alors.

Il fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, & avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. *Louis XIII* marche vers la Loire en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales ; le prince *de Condé* eſt à la tête d'un corps de troupes ; le connétable *de Luines* commande l'armée royale.

Ancienne formalité des hérauts d'armes.

On renouvela une ancienne formalité aujourd'hui entièrement abolie. Lorſqu'on avançait vers une ville où commandait un homme ſuſpect, un héraut d'armes ſe préſentait aux portes ; le commandant l'écoutait chapeau bas, & le héraut criait : *A toi, Iſaac* ou *Jacob* tel ; *le roi ton ſouverain ſeigneur & le mien te commande de lui ouvrir & de le recevoir comme tu le dois, lui & ſon armée ; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèſe-majeſté au premier chef, & roturier, toi & ta poſtérité ; tes biens ſeront confiſqués, tes maiſons raſées, & celles de tes aſſiſtans.*

Preſque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté St Jean d'Angeli dont il démolit les remparts, & la petite ville de Clérac qui ſe rendit à diſcrétion. La cour enflée de ce ſuccès fit pendre le conſul de Clérac & quatre paſteurs.

Cette exécution irrita les proteſtans au lieu de les intimider. Preſſés de tous côtés, abandonnés par le maréchal *de Leſdiguières* & par le maréchal de *Bouillon*, ils élurent pour leur général le célébre duc *Benjamin de Rohan* qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de ſon ſiècle, comparable aux princes *d'Orange*, capable comme eux de fonder une république, plus zélé qu'eux encore pour ſa religion, ou du moins paraiſſant l'être; homme vigilant, infatigable, ne ſe permettant aucun des plaiſirs qui détournent des affaires, & fait pour être chef de parti, poſte toujours gliſſant, où l'on a également à craindre ſes ennemis & ſes amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti étaient depuis long-temps dans preſque toute l'Europe l'objet & l'étude des ambitieux. Les *Guelfes* & les *Gibelins* avaient commencé en Italie; les *Guiſes* & les *Coligni* établirent depuis en France une eſpèce d'école de cette politique, qui ſe perpétua juſqu'à la majorité de *Louis XIV*.

1621. *Benjamin de Rohan*, grand-homme.

Louis XIII était réduit à aſſiéger ſes propres villes. On crut réuſſir devant Montauban comme devant Clérac, mais le connétable de *Luines* y perdit preſque toute l'armée du roi ſous les yeux de ſon maître.

Montauban était une de ces villes qui ne ſoutiendraient pas aujourd'hui un ſiége de quatre jours; elle fut ſi mal inveſtie que le duc *de Rohan* jeta deux fois du ſecours dans la place à travers les lignes des aſſiégeans. Le marquis *de la Force*, qui commandait dans la place, ſe défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même *Jacques Nompar de la Force*,

Siége de Montauban.

ſi ſinguliérement ſauvé de la mort dans ſon enfance aux maſſacres de la St Barthelemi, & que *Louis XIII* fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inſpirait un courage déſeſpéré, voulaient s'enſevelir ſous les ruines de la ville plutôt que de ſe rendre.

Carme qui prophétiſe.

Le connétable, ne pouvant réuſſir par les armes temporelles, employa les ſpirituelles. Il fit venir un carme eſpagnol qui avait, dit-on, aidé par ſes miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les proteſtans. Le carme, nommé *Dominique*, vint au camp; il bénit l'armée, diſtribua des *Agnus* & dit au roi : *Vous ferez tirer quatre cents coups de canon, & au quatre centième Montauban capitulera.* Il pouvait ſe faire que quatre cents coups de canon bien dirigés produiſiſſent cet effet : *Louis* les fit tirer, Montauban ne capitula point, & il fut obligé de lever le ſiége.

Décembre 1621.

Mort du connétable *de Luines.*

Cet affront rendit le roi moins reſpectable aux catholiques, & moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi ſe venger de la diſgrace de Montauban ſur une petite ville de Guienne nommée Monheur; une fièvre y termina ſa vie. Toute eſpèce de brigandage était alors ſi ordinaire qu'il vit en mourant piller tous ſes meubles, ſon équipage, ſon argent par ſes domeſtiques & par ſes ſoldats, & qu'il reſta à peine un drap pour enſevelir l'homme le plus puiſſant du royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de connétable, & de l'autre les ſceaux de France : il mourut haï du peuple & de ſon maître.

Louis XIII était malheureuſement engagé dans la

guerre contre une partie de ses sujets. Le duc *de Luines* avait voulu cette guerre pour tenir son maître dans quelque embarras, & pour être connétable. *Louis XIII* s'était accoutumé à croire cette guerre indispensable. On doit transmettre à la postérité les remontrances que *Duplessis-Mornay* lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainsi, après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses : *Faire la guerre à ses sujets, c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple ; elle s'établit par la prudence & par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique ces nouveaux ministres d'Etat, qui semblables aux chirurgiens ignorans, n'auraient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer & le feu, & qui seraient venus lui conseiller de se couper un bras malade, avec celui qui est en bon état.*

Suite de la guerre contre les calvinistes.

Ces raisons ne persuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulsions au corps : & *Louis XIII* n'ayant pas cette force d'esprit de son père, qui retenait les protestans dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contr'eux dans les provinces au-delà de la Loire, à la tête d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus considérables, & les huguenots ne pouvaient en opposer de plus fortes.

Soubise, frère du duc *de Rohan*, se retranche avec 1622.

huit mille hommes dans l'île de Riès, féparée du bas Poitou par un petit bras de mer. Le roi y paffe à la tête de fon armée à la faveur du reflux, défait entièrement les ennemis, & force *Soubife* à fe retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité, ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n'avait guère d'autre faibleffe que celle d'être gouverné dans fa maifon, dans fon état, dans fes affaires, dans fes moindres occupations : cette faibleffe le rendit malheureux toute fa vie. A l'égard de fa victoire, elle ne fervit qu'à faire trouver aux chefs calviniftes de nouvelles reffources.

On négociait encore plus qu'on ne fe battait, ainfi que du temps de la ligue & dans toutes les guerres civiles. Plus d'un feigneur rebelle, condamné par un parlement au dernier fupplice, obtenait des récompenfes & des honneurs, tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'eft ce qui arriva au marquis *de la Force*, qui avait chaffé l'armée royale devant Montauban, & qui tenait encore la campagne contre le roi; il eut deux cents mille écus & le bâton de maréchal de France. Les plus grands fervices n'euffent pas été mieux payés que fa foumiffion fut achetée. *Châtillon*, ce petit-fils de l'amiral *Coligni*, vendit au roi la ville d'Aiguemortes, & fut auffi maréchal. Plufieurs firent acheter ainfi leur obéiffance : le feul *Lefdiguières* vendit fa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, & y fefant encore profeffion du calvinifme, il fe laiffait ouvertement folliciter par les huguenots de revenir à leur parti, & laiffait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

Rebelles récompenfés par le roi.

1622. On propofa dans le confeil de le tuer ou de le

faire connétable : le roi prit ce dernier parti, & alors *Lesdiguières* devint en un instant catholique ; il fallait l'être pour être connétable, & non pas pour être maréchal de France : tel était l'usage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot, comme la surintendance des finances y avait été si long-temps ; mais il ne fallait pas que le chef des armées & des conseils professât la religion des calvinistes en les combattant. Ce changement de religion dans *Lesdiguières* aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt ; mais les grands objets de l'ambition ne connaissent point la honte.

Louis XIII était donc obligé d'acheter sans cesse des serviteurs, & de négocier avec des rebelles. Il met le siége devant Montpellier, & craignant la même disgrace que devant Montauban, il consent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes & tous les priviléges. Il semble qu'en laissant d'abord aux autres villes calvinistes leurs priviléges, & en suivant les conseils de *du Plessis-Mornay*, il se serait épargné la guerre ; & on voit que malgré sa victoire de Riès il gagnait peu de chose à la continuer. Intrigues ; paix avec les huguenots.

Le duc *de Rohan*, voyant que tout le monde négociait, traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitans de Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama & il conclut à Privas la paix générale avec le connétable *de Lesdiguières*. Le roi le paya comme les autres, & lui donna le duché de Valois en engagement.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était 1622.

avant la prise d'armes : ainsi il en coûta beaucoup au roi & au royaume pour ne rien gagner. Il y eut dans le cours de la guerre quelques malheureux citoyens de pendus, & les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de *Louis XIII* pendant cette guerre civile avait été aussi agité que la France. Le prince de *Condé* accompagnait le roi, & voulait conduire l'armée & l'Etat. Les ministres étaient partagés ; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à *Lesdiguières* que pour diminuer l'autorité du prince *de Condé*. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possédait fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfans, sans le bref qu'il demanda & qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'*altesse;* & tous les cardinaux prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut-là tout le fruit de son voyage à Rome.

Le prince *de Condé* à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruineuse & infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, & le roi se défiait d'eux tous.

Il parut bien, après la mort du connétable *de Luines*, que c'était lui plutôt que le roi qui avait persécuté la reine-mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal *de Richelieu*, son favori, son surintendant, & qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, & ne cessait de

Le cardinal *de Richelieu* au conseil.

presser le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les mémoires de ce temps-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance : il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Introduit par la reine-mère.

Ce prince dévot, scrupuleux & soupçonneux avait plus que de l'aversion pour les galanteries du cardinal ; elles étaient éclatantes & même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en cavalier, & après avoir écrit sur la théologie, il fesait l'amour en plumet. Les mémoires de *Retz* confirment qu'il mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas besoin de ce témoignage du cardinal *de Retz*, puisque vous avez les thèses d'amour que *Richelieu* fit soutenir chez sa nièce dans la forme des thèses de théologie qu'on soutient sur les bancs de Sorbonne. Les mémoires du temps disent encore qu'il porta l'audace de ses désirs, ou vrais ou affectés, jusqu'à la reine régnante *Anne d'Autriche*, & qu'il en essuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands événemens. Premièrement, elles font voir que dans ce cardinal si célèbre le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'Etat, & que les petitesses de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique. En second lieu, elles sont une espèce de démonstration parmi bien d'autres que le testament politique qu'on a publié sous son nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas possible que le cardinal *de Richelieu*, trop connu de *Louis XIII* par ses intrigues galantes, & que l'amant public de

Marion Delorme eût eu le front de recommander la chaſteté au chaſte *Louis XIII*, âgé de quarante ans & accablé de maladies.

La répugnance du roi était ſi forte qu'il fallut encore que la reine gagnât le ſurintendant *la Vieuville*, qui était alors le miniſtre le plus accrédité, & à qui ce nouveau compétiteur donnait plus d'ombrage encore qu'il n'inſpirait d'averſion à *Louis XIII.*

29 avril 1624. L'archevêque de Toulouſe, *Montchal*, rapporte que le cardinal jura ſur l'hoſtie une amitié & une fidélité inviolable au ſurintendant *la Vieuville.* Il eut donc enfin part au miniſtère malgré le roi & malgré les miniſtres ; mais il n'eut ni la première place que le cardinal *de la Rocheſoucauld* occupait, ni le premier crédit que *la Vieuville* conſerva quelque temps encore ; point de département, point de ſupériorité ſur les autres : *Il ſe bornait*, dit la reine *Marie de Médicis* dans une lettre au roi ſon fils, *à entrer quelquefois au conſeil.* C'eſt ainſi que ſe paſſèrent les premiers mois de ſon introduction dans le miniſtère.

Je ſais, encore une fois, combien toutes ces petites particularités ſont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards ; elles doivent être anéanties ſous les grands événemens : mais ici elles ſont néceſſaires pour détruire ce préjugé qui a ſubſiſté ſi long-temps dans le public, que le cardinal *de Richelieu* fut premier miniſtre & maître abſolu dès qu'il fut dans le conſeil. C'eſt ce préjugé qui fait dire à l'impoſteur auteur du teſtament politique : *Lorſque votre majeſté réſolut de me donner en même temps l'entrée de ſes conſeils & grande part dans ſa confiance, je lui promis d'employer mes ſoins pour rabaiſſer l'orgueil des*

Le cardinal *de Richelieu* n'eſt & ne peut être l'auteur du teſtament politique.

grands, ruiner les huguenots & relever son nom dans les nations étrangères.

Il est manifeste que le cardinal *de Richelieu* n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'insiste pas sur l'imprudence d'un ministre qui aurait débuté par dire à son maître : *Je releverai votre nom*, & par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique* attribué au cardinal *de Richelieu* n'est & ne peut être de lui ; & je reviens à son ministère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son mausolée élevé dans la Sorbonne, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie & de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien & ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la reine-mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante dont il osa être l'amant, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire & souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles ; il y fesait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais se représenter les faits.

Pour être sûr des faits, autant qu'on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l'écrivain de la vie du père *Joseph*, qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le conseil ? „ Comme vous êtes le principal agent dont „ DIEU s'est servi pour me conduire dans tous les

» honneurs où je me vois élevé, je me ſens obligé » de vous apprendre qu'il a plu au roi de me » donner la charge de ſon premier miniſtre, à la » prière de la reine. »

Le cardinal n'eut les patentes de premier miniſtre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge, & le capucin *Joſeph* ne l'avait conduit ni aux honneurs ni *dans les honneurs*.

Les livres ne ſont que trop pleins de ſuppoſitions pareilles; & ce n'eſt pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Feſons-nous ici un précis du miniſtère orageux du cardinal *de Richelieu*, ou plutôt de ſon règne.

CHAPITRE CLXXVI.

Du miniſtère du cardinal de Richelieu.

La Vieuville en priſon.

LE ſurintendant *la Vieuville*, qui avait prêté la main au cardinal *de Richelieu* pour monter au miniſtère, en fut écraſé le premier au bout de ſix mois, & le ferment ſur l'hoſtie ne le ſauva pas. On l'accuſa ſecrètement des malverſations dont on peut toujours charger un ſurintendant.

La Vieuville devait ſa grandeur au chancelier de *Silleri*, & l'avait fait diſgracier. Il eſt ruiné à ſon tour par *Richelieu* qui lui devait ſa place. Ces viciſſitudes, ſi communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de *Louis XIII* que dans aucune autre. Ce miniſtre eſt mis en priſon au château d'Amboiſe. Il avait commencé la négociation du

mariage entre la sœur de *Louis XIII*, *Henriette*, & *Charles* prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome & de Madrid.

Il favorise sous main les protestans d'Allemagne, & il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

Avant son ministère, on négociait vainement avec tous les princes d'Italie, pour empêcher la maison d'Autriche, si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline. La Valteline.

Cette petite province alors catholique appartenait aux ligues grises qui sont réformées. Les Espagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie & Venise, de concert avec la France, s'opposaient à tout agrandissement de la maison d'Autriche en Italie. Le pape *Urbain VIII* avait enfin obtenu qu'on séquestrât cette province entre ses mains, & ne désespérait pas de la garder.

Marquemont, ambassadeur de France à Rome, écrit à *Richelieu* une longue dépêche dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : *Le roi a changé de conseil, & le ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain & les Espagnols plus traitables.* Aussitôt le marquis *de Cœuvres* entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, & on affranchit ce pays de l'invasion autrichienne. C'est-là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers. Belle & courte lettre du cardinal *de Richelieu*.

L'argent manquait sous les précédens ministères, 1622.

& l'on en trouve affez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cents mille livres, afin qu'ils foient en état de foutenir la guerre contre la branche d'Autriche-Efpagnole leur ancienne fouveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef *Mansfeld*, qui foutenait prefque feul alors la caufe de la maifon palatine, & des proteftans contre la maifon impériale.

Les huguenots français animés par les efpagnols, comme les proteftans allemands l'ont été par la France.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainfi les proteftans étrangers, que le miniftère efpagnol exciterait ceux de France, & qu'il leur rendrait (comme difait *Mirabel*, ambaffadeur d'Efpagne,) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots en effet, animés & payés par l'Efpagne, recommencent la guerre civile en France. C'eft depuis *Charles-Quint* & *François I* que dure cette politique entre les princes catholiques, d'armer les proteftans chez autrui, & de les pourfuivre chez foi. Cette conduite prouve affez manifeftement que le zèle de la religion n'a jamais été dans les cours que le mafque de la religion & de la perfidie.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc *de Rohan* & fon parti, le cardinal négocie encore avec les puiffances qu'il a outragées; & ni l'empereur *Ferdinand II*, ni *Philippe IV* roi d'Efpagne n'attaquent la France.

La Rochelle capitale du calvinifme.

La Rochelle commençait à devenir une puiffance; elle avait alors prefqu'autant de vaiffeaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, & aurait pu y parvenir, fi elle avait trouvé parmi les peuples de fa religion des alliés qui la fecouruffent. Mais le cardinal *de Richelieu* fut d'abord armer contr'elle ces

mêmes Hollandais, qui par les intérêts de leur secte devaient prendre parti pour elle, & jusqu'aux Anglais, qui par l'intérêt d'Etat semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies & ce qu'on devait leur donner encore les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent, & les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique, tandis que le cardinal 1625.
de Richelieu chassait les troupes du pape de la Valteline, en faveur des Grisons huguenots.

C'est un sujet de surprise que *Soubise*, à la tête de la flotte rochelloise, osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré, & qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les 1625.
meilleurs marins du monde. Ce succès, en d'autres temps, aurait fait de la Rochelle une république affermie & puissante.

Louis XIII alors avait un amiral & point de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire; & il n'avait pu dans l'espace d'une année établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc *de Montmorenci*, alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies; & ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais & anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer & sur terre quand on

avait le parti calviniſte à ſoumettre en France, & la puiſſance autrichienne à miner dans l'Europe. Le
1626. miniſtre accorda donc la paix aux huguenots, pour avoir le temps de s'affermir.

Le cardinal *de Richelieu* brave tous les grands & en fait enfermer pluſieurs.

Le cardinal *de Richelieu* avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du ſang ne l'aimait; *Gaſton*, frère de *Louis XIII*, le déteſtait; *Marie de Médicis* commençait à voir ſon ouvrage d'un œil jaloux: preſque tous les grands cabalaient.

Il ôte la place d'amiral au duc *de Montmorenci*, pour ſe la donner bientôt à lui-même ſous un autre nom, & par-là il ſe fait un ennemi irréconciliable.
1626. Deux fils de *Henri IV*, *Céſar de Vendôme* & le grand-prieur, veulent ſe ſoutenir contre lui, & il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal *Ornano*, & *Tallerand-Chalais* animent contre lui *Gaſton*. Il les fait accuſer de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accuſation le comte *de Soiſſons* prince du ſang, *Gaſton* frère du roi & juſqu'à la reine régnante, dont il avait oſé être amoureux, & dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par-là combien il ſavait ſoumettre l'inſolence de ſes paſſions paſſagères à l'intérêt permanent de ſa politique.

On dépoſe, tantôt que le deſſein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le deſſein de le déclarer impuiſſant, de l'enfermer dans un cloître & de donner ſa femme à *Gaſton* ſon frère. Ces deux accuſations ſe contrediſaient, & ni l'une ni l'autre n'étaient vraiſemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le miniſtre, & d'avoir parlé
1626. même d'attenter à ſa vie. Des commiſſaires jugent

Chalais

Chalais à mort ; il eſt exécuté à Nantes. Le maréchal *Ornano* meurt à Vincennes ; le comte de *Soiſſons* fuit en Italie ; la ducheſſe de *Chevreuſe*, courtiſée auparavant par le cardinal, & maintenant accuſée d'avoir cabalé contre lui, prête d'être arrêtée, pourſuivie par ſes gardes, échappe à peine & paſſe en Angleterre. (*a*) Le frère du roi eſt maltraité & obſervé. *Anne d'Autriche* eſt mandée au conſeil ; on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en préſence du roi ſon mari ; & on la force de ſigner qu'elle eſt coupable.

La reine, femme du roi, perſécutée.

Les ſoupçons, la crainte, la déſolation étaient dans la famille royale & dans toute la cour. *Louis XIII* n'était pas l'homme de ſon royaume le moins malheureux : réduit à craindre ſa femme & ſon frère, embarraſſé devant ſa mère qu'il avait autrefois ſi maltraitée, & qui en laiſſait toujours échapper quelque ſouvenir ; plus embarraſſé encore devant le cardinal, dont il commençait à ſentir le joug ; la criſe des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau ſujet de peine ; le cardinal de *Richelieu* le liait à lui par la crainte & par les intrigues domeſtiques, par la néceſſité de réprimer les complots de la cour, & de ne pas perdre ſon crédit chez les nations.

Trois miniſtres également puiſſans feſaient alors preſque tout le deſtin de l'Europe ; *Olivarès* en Eſpagne, *Buckingham* en Angleterre, *Richelieu* en France. Tous trois ſe haïſſaient réciproquement,

Richelieu, *Buckingham*, *Olivarès*.

(*a*) Elle traverſa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais.

& tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de *Richelieu* se brouillait avec le duc de *Buckingham*, dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, & il se liguait avec le comte-duc *Olivarès*, lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

Caractère de *Buckingham*.

De ces trois ministres, le duc de *Buckingham* passait pour être le moins ministre; il brillait comme un favori & un grand seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'Etat; ne gouvernant pas le roi *Charles I* par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père & qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier & le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour propre, il avait conduit le roi *Charles*, encore prince de Galles, en Espagne, pour lui faire épouser une infante, & pour briller dans cette cour. C'est là que, joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre *Olivarès*, & fit manquer, par cette indiscrétion, le mariage du prince. Etant depuis venu en France, en 1625, pour conduire la princesse *Henriette* qu'il avait obtenue pour *Charles I*, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscrétion plus hardie. Cet anglais fit à la reine *Anne d'Autriche* une déclaration, & ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer.

Il ose se déclarer amoureux de la reine.

La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du duc de *Buckingham* que comme un hommage à sa beauté, qui ne pouvait offenser sa vertu.

L'éclat du duc de *Buckingham* déplut à la cour de France, sans lui donner de ridicule, parce que l'audace & la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena *Henriette* à Londres, & y rapporta dans son cœur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc *Olivarès*, comme le cardinal en avait fait un avec *Olivarès* contre lui. La véritable raison qu'il laissait assez voir était de se rapprocher de la reine : non-seulement on lui en refusa la permission, mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de *Buckingham*. Cet anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du temps des *Amadis*. Les affaires du monde sont tellement mêlées, sont tellement enchaînées que les amours romanesques du duc de *Buckingham* produisirent une guerre de religion, & la prise de la Rochelle. 1627.

Nouvelle guerre civile des huguenots contre la cour.

Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de *Rohan*, aussi profond dans ses desseins que *Buckingham* était vain dans les siens, obtient du dépit de l'anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle & tout le parti étaient tranquilles ; il les anime, &

engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l'île de Ré. Le duc de *Buckingham* descend dans l'île avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île, & pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, & tous les projets du cardinal de *Richelieu* auraient été évanouis, si le duc de *Buckingham* avait été aussi grand homme de guerre, ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

Juillet 1627. Le marquis, depuis maréchal de *Thoiras*, sauva la gloire de la France en conservant l'île de Ré avec peu de troupes, contre les Anglais très-supérieurs. *Louis XIII* a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère *Gaston* la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. *Buckingham* est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle, & n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de *Rohan* était absent de cette ville, qu'il avait armée & exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de *Condé* & le duc de *Montmorenci*.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes; le duc de *Rohan* pour être toujours chef de parti; le prince de *Condé*, à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour son crédit perdu; le duc de *Montmorenci*, à la tête des troupes levées par lui-même & de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc dont il était gouverneur, & pour rendre sa fortune indépendante, à l'exemple de *Lesdiguières*.

La Rochelle n'a donc qu'elle ſeule pour ſe ſoutenir. Les citoyens, animés par la religion & par la liberté, ces deux puiſſans motifs des peuples, élurent un maire nommé *Guiton*, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magiſtrature & le commandement des armes, prend un poignard, & le tenant à la main : *Je n'accepte*, dit-il, *l'emploi de votre maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de ſe rendre; & qu'on s'en ſerve contre moi ſi jamais je ſonge à capituler.*

Siége de la Rochelle.

Pendant que la Rochelle ſe prépare ainſi à une réſiſtance invincible, le cardinal de *Richelieu* emploie toutes les reſſources pour la ſoumettre ; vaiſſeaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin juſqu'au ſecours de l'Eſpagne ; & profitant avec célérité de la haine du duc *Olivarès* contre le duc de *Buckingham*, feſant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, & obtenant des vaiſſeaux du roi d'Eſpagne, alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'eſpérance d'un nouveau ſecours d'Angleterre. Le comte-duc envoie *Fréderic de Tolède* avec quarante vaiſſeaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral eſpagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce ſecours inutile, & que *Louis XIII*, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de ſe couvrir en ſa préſence, vit la flotte eſpagnole 1628.
retourner dans ſes ports? Soit que cette petiteſſe 1629.
décidât d'une affaire ſi importante, comme il n'arrive que trop ſouvent, ſoit qu'alors de nouveaux différends au ſujet de la ſucceſſion de Mantoue

aigriſſent la cour eſpagnole, ſa flotte parut & s'en retourna; & peut-être le miniſtre eſpagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ſes forces au miniſtre de France.

Le duc de *Buckingham* prépare un nouvel armement pour ſauver la ville. Il pouvait en très-peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été perſuadée que le cardinal de *Richelieu*, pour parer ce coup, ſe ſervit de l'amour même de *Buckingham* pour *Anne d'Autriche*, & qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, & on aſſure que la faibleſſe de *Buckingham* l'emporta ſur ſon honneur & ſur ſa gloire.

Cette anecdote ſingulière a acquis tant de crédit qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de *Buckingham*, ni l'eſprit de la cour; & en effet on ne peut comprendre comment le duc de *Buckingham* ſe borne à faire partir ſeulement quelques vaiſſeaux, qui ſe montrent inutilement, & qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics ſont ſi ſouvent ſacrifiés à des intrigues ſecrètes qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible *Charles I*, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la paſſion romaneſque & paſſagère de ſon favori. Le général *Ludlow*, qui examina les papiers du roi lorſque le parlement s'en fut rendu maître, aſſure qu'il a vu la lettre ſignée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier *Jean Pennington*, commandant de l'eſcadre, de ſuivre en tout les ordres du roi de France quand il ſerait devant la

Rochelle, & de couler à fond les vaiſſeaux anglais, dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque choſe pouvait juſtifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce ſerait une telle lettre.

Il n'eſt pas moins ſingulier que le cardinal ait ſeul commandé au ſiége, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut ſon coup d'eſſai. Il montra que la réſolution & le génie ſuppléent à tout; auſſi exact à mettre la diſcipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, & l'un & l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que ſon port ſerait ouvert aux flottes anglaiſes; il fallait le fermer & dompter la mer. *Pompe Targon*, ingénieur italien, avait dans la précédente guerre civile imaginé de conſtruire une eſtacade, dans le temps que *Louis XIII* voulait aſſiéger cette ville & que la paix fut conclue. Le cardinal de *Richelieu* ſuit cette vue : la mer renverſe l'ouvrage : il n'en eſt pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue dans la mer d'environ quatre mille ſept cents pieds de long; les vents la détruiſent. Il ne ſe rebuta pas, & ayant à la main ſon Quinte-Curce & la deſcription de la digue d'*Alexandre* devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux français, *Météreau* & *Teriot*, mettent la digue en état de réſiſter aux vents & aux vagues.

Le cardinal de *Richelieu* général d'armee.

Louis XIII vient au ſiége, & y reſte depuis le mois de mars 1628 juſqu'à ſa reddition. Souvent préſent aux attaques, & donnant l'exemple aux officiers, il preſſe le grand ouvrage de la digue; mais il eſt

Mars 1628.

toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de *Buckingham* s'étant encore brouillé avec *Richelieu* était prêt enfin de partir & de conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, lorsqu'un anglais fanatique, nommé *Felton*, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Septembre 1628.

Cependant la Rochelle sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère & la sœur du duc de *Rohan*, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire *Guiton*, qui répondait : *Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes.*

L'espérance renaît dans la ville à la vue de la flotte préparée par *Buckingham*, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral *Lindsey*. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon, établies sur un fort de bois dans la mer, écartaient les vaisseaux. *Louis* se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La Rochelle prise. 28 octobre 1628.

La famine vainquit enfin le courage des Rochellois, & après une année entière d'un siége où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre, malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l'hôtel-de-ville, pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni *Louis XIII* comme roi, ni le cardinal de *Richelieu* comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne

ſignèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp ſignèrent. La Rochelle ne perdit que ſes priviléges ; il n'en coûta la vie à perſonne. La religion catholique fut rétablie dans la ville & dans le pays, & on laiſſa aux habitans leur calviniſme, la ſeule choſe qui leur reſta.

Le cardinal de *Richelieu* ne voulait pas laiſſer ſon ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de ſureté, & où leur nombre les rendait encore puiſſans. Il fallait abattre & déſarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en ſureté toutes ſes forces contre la maiſon d'Autriche en Allemagne, en Italie, en Flandre & vers l'Eſpagne. Il importait que l'Etat fût uni & tranquille, pour troubler & diviſer les autres Etats.

Déjà l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France & non de l'Eſpagne, après la mort du dernier ſouverain, appelait les armes de la France en Italie. *Guſtave-Adolphe* voulait deſcendre déjà en Allemagne, & il fallait l'appuyer.

Les calviniſtes traitent avec les Eſpagnols ſi catholiques.

Dans ces circonſtances épineuſes, le duc de *Rohan*, ferme ſur les ruines de ſon parti, traite avec le roi d'Eſpagne, qui lui promet des ſecours, après en avoir donné contre lui un an auparavant. *Philippe IV*, roi catholique, ayant conſulté ſon conſeil de conſcience, promet trois cents mille ducats par an au chef des calviniſtes de France ; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi déſolent le Languedoc. Privas eſt abandonnée au pillage, & tout y eſt tué. Le duc de *Rohan* ne pouvant ſoutenir la guerre trouve encore le ſecret de faire une paix

générale pour tout le parti, aussi bonne qu'on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le roi d'Espagne, en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France son maître, dans le temps qu'il est condamné par le parlement comme rebelle ; & après avoir reçu de l'argent de l'Espagne pour entretenir ses troupes, il exige & reçoit cent
1628. mille écus de *Louis XIII*, pour achever de les payer & pour les congédier.

Les villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle ; on leur ôte leurs fortifications & tous les droits qui pouvaient être dangereux ; on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit qui ne pouvaient pas nuire. Tout est appaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d'établir une domination, est désarmé & abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande n'étaient pas si puissantes que ce parti, quand elles s'érigèrent en souverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de chose, se donna la liberté & la
Les calvinistes terrassés. conserva. Les calvinistes de France succombèrent : la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples & les parlemens étaient catholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes supérieures & disciplinées, & qu'ils eurent à faire au cardinal de *Richelieu*.

Jamais *Louis XIII*, qu'on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même ; car tandis qu'après la prise de la Rochelle les armées forçaient les huguenots à l'obéissance, il soutenait ses alliés

en Italie ; il marchait au secours du duc de Mantoue au travers des Alpes au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, & chassait les Espagnols de Casal. Ce roi avait de la bravoure ; mais n'avait nul courage d'esprit.

Mars 1629.

Grands desseins du cardinal de *Richelieu*.

Cependant le cardinal de *Richelieu* négociait avec tous les souverains, & contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands, & pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps *Charnacé* était chargé d'encourager le roi de Suède, *Gustave-Adolphe*, à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle *Gustave* était déjà très-disposé. *Richelieu* songeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de *Gaston* & des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de trouble dans le cabinet que ses intrigues n'en excitaient dans les autres Etats. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique & de desseins biens concertés, qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, & pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine souvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine-mère, quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire, pendant l'expédition de son fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de *Richelieu*, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les mémoires composés

Il brave la reine-mère sa bienfaitrice.

pour la défenſe de cette princeſſe rapportent que le cardinal étant venu la voir, & ſa majeſté lui demandant des nouvelles de ſa ſanté, il lui répondit, 1629. enflammé de colère & les lèvres tremblantes : *Je me porte mieux que ceux qui ſont ici ne voudraient.* La reine fut indignée ; le cardinal s'emporta : il demanda pardon ; la reine s'adoucit ; & deux jours après ils s'aigrirent encore : la politique, qui ſurmonte les paſſions dans le cabinet, n'en étant pas toujours maîtreſſe dans la converſation.

21 novembre 1629.

Marie de Médicis ôte alors au cardinal la place de ſurintendant de ſa maiſon. Le premier fruit de cette querelle fut la patente de premier miniſtre que le roi écrivit de ſa main en faveur du cardinal, lui adreſſant la parole, exaltant ſa valeur & ſa magnanimité, & laiſſant en blanc les appointemens de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand-amiral de France ſous le nom de ſurintendant de la navigation ; & ayant ôté aux calviniſtes leurs places de ſureté, il s'aſſurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grace, d'Oleron, de l'île de Ré, qui devenaient ſes places de ſureté contre ſes ennemis : il avait des gardes ; ſon faſte effaçait la dignité du trône : tout l'extérieur royal l'accompagnait, & toute l'autorité réſidait en lui.

Le cardinal premier miniſtre.

Le cardinal généraliſſime.

Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais néceſſaire à ſon maître & à l'Etat. L'empereur *Ferdinand II*, depuis la bataille de Prague, s'était rendu deſpotique en Allemagne, & devenait alors puiſſant en Italie. Ses troupes aſſiégeaient Mantoue. La Savoie héſitait entre la France & la maiſon

d'Autriche. Le marquis de *Spinola* occupait le Montferrat avec une armée efpagnole. Le cardinal veut lui-même combattre *Spinola;* il fe fait nommer généraliffime de l'armée qui marche en Italie, & le roi ordonne dans fes provifions qu'on lui obéiffe comme à fa *propre perfonne.* Ce premier miniftre fefant les fonctions de connétable, ayant fous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, & veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon ; il ne peut 1630.
l'obtenir. L'armée françaife s'empare de Pignerol & de Chambéri en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie ; il amène avec lui les deux reines, fon frère & tout une cour ennemie du cardinal, mais qui n'eft que témoin de fes triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble ; ils marchent enfemble en Savoie. Une maladie contagieufe attaqua dans ce temps *Louis XIII* & l'obligea de retourner à Lyon. C'eft pendant ce temps-là que le duc de *Montmorenci* remporte, avec peu de troupes, une victoire fignalée au combat de Végliane fur les Combat de Végliane.
Impériaux, les Efpagnols & les Savoifiens : il bleffe & prend lui-même le général *Doria.* Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit : *Je me fens obligé* Juillet 1630.
envers vous autant qu'un roi le puiffe être. Cette obligation n'empêcha pas que *Montmorenci* ne mourût deux ans après fur un échafaud.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour foutenir la gloire & les intérêts de la France, tandis que les Impériaux prenaient & faccageaient Mantoue, pourfuivaient le duc protégé par *Louis XIII*, & battaient les Vénitiens fes alliés. Le cardinal,

dont les plus grands ennemis étaient à la cour, laiſſait le duc de *Montmorenci* combattre les ennemis de la France & obſervait les ſiens auprès du roi.

Intrigues de cour.

Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidens de la reine régnante trop empreſſés propoſaient déjà à *Gaſton* d'épouſer la femme de ſon frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal ſe préparait à ſe retirer dans Avignon. Le roi guérit; & tous ceux qui avaient fondé des eſpérances ſur ſa mort furent confondus. Le cardinal le ſuivit à Paris; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Eſpagne, Veniſe, la Savoie, Rome & la France.

Mirabel, l'ambaſſadeur eſpagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères *Marillac*, l'un maréchal de France, l'autre garde des ſceaux, qui lui devaient leur fortune, ſe flattaient de le perdre & de ſuccéder à ſon crédit. Le maréchal de *Baſſompierre*, ſans prétendre à rien, était dans leur confidence; le premier valet de chambre, *Beringhen*, inſtruiſait la cabale de ce qui ſe paſſait chez le roi. La reine-mère ôte une ſeconde fois au cardinal la charge de ſurintendant de ſa maiſon, qu'elle avait été forcée de lui rendre; emploi qui dans l'eſprit du cardinal était au-deſſous de ſa fortune & de ſa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis ducheſſe d'*Aiguillon*, eſt renvoyée, & *Marie de Médicis*, à force de plaintes & de prières redoublées, obtient de ſon fils qu'il dépouillera le cardinal du miniſtère.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maiſons des particuliers qui

ont un grand nombre de domestiques ; ce sont des petitesses communes ; mais ici elles entraînaient le destin de la France & de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, *Gustave-Adolphe*, avec les Provinces-Unies & les princes d'Orange contre l'empereur & l'Espagne étaient dans les mains de *Richelieu*, & n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'Etat. Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire ; il promet sa disgrace aux empressemens opiniâtres & aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse-porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine. Le roi sort sans lui parler ; il se croit perdu, & prépare sa retraite au Havre-de-Grace, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de *Marillac*, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre & la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ, ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues sans passer par aucune ville ; précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal disgracié.

10 novembre 1630.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles, alors petite maison de chasse, achetée par *Louis XIII* vingt mille écus, devenue depuis sous *Louis XIV* un des plus grands palais de l'Europe & un abyme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains,

Journée des dupes.

11 novembre 1630.

& il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui est encore à présent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des sceaux est arrêté, & conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le cardinal dépêche un huissier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de *la Force* & *Schomberg*, pour faire arrêter le maréchal de *Marillac* au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que ce maréchal de *Marillac* avait reçu la nouvelle de la disgrâce de *Richelieu*. Le maréchal est prisonnier, dans le temps qu'il se croyait maître de l'Etat avec son frère. *Richelieu* résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau ; & ne pouvant l'accuser de trahison, il s'avisa de lui imputer d'être concussionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les suites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, & pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, & colorée des apparences de la justice.

Le maréchal de *Marillac* jugé à mort dans la maison de campagne du cardinal.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement assemblé, droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espérait de la sévérité. Ces premiers juges ayant, malgré les promesses & les menaces, conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptait les plus violens ennemis de *Marillac*, & surtout ce

Paul

Paul Hay du Chaſtelet, connu par une ſatire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait mépriſé davantage les formes de la juſtice & les bienſéances. Le cardinal leur inſulta au point de transférer l'accuſé, & de continuer le procès à Ruel dans ſa propre maiſon de campagne.

Il eſt expreſſément défendu par les lois du royaume de détenir un priſonnier dans une maiſon particulière; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance & pour l'autorité. Celles de l'Egliſe ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'Etat & celles de la bienſéance. Le nouveau garde des ſceaux *Châteauneuf*, qui venait de ſuccéder au frère de l'accuſé, préſida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître; & quoiqu'il fût ſous-diacre & revêtu de bénéfices, il inſtruiſit un procès criminel: le cardinal lui fit venir une diſpenſe de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainſi un prêtre verſe le ſang avec le glaive de la juſtice, & il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Marillac exécuté en 1632.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du déſir de plaire aux hommes puiſſans. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de ſon commandement, quelques anciens profits illicites & ordinaires, faits autrefois par lui ou par ſes domeſtiques dans la conſtruction de la citadelle de Verdun: *Choſe étrange*, diſait-il à ſes juges, *qu'un homme de mon rang ſoit perſécuté avec tant de rigueur & d'injuſtice; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre & de chaux.*

Cependant ce général, chargé de blessures & de quarante années de services, fut condamné à la mort, sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Pendant les premières instructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à *Beringhen* de sortir du royaume. Il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés, & en même temps toutes ces petitesses de la vengeance ne semblaient pas faites pour une grande ame occupée de la destinée de l'Europe.

Traité avec *Gustave Adolphe* : léger subside.

Il concluait alors avec *Gustave-Adolphe* le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur *Ferdinand II*. Il n'en coûtait à la France que trois cents mille livres de ce temps-là une fois payées, & neuf cents mille par an pour diviser l'Allemagne, & pour accabler deux empereurs de suite jusqu'à la paix de Vestphalie; & déjà *Gustave-Adolphe* commençait le cours de ses victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté sa propre grandeur. La cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres nations. Mais le ministre en manquant de modération excita la haine publique, & rendit ses ennemis implacables. Le duc d'Orléans, *Gaston* frère du roi, fuit de la cour, se retire dans son apanage d'Orléans & de là en Lorraine, & proteste qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal, son persécuteur & celui de sa mère, y règnera. *Richelieu* fait déclarer, par un arrêt du conseil, tous les amis de *Gaston* criminels de lèse-majesté. Cet arrêt est envoyé au parlement. Les voix y furent partagées. Le roi indigné de ce partage manda au

Troubles à la cour.

1632.

louvre le parlement, qui vint à pied & qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence, & trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de *Richelieu* ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi; ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine *Marie de Médicis*. C'était une entreprise délicate, depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère, & de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'Etat pour étouffer la voix du sang, & fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion surtout qu'il employa le capucin *Joseph du Tremblay*, homme en son genre aussi singulier que *Richelieu* même, enthousiaste & artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, & s'élever à la pourpre & au ministère. Cet homme admis dans un de ces conseils secrets de conscience, inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu'il pouvait & qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part & y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la bastille & dans d'autres prisons. La bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de *Bassompierre*, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du

Capucin *Joseph*.

La reine-mère arrêtée Fév. 1631

cardinal, y fut renfermé pendant le reſte de la vie du miniſtre.

Juillet 1631. Depuis ce moment, *Marie* ne revit plus ni ſon fils ni Paris qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, & la promenade publique qui porte encore le nom de la *Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle paſſa le reſte de ſes jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri le grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois ſouverains, manqua quelquefois du néceſſaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que *Louis XIII* fût gouverné, & qu'il aimait mieux l'être par ſon miniſtre que par ſa mère.

La reine-mère fugitive pour le reſte de ſa vie.

Cette reine, qui avait ſi long-temps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, & de cet aſile elle crie à ſon fils ; elle demande juſtice aux tribunaux du royaume contre ſon ennemi. Elle eſt ſuppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, & qu'elle avait renvoyé au ſoin de juger des procès tandis qu'elle fut régente ; tant la manière de penſer change avec la fortune. On voit encore aujourd'hui ſa requête : *Supplie Marie, reine de France & de Navarre, diſant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée priſonnière au château de Compiègne, ſans être ni accuſée ni ſoupçonnée, &c.* Toutes ſes plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies, par cela même qu'elles étaient trop fortes, & que ceux qui les dictaient, mêlant leurs reſſentimens à ſa douleur, joignaient trop d'accuſations fauſſes aux véritables ; enfin, en déplorant ſes malheurs, elle ne fit que les augmenter.

Pour réponſe aux requêtes de la reine, envoyées contre le miniſtre, il ſe fait créer duc & pair, & nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réuſſiſſait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. *Jules Mazarin*, miniſtre du pape dans l'affaire de Mantoue, était devenu le miniſtre de la France, par la dextérité heureuſe de ſes négociations ; & en ſervant le cardinal de *Richelieu*, il jetait, ſans le prévoir, les fondemens de la fortune qui le deſtinait à devenir le ſucceſſeur de ce miniſtre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie ; elle cédait pour jamais Pignerol à la France. 1631. Succès du cardinal.

Vers les Pays-Bas, le prince d'Orange, ſecouru de l'argent de la France, feſait des conquêtes ſur les eſpagnols, & le cardinal avait des intelligences juſque dans Bruxelles.

En Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de *Guſtave-Adolphe* rehauſſait encore les ſervices du cardinal en France. Enfin toutes les proſpérités de ſon miniſtère tenaient tous ſes ennemis dans l'impuiſſance de lui nuire, & laiſſaient un libre cours à ſes vengeances, que le bien de l'Etat ſemblait autoriſer. Il établit une chambre de juſtice, où tous les partiſans de la mère & du frère du roi ſont condamnés. La liſte des proſcrits eſt prodigieuſe : on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou ſuivi ou conſeillé *Gaſton* & la reine ; on rechercha juſqu'à des médecins & des tireurs d'horoſcopes, qui avaient dit que le roi n'avait pas long-temps à vivre ; & deux furent envoyés aux galères. Enfin, les biens, le douaire de la reine-mère furent confiſqués. Proſcriptions

1631. *Je ne veux point vous attribuer*, écrivit-elle à fon fils, *la faifie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait comme fi j'étais morte; il n'eft pas croyable que vous ôtiez les alimens à celle qui vous a donné la vie.*

Tout le royaume murmurait, mais prefque perfonne n'ofait élever la voix. La crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère & du duc d'*Orléans*. Il n'y eut guère alors que le maréchal duc de *Montmorenci*, gouverneur du Languedoc, qui crût pouvoir braver la fortune du cardinal : il fe flatta d'être chef de parti. Mais fon grand courage ne fuffifait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point maître de fa province, comme *Lefdiguières* avait fu l'être du Dauphiné : fes profufions l'avaient mis hors d'état d'acheter un affez grand nombre de ferviteurs ; fon goût pour les plaifirs ne pouvait le laiffer tout entier aux affaires : enfin, pour être chef d'un parti il fallait un parti, & il n'en avait pas.

Gafton le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait fur un fecours confidérable du duc de Lorraine *Charles IV*, dont *Gafton* avait époufé la fœur; mais ce duc ne pouvait fe défendre lui-même contre *Louis XIII*, qui s'emparait alors d'une partie de fes Etats. La cour d'Efpagne fefait efpérer à *Gafton*, dans les Pays-Bas & vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France ; & il put à peine raffembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, & qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce fecours, tous les peuples devaient fe joindre à lui, & il n'y eut pas une ville qui remuât en fa faveur dans

toute sa route, des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire & jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'*Epernon*, qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, & qui avait soutenu la guerre & fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, & pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'*Epernon*. Cette ressource, qui était grande, manqua encore. Le duc d'*Epernon* s'était presque ruiné pour secourir la reine-mère, & se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne, mais il commençait à le craindre.

Le prince de *Condé*, qui avait fait la guerre au maréchal d'*Ancre*, était bien loin de se déclarer contre *Richelieu*; il cédait au génie de ce ministre; & uniquement occupé du soin de sa fortune, il briguait le commandement des troupes au-delà de la Loire, contre *Montmorenci* son beau-frère. Le comte de *Soissons* n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal, & n'osait éclater.

Gaston abandonné, parce qu'il n'était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de *Montmorenci* y a rassemblé, à ses dépens & à force de promesses, six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division qui se met toujours dans les partis affaiblit les forces de *Gaston* dès qu'elles purent agir. Le duc

d'*Elbeuf*, favori de *Monſieur*, voulait partager le commandement avec le duc de *Montmorenci*, qui avait tout fait, & qui ſe trouvait dans ſon gouvernement.

Caſtelnaudari, 1 ſeptembre 1632.

La journée de Caſtelnaudari commença par des reproches entre *Gaſton* & *Montmorenci*. Cette journée fut à peine un combat; ce fut une rencontre, une eſcarmouche, où le duc ſe porta avec quelques ſeigneurs du parti contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le marechal de *Schomberg :* ſoit impétuoſité naturelle, ſoit dépit & déſeſpoir, ſoit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large foſſé, ſuivi ſeulement de cinq ou ſix perſonnes : c'était la maniere de combattre de l'ancienne chevalerie, & non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, & fut pris à la vue de *Gaſton* & de ſa petite armée, qui ne fit aucun mouvement pour le ſecourir.

Gaſton n'était pas le ſeul fils de *Henri IV* préſent à cette journée; le comte de *Moret*, bâtard de ce monarque & de mademoiſelle de *Beuil*, ſe haſarda plus que le fils légitime; il ne voulut point abandonner le duc de *Montmorenci*, & fut tué à ſes côtés. C'eſt ce même comte de *Moret* qu'on a fait revivre depuis, & qu'on a prétendu avoir été long-temps ermite; vaine fable mêlée à ces triſtes événemens.

Le moment de la priſe de *Montmorenci* fut celui du découragement de *Gaſton*, & de la diſperſion d'une armée que *Montmorenci* ſeul lui avait donnée.

Le duc de *Montmorenci* pris & exécuté.

Alors ce prince ne put que ſe ſoumettre. La cour lui envoie le conſeiller d'Etat *Bullion*, contrôleur

général des finances, qui lui promet la grâce du duc de *Montmorenci*. Cependant le roi ne ſtipula point cette grâce dans le traité qu'il fit avec ſon frère, ou plutôt dans l'amniſtie qu'on lui accorda; ce n'eſt pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux & les faibles; mais le cardinal voulait par tous les moyens l'aviliſſement de *Monſieur* & la mort de *Montmorenci*. *Gaſton* même promit par un article du traité *d'aimer le cardinal de Richelieu*.

On n'ignore point la triſte fin du maréchal duc de *Montmorenci*. Son ſupplice fut juſte, ſi celui de *Marillac* ne l'avait pas été : mais la mort d'un homme de ſi grande eſpérance, qui avait gagné des batailles, & que ſon extrême valeur, ſa généroſité, ſes grâces avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de *Marillac*. On a écrit que lorſqu'il fut conduit en priſon on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine *Anne d'Autriche*: cette particularité a toujours paſſé pour conſtante à la cour; elle eſt conforme à l'eſprit du temps. Madame de *Motteville*, confidente de cette reine, avoue dans ſes mémoires que le duc de *Montmorenci* avait, comme *Buckingham*, fait vanité d'être touché de ſes charmes; c'était le *galantear* des Eſpagnols, quelque choſe d'approchant des *Sigisbès* d'Italie, un reſte de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la ſévérité de *Louis XIII*. *Montmorenci*, avant d'aller à la mort, légua un fameux tableau 30 octobre 1632.
du *Carache* au cardinal. Ce n'était pas là l'eſprit du temps, mais un ſentiment étranger, inſpiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un chriſtianiſme héroïque, & par les autres comme une faibleſſe.

15 novembre 1632. *Monsieur*, n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami & son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grâce, & craignant pour sa liberté, sort encore du royaume, & va chez les Espagnols rejoindre sa mère à Bruxelles.

Sous un autre ministère, une reine, un héritier présomptif de la France, retiré chez les ennemis de l'Etat, tous les ordres du royaume mécontens, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. *Gustave-Adolphe*, le fléau de

16 novembre 1632. la maison d'Autriche, fut tué alors, au milieu de sa victoire de Lutzen auprès de Leipzick, & l'empereur délivré de cet ennemi pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, & l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues & sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, & qui, malgré tous les déguisemens qui les cachent, décèlent les petitesses de la grandeur.

Intrigues ridicules. On prétend que la duchesse de *Chevreuse*, toujours intrigante & belle encore, engageait le cardinal ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, & qu'elle le sacrifiait au garde des sceaux *Châteauneuf*. Le commandeur de *Jars* & d'autres entraient dans la confidence. La reine *Anne*, femme de *Louis XIII*, n'avait d'autre consolation, dans la

perte de son crédit, que d'aider la duchesse de *Chevreuse* à rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La duchesse feignait du goût pour le cardinal, & formait des intrigues dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies fesaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux, dont on se servait dans cette cabale pour désigner le cardinal, fut ce qui l'offensa davantage. (*b*)

Le garde des sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de *Jars* & d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère & la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud, mais les autres furent exécutés.

Le frère de *Louis XIII* marié sans le consentement de son frère, était-il bien marié? 1633.

On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de *Gaston*; le duc de Lorraine, *Charles IV*, en fut la victime. *Louis XIII* s'empara de Nanci, & promit de lui rendre sa capitale, quand ce prince lui mettrait entre les mains sa sœur *Marguerite de Lorraine*, qui avait secrètement épousé *Monsieur*. Ce mariage était une nouvelle source de disputes & de querelles dans l'Etat & dans l'Eglise. Ces disputes mêmes pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agissait de la succession à la couronne; & depuis la question de la loi salique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le roi voulait que le mariage de son frère avec *Marguerite de Lorraine* fût déclaré nul. *Gaston* n'avait

(*b*) La reine *Anne* & la duchesse l'appelaient *cu pourri*.

qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière de *Montpensier*. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard & incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter les usages de la religion; mais la religion n'ayant pu être instituée que pour le bien des Etats, il est certain que quand ces usages sont nuisibles ou dangereux, il faut les abolir.

Le mariage de *Monsieur* avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père & par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solemnellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères regardaient ce mariage comme valide & indissoluble; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le casser, & que c'était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l'Etat exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d'eux sans la volonté du roi; ce même bien de l'Etat pouvait dans la suite exiger qu'on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime; mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait; & il importait qu'il fût décidé, malgré l'Eglise, qu'un sacrement tel que le mariage doit être annullé, quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

Le mariage cassé. Septembre 1634.

Un édit du conseil fit ce que Rome & les conciles n'eussent pas fait, & le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal

parla dans ce lit de juſtice en qualité de premier miniſtre & de pair de France. Vous ſaurez quelle était l'éloquence de ces temps-là, par deux ou trois traits de la harangue du cardinal ; il dit : que *convertir une ame, c'était plus que créer le monde ;* que *le roi n'oſait toucher à la reine ſa mère, non plus qu'à l'arche ;* & qu'il *n'arrive jamais plus de deux ou trois rechutes aux grandes maladies, ſi les parties nobles ne ſont gâtées :* preſque toute la harangue eſt dans ce ſtyle, & encore était-elle une des moins mauvaiſes qu'on prononçât alors. Ce faux goût qui régna ſi long-temps n'ôtait rien au génie du miniſtre, & l'eſprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fauſſe éloquence & le faux bel eſprit. Le mariage de *Monſieur* fut ſolemnellement caſſé ; & même l'aſſemblée générale du clergé, en 1635, ſe conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du ſang, contractés ſans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'Etat & de l'Egliſe de France.

Harangue ridicule.

L'état de la maiſon royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier préſomptif du royaume perſiſtait dans un mariage réprouvé en France, les enfans nés de ce mariage étaient bâtards en France, & auraient beſoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfans nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, & ils feſaient une guerre civile contre les enfans du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de *Monſieur* ; il n'en eut qu'en cette occaſion ; & le roi conſentit enfin au bout de quelques années à reconnaître la femme de ſon frère ; mais l'édit qui caſſe tous les mariages des princes du ſang, contractés

sans l'aveu du roi, est demeuré dans toute sa force.

Complot contre la vie du cardinal.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de *Lorraine* son beau-frère, à tenir la reine-mère dans l'exil & dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, & il y eut un complot de l'assassiner; on accusa juridiquement le père *Chanteloube* de l'oratoire, aumônier de *Marie de Médicis*, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rares: on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de *Henri IV*; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal mieux gardé que *Henri IV* n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine *Marie* & de *Monsieur*, errante & désolée, était encore plongée dans les dissentions qui suivent la faction & le malheur.

Il déclare la guerre à toute la maison d'Autriche.

Le cardinal de *Richelieu* avait de plus puissans ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force & la gloire de la France au dehors, & de remplir le grand projet de *Henri IV*, en fesant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, & auprès duquel on était souvent prêt de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie & la Champagne étaient les bornes de la France: on pouvait les reculer, tandis que les

Suédois étaient encore dans l'Empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Efpagne dans la Flandre, pour peu que la France les fecondât. Ce font-là les feuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Veftphalie ; & de celle contre le roi d'Efpagne, qui dura long-temps après jufqu'au traité des Pyrenées. Toutes les autres raifons ne furent que des prétextes.

La cour de France jufqu'alors, fous le nom d'alliée des Suédois & de médiatrice dans l'Empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nortlingue; leur défaite même fervit à la France, car elle les mit dans fa dépendance. Le chancelier *Oxenftiern* vint rendre hommage dans Compiègne à la fortune du cardinal, qui dès-lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'*Oxenftiern* l'était auparavant. Il fait en même temps un traité avec les états géneraux, pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas efpagnols, qu'il comptait fubjuguer aifément. 6 décembre 1634.

Louis XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait préfenter un cartel au cardinal infant fils de *Philippe III*, gouverneur des Pays-Bas. On peut obferver que ce prince cardinal, fuivant l'ufage du temps, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nortlingue contre les Suédois. On vit dans ce fiècle les cardinaux de *Richelieu*, de *la Valette* & de *Sourdis*, endoffer la cuiraffe & marcher à la tête des troupes : tous ces ufages ont changé. La déclaration de guerre par un héraut d'armes ne fe renouvela plus depuis ce temps-là : on fe contenta de publier la guerre chez foi, fans l'aller fignifier à fes ennemis.

Héraut d'armes envoyé à Bruxelles.

Prêtres généraux d'armée.

Le cardinal de *Richelieu* attira encore le duc de *Savoie* & le duc de *Parme* dans cette ligue : il s'assura surtout du duc *Bernard de Veimar*, en lui donnant quatre millions de livres par an, & lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événemens ne répondit aux arrangemens qu'avait pris la politique. Cette Alsace que *Veimar* devait posséder tomba longtemps après dans les mains de la France ; & *Louis XIII*, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, & fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols. Ils avaient pris Corbie. Le comte de *Galas*, général de l'empereur, & le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

Guerre d'abord très-malheureuse.

1636.

Enfin, le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu, par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur & pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. *Gaston*, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles & de raccommodemens avec le roi son frère, était revenu en France ; & le cardinal fut obligé de laisser à ce prince & au comte de *Soissons* le commandement de l'armée qui reprit Corbie. Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes, qui depuis excitèrent avec le cardinal de *Retz* les premiers troubles de la Fronde, & qui firent les barricades, embrassaient dès-lors

Danger du cardinal.

1636.

On veut l'assassiner.

toutes

toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. *Gaston* & le comte de *Soissons* consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même ; mais le duc d'Orléans, qui ne fesait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne, les Espagnols de la Picardie : le duc de *Veimar* réussit en Alsace, & s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire qui dépendait des succès.

Cet amour de la gloire lui fesait rechercher l'empire des lettres & du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques & des siennes, & parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce temps-là même l'académie française, & donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur & sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, & qu'il écrivit au comte d'*Estrades* ce billet, avant-coureur des malheurs de *Charles I* : *Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser.* Académie. 1637.

Lorsque le siége de Fontarabie fut levé par le prince de *Condé*, son armée battue, & le duc de *la Valette* accusé de n'avoir pas secouru le prince de *Condé*, il fit condamner *la Valette* fugitif par des commissaires 1638.

auxquels le roi préſida lui-même. C'était l'ancien uſage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs; mais ſous un gouvernement purement monarchique, la préſence, la voix du ſouverain dirigeait trop l'opinion des juges.

1638. Cette guerre excitée par le cardinal ne réuſſit que quand le duc de *Veimar* eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur priſonniers, qu'il s'établit dans Fribourg & dans Briſac, & qu'enfin la branche d'Autriche-eſpagnole eut perdu le Portugal par la ſeule conſpiration heureuſe de ces temps-là, & qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte ſur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût diſpoſé de tous ces événemens extraordinaires en faveur de la France, le pays était expoſé à la ruine; les troupes commençaient à être mal payées. *Grotius*, ambaſſadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal adminiſtrées. Il avait bien raiſon, car le cardinal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conſeillers du parlement & un préſident. Certainement on n'avait pas beſoin de nouveaux juges, & il était honteux de n'en faire que pour tirer quelqu'argent de la vente des charges. Le parlement ſe plaignit. Le cardinal, pour toute réponſe, fit mettre en priſon cinq magiſtrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui réſiſtait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était diſgracié, exilé ou empriſonné.

Remarquez cela. C'eſt une choſe peu digne d'attention, qu'il ne ſe trouva que vingt perſonnes qui achetaſſent ces

places de juges: mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes & surtout des Français, c'est que ces nouveaux membres furent long-temps l'objet de l'aversion & du mépris de tout le corps; c'est que dans la guerre de la fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres, pour obtenir les bonnes grâces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement; c'est, comme vous le verrez, qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-vingts*; c'est qu'enfin de nos jours, quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnuméraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues selon les temps, & qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident qu'on appelle un *favori*, qui pût amuser son humeur triste, & recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de *St Simon* occupait ce poste; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour & relégué à Blayes. Favori, maîtresse & confesseur : lisez & profitez.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes : il aimait mademoiselle de *la Fayette*, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux & peu voluptueux peut aimer. Le jésuite *Caussin*, confesseur du roi, favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine-mère. Mademoiselle de *la Fayette*, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines contre le cardinal : mais le ministre l'emporta sur la maîtresse & sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les

deux reines. Mademoiselle de *la Fayette* intimidée fut
1637. obligée de se jeter dans un couvent, & bientôt après le confesseur *Caussin* fut arrêté & relégué en Basse-Bretagne.

Ce même jésuite *Caussin* avait conseillé à *Louis XIII* de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi & de mademoiselle de *la Fayette*, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur, à laquelle les sens avaient très-peu de part. Le conseil fut suivi, & le cardinal de *Richelieu* remplit cette idée l'année suivante, tandis que *Caussin* célébrait en mauvais vers à Quimpercorentin l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'*Autriche* avait aussi *Marie* pour protectrice, de sorte que sans les armes des Suédois & du duc de *Veimar* protestants, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie *Christine* fille de *Henri IV*, veuve de *Louis-Amédée*, & régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, & qui irritait sa pénitente contre le cardinal de *Richelieu*. Le ministre préféra la vengeance & l'intérêt de l'Etat au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les Etats de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés, & que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'Etat, (& c'est-là le plus grand inconvénient

de la confession auriculaire.) Le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction comme la volonté de DIEU. Le ministre en est bientôt instruit; le confesseur est puni, & on en prend un autre qui emploie le même artifice.

Les intrigues de cour, les cabales continuent toujours. La reine *Anne d'Espagne*, que nous nommons *Anne d'Autriche*, pour avoir écrit à la duchesse de *Chevreuse*, ennemie du cardinal & fugitive, est traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers sont saisis, & elle subit un interrogatoire devant le chancelier *Séguier*. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

La reine prête interrogatoire. 1637.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de *Henri IV*, à persécuter sa veuve dans les pays étrangers, à maltraiter *Gaston* son fils, à soulever des partis contre la reine d'Angleterre sa fille, à se rendre maître de la duchesse de Savoie son autre fille, enfin à humilier *Louis XIII* en le rendant puissant, & à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine & à se venger; & l'on vit presque chaque année des rebellions & des châtimens. La révolte du comte de *Soissons* fut la plus dangereuse; elle était appuyée par le duc de *Bouillon*, fils du maréchal, qui le reçut dans Sédan; par le duc de *Guise* petit-fils du *balafré*, qui avec le courage de ses ancêtres voulait en faire revivre la fortune; enfin par l'argent du roi d'Espagne, & par ses troupes des

Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celles de *Gaston*.

Guerre civile. Le comte de *Soissons* & le duc de *Bouillon* avaient une bonne armée, ils savaient la conduire ; & pour plus grande sureté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal, & faire soulever Paris. Le cardinal de *Retz* encore très-jeune fesait dans ce complot son apprentissage de conspirations. La bataille de la Marfée, que le comte de *Soissons* gagna près de Sédan contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés : mais la mort de ce prince tué dans la bataille tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut cette fois seule dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, & l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de *Bouillon* possesseur de Sédan. Le seul duc de *Guise*, le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

1631.

Conspiration. Le duc de *Bouillon* reçu en grâce à la cour, & raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidelle, & dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le ministre, & qu'il fallait toujours au roi un favori, *Richelieu* lui avait donné lui-même le jeune d'*Esiat Cinq-Mars*, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil ; & le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus *Cinq-Mars* à conspirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son

ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, & parlait de *Richelieu* avec tant d'aigreur qu'il enhardit *Cinq-Mars* à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner; & c'est ce qui est prouvé par une lettre de *Louis XIII* lui-même au chancelier *Séguier*. Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori qu'il le bannit souvent de sa présence; de sorte que bientôt *Cinq-Mars* haït également *Louis XIII* & *Richelieu*. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de *Soissons* : il les continuait avec le duc de *Bouillon*; & enfin Monsieur, qui après ses entreprises malheureuses se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, & pressé par ses confidens, entra dans le complot. Il ne s'en fesait point qui n'eût pour base la mort du cardinal, & ce projet tant de fois tenté ne fut exécuté jamais.

Louis XIII & *Richelieu*, tous deux attaqués déjà 1642.
d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, & qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon, pour achever d'ôter cette province à la maison d'*Autriche*. Le duc de *Bouillon*, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander, lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Espagnols; & c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec Monsieur & avec *Cinq-Mars*. Les conjurés fesaient un traité avec le comte-duc *Olivarès* pour introduire une armée espagnole en France, & pour y mettre tout en confusion, dans une régence qu'on croyait prochaine, & dont chacun espérait

profiter. *Cinq-Mars* alors ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes grâces ; & *Richelieu* malade à Tarascon avait perdu toute sa faveur, & ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

Conspiration découverte. 1642.

Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, & qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à *Cinq-Mars*. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, & dit : *Je crois que* cher ami *fait à présent une vilaine mine*. Le duc de *Bouillon* fut arrêté au milieu de son armée à Casal. Il sauva sa vie parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sédan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'Etat conserva sa dignité de prince, & eut en échange de Sédan des terres d'un plus grand revenu. *De Thou* à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, & qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, & que s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'Etat dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de *Louis XI*, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle. (7)

Duc de *Bouillon*.

De Thou tué juridiquement.

(7) Le fils de *Barnevelt* fut condamné en Hollande sur une semblable accusation ; le florentin *Nera* l'avait été de même à Florence en 1497 : cependant le jurisconsulte milanais *Gigas* s'était élevé contre cette excessive sévérité, *qui tales condemnant*, dit-il, *non sunt judices*, *sed carnifices*. *Huyghens*

La reine elle-même était dans le secret de la conspiration; mais n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Pour *Gaston* duc d'Orléans, il accusa ses complices à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois sans gardes, sans honneurs, & sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à sa suite de Tarascon à Lyon sur le Rhône dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, & triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là le cardinal se fit porter à Paris sur les épaules de ses gardes dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit; ses gardes se relayaient; on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes; c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris à cinquante-huit ans, & qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu & embarrassé d'être le maître. 4 décembre 1642.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort; & ce qui prouve sans replique qu'il avait trop régné, & qu'il ne régnait plus, c'est que tous ceux qu'il avait fait enfermer à

Le cardinal avait toujours de l'argent comptant, sans quoi....

de Zuylichem, père du célèbre *Huyghens*, fit sur la mort de M. de *Thou* ce distique latin:

O legum subtile nefas; quibus inter amicos
Nolle fidem frustrà prodere, proditio est.

Le duc de *Bouillon* était neveu du Stathouder allié de la France, & qui de plus avait servi le cardinal auprès de *Louis XIII*.

la Bastille en sortirent comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui à cinquante livres le marc, somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur & faste, tandis que chez le roi tout était simplicité & négligence; ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre quand il allait chez son maître; il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne; & même lorsqu'il était mourant, & qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de *Henri IV* l'avait précédé de cinq mois, & *Louis XIII* le suivit cinq mois après.

3 juillet 1642.

mai 1643.

Qui était le plus malheureux, du roi, de la reine, ou du cardinal?

Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine-mère long-temps errante mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité; toujours sous le joug, & toujours voulant le secouer; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé, se défiant de sa femme, haï de son frère, quitté par ses maîtresses sans avoir connu l'amour, trahi par ses favoris, abandonné sur le trône, presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans: le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Le cardinal de *Richelieu* fut peut-être le plus

malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, & qu'avec une mauvaise santé il avait à soutenir de ses mains teintes de sang un fardeau immense, dont il fut souvent prêt d'être écrasé.

Dans ce temps de conspirations & de supplices le royaume fleurit pourtant ; & malgré tant d'afflictions, le siècle de la politesse & des arts s'annonçait. *Louis XIII* n'y contribua en rien ; mais le cardinal de *Richelieu* servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scholastique ; mais *Corneille* commença en 1636, par la tragédie du *Cid*, le siècle qu'on appelle celui de *Louis XIV*. Le *Poussin* égala *Raphaël* d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par *Girardon*, & le mausolée même du cardinal de *Richelieu* en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les grâces & les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

Arts, mœurs & usages.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis ; ni le commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler ; nulle belle ville excepté Paris, qui manquait encore de bien des choses nécessaires, comme on peut le voir ci-après dans le siècle de *Louis XIV*. Tout était aussi différent dans la manière de vivre que dans les habillemens de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches & une petite barbe en pointe les rendraient aussi

méconnaiſſables pour nous que leurs paſſions pour les complots, leur fureur des duels, leurs feſtins au cabaret, leur ignorance générale malgré leur eſprit naturel.

La nation n'était pas auſſi riche qu'elle l'eſt devenue en eſpèces monnayées, & en argent travaillé : auſſi le miniſtère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guère par année que la moitié du revenu de *Louis XIV*. On était encore moins riche en induſtrie. Les manufactures groſſières de draps de Rouen & d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapiſſeries, point de cryſtaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, & conſiſtait à mettre une corde à la fuſée d'une montre ; on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges : le commerce maritime dans les Echelles du Levant était dix fois moins conſidérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique ſe bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaiſſeau n'allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, & l'Angleterre de grands établiſſemens.

Preuves que le teſtament politique n'eſt point du cardinal.

Ainſi la France poſſédait bien moins d'argent que ſous *Louis XIV;* le gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la conſtitution des rentes étaient de ſept & demi pour cent à la mort du cardinal de *Richelieu*. On peut tirer de-là une preuve invincible, parmi tant d'autres, que le teſtament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le fauſſaire ignorant & abſurde qui a pris ſon nom dit au chap. I de la ſeconde partie, que la jouiſſance fait le rembourſement entier de ces rentes en ſept années & demie : il a pris le denier

ſept & demi, pour la ſeptième & demie partie de cent; & il n'a pas vu que le rembourſement d'un capital ſuppoſé ſans intérêt en ſept années & demie ne donne pas ſept & demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre eſt d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers élémens de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail ſeulement pour faire voir combien les noms en impoſent aux hommes: tant que cette œuvre de ténèbres a paſſé pour être du cardinal de *Richelieu*, on l'a loué comme un chef-d'œuvre; mais quand on a reconnu la foule des anachroniſmes, des erreurs ſur les pays voiſins, des fauſſes évaluations, & l'ignorance abſurde avec laquelle il eſt dit que la France avait plus de ports ſur la Méditerranée que la monarchie eſpagnole; quand on a vu enfin que dans un prétendu teſtament politique du cardinal de *Richelieu*, il n'était pas dit un ſeul mot de la manière dont il fallait ſe conduire dans la guerre qu'on avait à ſoutenir; alors on a mépriſé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré ſans examen.

CHAPITRE CLXXVII.

Du gouvernement & des mœurs de l'Eſpagne, depuis Philippe II juſqu'à Charles II.

ON voit depuis la mort de *Philippe II* les monarques eſpagnols affermir leur pouvoir abſolu dans leurs Etats, & perdre inſenſiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence ſe fit ſentir dès les premières années du règne de *Philippe III*:

la faibleſſe de ſon caractère ſe répandit ſur toutes les parties de ſon gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des ſoins vigilans ſur l'Amérique, ſur les vaſtes poſſeſſions en Aſie, ſur celles d'Afrique, ſur l'Italie & les Pays-Bas; mais ſon père avait vaincu ces difficultés, & les tréſors du Mexique, du Pérou, du Bréſil, des Indes orientales devaient ſurmonter tous les obſtacles. La négligence fut ſi grande, l'adminiſtration des deniers publics ſi infidelle, que dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes eſpagnoles; elles ſe mutinèrent, elles paſſèrent au nombre de trois mille hommes
1604. ſous les drapeaux du prince *Maurice.* Un ſimple ſtathouder avec un eſprit d'ordre payait mieux ſes troupes que le ſouverain de tant de royaumes. *Philippe III* aurait pu couvrir les mers de vaiſſeaux, & les petites provinces de Hollande & de Zélande en avaient plus que lui: leur flotte lui enlevait les
1606. principales îles moluques, & ſurtout Amboine, qui produit les plus précieuſes épiceries, dont les Hollandais ſont reſtés en poſſeſſion. Enfin ces ſept petites provinces rendaient ſur terre les forces de cette vaſte monarchie inutiles, & ſur mer elles étaient plus puiſſantes.

Philippe III conclut une trève de 12 ans avec la Hollande. 1609.

Philippe III en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naiſſante, eſt obligé de conclure avec elle une trève de douze années, de lui laiſſer tout ce qui était en ſa poſſeſſion, de lui aſſurer la liberté du commerce dans les grandes Indes, & de rendre enfin à la maiſon de *Naſſau* ſes biens ſitués dans les terres de

la monarchie. *Henri IV* eut la gloire de conclure cette trève par ses ambassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui désire une trève, & cependant le prince *Maurice* ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. *Philippe III* ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de hollandais, & il put malheureusement chasser six à sept cents mille maures de ses Etats. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce & de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestans ne l'étaient en France, & beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens ; l'inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles & bientôt appaisées. *Henri IV* voulut prendre ces peuples sous sa protection ; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères ; cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser : ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or la permission de respirer l'air de l'Espagne ; le conseil fut inflexible : vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes ; mais n'ayant pour armes que des frondes & des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé deux années entières à transporter des citoyens hors du royaume, & à dépeupler l'Etat. *Philippe* se priva ainsi des plus

Expulsion des Maures. 1609.

1609.

laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, & qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie de ces maures espagnols se réfugièrent en Afrique leur ancienne patrie; quelques-uns passèrent en France, sous la régence de *Marie de Médicis;* ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis; quelques familles qui firent profession du christianisme s'établirent en Provence, en Languedoc; il en vint à Paris même, & leur race n'y a pas été inconnue. Mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Espagne, & qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, & que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Elle affaiblit la monarchie.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous *Isabelle* & aux colonies que l'avarice transplantait dans le nouveau monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitans, & bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des ames faibles, avilit encore le règne de *Philippe III;* sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de *Louis XIII.* Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de *Lerme*, depuis cardinal, gouverna long-temps le roi & le royaume : la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, & l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

Le

Le désordre augmenta sous *Philippe IV* fils de *Philippe III.* Son favori le comte-duc *Olivarès* lui fit prendre le nom de *grand* à son avénement : s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier ministre. L'Europe & ses sujets lui refusèrent ce titre ; & quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.* 1621. *Philippe IV* prend le nom de grand.

Ce beau royaume était alors peu puissant au-dehors, & misérable au-dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France ; mais il était porté en Espagne à un tel excès qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présens de la nature : ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie & de la Castille, n'étaient préparées par les mains espagnoles : les toiles fines étaient un luxe très-peu connu : les manufactures flamandes, reste des monumens de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or & d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le

feraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Efpagne était fi pauvre que le miniftère de *Philippe IV* fe trouva réduit à la néceffité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix prefque auffi fort qu'à l'argent ; il fallut que le maître du Mexique & du Pérou fît de la fauffe monnaie pour payer les charges de l'Etat. On n'ofait, fi on en croit le fage *Gourville*, impofer des taxes perfonnelles, parce que ni les bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant prefque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit *Charles-Quint* ne fe trouva fi vrai : *En France tout abonde, tout manque en Efpagne.*

L'Efpagne pauvre malgré tout l'or du nouveau monde.

Le règne de *Philippe IV* ne fut qu'un enchaînement de pertes & de difgrâces ; & le comte-duc *Olivarès* fut auffi malheureux dans fon adminiftration que le cardinal de *Richelieu* fut heureux dans la fienne.

1625. Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trève de douze années, enlèvent le Bréfil à l'Efpagne : il leur en eft refté Surinam : ils prennent Maftricht, qui leur eft enfin demeuré. Les armées de *Philippe* font chaffées de la Valteline & du Piémont par les Français fans déclaration de guerre ; & enfin lorfque la guerre eft déclarée en
1639. 1635, *Philippe IV* eft malheureux de tous côtés.
1640. L'Artois eft envahi. La Catalogne entière, jaloufe
1641. de fes privilèges auxquels il attentait, fe révolte & fe donne à la France. Le Portugal fecoue le joug : une confpiration auffi-bien exécutée que bien conduite mit fur le trône la maifon de *Bragance*,

Les Hollandais enlèvent le Bréfil à l'Efpagne.

Le premier miniſtre *Olivarès* eut la confuſion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l'argent au duc de *Bragance*, pour ne point laiſſer de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même ſervit à payer les conjurés.

La révolution n'était pas difficile. *Olivarès* avait eu l'imprudence de retirer une garniſon eſpagnole de la fortereſſe de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt ; & enfin le premier miniſtre, qui croyait tromper le duc de *Bragance*, lui avait donné le commandement des armes. La ducheſſe de Mantoue vice-reine fut chaſſée, ſans que perſonne prît ſa défenſe. Un ſecrétaire d'Etat eſpagnol, & un de ſes commis furent les ſeules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne preſque dans le même jour. *Jean de Bragance* fut par-tout proclamé roi ſans le moindre tumulte : un fils ne ſuccède pas plus paiſiblement à ſon père. Des vaiſſeaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Aſie & de l'Afrique, pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal : il n'y en eut aucune qui héſitât à chaſſer les gouverneurs eſpagnols. Tout ce qui reſtait du Bréſil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais ſur les Eſpagnols, retourna aux Portugais ; & enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi dom *Jean de Bragance*, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Eſpagne dans le Bréſil.

11 décembre 1640.

Le Portugal ſecoue le joug de l'Eſpagne.

Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même eſprit que Lisbonne. Il

ſemblait que la conſpiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit par-tout combien une domination étrangère eſt odieuſe, & en même temps combien peu le miniſtère eſpagnol avait pris de meſures pour conſerver tant d'Etats.

On vit auſſi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguiſe des vérités triſtes. La manière dont *Olivarès* annonça à *Philippe IV* la perte du Portugal eſt célèbre. *Je viens vous annoncer*, dit-il, *une heureuſe nouvelle : votre majeſté a gagné tous les biens du duc de Bragance ; il s'eſt aviſé de ſe faire proclamer roi, & la confiſcation de ſes terres vous eſt acquiſe par ſon crime.* La confiſcation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume conſidérable, ſurtout lorſque les richeſſes du Bréſil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux, ſi l'amour du travail avait pu animer l'induſtrie de la nation portugaiſe.

Parallèle d'*Olivarès* & de *Richelieu*.

Le comte-duc *Olivarès*, long-temps le maître de la monarchie eſpagnole, & l'émule du cardinal de *Richelieu*, fut enfin diſgracié pour avoir été malheureux. Ces deux miniſtres avaient été long-temps également rois, l'un en France, l'autre en Eſpagne, tous deux ayant pour ennemis la maiſon royale, les grands & le peuple ; tous deux très-différens dans leurs caractères, dans leurs vertus & dans leurs vices ; le comte-duc auſſi réſervé, auſſi tranquille & auſſi doux que le cardinal était vif, hautain & ſanguinaire. Ce qui conſerva *Richelieu* dans le miniſtère, & ce qui lui donna preſque toujours l'aſcendant ſur *Olivarès*, ce fut ſon activité. Le miniſtre eſpagnol perdit tout par ſa négligence ; il mourut

de la mort des ministres déplacés : on dit que le chagrin les tue ; ce n'est pas seulement le chagrin de la solitude après le tumulte, mais celui de sentir qu'ils sont haïs & qu'ils ne peuvent se venger. Le cardinal de *Richelieu* avait abrégé ses jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche-espagnole, il lui resta encore plus d'Etats que le royaume d'Espagne n'en possède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté, le Roussillon, Naples & Sicile appartenaient à cette monarchie ; & quelque mauvais que fût son gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France, jusqu'à la paix des Pyrenées.

La dépopulation de l'Espagne a été si grande que le célèbre *Ustaris*, homme d'Etat, qui écrivait en 1723 pour le bien de son pays, n'y compte qu'environ sept millions d'habitans, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France ; & en se plaignant de la diminution des citoyens, il se plaint aussi que le nombre des moines soit toujours resté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or & d'argent ne se montaient pas à quatre-vingt millions de nos livres d'aujourd'hui.

Les Espagnols, depuis le temps de *Philippe II* jusqu'à *Philippe IV*, se signalèrent dans les arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait sur celui des autres nations ; il servit de modèle à celui d'Angleterre ; & lorsqu'ensuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la scène

Sciences, mœurs, arts.

espagnole. L'histoire, les romans agréables, les fictions ingénieuses, la morale, furent traités en Espagne avec un succès qui passa beaucoup celui du théâtre; mais la saine philosophie y fut toujours ignorée. L'inquisition & la superstition y perpétuèrent les erreurs scholastiques : les mathématiques furent peu cultivées, & les Espagnols dans leurs guerres employèrent presque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du second rang, & jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès. L'Escurial fut bâti sur les desseins d'un français. Les arts méchaniques y étaient tous très-grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, & dans un nombreux domestique. Il régnait chez les grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, & qui n'était en usage que dans l'Espagne; c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistans, de quelque condition qu'ils fussent. *Montrésor* rapporte que quand le duc de *Lerme* reçut *Gaston* frère de *Louis XIII* & sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui *Gaston* resta plusieurs jours, fesait mettre après chaque repas deux mille louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivans de Monsieur, & ce prince lui-même jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats de taureaux étaient très-fréquentes, comme elles le sont encore aujourd'hui; & c'était le spectacle le plus magnifique & le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant, rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette

disette de l'utile & de l'agréable augmenta depuis l'expulsion des Maures. De-là vient qu'on voyage en Espagne comme dans les déserts de l'Arabie, & que dans les villes on trouve peu de ressource. La société ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes presque aussi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuses. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement sous les fenêtres de sa maîtresse, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jalousies, tenant lieu de vîtres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitarre, & la tristesse n'en était pas moins répandue sur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens désœuvrés.

On disait alors que la fierté, la dévotion, l'amour & l'oisiveté composaient le caractère de la nation; mais aussi il n'y eut aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtimens cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de *Lerme* ni le comte *Olivarès* ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échafauds : les rois n'y furent point assassinés comme en France, & ne périrent point par la main du bourreau comme en Angleterre. Enfin sans les horreurs de l'inquisition on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne.

Après la mort de *Philippe IV*, arrivée en 1666, l'Espagne fut très-malheureuse. *Marie d'Autriche* sa

veuve, sœur de l'empereur *Léopold*, fut régente dans la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II* du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'*Anne d'Autriche* en France ; mais elles eurent ces tristes conformités, que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols, pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien ; les grands de l'Etat s'élevèrent dans l'une & dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, & l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le jésuite *Nitard*, premier ministre.

Le premier ministre qui gouverna quelque temps l'Espagne dans la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II*, était le jésuite *Evrard Nitard* allemand, confesseur de la reine & grand inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques & les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. *Nitard*, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un Etat, n'ayant rien d'un ministre & d'un prêtre que la hauteur & l'ambition, & pas même la dissimulation : il avait osé dire un jour au duc de *Lerme*, même avant de gouverner : *C'est vous qui me devez du respect; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre reine à mes pieds.* Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui sussent commander : c'est-là surtout ce qui

contribua aux premiers ſuccès de *Louis XIV* quand il attaqua ſon beau-frère & ſa belle-mère en 1667, & qu'il leur ravit la moitié de la Flandre & toute la Franche-Comté.

On ſe ſouleva contre le jéſuite, comme en France on s'était ſoulevé contre *Mazarin*. *Nitard* trouva ſurtout dans dom *Juan d'Autriche*, bâtard de *Philippe IV*, un ennemi auſſi implacable que le grand *Condé* le fut du cardinal. Si *Condé* fut mis en priſon, dom *Juan* fut exilé. Ces troubles produiſirent deux factions qui partagèrent l'Eſpagne; cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était ſur le point d'éclater lorſque la reine la prévint, en chaſſant malgré elle le père *Nitard*, ainſi que la reine *Anne d'Autriche* fut obligée de renvoyer *Mazarin* ſon miniſtre; mais *Mazarin* revint plus puiſſant que jamais. Le père *Nitard*, renvoyé en 1669, ne put revenir en Eſpagne : la raiſon en eſt que la régente d'Eſpagne eut un autre confeſſeur qui s'oppoſait au retour du premier, & la régente de France n'eut point de miniſtre qui lui tînt lieu de *Mazarin*.

Le jéſuite *Nitard* bouleverſe tout.

Nitard alla à Rome, où il ſollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des miniſtres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ſes confrères, qui marquent toujours quelque reſſentiment à quiconque s'eſt élevé au-deſſus d'eux. Mais enfin il obtint par ſes intrigues, & par la faveur de la reine d'Eſpagne, cette dignité de cardinal que tous les eccléſiaſtiques ambitionnent ; alors ſes confrères les jéſuites devinrent ſes courtiſans.

On le chaſſe: il eſt fait cardinal.

Le règne de dom *Carlos*, *Charles II*, fut auſſi faible que celui de *Philippe III* & de *Philippe IV*, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE CLXXVIII.

Des Allemands ſous Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II. Des malheurs de Fréderic, électeur palatin. Des conquêtes de Guſtave-Adolphe. Paix de Veſtphalie, &c.

PENDANT que la France reprenait une nouvelle vie ſous *Henri IV*, que l'Angleterre floriſſait ſous *Eliſabeth*, & que l'Eſpagne était la puiſſance prépondérante de l'Europe ſous *Philippe II*, l'Allemagne & le Nord ne jouaient pas un ſi grand rôle.

Plus de couronnement des empereurs à Rome.

Si on regarde l'Allemagne comme le ſiége de l'Empire, cet Empire n'était qu'un vain nom, & on peut obſerver que, depuis l'abdication de *Charles-Quint* juſqu'au règne de *Léopold*, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnemens à Rome & à Milan furent ſupprimés comme des cérémonies inutiles; on les regardait auparavant comme eſſentielles : mais depuis que *Ferdinand I*, frère & ſucceſſeur de l'empereur *Charles-Quint*, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en paſſer. Les prétentions des empereurs ſur Rome, celles des papes de donner l'Empire, tombèrent inſenſiblement dans l'oubli : tout s'eſt réduit à une lettre de félicitation que le ſouverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne reſta avec le titre d'empire, mais faible, parce qu'elle fut toujours diviſée. Ce fut une république de princes, à laquelle préſidait l'empereur : & ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretinrent

presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, & par les trois religions de l'Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste Etat, partagé en tant de principautés désunies, sans commerce alors, & sans richesses, influât beaucoup sur le système de l'Europe. Il n'était point fort au dehors, mais il l'était au dedans, parce que la nation fut toujours laborieuse & belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, & que l'autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne déjà déchirée par elle-même ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions ne pouvaient que préparer une ruine & un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien empire romain n'étaient pas à beaucoup près si palpables; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne subsiste; l'Empire, non.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul & Verdun en 1552, sous l'empereur *Charles-Quint;* mais ce territoire, qui était l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excrescence du corps germanique que comme une partie naturelle de cet Etat. *Ferdinand I* ni ses successeurs ne firent aucune

tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'Autriche, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, & ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis *François II* jusqu'à *Henri IV*. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, & le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Etat de l'Allemagne.

Ferdinand I voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'Empire, & les princes qui se fesaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *Diviser pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant : mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie réputée province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe & du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'Etat, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puissans, & l'empereur plus faible.

Maximilien II fut encore moins souverain que *Ferdinand I*. Si l'Empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur & la diète étaient les juges naturels. Ces peuples, qu'on appela rebelles si long-temps, devaient être mis par les lois au ban de l'Empire : cependant *Maximilien II* laissa le prince d'Orange *Guillaume le taciturne* faire la guerre dans les Pays-Bas à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne en 1575, après le départ du roi de

France *Henri III*, départ regardé comme une abdication : *Battori* vaivode de Tranſilvanie, vaſſal de l'empereur, l'emporta ſur ſon ſouverain ; & la protection de la porte-ottomane, ſous laquelle était ce *Battori*, fut plus puiſſante que la cour de Vienne.

Rodolphe II, ſucceſſeur de ſon père *Maximilien II*, tint les rènes de l'Empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohème & de Hongrie ; & il n'influa en rien ni ſur la Bohème ni ſur la Hongrie, ni ſur l'Allemagne, & encore moins ſur l'Italie. Les temps de *Rodolphe* ſemblent prouver qu'il n'eſt point de règle générale en politique.

Rodolphe, empereur très-médiocre ; bon chimiſte.

Ce prince paſſait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France *Henri III*. La conduite du roi de France lui coûta la vie, & perdit preſque le royaume. La conduite de *Rodolphe*, beaucoup plus faible, ne cauſa aucun trouble en Allemagne. La raiſon en eſt qu'en France tous les ſeigneurs voulurent s'établir ſur les ruines du trône, & que les ſeigneurs allemands étaient déjà tout établis.

Il y a des temps où il faut qu'un prince ſoit guerrier. *Rodolphe*, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors ſi mal adminiſtrée qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'oppoſer aux conquérans ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les égliſes : c'eſt la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes ; elle fut regardée comme ſainte, & n'en fut pas plus heureuſe : ſans les troubles du ſérail, il eſt vraiſemblable

Guerre faite par aumônes.

que la Hongrie reſtait pour jamais ſous le pouvoir de Conſtantinople.

Ligue catholique & proteſtante en Allemagne cauſe la mort du roi *Henri IV.*

On vit préciſément en Allemagne ſous cet empereur ce qu'on venait de voir en France ſous *Henri III*, une ligue catholique contre une ligue proteſtante, ſans que le ſouverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion, qui avait été ſi longtemps la cauſe de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agiſſait de la ſucceſſion aux duchés de Clèves & de Juliers. C'était encore une ſuite du gouvernement féodal; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maiſons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les diſputaient. L'archiduc *Léopold*, couſin de l'empereur, s'était mis en poſſeſſion de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cauſe de la mort de *Henri IV.* Il allait marcher au ſecours de la ligue proteſtante. Ce prince victorieux ſuivi de troupes aguerries, des plus grands généraux & des meilleurs miniſtres de l'Europe, était près de profiter de la faibleſſe de *Rodolphe* & de *Philippe III.*

La mort de *Henri IV*, qui fit avorter cette grande entrepriſe, ne rendit pas *Rodolphe* plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, à ſon frère *Mathias*, lorſque le roi de France ſe préparait à marcher contre lui; & lorſqu'il fut délivré d'un ennemi ſi redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohème à ce même *Mathias*; & en conſervant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout ſe fit ſans lui ſous ſon empire : il ne s'était

pas même mêlé de la singulière affaire de *Gerhard de Truchses* électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché & sa femme, & qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines & de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d'un principe plus singulier encore dans un empereur. La philosophie qu'il cultivait lui avait appris tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux *Ticho-Brahé* que tenir les Etats de Hongrie & de Bohème.

L'empereur *Rodolphe* astronome.

Les fameuses tables astronomiques de *Ticho-Brahé* & de *Kepler* portent le nom de cet empereur; elles sont connues sous le nom de *Tables Rodolphines*, comme celles qui furent composées au douzième siècle en Espagne par deux arabes portèrent le nom du roi *Alfonse*. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencemens de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût, comme les Italiens; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patiens & laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis long-temps en Allemagne, & s'étendait à leurs voisins du Nord. *Ticho-Brahé* était danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, surtout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de *Fréderic II* roi de Danemarck, non-seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savans : elle fut nommée *Uranibourg*, *la ville du ciel*. *Ticho-Brahé* avait à la vérité la faiblesse commune

Ticho-Brahé.

d'être persuadé de l'astrologie judiciaire ; mais il n'en était ni moins bon astronome, ni moins habile méchanicien. Sa destinée fut celle des grands-hommes ; il fut persécuté dans sa patrie après la mort du roi son protecteur ; mais il en trouva un autre dans l'empereur *Rodolphe*, qui le dédommagea de toutes ses pertes & de toutes les injustices des cours.

Copernic. *Copernic* avait trouvé le vrai système du monde, avant que *Ticho-Brahé* inventât le sien, qui n'est qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de Thorn dans la Prusse polonaise, dès le milieu du seizième siècle.

Kepler. *Kepler*, né dans le duché de Virtemberg, devina au commencement du dix-septième siècle les lois mathématiques du cours des astres, & fut regardé comme un législateur en astronomie. Le chancelier *Bacon* proposait alors de nouvelles sciences ; mais *Copernic* & *Kepler* en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, & la Grèce n'avait pas été illustrée par de plus belles découvertes ; mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la physique seule fut cultivée par un petit nombre de sages inconnus à la multitude : cette multitude était grossière ; il y avait de vastes provinces où les hommes pensaient à peine, & on ne savait que se haïr pour la religion.

Causes de la guerre de trente ans. Enfin la ligue catholique & la protestante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduisit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France avant le règne paisible & heureux de *Henri IV*.

En

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur *Mathias*, ſucceſſeur de *Rodolphe*, l'Empire allait échapper à la maiſon d'Autriche; mais *Ferdinand* archiduc de Gratz réunit enfin les ſuffrages en ſa faveur. *Maximilien de Bavière*, qui lui diſputait l'Empire, le lui céda : il fit plus, il ſoutint le trône impérial aux dépens de ſon ſang & de ſes tréſors, & affermit la grandeur d'une maiſon qui depuis écraſa la ſienne. Deux branches de la maiſon de Bavière réunies auraient pu changer le ſort de l'Allemagne; ces deux branches ſont celles des électeurs palatins & des ducs de Bavière. Deux grands obſtacles s'oppoſaient à leur intelligence, la rivalité & la différence des religions. L'électeur palatin *Fréderic* était réformé, le duc de Bavière catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux princes de ſon temps, & la cauſe des longs malheurs de l'Allemagne.

Liberté germanique.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie, la Bohème & l'Autriche même étaient auſſi jalouſes que les Anglais de leurs priviléges. Cet eſprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de *Charles-Quint*. L'exemple des ſept Provinces-Unies était ſans ceſſe préſent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, & qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

Quand l'empereur *Mathias* fit élire en 1618 ſon couſin *Ferdinand de Gratz*, roi déſigné de Hongrie & de Bohème; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohème, l'Autriche ſe plaignirent également qu'on n'eût pas eu aſſez d'égard au droit des états. La religion entra dans les

griefs des Bohémiens, & alors la fureur fut extrême. Les proteſtans voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conſeil d'Etat de *Mathias* & de *Ferdinand* ſe déclara contre les proteſtans; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conſeil, & précipitèrent de la ſalle dans la rue trois principaux magiſtrats. Cet emportement ne caractériſe que la violence du peuple, violence preſque toujours plus grande que les tyrannies dont il ſe plaint. Mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que les révoltés prétendirent par un manifeſte qu'ils n'avaient fait que ſuivre les lois, & qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres des conſeillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohème, & ce fut parmi ces troubles que *Ferdinand de Gratz* fut élu empereur.

Guerre de trente ans. Sa nouvelle dignité n'en impoſa point aux proteſtans de Bohème, qui étaient alors très-redoutables: ils ſe crurent en droit de deſtituer le roi qu'ils avaient élu, & ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin, 19 novembre 1620. gendre du roi d'Angleterre *Jacques I.* Il accepta ce trône, ſans avoir aſſez de force pour s'y maintenir. Son parent *Maximilien de Bavière*, avec les troupes impériales & les ſiennes, lui fit perdre à la bataille de Prague & ſa couronne & ſon palatinat.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'Empire & de l'empereur: elle rendit *Ferdinand II* 1621. deſpotique. Il mit l'électeur palatin au ban de l'Empire, par un ſimple arrêt de ſon conſeil aulique, & proſcrivit tous les princes & tous les ſeigneurs de

ſon parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Siléſie, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les reſſources ſur leſquelles il devait compter. Il ne fut point ſecouru par ſon beau-père le roi d'Angleterre, qui ſe refuſa aux cris de ſa nation, aux ſollicitations de ſon gendre & aux intérêts du parti proteſtant, dont il pouvait être le chef; il ne fut point aidé par *Louis XIII*, malgré l'intérêt viſible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. *Louis XIII* n'était point alors gouverné par le cardinal de *Richelieu*. Il ne reſta bientôt à la maiſon palatine, & à l'union proteſtante d'Allemagne, d'autres ſecours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie: l'un était un prince de Brunſvick, qui n'avait pour tout Etat que l'adminiſtration ou l'uſurpation de l'évêché d'Halberſtadt; il s'intitulait *ami de* DIEU, *& ennemi des prêtres*, & méritait ce dernier titre, puiſqu'il ne ſubſiſtait que du pillage des égliſes: l'autre ſoutien de ce parti alors ruiné était un aventurier bâtard de la maiſon de Mansfeld, auſſi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunſvick. Ces deux ſecours pouvaient bien ſervir à déſoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin & l'équilibre des princes.

Malheurs de l'électeur palatin.

Deux princes déclarent la guerre à tous les prêtres.

L'empereur, affermi alors en Allemagne, aſſemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que *l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèſe-majeſté*,

1623.

Empereur abſolu.

ses Etats, ses biens, ses dignités sont dévolus au domaine impérial; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande & ordonne que Maximilien de Bavière soit investi de l'électorat palatin. Il donna en effet cette investiture du haut du trône, & son vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de *sa pleine puissance.*

Dévastation de l'Allemagne.

La ligue protestante, près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle mit à sa tête le roi de Danemarck *Christiern IV*, L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Danemarck, ni Brunsvick, ni Mansfeld, ne prévalurent contre l'empereur, & ne servirent qu'à dévaster l'Allemagne. *Ferdinand II* triomphait de tout par les mains de ses deux généraux, le duc de *Valstein* & le comte *Tilly*. Le roi de Danemarck était toujours battu à la tête de ses armées, & *Ferdinand* sans sortir de sa maison était victorieux & tout-puissant.

L'Italie esclave.

Il mettait au ban de l'Empire le duc de Meckelbourg l'un des chefs de l'union protestante, & donnait ce duché à *Valstein* son général. Il proscrivait de même le duc *Charles de Mantoue*, pour s'être mis en possession sans ses ordres de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent & saccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'Empire, & qui était relâchée depuis si long-temps. Cent cinquante mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien

malheureux ; on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, & qui était encore altérée. Le duc de *Valstein* disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs & pairs de France, & les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même *Valstein* qui voulut depuis se rendre indépendant, & qui ne voulait asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

Ferdinand II se croit arbitre de l'Europe.

L'usage que *Ferdinand II* fesait de son bonheur & de sa puissance fut ce qui détruisit l'un & l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède & de la Pologne, & prendre parti contre le jeune *Gustave-Adolphe*, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne *Sigismond* son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur en réduisant les princes protestans au désespoir.

Ferdinand II se crut avec raison assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par *Charles-Quint*, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés & les bénéfices dont ils s'étaient emparés. Cet édit est encore 1629.
plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous *Louis XIV*. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différens. *Gustave-Adolphe*, appelé alors par les princes protestans que le roi de Danemarck n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

L'empereur voulait rétablir l'Eglise pour en être

Tout s'unit contre *Ferdinand II.*

le maître ; & le cardinal de *Richelieu* ſe déclara contre lui. Rome même le traverſa. La crainte de ſa puiſſance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le miniſtre du roi très-chrétien, & la cour de Rome même ſoutinſſent le parti proteſtant contre un empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir *François I* & *Henri II* ligués avec les Turcs contre *Charles-Quint*. C'eſt la plus forte démonſtration que la religion ſe tait quand l'intérêt parle.

Le grand *Guſtave* en Allemagne.

On aime à attribuer toutes les grandes choſes à un ſeul homme, quand il en a fait quelques-unes. C'eſt un préjugé fort commun en France, que le cardinal de *Richelieu* attira les armes de *Guſtave-Adolphe* en Allemagne, & prépara ſeul cette révolution ; mais il eſt évident qu'il ne fit autre choſe que profiter des conjonctures. *Ferdinand II* avait en effet déclaré la guerre à *Guſtave;* il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé ; il ſoutenait contre lui *Sigiſmond* ſon compétiteur au royaume de Suède ; il lui refuſait le titre de roi. L'intérêt, la vengeance & la fierté appelaient *Guſtave* en Allemagne ; & quand même, lorſqu'il fut en Poméranie, le miniſtère de France ne l'eût pas aſſiſté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

1631. Il était vainqueur en Poméranie, quand la France fit ſon traité avec lui. Trois cents mille francs une fois payés, & neuf cents mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un ſecours ſuffiſant. *Guſtave-Adolphe* fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne

Succès de *Guſtave.*

avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en fesant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau & tous les passages ; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

L'armée impériale commandée par *Tilly* est entièrement défaite aux portes de Leipsick. Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses Etats à un bout de l'Allemagne, & il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

Bataille de Leipsick, 17 septembre 1631.

L'empereur immobile dans Vienne, tombé en moins d'une campagne de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape *Urbain VIII* de l'argent & des troupes ; on lui refusa l'un & l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre *Gustave*. Le Saint-Père promet un jubilé au lieu de croisade. *Gustave* traverse en victorieux toute l'Allemagne ; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, & même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipsick, dans les plaines de Lutzen, *Gustave* fut tué au milieu de sa victoire. Cette mort fut fatale au palatin, qui étant alors malade, & croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Le pape bien aise.

***Gustave* tué, 6 novembre 1632.**

Si l'on demande comment autrefois des essaims

venus du Nord conquirent l'empire romain, qu'on voie ce que *Guſtave* a fait en deux ans contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, & l'on ne ſera point étonné.

Suédois toujours vainqueurs.

C'eſt un événement bien digne d'attention, que ni la mort de *Guſtave*, ni la minorité de ſa fille *Chriſtine* reine de Suède, ni la ſanglante défaite des Suédois à Nortlingue, ne nuiſit point à la conquête. Ce fut alors que le miniſtère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux Suédois, & aux princes proteſtans d'Allemagne, en les ſoutenant; & ce fut ce qui valut depuis l'Alſace au roi de France, aux dépens de la maiſon d'Autriche.

Guſtave-Adolphe avait laiſſé après lui de très-grands généraux qu'il avait formés : c'eſt ce qui eſt arrivé à preſque tous les conquérans. Ils furent ſecondés par un héros de la maiſon de Saxe, *Bernard de Veimar*, deſcendant de l'ancienne branche électorale dépoſſédée par *Charles-Quint*, & reſpirant encore la haine contre la maiſon d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée & aguerrie par lui, & dont la ſolde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, & payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne ſortait point de ſon cabinet, n'avait plus de grand général à leur oppoſer. Il s'était défait lui-même du ſeul homme qui pouvait rétablir ſes armes & ſon trône; il craignit que ce fameux duc de *Valſtein*, auquel il avait donné un pouvoir ſans bornes ſur ſes armées, ne ſe ſervît contre lui de ce pouvoir dangereux. Il fit aſſaſſiner ce général, qui voulait être indépendant.

Valſtein aſſaſſiné, 3 février 1634.

C'est ainsi que *Ferdinand I* s'était défait par un assassinat du cardinal *Martinusius*, trop puissant en Hongrie, & que *Henri III* avait fait périr le cardinal & le duc de *Guise*.

Si *Ferdinand II* avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, & qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier suédois y dominait & y tenait sous sa main tous les princes protestans. Ce chancelier *Oxenstiern*, animé d'abord de l'esprit de *Gustave-Adolphe* son maître, ne voulait point que les Français partageassent le fruit des conquêtes de *Gustave;* mais après la bataille de Nortlingue il fut obligé de prier le ministre français de daigner s'emparer de l'Alsace sous le titre de protecteur. Le cardinal de *Richelieu* promit l'Alsace à *Bernard de Veimar*, & fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusque-là ce ministre avait temporisé & agi sous main; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne & dans l'Empire. C'est-là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie attaquaient à la fois la maison d'Autriche, & le vrai système de *Henri IV* était suivi.

Oxenstiern.

Veimar.

Ferdinand II mourut dans ces tristes circonstances à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines & étrangères, n'ayant jamais combattu que de son

Mort de *Ferdinand II.* 15 février 1637.

cabinet. Il fut très-malheureux, puiſque dans ſes ſuccès il ſe crut obligé d'être ſanguinaire, & qu'il fallut ſoutenir enſuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuſe que lui ; ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois & les Français, éprouvant la famine, la diſette, & plongée dans la barbarie, ſuite inévitable d'une guerre ſi longue & ſi malheureuſe.

Ferdinand II a été loué comme un grand empereur, & l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que ſous ſon gouvernement ; elle avait été heureuſe ſous ce *Rodolphe II* qu'on mépriſe.

Ferdinand III. *Ferdinand II* laiſſa l'Empire à ſon fils *Ferdinand III* déjà élu roi des Romains ; mais il ne lui laiſſa qu'un empire déchiré, dont la France & la Suède partagèrent les dépouilles.

Sous le règne de *Ferdinand III* la puiſſance autrichienne déclina toujours. Les Suédois établis dans l'Allemagne n'en ſortirent plus ; la France jointe à eux ſoutenait toujours le parti proteſtant de ſon argent & de ſes armes ; & quoiqu'elle fût elle-même embarraſſée dans une guerre d'abord malheureuſe contre l'Eſpagne, quoique le miniſtère eût ſouvent des conſpirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'Empire, comme un homme bleſſé terraſſe avec du ſecours un ennemi plus bleſſé que lui.

Veimar. Le duc *Bernard de Veimar*, deſcendant de l'infortuné duc de Saxe dépoſſédé par *Charles-Quint*, vengea ſur l'Autriche les malheurs de ſa race. Il avait été l'un des généraux de *Guſtave*, & il n'y eut pas un ſeul de ces généraux qui depuis ſa mort ne ſoutînt la gloire

de la Suède. Le duc de *Veimar* fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé à la vérité par perdre la grande bataille de Nortlingue ; mais ayant depuis raſſemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaiſſait que lui, il gagna quatre batailles en moins de quatre mois contre les imperiaux. Il comptait ſe faire une ſouveraineté le long du Rhin. La France même lui garantiſſait par ſon traité la poſſeſſion de l'Alſace.

Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, & légua ſon armée à ſes frères, comme on lègue ſon patrimoine : mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de *Veimar*, acheta l'armée, & continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de *Guébriant*, le vicomte de *Turenne* & le duc d'*Enghien* depuis le grand *Condé*, achevèrent ce que le duc de *Veimar* avait commencé. Les généraux ſuédois *Bannier* & *Torſtenſon* preſſaient l'Autriche d'un côté, tandis que *Turenne* & *Condé* l'attaquaient de l'autre. 1639.

Ferdinand III, fatigué de tant de ſecouſſes, fut obligé de conclure enfin la paix de Veſtphalie. Les Suédois & les Français furent par ce fameux traité les légiſlateurs de l'Allemagne dans la politique & dans la religion. La querelle des empereurs & des princes de l'Empire, qui durait depuis ſept cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande ariſtocratie compoſée d'un roi, des électeurs, des princes & des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne épuiſée payât encore cinq millions de rixdalers aux Suédois, qui l'avaient dévaſtée & pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'Empire, Paix de Veſtphalie.

en se fesant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stetin, Visfmar, Rugen, Verden, Brème & des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace, sans être prince de l'Empire.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits, excepté dans le haut Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipotentiaires, comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées, & qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne & la calviniste, furent également autorisées. La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres protestans, & de vingt-six catholiques, & l'empereur fut obligé de recevoir six protestans jusque dans son conseil aulique à Vienne.

Etat de l'Allemagne.

L'Allemagne sans cette paix serait devenue ce qu'elle était sous les descendans de *Charlemagne*, un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déserts : la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le général impérial *Tilly*, n'était point rebâtie : le commerce d'Ausbourg & de Nuremberg avait péri. Il ne restait guère de manufactures que celles de fer & d'acier : l'argent était d'une rareté extrême ; toutes les commodités de la vie ignorées ; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, & c'est de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantage

de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même & avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche ; & enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seizième siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence & la politesse.

CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641.

Décadence passagère de l'Angleterre.

SI l'Espagne s'affaiblit par *Philippe II*, si la France tomba dans la décadence & dans le trouble après *Henri IV* jusqu'aux grands succès du cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchut long-temps depuis le règne d'*Elisabeth*. Son successeur *Jacques I* devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Ecosse ; & cependant son règne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction & cette force incontestable qu'elles ont en France & en Espagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le testament d'*Elisabeth* qui l'appelait à la 1603.
couronne : & *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au testament d'*Elisabeth*,

il ne porta point le deuil de la meurtrière de ſa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin; il ſe feſait traiter par cette raiſon de *ſacrée majeſté*. Ce fut-là le premier fondement du mécontentement de la nation, & des malheurs inouis de ſon fils & de ſa poſtérité.

Conſpiration des poudres.

Dans le temps paiſible des premières années de ſon règne, il ſe forma la plus horrible conſpiration qui ſoit jamais entrée dans l'eſprit humain : tous les autres complots qu'ont produit la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatiſme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condeſcendances que le roi n'eut point pour eux; quelques-uns poſſédés plus que les autres de cette fureur de parti, & de cette mélancolie ſombre qui détermine aux grands crimes, réſolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un ſeul coup le roi, la famille royale & tous les pairs du royaume. Un *Perci*, de la maiſon de Northumberland, un *Catesbi*, & pluſieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-ſix tonneaux de poudre ſous la chambre où le roi devait haranguer ſon parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, & jamais ſuccès ne parut plus aſſuré. Perſonne ne pouvait ſoupçonner une entrepriſe ſi inouïe; aucun empêchement n'y pouvait mettre obſtacle. Les trente-ſix barils de poudre, achetés en Hollande en divers temps, étaient déjà placés ſous les ſolives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis pluſieurs mois par *Perci*. On n'attendait que le jour de l'aſſemblée;

Février 1605.

il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais les jésuites *Garnet* & *Oldecorn*, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. *Perci*, qui allait sans pitié faire périr la noblesse & le roi, eut pitié d'un de ses amis nommé *Montéagle*, pair du royaume ; & ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : *Si vous aimez votre vie, n'assistez point à l'ouverture du parlement ;* DIEU *& les hommes concourent à punir la perversité du temps : le danger sera passé en aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre.*

Perci dans sa sécurité ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre : cependant, la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, & personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une mèche, & un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

Perci & les chefs au premier avis de la découverte eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques, & vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris & exécutés. Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés : leur ordre les soutint innocens, & en

Jésuites exécutés.

fit des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient & pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde sous le règne de *Jacques I.* Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme ; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce florissait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au-dehors & au-dedans ; il le fut au-dehors, parce qu'étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique dans la grande crise de la guerre de Bohème, & que *Jacques* abandonna son gendre l'électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre ; trompé à la fois par la cour de Vienne & par celle de Madrid ; envoyant toujours de célèbres ambassades, & n'ayant jamais d'alliés.

Jacques sans credit.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même en voulant lui donner trop de poids & trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que DIEU l'avait fait maître absolu, que tous leurs priviléges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par-là il excitait les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale & l'étendue des droits de la

nation.

nation. On chercha dès-lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. *Henri IV* ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, & ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs : aussi il disait à son parlement : *Je vous ai joué de la flûte, & vous n'avez point dansé; je vous ai chanté des lamentations, & vous n'avez point été attendris.* Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités & son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités & des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; & le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Ce qui aliéna surtout les Anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses favoris. *Louis XIII*, *Philippe III* & *Jacques* avaient en même temps le même faible; & tandis que *Louis XIII* était absolument gouverné par *Cadenet* créé duc de *Luines*, *Philippe III* par *Sandoval* fait duc de *Lerme*, *Jacques* l'était par un écossais nommé *Carr*, qu'il fit comte de *Sommerset;* & depuis il quitta ce favori pour *George Villiers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre. **Favoris gouvernent l'Europe.**

Ce *George Villiers* est ce même *Buckingham*, fameux

alors dans l'Europe par les agrémens de fa figure, par fes galanteries & par fes prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre, fans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'efprit humain, qu'un roi théologien écrivant fur la controverfe fe livrât fans réferve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I*, d'aller déguifé & fans aucune fuite faire l'amour dans Madrid à l'infante d'Efpagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui fervir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques*, que l'on appelait le *Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hafardait la fureté de fon fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put fervir la caufe proteftante, & celle du palatin fon gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de *Buckingham*, amoureux de la ducheffe d'*Olivarès*, outragea de paroles le duc fon mari, premier miniftre, rompit le mariage avec l'infante & ramena le prince de Galles en Angleterre auffi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia auffitôt le mariage de *Charles* avec *Henriette* fille de *Henri IV* & fœur de *Louis XIII*; & quoiqu'il fe laiffât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Efpagne, il réuffit : mais *Jacques* ne regagna jamais dans fa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majefté royale, qu'il mêlait dans tous fes difcours, & qu'il ne foutint point par fes actions, firent naître une faction qui renverfa le trône, & en difpofa plus d'une fois

après l'avoir fouillé de fang. Cette faction fut celle des puritains, qui a fubfifté long-temps fous le nom de *Wighs;* & le parti oppofé, qui fut celui de l'Eglife anglicane & de l'autorité royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animofités infpirèrent dès-lors à la nation un efprit de dureté, de violence & de trifteffe, qui étouffa le germe des fciences & des arts à peine développé.

Quelques génies du temps d'*Elifabeth* avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jufqu'alors en Angleterre. *Shakefpeare*, & après lui *Ben-Johnfon* paraiffaient dégroffir le théâtre barbare de la nation. *Spencer* avait reffufcité la poëfie épique. *François Bacon*, plus eftimable dans fes travaux littéraires que dans fa place de chancelier, ouvrait une carrière toute nouvelle à la philofophie. Les efprits fe poliffaient, s'éclairaient. Les difputes du clergé & les animofités entre le parti royal & le parlement ramenèrent la barbarie. Sciences & arts.

Les limites du pouvoir royal, des priviléges parlementaires & des libertés de la nation, étaient difficiles à difcerner, tant en Angleterre qu'en Ecoffe. Celles des droits de l'épifcopat anglican & écoffais ne l'étaient pas moins. *Henri VIII* avait renverfé toutes les barrières; *Elifabeth* en trouva quelques-unes nouvellement pofées, qu'elle abaiffa & qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I* difputa; il ne les abattit point, mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes; & la nation avertie par lui fe préparait à les défendre. *Charles I*, bientôt après fon avénement, voulut faire ce que fon père avait trop propofé & qu'il n'avait point fait. Querelles de religion. 1625 & fuiv.

Argent, autre querelle plus forte.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ses souverains les subsides, comme un don libre & volontaire. *Charles I* voulut secourir l'électeur palatin son beau-frère, & les protestans contre l'empereur. *Jacques* son père avait enfin entamé ce dessein la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat ; il en fallait pour les autres dépenses : ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette ; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit ; & avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était déterminé par sa sœur la princesse palatine à cet armement ; c'était elle qui avait forcé le prince son mari à recevoir la couronne de Bohème, qui ensuite avait pendant cinq ans entiers sollicité le roi son père à la secourir, & qui enfin obtenait par les inspirations du duc de *Buckingham* un secours si long-temps différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point assembler de parlement, & ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, & celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions

où un roi affermi & armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* se servit de cette voie, qu'il adoucit ; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte & des soldats qui revinrent sans avoir rien fait.

Il fallut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes, au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori le duc de *Buckingham*, dont la puissance & la fierté révoltaient la nation. *Charles*, loin de souffrir l'outrage qu'on lui fesait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre des plus ardens à l'accuser. Cet acte de despotisme, qui violait les lois, ne fut pas soutenu ; & la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, & le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides ; aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, & cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de *Buckingham* augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle. Un nouveau parlement fut convoqué ; mais c'était assembler des citoyens irrités : ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation & du parlement ; ils votèrent que la fameuse loi *Habeas Corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement, & que c'était violer la liberté & la propriété, de loger

1626. Parlement, autre querelle.

1627.

les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à ſoutenir ſon autorité, & à demander de l'argent, affaibliſſait l'une & n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès au duc de *Buckingham*. Un fanatique nommé *Felton*, comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animoſité générale, aſſaſſina le premier miniſtre dans ſa propre maiſon & au milieu de ſes courtiſans : ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à ſaiſir la nation.

1628. Aſſaſſinat.

Impôts, autre querelle.

Il y avait un petit droit ſur l'importation & l'exportation des marchandiſes, qu'on nommait *droit de tonnage & de pondage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, & *Charles* croyait n'avoir pas beſoin d'un ſecond acte. Trois marchands de Londres ayant refuſé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane ſaiſirent leurs marchandiſes. Un de ces trois marchands était membre de la chambre baſſe. Cette chambre, ayant à ſoutenir à la fois ſes libertés & celles du peuple, pourſuivit les commis du roi. Le roi irrité caſſa le parlement, & fit empriſonner quatre membres de la chambre. Ce ſont-là les faibles & premiers principes qui bouleverſèrent tout l'Etat, & qui enſanglantèrent le trône.

Egliſe d'Ecoſſe, autre querelle.

A ces ſources du malheur public ſe joignit le torrent des diſſentions eccléſiaſtiques en Ecoſſe. *Charles* voulut remplir les projets de ſon père dans la religion comme dans l'Etat. L'épiſcopat n'avait point été aboli en Ecoſſe au temps de la réformation, avant *Marie Stuart ;* mais ces évêques proteſtans étaient ſubjugués par les presbytériens. Une république

de prêtres égaux entr'eux gouvernait le peuple écossais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs & les richesses ne rendaient pas les évêques puissans. La séance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siége leur étaient conservés; mais ils étaient pasteurs sans troupeau, & pairs sans crédit. Le parlement écossais, tout presbytérien, ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains des séculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Eglise en Ecosse; mais étant né dans le pays, & prodiguant l'argent anglais, les pensions & les charges à plusieurs membres, il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toujours, & la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. *Jacques*, qui regardait les évêques comme attachés au trône, & les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écossais aux évêques en fesant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein, que *Charles* son fils voulut exécuter.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrans devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Edimbourg eut fait lecture dans l'église

Liturgie, autre querelle.

des canons qui établiſſaient ces uſages indifférens que le peuple s'éleva contre lui en fureur, & lui jeta des pierres. La ſédition paſſa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renverſement de toutes les lois divines & humaines. D'un côté cette paſſion ſi naturelle aux grands de ſoutenir leurs entrepriſes, & de l'autre la fureur populaire excitèrent une guerre civile en Ecoſſe.

Le cardinal de *Richelieu* fomente toutes les querelles.

On ne ſut pas alors ce qui la fomentait, & ce qui prépara la fin tragique de *Charles;* c'était le cardinal de *Richelieu*. Ce miniſtre-roi voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un aſile en Angleterre chez ſa fille, & engager *Charles* dans les intérêts de la France, eſſuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d'*Eſtrades*, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : *Le roi & la reine d'Angleterre ſe repentiront, avant qu'il ſoit un an,* 1637. *d'avoir négligé mes offres ; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriſer.*

Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Ecoſſe.

Il avait parmi ſes ſecrétaires un prêtre irlandais, qu'il envoya à Londres & à Edimbourg ſemer la diſcorde avec de l'argent parmi les puritains ; & la lettre au comte d'*Eſtrades* eſt encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt & à la vengeance.

Les Ecoſſais armèrent. *Charles* eut recours au clergé anglican, & même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïſſaient également les puritains. Ils ne

lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion ; & il eut même jufqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui fervirent guère qu'à négocier ; & quand la plus grande partie de cette armée fut diffipée faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc fe réfoudre encore à la guerre. 1638 & fuiv.
On trouve peu d'exemples dans l'hiftoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des feigneurs qui compofaient le confeil fecret du roi : ils lui facrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célébre *Laud* archevêque de Cantorbéri, le marquis *Hamilton* furtout fe fignalèrent dans cette générofité ; & le fameux comte de *Strafford* donna feul vingt mille livres fterling ; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près fuffifantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

La chambre des communes ne regardait pas les Ecoffais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enfeignaient à défendre fes privilèges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il fe fervait pour avoir des fecours qu'elle lui refufait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abufifs : impôt de tonnage & pontage, impôt de marine, vente de priviléges exclufifs à des marchands, logement de foldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On fe plaignit furtout d'une cour de juftice nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop févèrement plufieurs citoyens. *Charles* caffa ce nouveau parlement, & aggrava ainfi les griefs de la nation. Nouveaux troubles.

Roi opiniâtre ; heureux, il eût été appelé ferme.

Il femblait que *Charles* prît à tâche de révolter tous les efprits ; car au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonftances fi délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, & la fit condamner à une amende confidérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lefquelles le parlement s'était récrié. Un roi defpotique, qui en aurait ufé ainfi, aurait révolté fes fujets ; à plus forte raifon un roi d'une monarchie limitée. Mal fecouru par les Anglais, fecrètement inquiété par les intrigues du cardinal de *Richelieu*, il ne put empêcher l'armée des puritains écoffais de pénétrer jufqu'à Newcaftle. Ayant ainfi
1640. préparé fes malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva fa ruine.

Requêtes pour faire la guerre civile.

Cette affemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, fuppreffion des impôts arbitraires, & particulièrement de celui de la marine ; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus réfifter accorda tout. Il crut regagner fon autorité en pliant, & il fe trompa. Il comptait que fon parlement l'aiderait à fe venger des Ecoffais qui avaient fait une irruption en Angleterre ; & ce même parlement leur fit préfent de trois cents mille livres fterling, pour les récompenfer de la guerre civile. Il fe flattait d'abaiffer en Angleterre le parti des puritains, & prefque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford*, dévoué fi généreufement à fon fervice, & la chambre des communes pour ce dévouement même accufa

Strafford de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces temps de troubles, mais commises toutes pour le service du roi, & surtout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait secouru. Les pairs le condamnèrent ; il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang à grands cris. *Strafford* poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort ; & le roi poussa la faiblesse jusqu'à 1641.
signer cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux. On ne voit point dans les grands-hommes de *Plutarque* une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faiblesse dans un monarque.

CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs & de la mort de Charles I.

L'ANGLETERRE, l'Ecosse & l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France ; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes & de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait ; & les partis qui divisaient le royaume de *Charles I* étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente & réfléchie de changer la constitution de l'Etat, un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le désir vague dans les

Caractère des troubles d'Angleterre.

évêques d'écraser le parti calviniste-puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques, & enfin le plan suivi & caché de ceux qu'on appelait *indépendans*, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

Octob. 1641. Massacres catholiques en Irlande.

Au milieu de tous ces troubles les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La religion & la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la St Barthelemi. Ils comploterent d'assassiner tous les protestans de leur île, & en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas dans l'histoire des crimes la même célébrité que la St Barthelemi; il fut pourtant aussi général & aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette dernière conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre pour cause de religion se fesait dans une île alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une *Catherine de Médicis*, un roi de France, un duc de *Guise* : les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoiqu'aussi nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la St Barthelemi, & les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Massacres religieux, source de dépopulation.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'*Athanase* & d'*Arius* jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre :

car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toujours plus nombreuse que la femelle; mais dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi *Charles I* était en Ecosse, à peine pacifiée, & la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes; & *Charles*, qui demandait du secours contr'eux à l'Ecosse & à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Ecosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, & non pas à l'Ecosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse croyant, ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent & peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, & fait au roi la remontrance la plus terrible.

Chambre basse, puissante.

Elle lui signifie » qu'il faut désormais qu'il n'ait » pour conseil que ceux que le parlement lui nommera; & en cas de refus elle le menace de » prendre des mesures. » Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre basse; & il dit que *si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, & se retirerait de l'Angleterre.*

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

1641. *Charles* n'osait pas alors dissoudre le parlement: on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Ecosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques & les seigneurs catholiques épars dans Londres; eux qui avaient voulu dans la conspiration des poudres exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts; tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions: il criait à la porte de la chambre des pairs *Point d'évêques, point d'évêques.* Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, & protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour, & bientôt après les autres évêques se retirèrent du parlement.

Conduite du roi, mauvaise.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord *Digby*, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes, pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, & qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés; toute la chambre se récria sur la violation de ses priviléges. Le roi, comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville lui demander du

ſecours. Le conſeil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il ſe retire à Vindſor, & là, ne pouvant plus ſoutenir la démarche qu'on lui avait conſeillée, il écrit à la chambre baſſe *qu'il ſe déſiſte de ſes procédures contre ſes membres, & qu'il prendra autant de ſoin des priviléges du parlement que de ſa propre vie.* Sa violence l'avait rendu odieux, & le pardon qu'il en demandait le rendait mépriſable.

La chambre baſſe commençait alors à gouverner l'Etat. Les pairs ſont en parlement *pour eux-mêmes;* c'eſt l'ancien droit des barons & des ſeigneurs de fiefs; les communes ſont en parlement pour les villes & les bourgs dont elles ſont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ſes députés, qui le repréſentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient inſenſiblement, entraient dans les ſentimens de la nation, & ſoutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie les rebelles d'Irlande triomphent, & teints du ſang de leurs compatriotes, ils s'autoriſent encore du nom du roi, & ſurtout de celui de la reine ſa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement propoſent d'armer les milices du royaume; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendans du parlement. On ne pouvait rien faire ſelon la loi au ſujet des milices ſans le conſentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne ſouſcrirait pas à un établiſſement fait contre lui-même. Ce prince ſe retire, ou plutôt fuit vers le nord

Guerre civile.

d'Angleterre. Sa femme *Henriette de France*, fille de *Henri IV*, qui avait prefque toutes les qualités du roi fon père, l'activité & l'intrépidité, l'infinuation & même la galanterie, fecourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidelle. Elle vend fes meubles & fes pierreries, emprunte l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à fon mari, paffe en Hollande elle-même pour folliciter des fecours par le moyen de la princeffe *Marie* fa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord, elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans fa patrie, où le cardinal de *Richelieu* fon ennemi & le roi fon frère étaient mourans.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de fon autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime de la province d'Yorck. Il y avait depuis long-temps des magafins d'armes & de munitions.

Hotham à genoux chaffe fon roi.

Le roi s'y tranfporte, & veut y entrer: *Hotham* fait fermer les portes, & confervant encore du refpect pour la perfonne du roi fon maître, il fe met à genoux fur les remparts, en lui demandant pardon de lui défobéir. On lui réfifta depuis moins refpectueufement. Les manifeftes du roi & du parlement inondent l'Angleterre. Les feigneurs attachés au roi fe rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand fceau du royaume, fans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les lois que le parlement fefait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora fon étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices fans armes. Enfin avec les fecours

que

que lui fournit la reine ſa femme, avec les préſens de l'univerſité d'Oxford, qui lui donna toute ſon argenterie, & avec tout ce que ſes amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement, qui diſpoſait de l'argent de la nation, en avait une plus conſidérable. *Charles* proteſta d'abord en préſence de la ſienne qu'il *maintiendrait les lois du royaume, & les priviléges même du parlement armé contre lui; & qu'il vivrait & mourrait dans la véritable religion proteſtante.* C'eſt ainſi que les princes, en fait de religion, obéiſſent plus aux peuples que les peuples ne leur obéiſſent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* eſt enraciné dans une nation, il faut que le ſouverain diſe qu'il mourra pour ce dogme. Il eſt plus aiſé de tenir ce diſcours que d'éclairer le peuple. (8)

Les armées du roi furent preſque toujours commandées par le prince *Robert*, frère de l'infortuné

(8) Le dernier parti ſerait le plus noble & le plus ſûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique en ſe parant d'un zèle religieux, & ils n'ont fait par-là que ſe mettre dans la dépendance des fanatiques de leur ſecte, & aſſurer aux partis politiques, ſoulevés contr'eux, l'appui du fanatiſme de toutes les autres; or cet appui ſeul a pu donner à ces partis la force de réſiſter à l'autorité royale ou de la détruire.

Il n'eſt pas même néceſſaire pour la ſureté & l'indépendance d'un prince qu'il s'occupe directement du ſoin d'éclairer ſes ſujets; il ſuffit qu'il ceſſe de protéger & ſurtout de payer ceux dont le métier eſt de les tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe toute révolution prompte eſt impoſſible, à moins que le fanatiſme religieux n'en ſoit un des mobiles. Ainſi tous les ſoins que prend un prince pour protéger la religion, & empêcher le peuple de ſecouer le joug des prêtres, n'ont d'autre effet que de conſerver aux factieux de ſes Etats le ſeul moyen de renverſer ſon trône qu'ils puiſſent employer avec ſuccès.

Fréderic électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

1642. Les combats de Vorcester & d'Edgehill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur le champ pour aller chercher de nouveaux secours qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de *Henri IV*. Les parlementaires ne furent point découragés; ils sentaient leurs ressources: tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Le roi quelque temps vainqueur, mais inutilement.

Ils condamnaient à la mort pour crime de haute trahison les sujets qui voulaient rendre au roi des villes; & le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier aux yeux de la postérité celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait selon eux profiter d'un premier succès, & n'employer que ce courage actif & intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

1643. *Charles* & le prince *Robert*, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très-rare, une compagnie plus ferme & plus inébranlable dans ses vues qu'un roi à la tête de son armée.

Parlement plus ferme que le roi.

Les puritains qui dominaient dans les deux

chambres levèrent enfin le masque : ils s'unirent solemnellement avec l'Ecosse, & signèrent le fameux 1648.
Convenant par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce convenant, que l'Ecosse & l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république. C'était l'esprit du calvinisme : il tenta long-temps en France cette grande entreprise ; il l'exécuta en Hollande ; mais en France & en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre & l'Ecosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion sous *Louis XIII* étaient toutes récentes, & l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché durant tant de siècles dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre & atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I*, Excès de ridicule
dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche après le service divin. On croyait par-là servir la religion & outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même

parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, & d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. L'empereur *Rodolphe* avait cru se soutenir contre les Turcs par des aumônes : le parti parlementaire essaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable & heureuse qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste : mais les presbytériens se conduisirent en insensés ; leurs habillemens, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur ; les mêmes hommes dont les enfans se seraient moqués imprimaient la terreur en se baignant dans le sang ; & ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, & les plus redoutables.

Esprit des sectes.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Ecosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eût beaucoup de ces esprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs & du fanatisme des

autres pour les gouverner. Ce n'était pas là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentemens particuliers changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendans étaient les seuls qui cachassent leurs desseins; premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes; en second lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, & que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible, répandue alors dans les esprits, c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéri *Guillaume Laud*, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Eglise romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu, & qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grâce en lui coupant la tête.

Archevêque à l'échafaud.

Charles voyant les parlemens d'Angleterre & d'Ecosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trève avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette île. Cette politique lui réussit. Il eut à son service, non-seulement beaucoup d'anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'irlandais qui vinrent grossir son

armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rebellion d'Irlande & du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement
1644. défaites par le lord *Fairfax*, l'un des généraux parlementaires ; & il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince *Robert*, ayant soutenu long-temps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'Yorck, & son armée est
1644. dissipée par *Manchester* & *Fairfax*. *Charles* se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite à la vérité ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siége d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes ; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux *Essex*, *Manchester* & *Waller* attaquèrent *Charles* à Newbury sur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée ; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à

Cromwell gagne une bataille. 27 octob. 1644.

cette bataille de Newbury, le corps que *Manchester* commandait ayant plié, & *Manchester* lui-même étant entraîné dans la fuite, *Cromwell* courut à lui tout blessé, & lui dit : *Vous vous trompez, milord, ce n'est pas de ce côté que sont les ennemis ;* qu'il le ramena au combat, & qu'enfin on ne dut qu'à *Cromvell* le succès de cette journée. Ce qui est certain c'est que *Cromwell*, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes qu'il avait de réputation

dans l'armée, accuſa ſon général de n'avoir pas fait ſon devoir.

Le penchant des Anglais pour des choſes inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de *Cromwell*, & qui fut à la fois l'origine de ſa grandeur, de la chute du parlement & de l'épiſcopat, du meurtre du roi & de la deſtruction de la monarchie. La ſecte des *indépendans* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils reſſemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'Evangile que celle de leurs propres lumières: ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient auſſi turbulens que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des inſtrumens propres à favoriſer ſes deſſeins.

Déſintéreſſement du parlement, choſe unique.

La ville de Londres, partagée entre pluſieurs factions, ſe plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appeſantiſſait ſur elle. *Cromwell* fit propoſer à la chambre des communes par quelques indépendans de réformer l'armée, & de s'engager eux & les pairs à renoncer à tous les emplois civils & militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels & des majors, des tréſoriers, des munitionnaires, des commiſſaires de toute eſpèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on ſe flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes

puiſſans à ſacrifier leurs dignités & leurs revenus? c'eſt pourtant ce qui arriva dans une ſeule ſéance. La chambre des communes ſurtout fut éblouie de l'idée de régner ſur les eſprits du peuple par un déſintéreſſement ſans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à ſoi-même.* Les pairs heſitèrent ; mais la chambre des communes les entraîna. Les
1645. lords *Eſſex*, *Damby*, *Fairfax*, *Mancheſter*, ſe dépoſèrent eux-mêmes du généralat ; & le chevalier *Fairfax*, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé ſeul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait *Cromwell :* il avait un empire abſolu ſur le chevalier *Fairfax :* il en avait un ſi grand dans la chambre qu'on lui conſerva un régiment, quoiqu'il fût membre du parlement ; & même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme, qui avait eu l'adreſſe d'ôter à tous les ſénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conſerver dans leurs poſtes les officiers du parti des indépendans ; & dès-lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général *Fairfax* aidé de *Cromwell* réforma toute l'armée, incorpora des régimens dans d'autres, changea tous les corps, établit une diſcipline nouvelle : ce qui dans tout autre temps eût excité une révolte ſe fit alors ſans réſiſtance.

Cette armée animée d'un nouvel eſprit marcha droit au roi près d'Oxford ; & alors ſe donna la bataille déciſive de Nazeby, non loin d'Oxford. *Cromwell* général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire ſon infanterie,

Victoire déciſive de *Cromwell*. 14 juin 1645.

& eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée. L'armée royale après un grand carnage fut ou prisonnière, ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax* & à *Cromwell*. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II*, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilley. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, & demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrâce. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse & de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortifications, entre l'armée victorieuse des Anglais & celle des Ecossais payée par les Anglais. Il crut trouver sa sureté dans l'armée écossaise moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écossaise deux cents mille livres sterling d'arrérages, & lui en devant encore autant, le roi cessa dès-lors d'être libre. Le roi livré par les Ecossais.

Les Ecossais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne sut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie; l'armée d'Ecosse payée retournait en son pays; le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée, qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* & ses 16 février 1645.

Cromwell commence à tyrannifer.

indépendans y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puiſſante encore à Londres, & ſentant que l'armée allait l'être, voulut ſe débarraſſer de cette armée devenue ſi dangereuſe à ſes maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, & de licencier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le ſouffrit pas. C'était-là le moment de la criſe ; il forma un conſeil d'officiers, & un autre de ſimples ſoldats nommés *Agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, & qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commiſſaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des ſoldats du conſeil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, & le conduiſirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité l'armée marcha vers Londres. *Cromwell*, voulant mettre dans ſes violences des formes uſitées, fit accuſer par l'armée onze membres du parlement ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'oſèrent plus dès ce moment rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard & trop inutilement, ſur tant de malheurs : elle voyait un parlement oppreſſeur opprimé par l'armée, ſon roi captif entre les mains des ſoldats, ſes citoyens expoſés. Le conſeil de ville aſſemble ſes milices ; on entoure à la hâte Londres de retranchemens ; mais l'armée
1647. étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, & ſe tut. Le parlement remit la tour au général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir déſobéi & lui donna de l'argent.

Il reſtait toujours à ſavoir ce qu'on ferait du roi

prisonnier, que les indépendans avaient transféré à la maison royale de Hamptoncourt. *Cromwell* d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui. Les Ecossais lui proposaient de l'enlever. *Charles*, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hamptoncourt & de passer dans l'île de Vight, où il crut trouver un asile, & où il ne trouva qu'une nouvelle prison. Le roi prisonnier.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux & méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif & prisonnier; le même esprit qui animait depuis long-temps les indépendans saisit tout-à-coup plusieurs soldats de l'armée; ils se nommèrent les *Aplanisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, & ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'Etat, ni dans l'Eglise. Ils ne fesaient que ce qu'avait fait la chambre des communes : ils imitaient leurs officiers; & leur droit paraissait aussi bon que celui des autres; leur nombre était considérable. *Cromwell* voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se servaient de ses principes, & qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique & de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient, il marche à eux à la tête de son régiment des *Frères rouges*, avec lesquels il avait toujours été victorieux; leur demande *au nom de* DIEU ce qu'ils veulent, & les charge avec tant d'impétuosité qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, & dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Aplanisseurs.

Audace de *Cromwell*.

Cette action augmenta encore ſon pouvoir dans l'armée, dans le parlement & dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi priſonnier dans l'île de Vight ne ceſſait de faire des propoſitions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, & comme ſi on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck, un de ſes fils, qui fut depuis *Jacques II*, âgé alors de quinze ans, priſonnier au palais de St James, ſe ſauva plus heureuſement de ſa priſon que ſon père ne s'était ſauvé de Hamptoncourt : il ſe retira en Hollande; & quelques partiſans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaiſe, cette flotte fit voile au port de la Brille où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, ſon frère & lui montèrent ſur cette flotte pour aller au ſecours de leur père, & ce ſecours hâta ſa perte.

Les Ecoſſais, honteux de paſſer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, aſſemblaient de loin quelques troupes en ſa faveur. Pluſieurs jeunes ſeigneurs les ſecondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées, avec une partie
1648. de l'armée. Il les défait entièrement à Preſton, & prend priſonnier le duc *Hamilton* général des Ecoſſais. La ville de Colcheſter, dans le comté d'Eſſex, ayant pris le parti du roi, ſe rendit à diſcrétion au général *Fairfax*; & ce général fit exécuter à ſes yeux comme des traîtres pluſieurs ſeigneurs qui avaient ſoulevé la ville en faveur de leur prince.

L'armée demande qu'on faſſe juſtice du roi.

Pendant que *Fairfax* & *Cromwell* achevaient ainſi de tout ſoumettre, le parlement qui craignait encore plus *Cromwell* & les indépendans qu'il n'avait craint

le roi, commençait à traiter avec lui, & cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée qui revenait triomphante demande enfin qu'on mette le roi en justice comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfans de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les régimens de son armée, pour qu'on fasse le procès au roi. Le général *Fairfax*, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour *Cromwell*, fait transférer le monarque prisonnier de l'île de Vight au château de Hulst, & de là à Vindsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Parlement méprisé & forcé.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler; elle trouve des soldats à la porte qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes; on ne laisse entrer que les indépendans & les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois esclaves de l'armée; les officiers membres de cette chambre y dominaient; la ville était asservie à l'armée; & ce même conseil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fît son procès.

Juges du roi. La chambre des communes établit un comité de trente-huit perſonnes, pour dreſſer contre le roi des accuſations juridiques : on érige une cour de juſtice nouvelle compoſée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton* gendre de *Cromwell*, de *Waller* & de cent quarante-ſept autres juges. Quelques pairs qui s'aſſemblaient encore dans la chambre-haute ſeulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent ſommés de joindre leur aſſiſtance juridique à cette chambre illégale; aucun d'eux n'y voulut conſentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de juſtice de continuer ſes procédures.

Puiſſance reconnue originaire dans le peuple. Alors la chambre-baſſe déclara enfin que le pouvoir ſouverain réſide originairement dans le peuple, & que les repréſentans du peuple avaient l'autorité légitime : c'était une queſtion que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens ; c'était renverſer toute la conſtitution de l'Angleterre. La nation eſt à la vérité repréſentée légalement par la chambre des communes ; mais elle l'eſt auſſi par un roi & par les pairs. On s'eſt toujours plaint dans les autres Etats, quand on a vu des particuliers jugés par des commiſſaires ; & c'étaient ici des commiſſaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur ſouverain. Il n'eſt pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit ; elle était compoſée d'indépendans, qui penſaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi & eux, & que la ſeule qui ſubſiſtait était celle de la victoire. Les mémoires de *Ludlow*, colonel alors dans l'armée, & l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en ſecret de condamner en

maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow*, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du temps en citant ce passage de l'ancien testament : *Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu.*

Enfin *Fairfax*, *Cromwell*, les indépendans, les presbytériens croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. *Cromwell* ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi ; il n'était que lieutenant-général dans une armee pleine de factions. Il espérait avec grande raison, dans cette armée & dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires & à son ascendant sur les esprits ; mais s'il avait formé dès-lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, & ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de *Cromwell*, qui ne la dut qu'à sa valeur & à la fortune.

Procès criminel du roi, janv. 1648.

Charles I, roi d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau dans la place de Vittehall ; son corps fut transporté à la chapelle de Vindsor ; mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice ; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Ecosse *Marie Stuart*, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n'avait vu encore aucun peuple

On lui tranche la tête. 10 février 1649.

faire périr ſon propre roi ſur un échafaud avec l'appareil de la juſtice. Il faut remonter juſqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la perſonne d'*Agis*, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille cataſtrophe. (9)

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

République. APRÈS le meurtre de *Charles I*, la chambre des communes défendit ſous peine de mort de reconnaître pour roi ni ſon fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre-haute où il ne ſiégeait plus que ſeize pairs du royaume, & reſta ainſi ſouveraine en apparence de l'Angleterre & de l'Irlande.

Cette chambre, qui devait être compoſée de cinq cents treize membres, ne l'était alors que d'environ

(9) On a conſervé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de bicêtre, ſur une pareille inſtruction, commettrait un acte de tyrannie : & ſi l'on ajoute que ni ſuivant le droit particulier d'Angleterre, ni (en ſuppoſant alors les Anglais abſolument libres) ſuivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon ſens puiſſe admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juſte de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération & une fermeté qui honorent ſa mémoire, & qui contraſtent avec la dureté & la mauvaiſe foi de ſes juges.

On prétend que des voleurs de grand chemin ſe ſont aviſés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les aſſaſſiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne reſſemble mieux à la conduite de *Cromwell* & de ſes amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatiſme pour que cette ſentence ne ſoulevât point tous les partis, & que l'indignation générale n'en rendît pas l'exécution impoſſible; & le fanatiſme ſeul en a pu faire l'apologie.

quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand ſceau, ſur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre.* On avait déjà abattu la ſtatue du roi, élevée dans la bourſe de Londres, & on avait mis en ſa place cette inſcription : *Charles le dernier roi, & le premier tyran.*

Cette même chambre condamna à mort pluſieurs ſeigneurs qui avaient été faits priſonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé celles des nations ; & pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc *Hamilton* écoſſais fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie ſervit beaucoup à déterminer les Ecoſſais à reconnaître pour leur roi *Charles II ;* mais en même temps, l'amour de la liberté était ſi profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaiſſait le nouveau roi ſans conditions. *Cromwell* alors ſe fit nommer 1649.
gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de ſon armée, & fut ſuivi de ſa fortune ordinaire.

Cependant *Charles II* était rappelé en Ecoſſe par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écoſſais avait faites au roi ſon père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Pariſiens avaient voulu que *Henri IV* ſon grand-père fût catholique. On reſtreignait en tout l'autorité royale ; *Charles* la voulait pleine & entière. L'exemple de ſon père n'affaibliſſait point en lui des idées qui ſemblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de ſa nomination au trône d'Ecoſſe était déjà une

guerre civile. Le marquis de *Montrofs*, homme célébre dans ces temps-là par fon attachement à la famille royale, & par fa valeur, avait amené d'Allemagne & du Danemarck quelques foldats dans le nord d'Ecoffe, & fuivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête; il fut défait, pris & condamné par le parlement d'Ecoffe à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être enfuite écartelé, & fes membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *Loi nouvelle*, ou *Convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à fes juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas affez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de fa fidélité pour fon roi. Il mit même cette penfée en affez beaux vers, en allant au fupplice. C'était un des plus agréables efprits qui cultivaffent alors les lettres, & l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduifit à la mort, en l'infultant & en prononçant fa damnation.

1650. *Charles II*, n'ayant pas d'autre reffource, vint de Hollande fe remettre à la difcrétion de ceux qui venaient de faire pendre fon général & fon appui; & entra dans Edimbourg par la porte où les membres de *Montrofs* étaient expofés.

La nouvelle république d'Angleterre fe prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecoffe, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république foutenait la révolution avec autant de conduite

qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chofe inouïe de voir un petit nombre de citoyens obfcurs, fans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement & dans le filence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ feize mille combattans & autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, & payer exactement toutes les dépenfes fans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour fubvenir à tant de frais, on employait avec une économie févère les revenus autrefois attachés à la couronne, & les terres des évêques & des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres fterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I* s'était arrogé, & qui avait été la première caufe de tant de défaftres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec fon gendre *Ireton;* mais il était dirigé par la faction des indépendans, dans laquelle il confervait toujours un grand crédit. La chambre réfolut de faire marcher une armée contre l'Ecoffe, & d'y faire fervir *Cromwell* fous le général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait prefque foumife. Le général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Ecoffe: il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer fes frères qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques repréfentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, & fe démit du généralat pour

passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps & dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

Juin 1650. C'est-là l'époque de la grande fortune de *Cromwell*. Il est nommé général à la place de *Fairfax*. Il se rend en Ecosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Ecossais à Dombar, & se rend maître de la ville d'Edimbourg. De là il suit *Charles II*, qui s'était avancé jusqu'à Vorcester en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. *Cromwell* l'attaqua sur les bords de la Saverne, & remporta presque sans résistance la victoire la plus complète qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, & vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amérique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves chez les chrétiens depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Ecosse entière. *Cromwell* poursuit le roi par-tout.

13 septembre 1650.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus singulières, ni des dangers plus pressans, ni des extrémités plus cruelles que tout ce que *Charles II* essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue & de faim jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de *Cromwell*, il se cacha dans le creux

d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour & une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pôle austral, & ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. Ce prince errant Novembre de village en village, déguisé, tantôt en postillon, 1650. tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, & arriva en Normandie après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit neveu *Charles Edouard* a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, & encore plus inouïes. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conseil de ville précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Ecosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, & abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait 1651. d'y joindre l'Ecosse. Le stathouder *Guillaume II*, gendre de *Charles I*, venait de mourir, après avoir

voulu ſe rendre ſouverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, & n'ayant pas mieux réuſſi que lui. Il laiſſait un fils au berceau ; & le parlement eſpérait que les Hollandais ſe paſſeraient de ſtathouder, comme l'Angleterre ſe paſſait de monarque, & que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Ecoſſe & de la Hollande pourrait tenir la balance de l'Europe ; mais les partiſans de la maiſon d'Orange s'étant oppoſés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthouſiaſme de ces temps-là, ce même enthouſiaſme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On ſe battit ſur mer avec des ſuccès balancés. Les plus ſages du parlement, redoutant le grand crédit de *Cromwell*, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, & de détruire ainſi peu à peu la puiſſance dangereuſe du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout ſon caractère : *Je ſuis*, dit-il au major-général *Vernon*, *pouſſé à un dénouement qui me fait dreſſer les cheveux à la tête.* Il ſe rendit au parlement ſuivi d'officiers & de ſoldats choiſis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris ſa place : *Je crois*, dit-il, *que ce parlement eſt aſſez mûr pour être diſſous.* Quelques membres lui ayant reproché ſon ingratitude, il ſe met au milieu de la chambre : *Le Seigneur*, dit-il, *n'a plus beſoin de vous; il a choiſi d'autres inſtrumens pour accomplir ſon ouvrage.* Après ce diſcours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il eſt un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie ſcandaleuſe, que l'évangile les condamne, & qu'ils

30 avril 1653.

aient à se dissoudre sur le champ. Ses officiers & ses soldats entrent dans la chambre : *Qu'on emporte la masse du parlement*, dit-il ; *qu'on nous défasse de cette marotte.* Son major-général *Harrisson* va droit à l'orateur, & le fait descendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria *Cromwell*, *à en user ainsi ; car j'ai prié le Seigneur toute la nuit qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action.* Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, & emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, & nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'Etat ; & il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer par ce conseil cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques & dans les atteliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir nommé *Barebone;* c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée *le parlement des Barebone.* (*a*) *Cromwell*, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, & les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, &

(*a*) Cela signifie *os décharné.*

de remettre à son tour le pouvoir souverain au
décembre 1653. conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors *Cromwell* protecteur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres & les aldermans. *Cromwell* fut installé à Vittehall dans le palais des rois, où il prit dès-lors son logement. On lui donna le titre d'*altesse*, & la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi sous un autre nom, par sa valeur secondée de son hypocrisie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, & en avait passé quarante sans aucun emploi, ni civil, ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorsque la chambre des communes dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de-là qu'il parvint à gouverner la chambre & l'armée, & que, vainqueur de *Charles I* & de *Charles II*, il monta en effet sur leur trône, & régna sans être roi, avec plus de pouvoir & plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cents mille livres sterling : il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, & il en dicta les conditions, qui furent, qu'on lui payerait trois cents mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, & que le jeune

prince d'Orange ne ſerait jamais rétabli dans les charges de ſes ancêtres. C'eſt ce même prince qui détrôna depuis *Jacques II*, dont *Cromwell* avait détrôné le père.

Toutes les nations courtiſèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha ſon alliance contre l'Eſpagne, & lui livra la ville de Dunkerque. (*b*) Ses flottes prirent ſur les Eſpagnols la Jamaïque, qui eſt reſtée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement ſoumiſe, & traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, & ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell gouvernant en roi aſſemblait des parlemens; mais il s'en rendait le maître, & les caſſait à ſa volonté. Il découvrit toutes les conſpirations contre lui, & prévint tous les ſoulèvemens. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlemens qu'il convoquait: tous vivaient obſcurément dans leurs terres. Il eut l'adreſſe d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin de le refuſer & de mieux conſerver la puiſſance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie ſombre & retirée, ſans aucun faſte, ſans aucun excès. Le général *Ludlow* ſon lieutenant en Irlande rapporte que, quand le protecteur y envoya ſon fils *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un ſeul domeſtique. Ses mœurs furent toujours auſtères; il était ſobre, tempérant, économe ſans être avide du bien d'autrui, laborieux & exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait

1656.

(*b*) Voyez le *Siècle de Louis XIV*.

toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques, ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître; il avait des chapelains de tous les partis; enthousiaste avec les fanatiques; maintenant les presbytériens, qu'il avait trompés & accablés, & qu'il ne craignait plus; ne donnant sa confiance qu'aux indépendans qui ne pouvaient subsister que par lui; & se moquant d'eux quelquefois avec les *théistes*. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans fanatisme, ne peut guère servir qu'à des philosophes, & jamais à des conquérans.

Il y avait peu de ces philosophes, & il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang & maintenue par la force & par l'artifice.

13 septembre 1658. La nature, malgré sa sobriété, avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers temps il craignait toujours d'être assassiné; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* son successeur. A peine eût-il expiré qu'un de ses chapelains, presbytérien, nommé *Herry*, dit aux assistans: *Ne vous alarmez pas; s'il a protégé le peuple de* DIEU *tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel, où il sera assis à la droite de* JESUS-CHRIST. Le fanatisme était si puissant, & *Cromwell* si respecté que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, *Richard Cromwell* fut proclamé paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choisit pour modèle les solemnités pratiquées à la mort du roi d'Espagne, *Philippe II*. Il est à remarquer qu'on avait représenté *Philippe II* en purgatoire pendant deux mois dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, & qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel, le corps sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière renvoyée par des plaques d'argent égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell*: on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête & un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que *Charles II* fit exhumer depuis & porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois,

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre sous Charles II.

LE second protecteur *Richard Cromwell*, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n'était point soutenu par l'épée ; & n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'*Olivier*, il ne sut ni se faire craindre de l'armée, ni en imposer aux partis & aux sectes qui divisaient

l'Angleterre. Le conseil guerrier d'*Olivier Cromwell* brava d'abord *Richard.* Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre composée d'officiers représentait les pairs d'Angleterre, & dont l'autre formée de députés anglais, écossais & irlandais, représentait les trois royaumes ; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à *Charles I*, & qu'ensuite *Olivier Cromwell* avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi-bien que l'armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion*, semblait idolâtre de la liberté ; & malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteurs, d'évêques & de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple.
12 mai 1659. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, & que *Richard Cromwell* fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, & huit mille pour sa mère ; mais le parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux mille livres une fois payées, & lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois ; il obéit sans murmure, & vécut en particulier paisible.

On n'entendait point parler alors des pairs ni des évêques. *Charles II* paraissait abandonné de tout le monde, aussi-bien que *Richard Cromwell;* & on croyait dans toutes les cours de l'Europe que la

république anglaiſe ſubſiſterait. Le célébre *Monck*, officier-général ſous *Cromwell*, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Ecoſſe l'armée qui avait ſubjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu caſſer quelques officiers de cette armée, ce général ſe réſolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de *Monck* reſtée en Ecoſſe ne pouvait la tenir dans la ſujétion. L'autre partie, qui ſuivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, & voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck ne ſe ſentant pas aſſez puiſſant pour ſuccéder aux deux protecteurs forma le deſſein de rétablir la famille royale ; & au lieu de répandre du ſang, il embrouilla tellement les affaires par ſes négociations qu'il augmenta l'anarchie, & mit la nation au point de déſirer un roi. A peine y eut-il du ſang répandu. *Lambert*, un des généraux de *Cromwell*, & des plus ardens républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu'il eût raſſemblé un aſſez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell*, & fut battu & pris par celles de *Monck*. On aſſembla un nouveau parlement. Les pairs, ſi long-temps oiſifs & oubliés, revinrent enfin dans la chambre-haute. Les deux chambres reconnurent *Charles II* pour roi, & il fut proclamé dans Londres.

Charles II, rappelé ainſi en Angleterre, ſans y avoir contribué que de ſon conſentement, & ſans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda où 8 mai 1660.

il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton* son gendre, d'un nommé *Bradshaw*, président de la chambre, qui avait jugé *Charles I*. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de *Charles I* qui vivaient encore il n'y en eut que dix qu'on exécuta ; aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent DIEU *de mourir martyrs pour la plus juste & la plus noble des causes*. Non seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendans, mais de la secte des anabaptistes, qui attendaient fermement le second avénement de JESUS-CHRIST, & la cinquième monarchie. (10)

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre ; le roi en completa bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli ; on vit les plaisirs & la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si long-temps. *Charles II* introduisit la galanterie & ses fêtes dans le palais de Vittehall, souillé du sang de son père. Les indépendans ne parurent plus ; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres & sévères,

(10) *Charles II* eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces misérables, & en ne leur laissant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre *Cromwell* que de faire traîner son cadavre sur la claie. On a prétendu que *Charles II* avait même payé des assassins pour faire périr quelques-uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné son père, parti dont les restes troublèrent son règne & contribuèrent à l'expulsion de sa famille.

qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans & de toute la jeunesse.

Le théisme, dont le roi fesait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de *Shaftesburi*, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement dans ses *caractéristiques* qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *Théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, & d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité: mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en condamnant leur erreur, on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes, la seule qui en se trompant ait toujours été sans fanatisme ; il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les siècles & à tous les pays, dans l'adoration d'un seul DIEU ; ils diffèrent des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un DIEU juste, tolérant tout le reste & découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde, qu'elle était celle du peuple hebreu avant que *Moïse* lui donnât un

Théisme.

culte particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée ; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, & les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant DIEU en particulier, & ne fesant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques ; du moins, il n'y a eu jusqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés ; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

Théistes.

Société royale rend service à l'esprit humain.

La société royale de Londres déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent & se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu du temps de *Cromwell* d'autre science & d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'ancien & du nouveau testament aux dissentions publiques, & aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, & à suivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les *Archimède* n'auraient pu même deviner. Un grand-homme a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers ; & tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides & immenses en vingt ans : c'est-là un mérite, une gloire qui ne

passeront

passeront jamais. Le fruit du génie & de l'étude reste; & les effets de l'ambition, du fanatisme & des passions s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit, sous le règne de *Charles II*, une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable & brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'asservit aux intérêts de *Louis XIV*; & le gouvernement anglais, vendu longtemps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur *Cromwell* rendait sa nation respectable. **Esprit français à la cour.**

Le parlement d'Angleterre & celui d'Ecosse rétablis s'empressèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cents mille livres sterling, pour lui & pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais *Elisabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II* prodigue fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cents quarante mille livres sterling Dunkerque, acquise par les négociations & les armes de *Cromwell*. **Revenu du roi.**

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très-onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions & demi de livres sterling au peuple; & elle fut honteuse, puisque l'amiral *Ruyter* entra jusque dans le port de Chatam, & y brûla les vaisseaux anglais.

Accidens. 1660. Des accidens funestes se mêlèrent à ces désastres. Une peste ravagea Londres au commencement de ce règne, & la ville presque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion & au fort d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon, & l'ardeur des citoyens suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, & qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie & de l'Egypte, construites avec tant de célérité.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour & le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaisirs & à la gaieté que *Charles II* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française, l'esprit français & surtout l'argent de la France dominaient à la cour.

Troubles; conjuration nommée *papiste*. Malgré tant de changemens dans les esprits, ni l'amour de la liberté & de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi & dans le duc d'*Yorck* son frère. On vit enfin au milieu des plaisirs la confusion, la division, la haine des partis & des sectes, désoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de *Cromwell;* mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en

vertu des lois interprétées par la haine, & enfin plusieurs assassinats auxquels la nation n'était point encore accoutumée, *funestèrent* (*) quelque temps le règne de *Charles II.* Il semblait, par son caractère doux & aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il fesait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique *Charles* fût très-philosophe.

Il n'avait point d'enfant; & son frère, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement & de la nation. Dès qu'on sut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi, & donner la couronne à son frère; que le pape *Clément X*, dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré en 1675 que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes, par un droit imprescriptible; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite *Oliva*, général de l'ordre; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'*Yorck*, vassal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II;* que le jésuite *la Chaise*, confesseur de

Horreurs ridicules.

(*) Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.

Louis XIV, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations; que le jésuite *Comiers* avait acheté un poignard une livre sterling pour assassiner le roi, & qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms & les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux irlandais qui voyait, à cinquante pieds sous terre, la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres, celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes, & parmi nous l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulsions & nos accusations contre les philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la sévérité la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, & dès-lors tous ces mensonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'Etat en Angleterre un nommé *Coleman*, attaché au duc d'*Yorck;* on saisit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au père *la Chaise*, conçues en ces termes :

Nous poursuivons une grande entreprise, il s'agit de convertir trois royaumes, & peut-être de détruire à jamais l'hérésie; nous avons un prince zélé, &c.... Il faut envoyer

beaucoup d'argent au roi : l'argent est la logique qui persuade tout à notre cour.

Il est évident par ces lettres que le parti catholique voulait avoir le dessus ; qu'il attendait beaucoup du duc d'*Yorck;* que le roi lui-même favoriserait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent ; qu'enfin les jésuites fesaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux ; les contradictions des délateurs étaient si grossières qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de *Coleman*, & l'assassinat d'un de ses juges firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud ; cinq jésuites furent pendus & écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correspondances illicites, & voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles ; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines & d'aumôniers de l'armée papale, qui devait subjuguer trois royaumes. Le zèle contre le papisme fut porté si loin que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'*Yorck*, & le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop quelques années après la sentence de la chambre des communes.

Supplices.

Duc d'*Yorck* exclu du trône.

L'Angleterre, ainsi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-Unies, & les trois quarts de la Suisse s'étaient contentés jusque-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie: mais cette flétrissure n'avait encore passé

Le catholicisme déclaré idolâtrie.

nulle part en loi de l'État. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien ferment du teſt l'obligation d'abhorrer le papiſme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'eſprit humain! Les premiers chrétiens accuſèrent le ſénat de Rome d'adorer des ſtatues qu'il n'adorait certainement pas. Le chriſtianiſme ſubſiſta trois cents ans ſans images; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de ſaints. Ce culte fut reçu enſuite dans l'Occident & dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde ſa gloire ſur la deſtruction de l'idolâtrie, eſt miſe au rang des païens par les lois d'une nation puiſſante, reſpectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthouſiaſme de la nation ne ſe borna pas à des démonſtrations de haine & d'horreur contre le papiſme; les accuſations, les ſupplices continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord *Stafford*, vieillard zélé pour l'Etat, attaché au roi, mais retiré des affaires, & achevant ſa carrière honorable dans l'exercice paiſible de toutes les vertus. Il paſſait pour papiſte, & ne l'était pas. Les délateurs l'accuſèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accuſateur ne lui avait jamais parlé, & cependant il fut cru; l'innocence du lord *Stafford* parut en vain dans tout ſon jour; il fut condamné, & le roi n'oſa lui donner ſa grâce: faibleſſe infâme, dont ſon père avait été coupable & qui perdit ſon père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps eſt toujours plus impitoyable

que celle d'un roi : il y a mille moyens d'appaiser un prince ; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit & la redouble dans les autres membres, & se porte à l'inhumanité sans crainte, parce que personne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papistes & les anglicans donnaient à Londres cette sanglante scène, les presbytériens d'Ecosse en donnaient une non moins absurde, & plus abominable. Ils assassinèrent l'archevêque de St André, primat d'Ecosse ; car il y avait encore des évêques dans ce pays, & l'archevêque de St André avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens assemblèrent le peuple après cette belle action, & la comparèrent hautement dans leurs sermons à celle de *Jahel*, d'*Aod* & de *Judith*, auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs au sortir du sermon, tambour battant, à Glascow, dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'Eglise anglicane ; de ne reconnaître jamais son frère pour roi, de n'obéir qu'au Seigneur, & d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints le 1679.
duc de *Montmouth* son fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des ministres du St Evangile. Cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur*. Il y avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre, & qui se fit soutenir les

mains comme *Moyse*, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de *Montmouth* les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres; & donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de DIEU; neuf cents firent le serment, trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans & les papistes. On les transporta en Amérique, & leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyre.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Ecosse, en Irlande: mais enfin, le roi appaisa tout, moins par sa prudence, peut-être, que par son caractère aimable, dont la douceur & les grâces prévalurent, & changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrètes les suffrages des membres du parlement; du moins dans un pays où il n'y a presque rien de secret cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrège les difficultés, & qui prévient les contradictions.

Le second parlement convoqué en 1679 procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais comme

il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Cependant *Charles II* voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné & fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant, & craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, & régna sans en assembler désormais. Plus de parlement.

Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale & la parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, & d'une pension de cent mille livres sterling, que lui fesait *Louis XIV*. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, & on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément avant lui que cent hommes pour leur garde ordinaire. 1681.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des *Torys* qui embrassaient une soumission entière aux rois, & celui des *Wighs* qui soutenaient les droits des peuples, & qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru depuis le temps d'*Elisabeth* à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi fut occupé d'établissemens maritimes, comme si on eût été dans les temps les plus paisibles. Le sang de *Charles I* était encore fumant, quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, Etat florissant de l'Angleterre.

fit en 1650 le fameux acte de la navigation, qu'on attribue au seul *Cromwell*, & auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte très-préjudiciable aux Hollandais fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre & les sept provinces, & que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwell* était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau. (11)

(11) On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils fesaient en fournissant à l'Angleterre les marchandises étrangères. L'économie qu'ils savaient mettre dans les frais de transport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négocians nationaux ou les commerçans du pays même dont les denrées étaient tirées : ainsi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandises étrangères un peu plus cher, & d'augmenter le prix des transports par mer. La jalousie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de *Voltaire*, qui n'avait point fait son étude principale des principes du commerce, se conforme ici à l'opinion commune; mais en partageant cette opinion, il n'en assigne pas moins, dans l'article suivant, les véritables causes de la richesse de l'Angleterre.

Quant à la prime proposée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvéniens; l'un d'être un impôt levé sur la nation, l'autre d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparée aux autres nations : mais ces deux inconvéniens sont peu sensibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage, qu'une liberté absolue n'eût procuré plus surement & plus complètement encore. Il est possible cependant que la faiblesse du gouvernement anglais, contre toute insurrection populaire, rende les emmagasinemens peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture; mais elle serait alors un remède qu'on oppose à un vice regardé comme incurable; & quelque bon que puisse être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas besoin.

Il y eut dès le temps de la reine *Elisabeth* une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, & on en forma même encore une nouvelle du temps du roi *Guillaume*. Depuis 1597 jusqu'en 1612, les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine ; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne surent que vendre les laines ; mais depuis *Elisabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture long-temps négligée leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été surtout encouragée, lorsqu'on a commencé en 1689 à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion ; & dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cents trente mille livres de France. Commerce. Agriculture.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de *Charles II* : elle était encore tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'est la révocation

de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi en 1687 la nation anglaise, sentant de quel avantage lui feraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cents mille francs d'aumônes, & a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce dans une nation guerrière l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'Etat aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France, dans lequel l'Etat sous le nom du roi doit à peu près la même somme par année aux rentiers & à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre inconnue à tant d'autres nations, & surtout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, & le dernier effort de l'industrie politique; industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France & de l'Angleterre sont depuis augmentées prodigieusement.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier &c.

AUTANT la France & l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième & au commencement du dix-septième siecle, languissantes, sans commerce, privées des arts & de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, & cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples & Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II* roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, & surtout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables & indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, & qu'il fût enfin réuni au St Siége; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV* ni toute l'Italie ensemble ôtassent Naples à *Philippe II*, pour Papes veulent avoir Naples.

l'ôter ensuite au roi de France, & dépouiller les deux plus puissans monarques de la chrétienté. L'entreprise de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'*Albe*, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife, en fesant fondre les cloches & tout le bronze de Bénévent qui appartenait au St Siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint*, & du temps des *Othons*, & d'*Arnoud*, & de tant d'autres; mais il alla au bout de quelques mois baiser les pieds du pontife; on rendit les cloches à Bénévent, & tout fut fini.

Cardinaux pendus, mars 1560.

Ce fut un spectacle affreux après la mort de *Paul IV* que la condamnation de ses deux neveux, le prince de *Palliano*, & le cardinal *Caraffa* : le sacré collége vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de *Pie IV*, mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Poli* sous *Léon X;* mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, & la nation romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit seulement que le pape vendît les charges du palais, abus qui augmenta dans la suite.

Concile de Trente. 1563.

Le concile de Trente fut terminé sous *Pie IV* d'une manière paisible; (*a*) il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile, ni parmi les protestans qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des nations catholiques,

(*a*) La rédaction des disputes & des actes de ce concile se trouve au chapitre CLXXII.

qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

La France surtout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Eglise, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la jurisdiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la jurisdiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand respect & les plus grandes modifications, mais secrètes & sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe & le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs à l'empereur *Maximilien II* & à l'archevêque de Mayence ; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'histoire des papes en donne pour raison que *Pie IV*, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : *de-là vient*, ajoute l'auteur, *que ce pape, qui violait les lois divines & humaines, fesait le scrupuleux sur le célibat.* Il est très-faux que *Pie IV* violât les lois divines & humaines ; & il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si long-temps établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Eglise.

Libertés gallicanes.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique

particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome & les cours catholiques ; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous *Paul V* a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne & en France occupaient alors assez ; & la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestans. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme *Philippe*, qui était le maître au conclave !

Italie sans police.

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut-là son véritable fléau : elle fut infestée long-temps de brigands au milieu des arts & dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courans sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'Etat du St Siége jusqu'au règne de *Sixte-Quint ;* & après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat : l'usage du stilet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes ; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passans sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas

le

le plus puiſſant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient déſolée depuis le règne du roi de France *Charles VIII*, ni de ces guerres inteſtines de principauté contre principauté, & de ville contre ville : on ne voyait plus de ces conſpirations autrefois ſi fréquentes. Naples, Veniſe, Rome, Florence attiraient les étrangers par leur magnificence & par la culture de tous les arts. Les plaiſirs de l'eſprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples ſous un appareil impoſant, néceſſaire aux imaginations ſenſibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité ; & Sᵗ Pierre de Rome les ſurpaſſait tous. Si les pratiques ſuperſtitieuſes de fauſſes traditions, des miracles ſuppoſés ſubſiſtaient encore, les ſages les mépriſaient, & ſavaient que les abus ont été de tous les temps l'amuſement de la populace. Arts cultivés.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces uſages, n'ont pas aſſez diſtingué entre le peuple & ceux qui le conduiſent. Il n'aurait pas fallu mépriſer le ſénat de Rome, parce que les malades guéris par la nature tapiſſaient de leurs offrandes les temples d'*Eſculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, & que dans Egnatia l'encens brûlait & fumait de lui-même ſur une pierre ſacrée. Plus d'un proteſtant, après avoir goûté les délices du ſéjour de Naples, s'eſt répandu en invectives contre les trois miracles qui ſont à jour nommé dans cette ville, quand le ſang de *Sᵗ Janvier*, de *Sᵗ Jean-Baptiſte* & de *Sᵗ Etienne*, Superſtitions

conſervé dans des bouteilles, ſe liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accuſent ceux qui préſident à ces égliſes d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le ſavant & ſage *Addiſſon* dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trik* un tour plus groſſier. Tous ces auteurs pouvaient obſerver que ces inſtitutions ne nuiſent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile & eccléſiaſtique ; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont beſoin de ſignes viſibles qui les mettent continuellement ſous la main de la Divinité ; & qu'enfin ces ſignes ne pouvaient être abolis que quand ils feraient mépriſés du même peuple qui les révère. (12)

(12) Ces ſuperſtitions ne nous paraiſſent pas auſſi indifférentes qu'à M. de *Voltaire*. Comme le miracle réuſſit ou manque au gré du charlatan qui eſt chargé de le faire, & que le peuple entre en fureur lorſqu'il ne réuſſit pas ; le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à ſon gré des ſéditions parmi une populace nombreuſe, dénuée de toute morale, que le ſang n'effraie pas, & qui n'a rien à perdre. Enſorte que la cérémonie de la liquéfaction met abſolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplaît aux prêtres devient impoſſible à établir. Il faudrait éclairer le peuple ; mais ſi un miniſtre était ſoupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, & il ſe verrait expoſé à toute la fureur du peuple.

Un ſeigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui, ce moyen était un des plus ſûrs pour le faire tomber ; mais le gouvernement eut peur des prêtres & on lui défendit de continuer. Son ſecret ſe trouve décrit dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris, 1757 ; mais il n'eſt pas ſûr que ce ſoit exactement le même que celui des prêtres.

Eſpérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour aſſez de véritable piété & de courage pour avouer que ſes prédéceſſeurs & ſon clergé ont abuſé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, & en expoſer le ſecret au grand jour.

Il eſt bon de ſavoir que, ſi le miracle eſt retardé, il arrive ſouvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui ſe trouvent dans l'égliſe, &

A *Pie IV* succéda ce dominicain *Ghisleri*, *Pie V*, si haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle, *In Cœnâ Domini*, émanée sous *Paul III*, & publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, & fit élever contr'elle les voix de plusieurs universités. *Pie V.*

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événemens de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale; *St Charles Borromée*, archevêque de Milan, voulut les réformer; quatre d'entr'eux conspirèrent contre sa vie; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais, pendant qu'il fesait sa prière. Ce saint homme qui ne fut que légérement blessé demanda au pape la grâce des coupables: mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, & abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi *Charles IX* contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de la France était alors parvenu à cet excès de subvertissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile. *St Charles Borromée.* 1571.

Mais ce qui consacra la mémoire de *Pie V*, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre

qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer, & quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de *S.* & M. le comte de *C.* essuyèrent ce traitement, sans se l'être attiré par aucune indiscrétion.

les Turcs, & l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Réforme du calendrier.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, successeur de *Pie V*, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom; & en cela il imita *Jules César*. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps & régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires & une année de trois cents quatre jours; ensuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple; rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Histoire du calendrier.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, *Jules César* en qualité de pontife réforma le calendrier autant qu'il le put; il se servit de *Sosigènes*, mathématicien grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait transporté dans cette ville les sciences & le commerce; c'était la plus célèbre école de mathématiques, & c'était là que les Egyptiens, & même les Hébreux

avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Egyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre ; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet on ne compte chez ce peuple d'esclaves efféminés aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de *César*, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie ; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars ; & les pères réglèrent le temps de la fête de pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César* & dans celui des astronomes consultés par le concile augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton;* il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure & demie; méprise insensible dans un siècle, & considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, & des points qui fixent les équinoxes & les solstices. L'équinoxe du printemps au siècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, & tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession

des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette cauſe eſt un mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, & qui fait paſſer ſucceſſivement les équinoxes & les ſolſtices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement eſt l'effet de la gravitation, dont le ſeul *Newton* a connu & calculé les phénomènes qui ſemblaient hors de la portée de l'eſprit humain.

Il ne s'agiſſait pas du temps de *Grégoire XIII* de ſonger à deviner la cauſe de cette préceſſion des équinoxes, mais de mettre ordre à la confuſion qui commençait à troubler ſenſiblement l'année civile. *Grégoire* fit conſulter tous les célébres aſtronomes de l'Europe. Un médecin nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus ſimple & la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, & prévenir le dérangement dans les ſiècles à venir par une précaution aiſée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré; & le calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainſi que le nom de *Soſigènes* fut couvert par celui de *Céſar*. Il n'en était pas ainſi chez les anciens Grecs, la gloire de l'invention demeurait aux artiſtes.

Réſiſtance au calendrier.

Grégoire XIII eut celle de preſſer la concluſion de cette réforme néceſſaire; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France réſiſta quelques mois; & enfin ſur un édit de *Henri III* enregiſtré

3 novembre 1582.

au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le fallait ; mais l'empereur *Maximilien II* ne put perfuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome en inftruifant les hommes ne prît le droit de les maîtrifer. Ainfi l'ancien calendrier fubfifta encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les proteftans de toutes les communions s'obftinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient propofée.

Ambaffade du Japon au pape, 1575.

Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambaffade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome fefait des conquêtes fpirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle fefait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divifé en plufieurs fouverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens faluer le roi d'Efpagne *Philippe II* comme le plus puiffant de tous les rois chrétiens, & le pape comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première du roi de Bungo était écrite, *A l'adorable qui tient fur terre la place du roi du ciel;* elle finit par ces mots : *Je m'adreffe avec crainte & refpect à votre fainteté, que j'adore & dont je baife les pieds très-faints.* Les deux autres difent à peu près la même chofe. L'Efpagne fe flattait alors que le Japon deviendrait une de fes provinces, & le St Siége voyait déjà le tiers de cet empire foumis à fa jurifdiction eccléfiaftique.

Le peuple romain eût été très-heureux fous le

gouvernement de *Grégoire XIII*, si la tranquillité publique de ses Etats n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, & ne démembra point l'Etat en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs. (13)

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

Le règne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* & de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses ; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante dont il fut le premier mobile, & l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme, & la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint* fils d'un pauvre vigneron, & l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation ; cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure & basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion & dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de

Papes nés dans l'obscurité.

(13) *Grégoire XIII* approuva le massacre de la St Barthélemi ; l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion, & voulut en consacrer & en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécrable.

la brigue. *Pie V* n'était guère d'une famille plus relevée ; *Adrien VI* fut le fils d'un artisan ; *Nicolas V* était né dans l'obscurité ; le père du fameux *Jean XXII* qui ajouta un troisième cercle à la tiare, & qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors ; c'était le métier du père d'*Urbain IV*. *Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, & qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne ; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Eglise. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, & sur des panégyriques qui n'apprennent rien : le cordelier qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire *qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes & des sages, du glorieux & de l'immortel Sixte.* Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

Tempesti, cordelier, a écrit en cordelier.

L'esprit de *Sixte-Quint* & de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, & même avec violence, quand il est un simple moine ; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère, dès qu'il est cardinal ; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, & surtout de régner, afin de déterminer un jour

en ſa faveur les ſuffrages de tous ceux qui compteraient régner ſous ſon nom ; reprendre toute ſa hauteur au moment même qu'il eſt ſur le trône ; mettre dans ſon pontificat une ſévérité inouïe, & de la grandeur dans toutes ſes entrepriſes ; embellir Rome, & laiſſer le tréſor pontifical très-riche ; licencier d'abord les ſoldats, les gardes même de ſes prédéceſſeurs, & diſſiper les bandits par la ſeule force des lois, ſans avoir de troupes ; ſe faire craindre de tout le monde par ſa place & par ſon caractère ; c'eſt-là ce qui mit ſon nom parmi les noms illuſtres, du vivant même de *Henri IV* & d'*Eliſabeth*. Les autres ſouverains riſquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entrepriſe ſans le ſecours de ces nombreuſes armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainſi des ſouverains de Rome qui, réuniſſant le ſacerdoce & l'Empire, n'avaient pas même beſoin d'une garde.

Police de Rome.

Sixte-Quint ſe fit une grande réputation, en embelliſſant & en poliçant Rome, comme *Henri IV* embelliſſait & poliçait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri*, & c'était le premier de *Sixte*. Auſſi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choſes que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paiſible, & alors infiniment plus induſtrieux ; & il avait dans les ruines & dans les exemples de l'ancienne Rome, & encore dans les travaux de ſes prédéceſſeurs, tout l'encouragement à ſes grands deſſeins.

Ouvrages des Romains.

Du temps des *Céſars* romains, quatorze aqueducs immenſes, ſoutenus ſur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l'eſpace de pluſieurs milles,

& y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jailliſſantes, & cent dix-huit grands bains publics; outre l'eau néceſſaire à ces mers artificielles, ſur leſquelles on repréſentait des batailles navales. Cent mille ſtatues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maiſons. On voyait quatre-vingt-dix coloſſes élevés ſur des portiques: quarante-huit obéliſques de marbre de granit, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu tranſporter du tropique aux bords du Tibre ces maſſes prodigieuſes. Il reſtait aux papes de reſtaurer quelques aqueducs, de relever quelques obéliſques enſevelis ſous des décombres, de déterrer quelques ſtatues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la ſource eſt à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneſte, & il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas: il fallut élever des arcades dans un chemin de ſept milles de longueur; un tel ouvrage, qui eût été peu de choſe pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre & reſſerrée.

Cinq obéliſques furent relevés par ſes ſoins. Le nom de l'architecte *Fontana*, qui les rétablit, eſt encore célèbre à Rome; celui des artiſtes qui les taillèrent, qui les tranſportèrent de ſi loin, n'eſt pas connu. On lit dans quelques voyageurs, & dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever ſur ſon piédeſtal l'obéliſque du vatican, les cordes employées à cet uſage ſe trouvèrent trop longues, & que malgré la défenſe ſous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria,

Mouillez les cordes. Ces contes, qui rendent l'hiſtoire ridicule, ſont le fruit de l'ignorance; les cabeſtans dont on ſe ſervait ne pouvaient avoir beſoin de ce ridicule ſecours.

Coupole de St Pierre.

L'ouvrage qui donna quelque ſupériorité à Rome moderne ſur l'ancienne fut la coupole de St Pierre de Rome. Il ne reſtait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, & celui de la grande moſquée de Conſtantinople, autrefois Ste Sophie, ouvrage de *Juſtinien.* Mais ces coupoles aſſez élevées dans l'intérieur étaient trop écraſées au dehors. Le *Bruneleſchi*, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorzième ſiècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établiſſant deux coupoles l'une ſur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, & n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonaroti*, peintre, ſculpteur, & architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna dès le temps de *Jules II* le deſſein des deux dômes de St Pierre; & *Sixte-Quint* fit conſtruire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

Bibliothèque du vatican.

La bibliothèque commencée par *Nicolas V* fut tellement augmentée alors que *Sixte-Quint* peut paſſer pour en être le vrai fondateur. Le vaiſſeau qui la contient eſt encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni ſi ample, ni ſi curieuſe : mais la ville de Paris l'a emporté depuis ſur Rome en ce point; & ſi l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'eſt pas comparable à celle du vatican, les livres y ſont

en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangès, & prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Peuple pauvre.

Le malheur de *Sixte-Quint* & de ſes Etats fut que toutes ſes grandes fondations appauvrirent ſon peuple, au lieu que *Henri IV* ſoulagea le ſien. L'un & l'autre à leur mort laiſſèrent à peu près la même ſomme en argent comptant ; car quoiqu'*Henri IV* eût quarante millions en réſerve dont il pouvait diſpoſer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la baſtille ; & les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château St Ange revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un Etat preſque ſans commerce & ſans manufactures, tel que celui de Rome, ſans appauvrir les habitans. *Sixte* pour amaſſer ce tréſor, & pour ſubvenir à ces dépenſes, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ſes prédéceſſeurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X* avaient commencé ; *Sixte* aggrava beaucoup ce fardeau : il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement deſquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embelliſſait Rome ; il ſentit ſeulement qu'il l'appauvriſſait, & ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Témérités de *Sixte-Quint*.

Il faut toujours regarder les papes ſous deux aſpects ; comme ſouverains d'un Etat, & comme chefs de l'Egliſe. *Sixte-Quint* en qualité de premier pontife voulut renouveler les temps de *Grégoire VII*. Il déclara *Henri IV* alors roi de Navarre incapable de ſuccéder à la couronne de France. Il priva la reine

Elisabeth de ses royaumes par une bulle ; & si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III* après l'assassinat du duc de *Guise* & du cardinal son frère ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne fesait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *St Ambroise;* c'était agir comme *Alexandre III* qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Cantorbéry*. Il était avéré que le roi de France *Henri III* venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, & qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles ; & sans entrer ici dans les justifications prises de la politique & du malheur des temps, la sureté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère & inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare & du sacré collége, & non ceux de l'humanité ; en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal ; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Eglise, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* & l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'Etat les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante

jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : *Purgez-vous devant* DIEU *d'un double homicide* : mais il ne pouvait pas lui dire : *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques, c'est à moi de vous juger dans ma cour.*

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur & l'impartialité de son ministère, quand après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidellement rapportées par le secrétaire du consistoire : *Cette mort*, dit-il, *qui donne tant d'étonnement & d'admiration sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi entouré d'une forte armée, qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certe ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de* DIEU. Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la providence. Abus du pontificat

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire ; *Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *Elisabeth* & le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue & de l'Espagne contre *Henri IV* alors hérétique. Il sentait que si *Sixte-Quint* refuse de servir l'Espagne & la ligue contre *Henri IV.*

Philippe II réuffiffait, ce prince maître à la fois de la France, du Milanais, & de Naples, le ferait bientôt du St Siége & de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme fage eût fait à fa place; il aima mieux s'expofer à tous les reffentimens de *Philippe II* que de fe ruiner lui-même en prêtant la
26 août 1590. main à la ruine de *Henri IV*. Il mourut dans ces inquiétudes, n'ofant fecourir *Henri IV* & craignant *Philippe II*. Le peuple romain qui gémiffait fous le fardeau des taxes, & qui haïffait un gouvernement trifte & dur, éclata à la mort de *Sixte;* on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Prefque tous fes tréfors furent diffipés un an après fa mort, ainfi que ceux de *Henri IV*. Deftinée ordinaire qui fait voir affez la vanité des deffeins des hommes.

CHAPITRE CLXXXV.

Des fucceffeurs de Sixte-Quint.

Grégoire XIV ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés gouvernent les hommes. *Grégoire XIV* né milanais & fujet du roi d'Efpagne, fut gouverné par la faction efpagnole, à laquelle *Sixte* né fujet de Rome avait réfifté. Il immola tout à *Philippe II*. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même tréfor que *Sixte-Quint* avait amaffé pour défendre l'Italie; & cette armée ayant été battue & diffipée, il ne refta à *Grégoire XIV* que la

la honte de s'être appauvri pour *Philippe II* & d'être dominé par lui.

Clément VIII, *Aldobrandin*, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit & d'adresse : il connut très-bien que l'intérêt du St Siége était de tenir autant qu'il pouvait la balance entre la France & la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses & si contestées, & c'était une suite évidente de la faiblesse de l'Empire. La comtesse *Mathilde*, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène & Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent malgré l'Empire fiefs du St Siége, comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène & Reggio ont été enfin solemnellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendans de Rome ; & la maison de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du St Siége. En vain la cour de Vienne, & les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maison d'*Est*, & ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps Ferrare fut presque déserte. (*a*)

Clément VIII.

1597.

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution & la discipline à *Henri IV* en la personne des cardinaux

(*a*) Voyez l'article *Ferrare*, dans le *Dictionnaire philosophique*.

Clément donne la discipline à *Henri IV* sur le dos de du *Perron* & d'*Offat*.

1595.

du *Perron* & d'*Offat;* mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours *Philippe II*, par les ménagemens & les artifices dont usa *Clément VIII* pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Eglise. Ce prince avait abjuré solemnellement la religion réformée ; & cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté.* Le ministère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour roi de France, & opposer ce prince à la maison d'Autriche ; mais en même temps Rome soutenait autant qu'elle pouvait son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Paul V.

Sous *Borghèse, Paul V,* renaquit l'ancienne querelle de la jurisdiction séculière & de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. Le sénat de

1605. Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, & surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter & de juger un chanoine de Vicence, & un abbé de Nervèse, convaincus de rapines & de meurtres.

Querelle de *Paul V* avec Venise.

Le pape écrivit à la république que les décrets & l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de DIEU ; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, & qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gènes dans une occasion

pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. *Paul* répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, & qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge & les sénateurs furent excommuniés, & tout l'Etat de Venise mis en interdit, c'est-à-dire qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, & de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que *Grégoire VII* & ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, & comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés: *Paul V* par cette violence hasardait qu'on lui désobéît, ou que Venise fît fermer toutes les églises & renonçât à la religion catholique: elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, & parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que DIEU lui inspirerait; mais le podestat ayant répliqué que DIEU avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part; & la cour

17 avril 1606.

de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Moines chassés de Venise.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux sur les capucins, & qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre.* Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites & les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, & les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui depuis leur fondation avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen & qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines ; ce fut le célébre *Sarpi*, si connu sous le nom de *Fra-Paolo.* Il était théologien de la république ; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison & avec une modération & une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape & un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer *Fra-Paolo.* Ils le percèrent de trois coups de stilet & s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions & de frais marquaient évidemment

qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puiſſans ; on accuſa les jéſuites, on ſoupçonna le pape : le crime fut déſavoué par la cour romaine & par les jéſuites. *Fra-Paolo* qui réchappa de ſes bleſſures garda long-temps un des ſtilets dont il avait été frappé, & mit au-deſſous cette inſcription : *ſtilo della chieſa romana.*

Le roi d'Eſpagne excitait le pape contre les Vénitiens, & le roi *Henri IV* ſe déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Breſcia ; ils levèrent quatre mille ſoldats en France. Le pape de ſon côté ordonna la levée de quatre mille corſes, & de quelques ſuiſſes catholiques. Le cardinal *Borghèſe* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU ſolemnellement de la diſcorde qui diviſait le pape & Veniſe. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différend, & d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* eſſuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement ſe fît à Rome. Le cardinal de *Joyeuſe*, envoyé par le roi de France à Veniſe, révoqua, au nom du pape, l'excommunication & l'interdit. Le pape abandonné par l'Eſpagne ne montra plus que de la modération, & les jéſuites reſtèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Henri IV médiateur entre Veniſe & Rome.

1607.

Paul V depuis ce temps ne voulut plus faire aucune déciſion qui pût compromettre ſon autorité ; on le preſſa en vain de faire un article de foi de

l'immaculée conception de la *Ste Vierge:* il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puissans en Espagne & en Italie.

Paul V embellit Rome.

Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture & de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de *Vespasien*, & celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguste*, que *Paul V* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome embellie sous chaque pape devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* construisit ce grand autel de St Pierre, dont les colonnes & les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, & qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du florentin *Bernini*, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange*.

Urbain aussi.

Cet *Urbain VIII*, dont le nom était *Barberini*, aimait tous les arts : il réussissait dans la poësie latine. Les Romains dans une profonde paix jouissaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société, & de la gloire qui leur est attachée.

1644. *Urbain* réunit à l'Etat-ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la

maison de *la Rovère*, qui tenait ces principautés en fief du St Siége. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI.* Rien ne troubla plus la tranquillité publique ; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard* duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante & passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin*, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie; cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires. Petite guerre.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples & du roi coulait en Angleterre, & que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France. Petites occupations.

Misère des peuples.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, & illustre par ses monumens, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, & qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui : il y a des Etats que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux, & des parens des papes, servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant à la vue de tant de beaux édifices semblaient s'énorgueillir dans leur pauvreté d'être habitans de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes & de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissans, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome d'ailleurs est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui à peine est navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines ; & lorsque le dictateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile & ses sept montagnes, pour se transplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent

des nations vaincues, & par le travail d'une foule d'esclaves : mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le St Siége possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, *Burnet*, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes & à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif qui règne peu d'années n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques, & de construire des palais & des temples, que de rendre la nation commerçante & opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise & Naples, & fort au-dessous de Paris & de Londres; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, & pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait à la fin du dix-septième siècle qu'environ cent vingt-mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, & ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait année commune trois mille six cents enfans: ce nombre des naissances multiplié par trente-quatre donne toujours à peu près la somme des habitans, & cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. *Paul Jove* dans son histoire de *Léon X* rapporte que du temps de *Clément VII* Rome ne possédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces temps avec ceux des *Trajan* & des

Dépopulation de Rome.

Antonins! Environ huit mille juifs établis à Rome n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contr'eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne & en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts & de la politesse jusqu'au siècle de *Louis XIV*, & c'est ce qui détermina la reine *Christine* à y fixer son séjour : mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, & surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités & des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II*.

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-septième siècle.

De la Toscane.

La Toscane était, comme l'Etat du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille & heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques & modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV* & le cheval qui porte la statue de *Louis XIII*, avaient été fondues à Florence, & c'étaient des présens des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante & ses souverains si riches que le grand-duc *Cosme II* fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets: exemple rare chez les nations plus puissantes.

Venise florissante.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier; c'est que depuis le treizième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome & à Florence pour y voir les grands monumens des beaux arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté & les plaisirs; & on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, & Venise la ville des divertissemens: elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, & son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant: elle possédait Candie, & plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, & tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

Conjuration de *Bedmar*. 1618.

Au milieu de ses prospérités elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *St Réal*, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de *Salluste*, y a mêlé quelques embellissemens de roman, mais le fond en est très-vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne

Philippe III, poſſeſſeur du Milanais, était toujours l'ennemi ſecret des Vénitiens. Le duc d'*Oſſone* vice-roi de Naples, dom *Pèdre de Tolède* gouverneur de Milan, & le marquis de *Bedmar* ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les meſures étaient ſi extraordinaires, & le projet ſi hors de vraiſemblance que le ſénat, tout vigilant & tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de ſoupçon. Veniſe était gardée par ſa ſituation, & par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laiſſe jamais le même chemin ouvert aux vaiſſeaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Veniſe avait une flotte formidable ſur les côtes de l'Iſtrie, où elle feſait la guerre à l'archiduc d'Autriche *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II*. Il paraiſſait impoſſible d'entrer dans Veniſe: cependant le marquis de *Bedmar* raſſemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres juſqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent ſous différens prétextes, & s'aſſurent de leur ſervice avec l'argent que l'ambaſſadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en pluſieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de ſoldats que le duc d'*Oſſone* a envoyées à quelques lieues de Veniſe; le capitaine *Jacques Pierre*, un des conjurés, officier de marine au ſervice de la république, & qui commandait douze vaiſſeaux pour elle, ſe charge de faire brûler ces vaiſſeaux,

& d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reſte de la flotte de venir à temps au ſecours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'eſt pas ſurprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur *Nani*, hiſtorien célèbre de la république, dit que le ſénat fut inſtruit de tout par pluſieurs perſonnes : il ne parle point de ce prétendu remords que ſentit un des conjurés nommé *Jaffier*, quand *Renaud* leur chef les harangua pour la dernière fois, & qu'il leur fit, dit-on, une peinture ſi vive des horreurs de leur entrepriſe que ce *Jaffier*, au lieu d'être encouragé, ſe livra au repentir. Toutes ces harangues ſont de l'imagination des écrivains : on doit s'en défier en liſant l'hiſtoire : il n'eſt ni dans la nature des choſes, ni dans aucune vraiſemblance, qu'un chef de conjurés leur faſſe une deſcription pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, & qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le ſénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Veniſe. On reſpecta dans *Bedmar* le caractère d'ambaſſadeur qu'on pouvait ne pas ménager ; & le ſénat le fit ſortir ſecrétement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Veniſe échappée à ce danger fut dans un état floriſſant juſqu'à la priſe de Candie. Cette république ſoutint ſeule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 juſqu'à 1669. Le ſiége de Candie, le plus long & le plus mémorable dont l'hiſtoire faſſe mention, dura près de vingt ans ; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti & abandonné, puis recommencé à pluſieurs repriſes, fait

enfin dans les formes deux ans & demi ſans relâche, juſqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'île preſque toute entière en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain ſe civiliſe, & la ſociété ſe perfectionne! On voyait auprès de Veniſe, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples auſſi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Iſtrie, la Croatie, la Dalmatie étaient preſque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie ſi fertile & ſi agréable ſous l'empire romain; c'était cette terre délicieuſe que *Dioclétien* avait choiſie pour ſa retraite, dans un temps où ni la ville de Veniſe ni ce nom n'exiſtaient pas encore. Voilà quelle eſt la viciſſitude des choſes humaines. Les Morlaques ſurtout paſſaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'eſt ainſi que la Sardaigne, la Corſe ne ſe reſſentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'eſprit, qui feſaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ſes limites des nations encore ſauvages.

Malthe. Les chevaliers de Malthe ſe ſoutenaient dans cette île, que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chaſſés de Rhodes en 1523. Le grand-maître *Villiers. l'Isle-Adam*, ſes chevaliers & les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Meſſine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle-Adam* alla juſqu'à Madrid implorer *Charles-Quint*; il paſſa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de ſon ordre qu'on croyait entiérement ruiné. *Charles-Quint* fit préſent de Malthe aux chevaliers en 1525, auſſi-bien que de

Tripoli ; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher presque stérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois ; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle, & le normand *Roger* comte de Sicile l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième siècle. Quand *Villiers l'Isle-Adam* eut transporté le siége de son ordre dans cette île, le même *Soliman*, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. Le grand-maître *Jean de la Valette*, âgé de soixante & onze ans, soutint quatre mois le siége. 1565.

Siége de Malthe.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre & de poudre à canon, & on jetait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siége. Le principal bourg de Malthe qui avait soutenu le plus d'assauts fut nommé

la cité victorieuse, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de *la Valette* fit bâtir une cité nouvelle qui porte le nom de *la Valette*, & qui rendit Malthe imprenable. Cette petite île a toujours depuis ce temps bravé toute la puissance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les Etats catholiques, & il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-septième siècle.

Frugalité, simplicité & grandeur.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un Etat d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitans, & considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous 1609. voyez cette république reconnue libre & souveraine par le roi d'Espagne son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail & la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* & le président *Richardot* allant à la Haye en 1608 pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un

petit

petit bateau huit ou dix personnes, qui s'assirent sur l'herbe & firent un repas de pain, de fromage & de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan, qui étaient ces voyageurs? Le paysan répondit : *Ce sont les députés des Etats nos souverains seigneurs & maîtres.* Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, & avec lesquels il faut faire la paix.* C'est à peu près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, & à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, & l'Etat riche; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, & l'Etat pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin & ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont ils sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais il avait déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java; & la compagnie des Indes depuis 1602 jusqu'en 1609 avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV*. Des ambassadeurs du Japon vinrent en 1609 conclure un traité à la Haye, sans

que les Etats célébraſſent cette ambaſſade par des médailles. L'empereur de Maroc & de Fez leur envoya demander un ſecours d'hommes & de vaiſſeaux. Ils augmentaient depuis quarante ans leur fortune & leur gloire par le commerce & par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, & la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU, dangereuſe peut-être ailleurs, mais là néceſſaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, & ſurtout de Vallons que l'inquiſition perſécutait dans leur patrie, & qui d'eſclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, ſervit encore à ſa puiſſance. Ce pays alors ſi pauvre n'aurait pu ni ſuffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux ; & cette terre où il fallait des hommes ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ſerment à laiſſer périr, autant qu'il eſt en eux, l'eſpèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les miniſtres des autels jouiſſaient de la douceur du mariage, & que les eſpérances des familles n'étaient point enſevelies dans le célibat du cloître.

Amſterdam malgré les incommodités de ſon port devint le magaſin du monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenſes. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creuſés dans toutes les villes furent revêtus de pierre ; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandiſes abordèrent aux portes des particuliers, & les étrangers ne ſe laſſent point d'admirer

ce mélange singulier formé par les faîtes des maisons, les cimes des arbres, & les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville & de la campagne.

Querelles théologiques impertinentes & affreuses.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, & que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur & les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* & *Armin* disputèrent dans Leyde avec fureur sur ce qu'ils n'entendaient pas; & ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable en plusieurs points à celle des thomistes & des scotistes, des jansénistes & des molinistes, sur la prédestination, sur la grâce, sur la liberté, sur des questions obscures & frivoles, dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trève donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; & enfin d'une controverse scholastique, il se forma deux partis dans l'Etat. Le prince d'Orange *Maurice* était à la tête des gomaristes; le pensionnaire *Barnevelt* favorisait les arminiens. Du *Maurier* dit avoir appris de l'ambassadeur son père que *Maurice* ayant fait proposer au pensionnaire *Barnevelt* de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux Etats que le danger & l'injustice, & que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut résolue. Ce qui est avéré, c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité

1609 & suiv.

par les gomariftes, & *Barnevelt* la reftreindre par les arminiens : c'eft que plufieurs villes levèrent des foldats qu'on appelait *Attendans*, parce qu'ils *attendaient* les ordres du magiftrat, & qu'ils ne prenaient point l'ordre du ftathouder ; c'eft qu'il y eut des
1618. féditions fanglantes dans quelques villes, & que le prince *Maurice* pourfuivit fans relâche le parti contraire à fa puiffance. Il fit enfin affembler un concile calvinifte à Dordrecht, compofé de toutes les Eglifes réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permiffion de fon roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce fynode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de plufieurs conciles & contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent miniftres arminiens furent bannis des fept provinces. Le prince *Maurice* tira du corps de la nobleffe & des magiftrats vingt-fix commiffaires pour juger le grand-penfionnaire *Barnevelt*, le célèbre *Grotius* & quelques autres du parti. On les avait retenus fix mois en prifon avant de leur faire leur procès.

Meurtre du vieillard *Barnevelt*.

L'un des grands motifs de la révolte des fept provinces & des princes d'Orange, contre l'Efpagne, fut d'abord que le duc d'*Albe* fefait languir longtemps des prifonniers fans les juger, & qu'enfin il les fefait condamner par des commiffaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint fous la monarchie efpagnole renaquirent dans le fein de la liberté. *Barnevelt*
1619. eut la tête tranchée dans la Haye, plus injuftement encore que les comtes d'*Egmont* & de *Horn* à Bruxelles.

C'était un vieillard de soixante & douze ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que *Maurice* & ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait *qu'il avait contristé au possible l'Eglise de* DIEU. *Grotius* depuis ambassadeur de Suède en France, & plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse & le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de *Barnevelt* résolut de venger le sang de son père sur celui de *Maurice*.
Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête 1623.
desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper, tandis qu'on saisissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. De *Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'*Albe*. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestans avaient si souvent reprochées aux catholiques, & que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam quoique remplie de gomaristes favorisa toujours les arminiens, & embrassa le parti de la tolérance. L'ambition & la cruauté du prince *Maurice*

laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais ; & le souvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathouderat le jeune prince d'Orange *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau lorsque le pensionnaire de *Witt* stipula dans le traité de paix des Etats-Généraux avec *Cromwell* en 1653 qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. *Cromwell* poursuivait encore dans cet enfant le roi *Charles I* son grand-père, & le pensionnaire de *Witt* vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de *Witt* fut enfin la cause funeste de sa mort, & de celle de son frère : mais voilà à peu près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté & de l'ambition.

Grands établissemens des Hollandais.

La compagnie des Indes indépendante de ces factions n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618, malgré les rois du pays, & malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse & stérile en plus d'un canton, se fesait sous le cinquième degré de latitude septentrionale un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de canelle, & où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, & en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commen-

cèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Eſpagne. La compagnie d'Occident ſe rendit maîtreſſe de preſque tout le Bréſil depuis 1623 juſqu'en 1636. On vit avec étonnement par les regiſtres de cette compagnie qu'elle avait dans ce court eſpace de temps équipé huit cents vaiſſeaux, tant pour la guerre que pour le commerce, & qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Eſpagnols. Cette compagnie l'emportait alors ſur celle des Indes orientales; mais enfin, lorſque le Portugal eut ſecoué le joug des rois d'Eſpagne, il défendit mieux qu'eux ſes poſſeſſions, & regagna le Bréſil, où il a trouvé des tréſors nouveaux.

La plus fructueuſe des expéditions hollandaiſes fut celle de l'amiral *Pierre Hein*, qui enleva tous les galions d'Eſpagne, revenans de la Havane, & rapporta dans ce ſeul voyage vingt millions de nos livres à ſa patrie. Les tréſors du nouveau monde conquis par les Eſpagnols ſervaient à fortifier contre eux leurs anciens ſujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république pendant quatre-vingts ans, ſi vous en exceptez une trêve de douze années, ſoutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes & dans le nouveau monde; & elle fut aſſez puiſſante pour conclure une paix avantageuſe à Munſter en 1647, indépendamment de la France ſon alliée, & long-temps ſa protectrice, ſans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après en 1652 & dans les années ſuivantes, elle ne craint point de rompre avec ſon alliée l'Angleterre; elle a autant de vaiſſeaux qu'elle; ſon

amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* qu'en mourant dans une bataille. Elle fecourt enfuite le roi de Danemarck affiégé dans Copenhague par le roi de Suède *Charles X*. Sa flotte commandée par l'amiral *Obdam* bat la flotte fuédoife, & délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre fous *Charles II* comme fous *Cromwell*, & avec de bien plus grands fuccès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. *Louis XIV* eft obligé par elle de faire la paix avec l'Efpagne. Cette même république, auparavant fi attachée à la France, eft depuis ce temps-là jufqu'à la fin du dix-feptième fiècle l'appui de l'Efpagne contre la France même. Elle éft long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle fe relève de fes chutes ; & enfin quoiqu'affaiblie elle fubfifte par le feul commerce, qui a fervi à fa fondation, fans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maftricht & d'un très-petit & mauvais pays, qui ne fert qu'à défendre fes frontières ; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munfter ; en cela plus femblable à l'ancienne république de Tyr, puiffante par le feul commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de poffeffions en Afrique, & à celle de Venife qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède & de la Pologne au dix-septième siècle.

VOUS ne voyez point le Danemarck entrer dans le système de l'Europe au seizième siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solemnelle du tyran *Christiern II.* Ce royaume, composé du Danemarck & de la Norvège, fut long-temps gouverné à peu près comme la Pologne : ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais dans l'année 1660 les états assemblés défèrent au roi *Fréderic III* le droit héréditaire & la souveraineté absolue. Le Danemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solemnel. La Norvège, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet Etat puissant : un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemarck sont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas alors que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, & un établissement à Tranquebar, que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre, & une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie s'est

Le roi de Danemarck despotique par contrat.

communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède; elles n'ont presque point laissé de grandes traces; & vous aimez mieux considérer les mœurs & la forme des gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la postérité.

Suède, tout au contraire.

Les rois en Suède n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck aux seizième & dix-septième siècles. Les quatre états composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, & d'environ deux cents cinquante paysans, fesaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemarck & dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquens dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi *Eric*, fils de *Gustave Vasa*, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, & il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique & l'incapacité de l'être. Le fils du
1569. restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes pardevant les états assemblés, & déposé par une sentence unanime, comme le roi *Christiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prison perpétuelle, & on donna la couronne à *Jean* son frère.

Crime atroce

Comme votre principal dessein dans cette foule d'événemens est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs & à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi *Jean* qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison,

& ne le remiſſent ſur le trône, lui envoya publiquement du poiſon, comme le ſultan envoie un cordeau, & le fit enterrer avec ſolemnité le viſage découvert, afin que perſonne ne doutât de ſa mort, & qu'on ne pût ſe ſervir de ſon nom pour troubler le nouveau règne.

Pénitence ridicule. 1580.

Le jéſuite *Poſſevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède & dans tout le Nord en qualité de nonce, impoſa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoiſonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; penitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureuſement.

Uſages de la Suède.

Ni le roi *Jean* ni le nonce *Poſſevin* ne purent réuſſir à faire dominer la religion catholique. Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réuſſit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, & il était preſque le ſeul dans ſon royaume qui ſe mêlât de controverſe. Il y avait une univerſité à Upſal, mais elle était réduite à deux ou trois profeſſeurs ſans étudians. La nation ne connaiſſait que les armes, ſans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à ſe ſervir d'artillerie que du temps de *Guſtave Vaſa;* les autres arts étaient ſi inconnus que quand ce roi *Jean* tomba malade en 1592, il mourut ſans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en ſont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient ſeulement des drogues médicinales, qu'on prenait au haſard. On en uſait ainſi dans

presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

Cependant la Suède pouvait alors devenir très-
1600. puissante. *Sigismond* fils du roi *Jean* avait été élu roi de Pologne huit ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande & de l'Estonie. *Sigismond* roi de Suède & de Pologne pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée, ni bien armée : mais *Sigismond* étant catholique, & la Suède luthérienne, il ne conquit rien, & perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle *Eric* le déposèrent aussi, & déclarèrent
1604. roi un autre de ses oncles, qui fut *Charles IX* père du grand *Gustave-Adolphe*. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres, & les conspirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de *Sigismond ;* mais en Suède il était roi légitime.

1611. *Gustave-Adolphe.* *Gustave-Adolphe* son fils lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suède & de Danemarck, ainsi que des princes de l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces ; elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzième siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois & les Danois. La première chose que fit *Gustave-Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie ; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent

infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Danemarck. Il avait tant de penchant pour la guerre qu'il alla attaquer les Moscovites au-delà de Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais ; & attaquant par-tout *Sigismond* son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigismond*, & craignait *Gustave-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* & la Pologne une trève pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II* & comme il mourut à la fleur de son âge au milieu de ses victoires. 1613.

Christine sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, & ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorf* dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, & qu'enfin ayant assemblé les états, elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la 1632. *Christine.* 21 mai 1654.

ſupériorité réelle des arts, de la politeſſe, & de la ſociété perfectionnée, ſur la grandeur qui n'eſt que grandeur.

Charles X ſon couſin, duc de Deux-Ponts, fut choiſi par les états pour ſon ſucceſſeur. Ce prince ne connaiſſait que la guerre. Il marche en Pologne, & la conquit avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII* ſon petit-fils la ſubjuguer, & il la perdit de même. Les Danois alors défenſeurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de
1658. la Suède, tombèrent ſur elle : mais *Charles X* quoique chaſſé de la Pologne marcha ſur la mer glacée, d'île en île, juſqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix, qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois ſiècles.

Gouvernement de la Suède bien changé.

Son fils *Charles XI* fut le premier roi abſolu, & ſon petit-fils *Charles XII* fut le dernier. Je n'obſerverai ici qu'une ſeule choſe, qui montre combien l'eſprit du gouvernement a changé dans le Nord, & combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'eſt qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède, toujours guerrière, s'eſt enfin tournée à l'agriculture & au commerce, autant qu'un terrain ingrat & la médiocrité de ſes richeſſes le peuvent permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, & leur fer, dont ils ne ſe ſervaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage ſur leurs vaiſſeaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol & de la Chine.

Voici une nouvelle viciſſitude, & un nouveau contraſte dans le Nord. Cette Suède deſpotiquement gouvernée eſt devenue de nos jours le royaume de

la terre le plus libre, & celui où les rois sont les plus dépendans. Le Danemarck au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, & le peuple esclave, devint dès l'an 1661 un royaume entièrement monarchique. Le clergé & les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander ; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, & à déférer au roi *Fréderic III* une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers, qui par un consentement formel de tous les ordres de l'Etat fut reconnu pour souverain absolu des hommes & des lois, *pouvant les faire, les abroger, & les négliger à sa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède & le Danemarck sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement oppposées, la Suède en se rendant libre, & le Danemarck en cessant de l'être. (*)

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-septième siècle, & des sociniens ou unitaires.

LA Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, **Pologne sage, non conquérante.**

(*) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

occupé feulement de défendre fes frontières contre les Turcs & contre les Mofcovites.

Les factions catholique & proteftante, qui avaient troublé tant d'Etats, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les proteftans furent affez confidérables pour fe faire accorder la liberté de confcience en 1587, & leur parti était déjà fi fort que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II.* En effet les proteftans polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction oppofée choififfait le fuédois *Sigifmond*, petit-fils de *Guftave Vafa*, dont nous avons parlé. *Sigifmond* devait être roi de Suède, fi les droits du fang avaient été confultés : mais vous avez vu que les états de la Suède difpofaient du trône. Il était fi loin de régner en Suède que *Guftave-Adolphe* fon coufin fut fur le point de le détrôner en Pologne, & ne renonça à cette entreprife que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

Suédois plus dangereux à la Pologne que les Turcs.

C'eft une chofe étonnante que les Suédois aient fouvent parcouru la Pologne en vainqueurs, & que les Turcs bien plus puiffans n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de fes frontières. Le fultan *Ofman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, au temps de *Sigifmond*, du côté de la Moldavie : les Cofaques, feuls peuples alors attachés à la république & fous fa protection, rendirent par une réfiftance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais fuccès d'un tel armement, finon que les capitaines d'*Ofman* ne favaient pas faire la guerre ?

Sigifmond

Sigismond mourut la même année que *Gustave-Adolphe*. Son fils *Ladislas*, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes & aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boristhène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes & des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord & à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes se bornant au nécessaire pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, & désola long-temps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, & ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, & ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie, qui après avoir été policé de nos jours a voulu les policer aussi.

1632.

Cosaques.

Le roi *Ladislas* mourut sans laisser d'enfans de sa femme *Marie-Louise de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand-écuyer *Cinq-Mars*. *Ladislas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jésuite &

Jésuite devenu roi.

cardinal, nommé *Jean Casimir ;* l'autre évêque de Breslau & de Kiovie. Le cardinal & l'évêque dis-
1648. putèrent le trône. *Casimir* fut élu. Il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne & épousa la veuve de son frère. Mais après avoir vu pendant vingt années son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède *Charles X*, tantôt par les Moscovites & par les Cosaques, il
1668. suivit l'exemple de la reine *Christine :* il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, & alla mourir à Paris, abbé de St Germain-des-Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur *Michel Coribut.* Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou & de Smolenskou, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie & de l'Ukraine. Les Turcs
1672. prirent sous le règne de *Michel* la Podolie & la Volhinie. La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la porte ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte à la vérité dans le sang des Turcs à la bataille
1674. de Chokzim : cette célébre bataille délivra la Pologne du tribut, & valut à *Sobieski* la couronne ; mais apparemment cette victoire si célébre ne fut pas aussi sanglante & aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Podolie & une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminiek qu'ils avaient prise.

Sobieski. Il est vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit depuis

ſon nom immortel par la délivrance de Vienne : mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, & les Turcs ne l'ont rendu qu'après ſa mort à la paix de Carlovitz en 1699. La Pologne, dans toutes ces ſecouſſes, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs ; ne devint ni plus riche ni plus pauvre ; mais ſa diſcipline militaire ne s'étant point perfectionnée, & le czar *Pierre* ayant enfin par le moyen des étrangers introduit chez lui cette diſcipline ſi avantageuſe, il eſt arrivé que les Ruſſes, autrefois mépriſés de la Pologne, l'ont forcée en 1733 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, & que dix mille ruſſes ont impoſé des lois à la nobleſſe polonaiſe aſſemblée.

L'impératrice-reine *Marie-Thérèſe*, l'impératrice de Ruſſie *Catherine II* & *Fréderic* roi de Pruſſe, ont impoſé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons.

Quant à la religion, elle cauſa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des égliſes dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *ſociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient ſoutenir la cauſe de DIEU même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *euſébéiens*. Ils prétendaient ramener ſur la terre la pureté des premiers âges du chriſtianiſme, renonçant à la magiſtrature & à la profeſſion des armes. Des citoyens qui ſe feſaient un ſcrupule de combattre ne ſemblaient pas propres pour un pays où l'on

Religion.

Sociniens.

était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski*, prince de Transilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentimens.

Une des erreurs de *Maimbourg*.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas.* Le déclamateur *Maimbourg* se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies qu'ils y composent le tiers de la nation; & jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais surtout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Eglise à diverses fois pendant trois cents cinquante années depuis *Constantin*, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, & soit répandue dans tant de provinces sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si long-temps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe en effet que les chrétiens reconnaissent

dans JESUS-CHRIST un Dieu portion indivisible de DIEU, & pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de DIEU! Ces deux systèmes sont également incompréhensibles: mais les lois de la morale, l'amour de DIEU & celui du prochain sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAPITRE CXC.

De la Russie aux seizième & dix-septième siècles.

NOUS ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, & nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui fesait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions. (*a*)

La Moscovie ou Russie se gouvernait au seizième siècle à peu près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur; ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage au seizième siècle dans toute cette partie du

(*a*) Voyez l'histoire de *Pierre le grand.*

monde, la discipline militaire inconnue; chaque boyard amenait ses paysans au rendez-vous des troupes, & les armait de flèches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, & de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux: tout se fesait par incursion; & quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que le staroste polonais, & le mirza tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux & combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au temps de *Pierre le grand*, & c'est la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Russes conquirent aisément au milieu du seizième siècle les royaumes de Casan & d'Astracan sur les Tartares affaiblis, & plus mal disciplinés qu'eux encore: mais jusqu'à *Pierre le grand*, ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis *Jean Basilovitz* ou *Basilides*, qui conquit Astracan & Casan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au czar *Pierre*, il n'y a rien eu de considérable.

Ce *Basilides* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I.* C'est que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Basilides*, soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siége de Pleskou, le tua d'un coup de pique; & *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation & à sa grâce.

L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius*, qui

agita si long-temps la Russie après la mort de *Jean Basilides*. Ce czar laissa deux fils, l'un nommé *Fédor* ou *Théodor*, l'autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna; *Demetri* fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans & des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sureté du trône. Un premier ministre nommé *Boris-Gudenou*, dont *Fédor* avait épousé la sœur, persuada au czar *Fédor* qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, & en assassinant son frère. Ce premier ministre *Boris* envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, & demanda la récompense qu'on lui avait promise. *Boris* pour toute récompense fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris* quelque temps après empoisonna le czar *Fédor*; & quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône. 1584.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Demetri* échappé à l'assassin. Plusieurs personnes qui l'avaient vu auprès de sa mère le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries qu'on avait attachée au cou de *Demetri* à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Basilides*, & pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solemnellement les preuves de sa naissance, & les ayant trouvées incontestables, lui 1597.

Premier *Demetri* imposteur.

fournit une armée pour chaſſer l'uſurpateur *Boris*, & pour reprendre la couronne de ſes ancêtres.

Cependant on traitait en Ruſſie *Demetri* d'impoſteur, & même de magicien. Les Ruſſes ne pouvaient croire que *Demetri*, préſenté par des polonais catholiques, & ayant deux jéſuites pour conſeil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un impoſteur que le czar *Boris* étant mort, ils mirent ſans difficulté ſur le trône le fils de *Boris* âgé de quinze ans.

1605. Cependant *Demetri* s'avançait en Ruſſie avec l'armée polonaiſe. Ceux qui étaient mécontens du gouvernement moſcovite ſe déclarèrent en ſa faveur. Un général ruſſe étant en préſence de l'armée de *Demetri*, s'écria : *Il eſt le ſeul légitime héritier de l'empire*, & paſſa de ſon côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine & entière ; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moſcou courut au château, & traîna en priſon le fils de *Boris* & ſa mère. *Demetri* fut proclamé czar ſans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* & ſa mère s'étaient tués en priſon : il eſt plus vraiſemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Baſilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Ruſſie ; le nouveau czar l'envoya chercher dans une eſpèce de carroſſe auſſi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla pluſieurs milles au-devant d'elle : tous deux ſe reconnurent avec des tranſports & des larmes en préſence d'une foule innombrable ; perſonne alors dans l'empire ne douta
1606. que *Demetri* ne fût le véritable empereur. Il épouſa

la fille du palatin de Sandomir son premier protecteur, & ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, & surtout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. *Demetri* dès-lors ne passa plus pour un russe.

Un boyard nommé *Zuski* se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le sabre dans une main, & une croix dans l'autre ; on égorge la garde polonaise. *Demetri* est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine veuve de *Jean Basilides*, qui l'avait reconnu si solemnellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, & de déclarer enfin si *Demetri* était son fils ou non. Alors soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment, & l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils ; que le véritable *Demetri* avait été en effet assassiné dans son enfance, & qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, & pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, & de n'avoir rien des mœurs de son pays ; & alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe & un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés *Zuski* le tua de sa main, & se mit à sa place. 1606.

Ce nouveau czar, monté en un moment fur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir affaffiné *Demetri*, les autres boyards, qui de fes égaux devenaient fes fujets, prétendirent bientôt que le czar affaffiné n'était point un impofteur, qu'il était le véritable *Demetri*, & que fon meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Ruffes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avifa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de fes bleffures, & qu'il reparaîtrait à la tête de fes fidelles fujets.

Second *Demetri* impofteur.

Ce chancelier parcourut la Mofcovie, menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, & qu'il traitait en fouverain. A ce nom feul les peuples fe foulevèrent; il fe donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce fecond *Demetri* difparut bientôt. Les imaginations étaient fi frappées de ce nom qu'un troifième *Demetri* fe préfenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres: il fut foutenu par le roi de Pologne *Sigifmond*, & vint affiéger le tyran *Zuski* dans Mofcou même. *Zuski* enfermé dans Mofcou tenait encore en fa puiffance la veuve du premier *Demetri*, & le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troifième redemanda la princeffe comme fa femme. *Zuski* rendit la fille & le père, efpérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou fe flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas fon mari dans un impofteur; mais cet impofteur était

Troifième *Demetri* impofteur.

victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; & si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était-là son gendre, & les peuples ne doutèrent plus. Les boyards partagés entre l'usurpateur *Zuski*, & l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent *Zuski*, & le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Eglise grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Eglise latine. *Zuski* ne reparut plus, & *Demetri* fut assassiné dans un festin par des tartares.

Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladislas* fils de *Sigismond* roi de Pologne. *Ladislas* se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième *Demetri* pour la lui disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris*, à Moscou par l'usurpateur *Zuski*, & ensuite par des tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, & que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislas* sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar *Jean Basilides*. Son fils *Michel Fédérovitz*, c'est-à-dire, fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le

1610.

Quatrième *Demetri* imposteur.

crédit du père. Toute la Russie reconnut ce *Michel*, & la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri*, qui finit par être pendu.

Cinquième *Demetri* imposteur.

Il en restait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir : sa mère l'enleva de Moscou, lorsqu'elle alla trouver le troisième *Demetri*, & qu'elle feignit de le reconnaître
1613. pour son véritable mari. Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Basilides*, & qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que *Michel Fédérovitz* fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère & l'enfant, & les fit noyer l'un & l'autre.

Sixième *Demetri* imposteur.

On ne s'attendait pas à un sixième *Demetri*. Cependant sous l'empire de *Michel Fédérovitz* en Russie, & sous le règne de *Ladislas* en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes, imprimés avec une aiguille ; on y lisait, *Demetri fils du czar Demetri*. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédérovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le sauver ; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladislas*, & on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de *Ladislas* son protecteur lui ôta toute espérance. Il se retira en Suède, & de là dans le Holstein ; mais malheureusement pour lui, le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un

commerce de ſoie de Perſe, & ſon ambaſſadeur n'ayant réuſſi qu'à faire des dettes à Moſcou, le duc de Holſtein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures qui tiennent du fabuleux, & qui ſont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Féderovitz*, & petit-fils du patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'eſt guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Ruſſie juſqu'au czar *Pierre* reſta preſqu'inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, enſevelie ſous un deſpotiſme malheureux du prince ſur les boyards, & des boyards ſur les cultivateurs. Les abus dont ſe plaignent aujourd'hui les nations policées auraient été des lois divines pour les Ruſſes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans & des manufacturiers ; mais dans ces pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit : on couchait ſur des planches que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, ſoit domeſtique, ſoit ſauvage. Lorſque le comte de *Carlile*, ambaſſadeur de *Charles II* d'Angleterre à Moſcou, traverſa tout l'empire ruſſe d'Archangel en Pologne en 1663, il trouva par-tout cet uſage, & la pauvreté générale que cet uſage ſuppoſe, tandis que l'or & les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe groſſière.

Mœurs de la Ruſſie en ces temps-là.

Un Tartare de la Crimée, un Coſaque du Tanaïs, réduit à la vie ſauvage du citoyen ruſſe, était bien

plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, & qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez, par l'histoire de *Charles XII* & par celle de *Pierre I* qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siége de Candie. Faux messie.

Amurat III. 1585. APRÈS la mort de *Selim II*, les Ottomans conservèrent leur supériorité dans l'Europe & dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'*Amurat III*. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, & de l'autre Tibris en Perse. Les janissaires redoutables aux ennemis l'étaient toujours à leurs maîtres; mais *Amurat III* leur fit voir qu'il
1593. était digne de leur commander. Ils vinrent un jour lui demander la tête du tefterdar, c'est-à-dire du grand-trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail, & menaçaient le sultan même; il leur fait ouvrir la porte, suivi de tous les officiers du sérail, il fond sur eux le sabre à la main, il en tue plusieurs; le reste se dissipe & obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute: mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de

combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la difcipliner, ni l'abolir, & elle difpofa fouvent de l'empire.

Mahomet III fils d'*Amurat* méritait plus qu'aucun fultan que fes janiffaires ufaffent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença fon règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de fes frères, & par faire noyer douze femmes de fon père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine ; il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec fplendeur. Il protégea la Tranfilvanie contre l'empereur *Rodolphe II* qui abandonnait le foin de fes Etats & de l'Empire ; il dévafta la Hongrie ; il prit Agria en perfonne à la vue de l'archiduc *Mathias*, & fon règne affreux ne laiffa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Dix-neuf frères étranglés.

1596.

Pendant le règne d'*Achmet I* fon fils, depuis 1603 jufqu'en 1631, tout dégénère. *Sha-Abbas le grand*, roi de Perfe, eft toujours vainqueur des Turcs. Il reprend fur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs & les Perfans ; il les chaffe de toutes leurs conquêtes, & par-là il délivre *Rodolphe*, *Mathias* & *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens fans le favoir. *Achmet* conclut en 1615 une paix honteufe avec l'empereur *Mathias* : il lui rend Agria, Canife, Peft, Albe-Royale conquife par fes ancêtres. Tel eft le contrepoids de la fortune. C'eft ainfi que vous avez vu *Uffum Caffan*, *Ifmaël Sophi* arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne & contre Venife, & dans les temps antérieurs *Tamerlan* fauver Conftantinople.

Perfes vainqueurs des Turcs.

1603.

Gouvernement turc pas si despotique qu'on le croit.

Ce qui se passe après la mort d'*Achmet* nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme, établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchans qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte *Marsigli*, une démocratie militaire, pire encore que le
1617. pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi ; les janissaires & le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'*Achmet* qui s'appelait *Osman*, mais *Mustapha* frère d'*Achmet*. Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de *Mustapha* qu'on disait incapable de régner : ils le mirent en prison, & proclamèrent le jeune *Osman* son neveu âgé de douze ans : ils régnèrent en effet sous son nom.

Osman égorgé.
1622.

Mustapha du fond de sa prison avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte ; on l'enferma aux sept tours, & le grand-visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, & au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu.

Mustapha étranglé.

Jamais prince depuis *Vitellius* ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept tours, & étranglé dans sa prison.

Tout change sous *Amurat IV* surnommé *Gasi l'intrépide*.

l'intrépide. Il se fait respecter des janissaires en le occupant contre les Persans, en les conduisant lui même. Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans aprè il prend d'assaut Bagdad, cette ancienne Séleuci capitale de la Mésopotamie, que nous appelon Diarbekir, & qui est demeurée aux Turcs ainsi qu'Er zerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettr leurs frontières en sureté qu'en dévastant trent lieues de leur propre pays par-delà Bagdad, & e fesant une solitude stérile de la plus fertile contré de la Perse. Les autres peuples défendent leurs fron tières par des citadelles; les Persans ont défendu le leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au secours du grand-mogol *Sha-Gean* contre son fils *Aurengzeb*. Si ce torrent qui se débordait en Asie fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois & les Français, & déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, & que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours & déshonora sa mémoire.

Ibrahim son fils eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, & nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquirent l'île de Candie, & qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale & quelques forteresses, qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète si célèbre dans l'antiquité par ses lois, par ses arts, & même par ses fables,

avait déjà été conquise par les mahométans Arabes au commencement du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans ; mais lorsque du temps des croisades, les princes latins ligués pour secourir Constantinople envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie, & assez heureuse pour la conserver.

Le révérend père *Ottoman* jacobin, fils d'*Ibrahim*.

Une aventure singulière, & qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, & vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand-seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le kislar-aga chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, & que cet enfant était élevé par lui avec des soins & des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, & que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malthe comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Malthois, se fit dominicain : on l'a connu long-temps sous le nom du *père Ottoman ;* & les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant ſe venger ſur Malthe, q
de ſon rocher inacceſſible brave la puiſſance turqu
fit tomber ſa colère ſur les Vénitiens ; elle le
reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, re
dans leur port la priſe faite par les galères
Malthe. La flotte turque aborda en Candie. O
prit la Canée, & en peu de temps preſque tou
l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. O
a fait quelquefois les plus grandes choſes ſous l
princes les plus faibles. Les janiſſaires furent abſ
lument les maîtres du temps d'*Ibrahim* : s'ils firer
des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pou
eux & pour l'empire. Enfin il fut dépoſé ſur un
déciſion du muphti, & ſur un arrêt du divan
L'empire turc fut alors une véritable démocratie
car après avoir enfermé le ſultan dans l'apparte
ment de ſes femmes, on ne proclama point d'em
pereur; l'adminiſtration continua au nom du ſultan
qui ne régnait plus.

Nos hiſtoriens prétendent qu'*Ibrahim* fut enfir
étranglé par quatre muets ; dans la fauſſe ſuppoſitior
que les muets ſont employés à l'exécution des ordre
ſanguinaires qui ſe donnent dans le ſérail ; mais il
n'ont jamais été que ſur le pied des bouffons & de
nains ; on ne les emploie à rien de ſérieux. Il ne
faut regarder que comme un roman la relation de
la mort de ce prince étranglé par quatre muets ;
les annales turques ne diſent point comment il
mourut : ce fut un ſecret du ſérail. Toutes les
fauſſetés qu'on nous a débitées ſur le gouvernement
des Turcs, dont nous ſommes ſi voiſins, doivent

bien redoubler notre défiance fur l'hiftoire ancienne. Comment peut-on efpérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites & les Celtes, quand on nous inftruit fi mal de ce qui fe paffe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'hiftoire des nations, & qu'on perd fon temps à vouloir approfondir les détails fecrets, quand ils ne nous ont pas été tranfmis par des témoins oculaires & accrédités.

Par une fatalité fingulière, ce temps funefte à *Ibrahim* l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameufe guerre de trente ans. La guerre civile défolait la France, & forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de fa capitale avec fes enfans. *Charles I* à Londres était condamné à mort par fes fujets. *Philippe IV*, roi d'Efpagne, après avoir perdu prefque toutes fes poffeffions en Afie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-feptième fiècle était le temps des ufurpateurs prefque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* fubjuguait l'Angleterre, l'Ecoffe & l'Irlande. Un rébelle nommé *Lifching* forçait le dernier empereur de la race chinoife à s'étrangler avec fa femme & fes enfans, & ouvrait l'empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb* dans le Mogol fe révoltait contre fon père; il le fit languir en prifon, & jouit paifiblement du fruit de fes crimes. Le plus grand des tyrans *Mulei-Ifmaël* exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux ufurpateurs, *Aurengzeb* & *Mulei-Ifmaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureufement & le plus long-temps.

L'univers fouffre; cela revient fouvent.

La vie de l'un & de l'autre a paſſé cent années. *Cromwell*, auſſi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna & mourut tranquille. Si on parcourt l'hiſtoire du monde, on voit les faibleſſes punies, mais les grands crimes heureux, & l'univers eſt une vaſte ſcène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était ſemblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient aſſiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de réſolution & de courage; ils battirent ſouvent les flottes turques. Le tréſor de St Marc fut épuiſé à lever des ſoldats. Les troubles du ſérail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entrepriſe ſur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin en 1667 *Achmet Cuprogli* ou *Kieuperli*, grand-viſir de *Mahomet IV* & fils d'un grand-viſir, aſſiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine-général *Franceſco Moroſini*, & par *du Pui-Montbrun St André* officier français, à qui le ſénat donna le commandement des troupes de terre.

Siége de Candie, plus long que celui de Troye: pas ſi fameux.

Cette ville ne devait jamais être priſe, pour peu que les princes chrétiens euſſent imité *Louis XIV*, qui en 1669 envoya ſix à ſept mille hommes au ſecours de la ville, ſous le commandement du duc de *Beaufort* & du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y tranſporter aſſez de ſoldats pour réſiſter aux janiſſaires. La république ne fut pas aſſez puiſſante pour lever des troupes ſuffiſantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du temps de la fronde un perſonnage plus étrange qu'illuſtre,

alla attaquer & renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France : mais un magasin de poudre & de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs & le duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Le duc de *Beaufort* tué devant Candie.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, & ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine-général *Francesco Morosini*, qui soutint si long-temps ce fameux siége, pouvait abandonner des ruines sans capituler, & se retirer par la mer dont il fut toujours le maître : mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, & la capitulation était un traité de paix. Le visir *Achmet Cuprogli* mettait toute sa gloire & celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

Candie prise. Septembre 1669.

Ce visir & *Morosini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, & où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morosini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens

qui ne pouvaient trouver place fur les vaiffeaux vénitiens. Il donna cinq cents fequins au bourgeois qui lui préfenta les clefs, & deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs & les Vénitiens fe vifitèrent comme des peuples amis jufqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie *Cuprogli* était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands miniftres, & en même temps jufte & humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où de l'aveu des Turcs il périt deux cents mille de leurs foldats.

Les *Morofinis*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville affiégée) les *Cornaro*, les *Giuftiniani*, les *Benzoni*, le marquis de *Montbrun St André*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célébres dans l'Europe. Ce n'eft pas fans raifon qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand-vifir avait un grec auprès de lui qui mérita le furnom d'*Ulyffe;* il s'appelait *Payanotos* ou *Payanoti.* Le prince *Cantemir* prétend que ce grec détermina le confeil de Candie à capituler, par un ftratagème digne d'*Ulyffe*. Quelques vaiffeaux français chargés de provifions pour Candie étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plufieurs vaiffeaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, & furent reçus avec des cris d'alégreffe. *Payanotos*, qui négocia avec le confeil de guerre de Candie, leur perfuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié; & cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine-général

Candie prife, comme Troye, par le ftratagème d'un grec.

Morosini fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, & surtout avec la romaine. *Morosini* se justifia depuis en fesant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand-homme mourut doge, & laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

De *Sabatei-Sevi* qui prit la qualité de *messie*.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe & de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'Apocalypse était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Christ* ne fut si universelle. Les Juifs de leur côté prétendirent que leur messie devait naître cette année.

Un juif de Smyrne nommé *Sabatei-Sevi*, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale & s'annonça pour le messie. Il était éloquent & d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce & en Italie. Il enleva une fille à Livourne & la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les juifs une tradition constante, que leur *Shilo*, leur *Messiah*, leur vengeur & leur roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils se persuadent qu'ils ont

eu un *Eliah* qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet *Eliah*, que nous nommons *Elie*, a été pris par quelques savans pour le soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs, & parce qu'*Elie* ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil, & ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, & sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après *Alexandre*, & après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les juifs attendent *Elie* de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour *Elie*, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Messie*, & la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde, & un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cévènes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vu *Elie*; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années annonçait *Elie* à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux *Elies* qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ses frères

par un *Elie*, ſans quoi ſa miſſion aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabin nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait aſſez à gagner à jouer ce ſecond rôle. *Sabatei* déclara aux juifs de l'Aſie mineure & de Syrie que *Nathan* était *Elie*, & *Nathan* aſſura que *Sabatei* était le meſſie, le *Shilo*, l'attente du peuple ſaint.

Prédiction. Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jéruſalem, & y réformèrent la ſynagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, & feſait voir clairement qu'au bout de l'année le ſultan devait être détrôné, & que Jéruſalem devait devenir la maîtreſſe du monde. Tous les juifs de la Syrie furent perſuadés. Les ſynagogues retentiſſaient des anciennes prédictions. On ſe fondait ſur ces paroles d'Iſaïe : *Levez-vous, Jéruſalem, levez-vous dans votre force & dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous*. Tous les rabins avaient à la bouche ce paſſage: *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne ſainte de Jéruſalem, ſur des chars, ſur des litières, ſur des mulets, ſur des charrettes*. Enfin cent paſſages, que les femmes & les enfans répétaient, nourriſſaient leur eſpérance. Il n'y avait point de juif qui ne ſe préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus diſperſées. La perſuaſion fut ſi forte que les juifs abandonnaient par-tout leur commerce, & ſe tenaient prêts pour le voyage de Jéruſalem.

Douze envoyés de *Sabatei*. *Nathan* choiſit à Damas douze hommes pour préſider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla ſe montrer à ſes frères de Smyrne; & *Nathan* lui écrivait: *Roi des rois, ſeigneur des ſeigneurs, quand ſerons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me proſterne pour être foulé ſous*

la plante de vos pieds. *Sabatei* dépofa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaiffaient pas, & en établit de plus dociles. Un de fes plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, fe convertit à lui publiquement, & l'annonça comme le fils de Dieu. *Sabatei* s'étant un jour préfenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de fes fuivans, tous affurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui & le cadi. Quelques autres miracles de cette efpèce mirent le fceau à la certitude de fa miffion. Plufieurs juifs même s'empreffaient de porter à fes pieds leur or & leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* partit pour Conftantinople avec les plus zélés de fes difciples. Le grand-vifir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le fiége de Candie, l'envoya prendre dans le vaiffeau qui le portait à Conftantinople, & le fit mettre en prifon. Tous les juifs obtenaient aifément l'entrée de la prifon pour de l'argent, comme c'eft l'ufage en Turquie: ils vinrent fe profterner à fes pieds & baifer fes fers. Il les prêchait, les exhortait, les béniffait & ne fe plaignait jamais. Les juifs de Conftantinople, perfuadés que la venue d'un meffie aboliffait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avifèrent d'aller trouver *Sabatei* dans fa prifon: ils lui dirent qu'en qualité de roi des juifs il devait ordonner à fes fujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit ces mots à ceux dont on fe plaignait: *A vous qui attendez le falut d'Ifraël &c... fatisfaites à vos dettes légitimes; fi vous le refufez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie & dans notre empire.* *Sabatei* en prifon.

La prison de *Sabatei* étai
rateurs. Les juifs comme
tumultes dans Constantir
très-mécontent de *Mahon*
prédiction des juifs ne ca
qu'un gouvernement au
dût faire mourir celui
dant on se contenta d
Dardanelles. Les jui
pas au pouvoir des l

Sabatei devant le sultan. Sa réputation s'é
de l'Europe, il reç
tions des juifs de P
de Venise, d'Amst
permission de lui
ment ce qui lui
terre sainte se fes
des Dardanelles
si grand que l
voir cet homm
amena le roi
demanda en
modestement
incorrectem
Mahomet, p
langues. Fai
Hé bien, d
servira de
nérable,

Ce *messie* se fait turc. jeta à g
était au
d'être

publiquement à la mosquée. Il ne balança pas; & il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui; & cette scène qui ne fut point sanglante augmenta par-tout leur confusion & leur opprobre.

Quelque temps après que les juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Eglise latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du St Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, & surtout le roi d'Espagne: mais ce même *Payanotos*, qui avait conclu le traité de la reddition 1674.
de Candie, obtint du grand-visir *Achmet Cuprogli* que l'Eglise grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, & ensuite au grand-divan de Constantinople. On décida que l'Eglise grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent en vertu de l'arrêt du divan se mettre en possession, les mêmes

Latins réſiſtèrent, & il y eut du ſang répandu. Le gouvernement ne punit perſonne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du viſir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ſes prédéceſſeurs en 1638 avait fait étrangler *Cyrille*, fameux patriarche grec de Conſtantinople, ſur les accuſations réitérées de ſon égliſe. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siége de Vienne.

LE torrent de la puiſſance ottomane ne ſe répandait pas ſeulement en Candie & dans les îles de la république vénitienne ; il pénétrait ſouvent en Pologne & en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand-viſir avait pris Candie, marcha en perſonne contre les Polonais, ſous prétexte de protéger les Coſaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, & ne
1672. leur donna la paix qu'en leur impoſant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laiſſé reſpirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleverſa l'Allemagne. Ils poſſédaient depuis 1541 les deux bords du Danube à peu de choſe près, juſqu'à Bude incluſivement. Les conquêtes d'*Amurat IV* en Perſe l'avaient empêché de porter ſes armes vers l'Allemagne. La

Transilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* & *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, & qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur *Léopold:* la haute Hongrie & la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

Malheurs des Hongrois.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique & la protestante, & entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques & allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Transilvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher six mille hommes au 1663.
secours de l'empereur d'Allemagne son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de St Gothard, où *Montecuculi* battit les Turcs. Mais 1664.
malgré cette victoire l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même & la Transilvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold*; & cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerik Tekéli*, seigneur hongrois qui avait à venger le sang de ses amis & de ses parens, répandu par la cour de Vienne,

fouleva la partie de la Hongrie qui obéiffait à l'empereur *Léopold*. Il fe donna à l'empereur *Mahomet IV* qui le déclara roi de la haute Hongrie. La porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Tranfilvanie, de la Valachie & de la Moldavie.

Kara Muftapha, marche à Vienne.

Il s'en fallut peu que le fang des feigneurs hongrois du parti de *Tekéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutât Vienne & l'Autriche à *Léopold* & à fa maifon. Le grand-vifir *Kara Muftapha*, fucceffeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, fous prétexte de venger *Tekéli*. Le fultan *Mahomet* vint affembler fon armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreufe : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières ; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui fervent l'artillerie, qui ont foin des bagages & des vivres, les ouvriers en tout genre, les domeftiques compofaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il fallut épuifer toute la Hongrie pour fournir des provifions à cette multitude. Rien ne mit obftacle à la marche de *Kara Muftapha*. Il avança fans réfiftance jufqu'aux portes de Vienne, & en forma auffitôt le fiége.

16 juillet 1683.

Le comte de *Staremberg*, gouverneur de la ville, avait une garnifon dont le fonds était de feize mille hommes, mais qui n'en compofait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient reftés dans Vienne ; on arma jufqu'à l'univerfité. Les profeffeurs, les écoliers montèrent la garde, &

ils

ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le ſeptieme juillet avec l'impératrice ſa belle-mère, l'impératrice ſa femme & toute ſa famille. Vienne mal fortifiée ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que *Kara Muſtapha* avait deſſein de ſe former dans Vienne & dans la Hongrie un empire indépendant du ſultan. Il s'était figuré que la réſidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des tréſors immenſes. En effet, de Conſtantinople juſqu'aux bornes de l'Aſie, c'eſt l'uſage que les ſouverains aient toujours un tréſor qui fait leur reſſource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires, dont les traitans avancent l'argent, ni les créations & les ventes de charges, ni les rentes foncières & viagères ſur l'Etat; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un ſouverain ſont ignorés; les potentats ne ſavent qu'accumuler l'or, l'argent & les pierreries; c'eſt ainſi qu'on en uſe depuis le temps de *Cyrus*. Le viſir penſait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; & dans cette idée il ne pouſſa pas le ſiége aſſez vivement, de peur que la ville étant priſe d'aſſaut, le pillage ne le privât de ces tréſors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'aſſaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, & que la ville fût ſans reſſource. Cet aveuglement du grand-viſir, ſon luxe & ſa molleſſe ſauvèrent Vienne qui devait périr. Il laiſſa au roi de Pologne *Jean Sobieski* le temps de venir au ſecours, au duc de Lorraine *Charles V* & aux princes de

L'empereur *Léopold* s'enfuit.

l'Empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient ; le découragement succéda à leur indignation ; ils s'écriaient : *Venez, infidelles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

En effet, dès que le roi de Pologne & le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. *Kara Mustapha*, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, & bientôt après il fut étranglé. *Tekéli*, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, & envoyé les fers aux pieds & aux mains à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

Vienne délivree.

12 septembre 1683.

1685.

Le règne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des disgraces. *Morosini* prit tout le Péloponèse, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, & entr'autres le fameux temple d'Athènes, dédié *aux Dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan gouverneur de Constantinople, *Mustapha Kuprogli*, le shérif de la mosquée de Ste Sophie, & le nakif garde de l'étendard de *Mahomet*, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, & que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-temps pour se justifier. Le nakif lui repliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer

1687.

Mahomet déposé.

l'empire, & de le laiſſer à ſon frère *Soliman*. *Mahomet IV* répondit : *La volonté de* DIEU *ſoit faite ; puiſque ſa colère doit tomber ſur ma tête, allez dire à mon frère que* DIEU *déclare ſa volonté par la bouche du peuple.*

La plupart de nos hiſtoriens prétendent que *Mahomet IV* fut égorgé par les janiſſaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le ſérail. Le même *Muſtapha Kuprogli* qui avait dépoſé *Mahomet IV* fut grand-viſir ſous *Soliman III*. Il reprit une partie de la Hongrie, & rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne paſſèrent jamais Belgrade ou Témiſvar. Les ſultans conſervèrent Candie ; mais ils ne ſont rentrés dans le Péloponèſe qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire ſur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement qu'on nous peint ſi deſpotique, ſi arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que ſous *Mahomet II*, *Soliman* & *Selim II* qui firent tout plier ſous leur volonté. Mais ſous preſque tous les autres padishas ou empereurs, & ſurtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Conſtantinople le gouvernement d'Alger & de Tunis ; vous voyez en 1703 le padisha *Muſtapha II* juridiquement depoſé par la milice & par les citoyens de Conſtantinople. On ne choiſit point un de ſes enfans pour lui ſuccéder, mais ſon frère *Achmet III*. Ce même empereur *Achmet* eſt condamné en 1730, par les janiſſaires & par le peuple, à réſigner le trône à ſon neveu *Mahmoud*, & il obéit ſans réſiſtance, après avoir inutilement

Preuve du non-deſpotiſme des empereurs turcs.

sacrifié son grand-visir & ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus. On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, & ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, & il est plus souvent opprimé qu'oppresseur.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste; ils sont à la fois féroces & charitables, intéressés & ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance; très-peu usent du privilége d'épouser plusieurs femmes, & de jouir de plusieurs esclaves; & il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens: ils les regardent comme des idolâtres; & cependant ils les souffrent, ils les protègent dans tout leur empire, & dans la capitale: on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, & on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, & ne connaissent point la noblesse: ils sont braves, & n'ont point l'usage du duel; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, & cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs & des Romains; & l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie & de chevalerie, où

l'on se fit un devoir & un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, & de se mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume; bientôt suivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, & mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution & de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.

LA Perse était alors plus civilisée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan & plusieurs autres grandes villes: les Turcs au contraire n'en ont bâti aucune, & en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts; & quand la famille des *Sophis* régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragemens; point de ville dans

Persans autrefois éclairés.

laquelle il n'y eût plusieurs colléges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce & plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poësies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était au seizième & au dix-septième siècles à peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, & ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, & de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer & à planter, indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit & d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé & plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, & qui, en conservant la santé & la force, met le plus aisément l'homme en état de former & d'entretenir plusieurs enfans.

Perse bien peuplée.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand & aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille

habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il eſt impoſſible qu'une ville ſoit bien peuplée ſi les campagnes ne le ſont pas, à moins que cette ville ne ſubſiſte uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues ſur la population de la Turquie, de la Perſe & de tous les Etats de l'Aſie, excepté de la Chine : mais il eſt indubitable que tout pays policé qui met ſur pied de grandes armées, & qui a beaucoup de manufactures, poſſède le nombre d'hommes néceſſaire.

La cour de Perſe étalait plus de magnificence que la porte ottomane. On croit lire une relation du temps de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnais brillans d'or & de pierreries, & ces quatre mille vaſes d'or dont parle *Chardin*, leſquels ſervaient pour la table du roi de Perſe. Les choſes communes, & ſurtout les comeſtibles, étaient à trois fois meilleur marché à Iſpahan & à Conſtantinople que parmi nous. Ce bas prix eſt la démonſtration de l'abondance, quand il n'eſt pas une ſuite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perſe, ne nous diſent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, & des fonds que les particuliers poſſèdent de droit, leſquels leur ſont tranſmis de père en fils. Cour, ou porte magnifique.

Tout ce qu'on nous dit de la Perſe nous perſuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré plus qu'en aucun pays de l'Orient des Mœurs douces.

ressources contre l'ennui ; qui est par-tout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septième siècle ; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des feseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle un ecclésiastique prêchait pour quelque argent, & qu'à un autre bout ces espèces d'hommes, qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple sociable, & tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand-homme était très-cruel ; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre & le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, & ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas, descendant d'*Ismaël-Sophi*, se rendit despotique en détruisant une milice telle à peu près que celle des janissaires, & que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar *Pierre* a détruit la milice des strelits pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, & les troupes réunies en un grand corps disposer du trône & le renverser. *Sha-Abbas* transporta des peuples d'un pays dans un autre ; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sha-Abbas* transporta de l'Arménie & de la Géorgie dans le Mezanderan

vers la mer caſpienne, il n'en eſt reſté que quatre à cinq cents : mais il conſtruiſit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations ; il reprit ſur les Turcs tout ce que *Soliman* & *Sélim* avaient conquis ſur la Perſe : il chaſſa les Portugais d'Ormus ; & toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand :* il mourut en 1629. Son fils *Sha-Sophi*, plus cruel que *Sha-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand-mogol *Sha-Gean* enleva Candahar à la Perſe, & le ſultan *Amurat IV* prit d'aſſaut Bagdad en 1638.

Décadence.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie perſane décliner ſenſiblement, juſqu'à ce qu'enfin la molleſſe de la dynaſtie des *Sophis* a cauſé ſa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le ſérail & l'empire ſous *Muza-Sophi*, & ſous *Huſſein* le dernier de cette race.

C'eſt le comble de l'aviliſſement dans la nature humaine, & l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : & c'eſt le dernier attentat du deſpotiſme de confier le gouvernement à ces malheureux. Par-tout où leur pouvoir a été exceſſif, la décadence & la ruine ſont arrivées. La faibleſſe de *Sha-Huſſein* feſait tellement languir l'empire, & la confuſion le troublait ſi violemment par les factions des eunuques noirs & des eunuques blancs, que ſi *Myri-Veis* & ſes aguans n'avaient pas détruit cette dynaſtie, elle l'eût été par elle-même. C'eſt le ſort de la Perſe que toutes ſes dynaſties commencent par la force & finiſſent par la faibleſſe. Preſque toutes

ces familles ont eu le ſort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale*.

Révolte. Ces aguans, qui ont bouleverſé la Perſe au commencement du ſiècle où nous ſommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitans les montagnes de Candahar entre l'Inde & la Perſe. Preſque toutes les révolutions qui ont changé le ſort de ce pays-là ſont arrivées par des Tartares. Les Perſans avaient reconquis Candahar ſur le Mogol vers l'an 1650 ſous *Sha-Abbas II*, & ce fut pour leur malheur. Le miniſtère de *Sha-Huſſein*, petit-fils de *Sha-Abbas II*, traita mal les aguans. *Myri-Veis* qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux & entreprenant, ſe mit à leur tête.

Guerre civile C'eſt encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Myri-Veis* ayant été aſſaſſiné & remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud*, ſon propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, & qu'il conduiſît ces troupes indiſciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduiſent des armées réglées. Le gouvernement de *Huſſein* était mépriſé, & la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucaſe du côté de la Géorgie ſe révoltèrent auſſi. Enfin *Maghmud* aſſiégea Iſpahan en 1722. *Sha-Huſſein* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ſes pieds, & le reconnut pour ſon maître; trop heureux que *Maghmud* daignât épouſer ſa fille.

Tous les tableaux des cruautés & des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en fesant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du temps de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *Rose rouge* & de la *Rose blanche*: mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abyme de malheurs. Malheurs horribles.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour *Omar* comme les Persans pour *Aly*; & ce *Maghmud* chef des aguans mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés: il mourut en démence en 1725 après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda; il s'appelait *Asraf*. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ces provinces du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie & l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné *Sha-Hussein*. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays. La religion s'en mêle.

Un des fils de cet empereur nommé *Thamas*, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidelles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles & les

temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince *Thamas*, & le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hircanie & de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands troupeaux de son père, & se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince *Thamas*; & à force d'ambition, de courage & d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors *Thamas Kouli-kan*, *le kan esclave de Thamas*; mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible & aussi efféminé que son père *Hussein*. Il reprit Ispahan & toute la Perse, poursuivit le nouveau roi *Asraf* jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, & lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Commencemens de *Sha-Nadir*.

1729.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince *Thamas* sur le trône de ses aïeux, & l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan, & agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux

Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays & assura ses conquêtes en fesant la paix avec les Russes. Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse sous 1736. le nom de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain *Thamas*. Les mêmes armées, qui avaient servi à désoler la Perse, servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. *Kouli-kan* mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad & son territoire.

Sha-Nadir dans l'Inde.

Kouli-kan, chargé de crimes & de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore, & au milieu de ces nouveaux troubles il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été *Myri-Veis* le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce & les arts, en détruisant une partie du peuple ; mais quand le terrain est fertile & la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

CETTE prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans *l'Inde* les deux fils du grand-mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre au commencement du dix-septième siècle. L'un de ces deux princes nommé *Sha-Gean* s'empare de l'empire en 1627, après la mort de son père *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils à qui *Gean-Guir* avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Grand-mogol rarement absolu.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfans soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contr'eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des princes de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, & on donnait des vices-royautés aux enfans des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi dès que la santé de l'empereur *Sha-Gean* devint

languiſſante, ſes quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui ſuccéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, & ſe feſaient la guerre entr'eux; c'était préciſément l'aventure de *Louis le débonnaire* ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus ſcélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

Aurengzeb le premier des hypocrites.

La même hypocriſie que nous avons vue dans *Cromwell* ſe retrouve dans ce prince indien; la même diſſimulation & la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il ſe ligua d'abord avec un de ſes frères, & ſe rendit maître de la perſonne de ſon père *Sha-Gean*, qu'il tint toujours en priſon; enſuite il aſſaſſina ce même frère, dont il s'était ſervi comme d'un inſtrument dangereux qu'il fallait exterminer; il pourſuit ſes deux autres frères, dont il triomphe, & qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Parricide & dévot.

Cependant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la priſon la plus dure; & le nom du vieil empereur était ſouvent le prétexte des conſpirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à ſon père attaqué d'une indiſpoſition légère, & le vieillard mourut. *Aurengzeb* paſſa dans toute l'Aſie 1666.
pour l'avoir empoiſonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'eſt pas le prix de la vertu. Cet homme ſouillé du ſang de ſes frères, & coupable de la mort de ſon père, réuſſit dans toutes ſes entrepriſes: il ne mourut qu'en 1707 âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière ſi longue & ſi fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Viſapour & de Golconde, tout le pays de Carnate, & preſque toute cette grande preſqu'île que bordent les côtes de Coromandel & de Malabar.

Cet homme qui eût péri par le dernier ſupplice, s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été ſans contredit le plus puiſſant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perſe, toute éblouiſſante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faſte, en comparaiſon des richeſſes d'*Aurengzeb*.

Tréſor du grand-mogol

De tous temps les princes aſiatiques ont accumulé des tréſors ; ils ont été riches de tout ce qu'ils entaſſaient ; au lieu que dans l'Europe les princes ſont riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le tréſor de *Tamerlan* ſubſiſtait encore, & tous ſes ſucceſſeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richeſſes étonnantes : un ſeul de ſes trônes a été eſtimé par *Tavernier* cent ſoixante millions de ſon temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or qui ſoutenaient le dais de ce trône étaient entourées de groſſes perles : le dais était de perles & de diamans, ſurmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries ; tout le reſte était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus ſolemnel de l'année était celui où l'on peſait l'empereur dans des balances d'or en préſence du peuple, & ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de préſens.

Le climat de l'Inde énerve.

Si jamais le climat a influé ſur les hommes, c'eſt aſſurément dans l'Inde ; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même molleſſe que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce ;* & les vainqueurs tartares prirent inſenſiblement ces mêmes mœurs & devinrent indiens.

Tout cet excès d'opulence & de luxe n'a ſervi qu'au

qu'au malheur de l'Indouftan. Il eft arrivé en 1739 au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sha*; la même chofe qu'à *Créfus*. On avait dit à ce roi de Lydie : ,, Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui fe ,, fervira du fer mieux que vous vous enlévera tout ,, cet or. ,,

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perfe, après avoir détrôné fon maître, vaincu les aguans & pris Candahar, eft venu jufqu'à la capitale des Indes, fans autre raifon que l'envie d'arracher au Mogol tous ces tréfors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol *Mahamad*, levée contre *Thamas Kouli-kan*, ni d'une plus grande faibleffe. Il oppofa douze cents mille hommes, dix mille pièces de canon & deux mille éléphans armés en guerre, au vainqueur de la Perfe, qui n'avait pas avec lui foixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchemens de fix lieues d'étendue, du côté que *Thamas Kouli-kan* pouvait attaquer; c'était bien fentir fa faibleffe. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication & les faire périr par la difette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut au contraire la petite armée perfanne qui affiégea la grande, lui coupa les vivres & la détruifit en détail. Le grand-mogol *Mahamad* femblait n'être venu que pour étaler fa vaine grandeur, & pour la foumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-kan*, qui lui parla en maître, & le traita en

Le grand-mogol humilié devant *Sha-Nadir*.

ſujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous repréſente plus grande & plus peuplée que Paris & Londres. Il traînait à ſa ſuite ce riche & miſérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, & ſe fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Déli au pillage.

Quelques officiers mogols eſſayèrent de profiter d'une nuit où les Perſans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-kan* livra la ville au pillage; preſque tout fut mis à feu & à ſang. Il emporta beaucoup plus de tréſors de Déli que les Eſpagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richeſſes, amaſſées par un brigandage de quatre ſiècles, ont été apportées en Perſe par un autre brigandage, & n'ont pas empêché les Perſans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre: elles y ſont diſperſées ou enſevelies pendant les guerres civiles juſqu'au temps où quelque tyran les raſſemblera.

Tréſors immenſes.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perſe, eut la vanité de laiſſer le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sha* qu'il avait détrôné; mais il laiſſa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, & qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaſte empire, Cachemire, Cabou & Multan, pour les incorporer à la Perſe, & impoſa à l'Indouſtan un tribut de quelques millions.

Révolution.

L'Indouſtan fut gouverné alors par un vice-roi, & par un conſeil que *Thamas Kouli-kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois, & de ſouverain du monde, & ne fut plus qu'un

fantôme. Tout eſt rentré enſuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-kan* a été aſſaſſiné en Perſe au milieu de ſes triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut ; les provinces enlevées par le vainqueur perſan ſont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad* roi des rois ait été deſpotique avant ſon malheur ; *Aurengzeb* l'avait été à force de ſoins, de victoires & de cruautés. Le deſpotiſme eſt un état violent qui ſemble ne pouvoir durer. Il eſt impoſſible que, dans un empire où des vice-rois ſoudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéiſſent longtemps & aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un ſeul. Pluſieurs caſtes indiennes ont conſervé leurs anciennes poſſeſſions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nabab, aux omras. Ces terres ſont cultivées comme ailleurs par des fermiers qui s'y enrichiſſent, & par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple eſt pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainſi que dans preſque tous les pays du monde ; mais il n'eſt point ſerf & attaché à la glebe, ainſi qu'il l'a été dans notre Europe, & qu'il l'eſt encore en Pologne, en Bohème & dans pluſieurs pays de l'Allemagne. Le payſan dans toute l'Aſie peut ſortir de ſon pays quand il en eſt mécontent, & en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

Examen du deſpotiſme.

Ce qu'on peut réſumer de l'Inde en général, c'eſt

qu'elle eſt gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans, qui reconnaiſſent un empereur amolli comme eux dans les délices, & qui dévorent la ſubſtance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanens dépoſitaires des lois, qui protègent le faible contre le fort.

Peuples pauvres en pays riche.

C'eſt un problème qui paraît d'abord difficile à réſoudre, que l'or & l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indouſtan pour n'en plus ſortir, & que cependant le peuple y ſoit ſi pauvre qu'il y travaille preſque pour rien : mais la raiſon en eſt que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands, qui payent des droits immenſes aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol, & enfouiſſent le reſte. La peine des hommes eſt moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre ; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne paſſe guère leur ſubſiſtance & leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, & la chaleur du climat, font que cette ſubſiſtance & ce vêtement ne coûtent preſque rien. L'ouvrier, qui cherche des diamans dans les mines, gagne de quoi acheter un peu de riz & une chemiſe de coton : par-tout la pauvreté ſert à peu de frais la richeſſe.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs ſuperſtitions ſont les mêmes que du temps d'*Alexandre;* les bramins y enſeignent la même religion ; les femmes ſe jettent encore dans des bûchers allumés ſur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négocians en ont vu pluſieurs exemples. Les diſciples ſe ſont fait auſſi quelquefois un point-

d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que le grand-bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié sous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde, & se laissa mourir de faim, quelqu'effort qu'on fît pour lui persuader de vivre. Mœurs.

Une chose digne d'observation, c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés: les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères; c'est une coutume très-ancienne en Asie, & qui avait passé autrefois en loi dans l'Egypte.

La loi de l'Asie & de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'est pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puisse faire usage; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, & ils ont pris des eunuques pour les garder; c'est un usage immémorial établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel* leur magistrat & leur prêtre, qui s'opposait à l'établissement de la royauté, remontra aux juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès long-temps bien pliés à l'esclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire. Polygamie. Eunuques.

Lorsqu'on finissait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes Bouleversement.

tributaires, les vice-rois ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue comme la Perse le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, & en même temps, que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands-mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, & que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute règle; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée, & ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé: il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, & l'Etat ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCV.

De la Chine au dix-septième siècle, & au commencement du dix-huitième.

Tribunaux gardiens des lois.

IL vous est fort inutile sans doute de savoir que dans la dynastie chinoise, qui régnait après la dynastie des Tartares de *Gengis-kan*, l'empereur *Quancum* succéda à *Kinkum*, & *Kicum* à *Quancum*. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques ; mais vous attachant toujours aux événemens & aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse & l'Inde, fit à la Chine dans le siècle passé une révolution plus complète que celle de *Gengis-kan* & de ses petits-fils. L'empire chinois était au commencement du dix-septième siècle bien plus heureux que l'Inde, la Perse & la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces ; la seconde dirige les finances ; la troisième a l'intendance des rites, des sciences & des arts ; la quatrième a l'intendance de la guerre ; la cinquième préside aux jurisdictions chargées des

affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin dans sa province, dans sa ville est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui: mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois & élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilége, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique & arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme & sans autre raison que sa volonté. Or, s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie, l'honneur & les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; & si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue, & qui vit sous la protection des lois.

Avec tribunaux peu de despotisme.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de

ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes, autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on fesait venir les théâtres dans sa maison ; l'art de la tragédie, de la comédie était commun sans être perfectionné ; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient : & enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi vers l'an 1630 de la plus terrible catastrophe, & de la désolation la plus générale. La famille des conquérans tartares, descendans de *Gengis-kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des *Iven* ayant été enfin dépossédée par la dynastie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages, dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraile est le royaume de Leaotong, incorporé par la famille de *Gengis-kan* à l'empire de la Chine, & devenu entièrement chinois. Au nord-est de Leaotong étaient quelques hordes de Tartares mantchoux, que le vice-roi de Leaotong traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de

Conquête de la Chine.

tout temps depuis l'invafion de *Cyrus;* car le génie des peuples eft toujours le même, jufqu'à ce qu'une longue oppreffion les faffe dégénérer. Le gouverneur pour toute réponfe fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux & voulut tranfplanter les habitans.

1622. Alors ces Tartares qui étaient libres fe choifirent un chef pour faire la guerre. Ce chef nommé *Taitfou* fe fit bientôt roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leaotong, & prit d'affaut la capitale.

Sans armes à feu.

Cette guerre fe fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la maffue, le cimeterre étaient en ufage : on fe fervait peu de boucliers & de cafques, encore moins de braffards & de bottines de métal. Les fortifications confiftaient en un foffé, un mur, des tours ; on fappait le mur, ou on montait à l'efcalade. La feule force du corps devait donner la victoire ; & les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage fur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Le capitaine d'une horde, vainqueur de la Chine.

Taitfou, ce premier chef des hordes tartares étant mort en 1626 dans le commencement de fes conquêtes, fon fils *Taitfong* prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, & s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il favait lire & écrire, & il paraît qu'il reconnaiffait un feul DIEU, comme les lettrés chinois ; il l'appelait *Tien* comme eux. Il s'exprime ainfi dans une de fes lettres circulaires aux magiftrats des provinces chinoifes : *Le Tien élève qui lui plaît ; il m'a peut-être choifi pour devenir votre maître.* En effet depuis l'année 1628 le *Tien* lui fit

remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile ; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, & établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes ; & l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, & qui s'appelait *Hoaitsang*, restait dans son palais avec ses femmes & ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois ; il n'avait pas su empêcher que *Taitsong* & ses Tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle nommé *Lisching* lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient & le septentrion de la Chine, ce *Lisching* s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cents mille hommes de cavalerie & quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, & l'empereur ne sortit jamais de son palais ; il ignorait une partie de ce qui se passait. *Lisching* le rebelle (on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

Exemple d'orgueil.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, & combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang, & d'une foule de mandarins que *Lisching* avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, *Lisſching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfans mâles ; après quoi elle s'enferma dans sa chambre & se pendit. L'empereur y accourut, & ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père de *Mailla* jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique ; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut après cette exécution sa fille unique âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mère & ses belles-mères ; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de sabre & la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes & de sa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles ; & enfin ayant appris que tout était désespéré, & que *Lisſching* était dans son palais, il s'étrangla, & mit fin à un empire & à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Shall*, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur, par ses connaissances en physique & en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de

Un empereur faible finit la dynastie chinoise.

bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, & qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'empire. Le mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution.

Suite de la conquête.

Après la mort de l'empereur les Tartares & les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis & aguerris ; les Chinois étaient divisés & indisciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur *Taitsong*, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encore enfant ; c'est *Chang-ti* père du célèbre *Cam-hi*, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre ; ensuite ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit & devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérans, & ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti* que les Tartares achevèrent de subjuguer la Chine. L'usurpateur *Lifsching* fut tué par un autre usurpateur chinois, qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné & étranglé,

comme on avait produit des *Demetri* en Ruſſie. Des mandarins chinois tâchèrent d'uſurper des provinces, & les grands uſurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelques temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, ſoit qu'il les eût des Portugais de Macao, ſoit que le jéſuite *Shall* les eût fait fondre. Il eſt très-remarquable que les Tartares dépourvus d'artillerie l'emportèrent à la fin ſur ceux qui en avaient ; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, & une preuve de la ſupériorité des peuples du Nord ſur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaſte empire de la Chine ſous deux minorités ; car leur jeune empereur *Chang-ti* étant mort en 1661 à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent ſon fils *Cam-hi* au même âge de huit ans auquel ils avaient élu ſon père, & ce *Cam-hi* a rétabli l'empire de la Chine, ayant été aſſez ſage & aſſez heureux pour ſe faire également obéir des Chinois & des Tartares. Les miſſionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, & ſurtout *le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, diſent qu'il était d'une avarice ſordide & plein de caprices : mais ces détails perſonnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il ſuffit que l'empire ait été heureux ſous ce prince ; c'eſt par-là qu'il faut regarder & juger les rois.

Suite de la conquête.

Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications

que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à se couper leur barbe ; tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre & ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages & la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération ; plusieurs furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églises ; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires : ils réussirent à la Chine, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse, & cet esprit d'inquiétude & de contention, attaché en Europe aux connaissances & aux talens, renversa les plus grands desseins.

Querelles scandaleuses des missionnaires d'Europe à la Chine.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient & s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, (*a*) & qui fesaient décider dans des congrégations de cardinaux, si l'empereur de la Chine

(*a*) Voyez le chapitre *des cérémonies chinoises* à la fin du siècle de *Louis XIV*.

entendait auſſi-bien ſa langue que des miſſionnaires venus d'Italie & de France.

Ces querelles allèrent ſi loin que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait eſſuyés au Japon. (*b*) Le ſucceſſeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la muſulmane & les différentes ſortes de bonzes. Mais cette même cour, ſentant le beſoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conſerva les mathématiciens, en leur impoſant ſilence ſur le reſte, & en chaſſant les miſſionnaires. Cet empereur, nommé *Yontching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuſes & édifiantes*.

Belles paroles de l'empereur aux jéſuites.

» Que diriez-vous ſi j'envoyais une troupe de » bonzes & de lamas dans votre pays? comment » les recevriez-vous? Si vous avez ſu tromper mon » père, n'eſpérez pas me tromper de même. Vous » voulez que les Chinois embraſſent votre loi. » Votre culte n'en tolère point d'autre, je le ſais: » en ce cas que deviendrons-nous? les ſujets de vos » princes. Les diſciples que vous faites ne connaiſſent » que vous. Dans un temps de trouble ils n'écou- » teraient d'autre voix que la vôtre. Je ſais bien » qu'à préſent il n'y a rien à craindre; mais quand » les vaiſſeaux viendront par milliers, il pourrait » y avoir du déſordre. »

Les mêmes jéſuites qui rendent compte de ces

(*b*) Voyez le chapitre ſuivant concernant le Japon.

paroles

paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages & des plus généreux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du soin de soulager les pauvres & de les faire travailler, exact observateur des lois, réprimant l'ambition & le manége des bonzes, entretenant la paix & l'abondance, encourageant tous les arts utiles, & surtout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire furent entretenus avec une magnificence & une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699 sous l'empereur *Cam-hi*. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima & Lisbonne ; il fit périr, dit-on, environ quatre cents mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée & la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, & qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité & l'ambition en a causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-septième siècle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

Le Japon presque chrétien.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes comme les vents poussent les sables & les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais sans puissance, sans richesses, imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce, & à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape *Grégoire XIII.* Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, & bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis ; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très-puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, & l'empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voisines du Japon : on savait

ce qu'ils avaient fait en Amérique; il n'eſt pas étonnant que les Japonais fuſſent alarmés.

L'empereur du Japon dès l'an 1586 proſcrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais ſous peine de mort: mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais & aux Eſpagnols, leurs miſſionnaires feſaient dans le peuple autant de proſélytes qu'on en condamnait aux ſupplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays: malgré cette défenſe, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambaſſade à l'empereur japonais. Ces ambaſſadeurs commencèrent par faire conſtruire une chapelle publique dans la ville capitale nommée Méaco; ils furent chaſſés, & la perſécution redoubla. Il y eut longtemps des alternatives de cruauté & d'indulgence. Il eſt évident que la raiſon d'Etat fut la ſeule cauſe des perſécutions, & qu'on ne ſe déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir ſervir d'inſtrument aux entrepriſes des Eſpagnols. Car jamais on ne perſécuta au Japon la religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais ſont jaloux, & auquel ils ont ſouvent fait la guerre.

Chriſtianiſme proſcrit.

Le ſavant & judicieux obſervateur *Kempfer*, qui a ſi long-temps été ſur les lieux, nous dit que l'an 1674 on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix: & ces douze ſectes compoſaient plus de quatre cents mille habitans, ſans compter la cour nombreuſe du daïri ſouverain

Toutes les ſectes en paix au Japon.

pontife. Il paraît que si les Portugais & les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y fesaient encore en 1636 le commerce le plus avantageux; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cents cinquante caisses d'argent.

Les Hollandais qui trafiquaient au Japon depuis 1600 étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent en 1637 vers le cap de Bonne-Espérance un vaisseau espagnol, qui fesait voile du Japon à Lisbonne: ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais nommé *Moro*, espèce de consul de la nation; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur; on spécifiait le nombre des vaisseaux & des soldats qu'on attendait de l'Europe, & des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon: *Moro* reconnut son crime, & fut brûlé publiquement.

Conspiration des mauvais chrétiens.

Le Japon fermé aux étrangers.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits* dans une assemblée de tous les grands porta ce fameux édit, que désormais aucun japonais ne pourrait sortir du pays sous peine de mort, qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison & qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, & de

renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, & se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki. Chrétiens battus.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon ; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaisseaux étaient déjà partis : il en restait un que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais *Kokbeker* rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, & périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais nommé *Moro*, & un capitaine hollandais nommé *Kokbeker*, suscitant dans le Japon de si étranges événemens, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européens, & de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils espéraient, d'y commercer & de s'établir librement ; Hollandais seuls commerçent au Japon.

mais ils obtinrent la permiſſion d'aborder dans une petite île nommée Déſima, près du port de Nangazaki ; c'eſt là qu'il leur eſt permis d'apporter une quantité déterminée de marchandiſes.

Hollandais obligés de marcher ſur la croix.

Il fallut d'abord marcher ſur la croix, renoncer à toutes les marques du chriſtianiſme, & jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui leur ſert de priſon dès qu'ils y arrivent ; on s'empare de leurs vaiſſeaux & de leurs marchandiſes, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année ſubir cette priſon pour gagner de l'argent : ceux qui ſont rois à Batavia & dans les Moluques ſe laiſſent ainſi traiter en eſclaves : on les conduit, il eſt vrai, de la petite île où ils ſont retenus juſqu'à la cour de l'empereur ; & ils ſont par-tout reçus avec civilité & avec honneur, mais gardés à vue & obſervés ; leurs conducteurs & leurs gardes font un ſerment par écrit ſigné de leur ſang, qu'ils obſerveront toutes les démarches des Hollandais, & qu'ils en rendront un compte fidelle.

On a imprimé dans pluſieurs livres qu'ils abjuraient le chriſtianiſme au Japon : cette opinion a ſa ſource dans l'aventure d'un hollandais qui, s'étant échappé & vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu ; il dit, pour ſauver ſa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaiſſeaux qui puſſent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles & à rames, pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers eſt devenue chez eux le

plus grand des crimes ; il femble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire ; mais l'horreur du paffé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier & extrême dans fes réfolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; & quand ils fe font crus outragés & trahis par eux, ils ont rompu avec eux fans retour.

Les Français veulent en vain commercer au Japon.

Lorfque le miniftre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut effayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant fe fervir des feuls proteftans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais ; mais les Hollandais s'oppofèrent à ce deffein, & les Japonais, contens de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prifonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous repréfentait beaucoup plus vafte & plus opulent qu'il n'eft ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il eft néceffaire d'en favoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, font des pays dont on a peu de connaiffance ; & dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Afie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination & de leur commerce, qui puiffe entrer dans le plan de cette hiftoire générale. Il en eft ainfi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique,

& d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai feulement qu'avant le feizième fiècle plus de la moitié du globe ignorait l'ufage du pain & du vin ; une grande partie de l'Amérique & de l'Afrique orientale l'ignore encore, & il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les myftères de notre religion.

Les anthropophages font beaucoup plus rares qu'on ne le dit, & depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. (14) Il y a beaucoup d'efpèces d'hommes manifeftement différentes les unes des autres. Plufieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature ; & tandis que nous fefons le tour du monde, pour découvrir fi leurs terres n'ont rien qui puiffe affouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il exifte d'autres hommes qu'eux, & paffent leurs jours dans une heureufe indolence, qui ferait un malheur pour nous.

Il refte beaucoup à découvrir pour notre vaine curiofité ; mais fi l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

(14) Depuis le temps où M. de *Voltaire* a écrit cette hiftoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plufieurs îles de la mer du Sud. Il paraît réfulter de leurs obfervations que cet ufage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à mefure que le temps amène quelques progrès dans leur civilifation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une efpèce de fête barbare font encore en affez grand nombre ; mais il eft très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce font deux degrés de barbarie bien diftincts, dont le premier a précédé l'autre qui paraît n'être qu'un refte de l'ancien ufage. Au refte on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'ufage de faire brûler vivans les hommes qui ne font pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les prifonniers dans les fupplices ; ces coutumes paraiffent appartenir exclufivement aux théologiens d'Europe & aux fauvages de l'Amérique feptentrionale.

CHAPITRE CXCVII.

Résumé de toute cette histoire, jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.

J'AI parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis *Charlemagne*, & même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de *Louis XIV*. Quel sera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits & les mœurs; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns & des autres.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraisemblance, & regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque & la crédulité ont chargé dans tous les temps la scène du monde. FAITS HISTORIQUES.

Constantin triomphe de l'empereur *Maxence;* mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis souillé d'assassinats se fait chrétien, & commet des assassinats nouveaux; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade qui fut aussi malheureuse que follement entreprise & mal conduite.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phthifie, mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puiffe dire que les embraffemens d'une jeune fille l'auraient guéri, & qu'il mourut martyr de fa chafteté.

Chez toutes les nations l'hiftoire eft défigurée par la fable, jufqu'à ce qu'enfin la philofophie vienne éclairer les hommes; & lorfqu'enfin la philofophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les efprits fi aveuglés par des fiècles d'erreurs qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monumens établis pour conftater des menfonges.

Comment, par exemple, un philofophe aurait-il pu perfuader à la populace, dans le temple de *Jupiter Stator*, que *Jupiter* n'était point defcendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? quel philofophe eût pu nier, dans le temple de *Caftor* & de *Pollux*, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux, confervée fur le marbre? Les prêtres de *Jupiter* & de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philofophe: Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *roftrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne eft le monument: avouez donc que les Dieux font defcendus fur terre pour nous défendre, & ne blafphémez point nos miracles en préfence des monumens qui les atteftent. C'eft ainfi que raifonnent dans tous les temps la fourberie & l'imbécillité.

Une princeffe idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le deffervant de la chapelle ne doute

pas que les onze mille vierges n'aient exiſté, & il fait lapider par le peuple le ſage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraiſemblables nous ſont tranſmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de *Philippe-Auguſte*, & l'abbaye de la Victoire ſont des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe du *Laocoon*, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troye? & quand vous verrez les hideuſes ſtatues d'un *St Denis* ſur le chemin de Paris, ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *St Denis*, ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière, portant ſa tête entre ſes bras, & la baiſant de temps en temps?

La plupart des monumens, quand ils ſont érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs conſacrées; il faut même quelquefois ſe défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fauſſe nouvelle, graver ſur l'exergue d'une médaille: *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène*; & à peine cette médaille fut-elle frappée qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le ſiège. Si une nation dans laquelle il y a tant de philoſophes a pu haſarder de tromper ainſi la poſtérité, que devons-nous penſer des peuples & des temps abandonnés à la groſſière ignorance?

Croyons les événemens atteſtés par les regiſtres publics, par le conſentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale, éclairés les uns par les autres, & écrivant ſous les yeux des principaux

de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs & romanesques, écrits par des hommes obscurs, dans le fond de quelque province ignorante & barbare ; pour ces contes chargés de circonstances absurdes, pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à *Voraginé*, (*a*) au jésuite *Caussin*, à *Maimbourg* & à leurs semblables.

MOEURS. Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts, qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douzième siècle ; mais les plus lâches & les plus absurdes superstitions étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits, & ces superstitions se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorans & féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique & une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, & enfin chassés par les Espagnols ; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre ; des mœurs dures & sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus pendant plusieurs siècles que les armes à la main, & les peuples, les princes même étaient si imbécilles qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de DIEU, & un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur ; & ces dieux sur terre, tantôt assassins,

(*a*) *Voraginé* est l'auteur de la *Légende dorée*.

tantôt assassinés, empoisonneurs & empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, & donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois & fesant la guerre, excommuniant, déposant les rois & vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur & la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu aux douzième & treizième siècles les moines devenir princes ainsi que les évêques ; ces évêques & ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs ; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat ; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines ; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs & les rois, commencée dès le temps de *Louis le faible*, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*, en Angleterre que par la constance d'*Elisabeth*, en France que par la soumission forcée de *Henri IV* à l'Eglise romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang a été la fureur dogmatique ; elle a bouleversé plus d'un Etat, depuis les massacres des Albigeois au treizième siècle, jusqu'à la petite guerre des Cévènes

au commencement du dix-huitième. Le ſang a coulé dans les campagnes & ſur les échafauds, pour des argumens de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années preſque ſans interruption; & ce fléau n'a duré ſi long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette hiſtoire eſt un ramas de crimes, de folies & de malheurs, parmi leſquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà & là dans des déſerts ſauvages.

SERVITUDE. L'homme, peut-être, qui dans les temps groſſiers, qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape *Alexandre III*. Ce fut lui qui dans un concile au douzième ſiècle abolit autant qu'il le put la ſervitude. C'eſt ce même pape qui triompha dans Veniſe, par ſa ſageſſe, de la violence de l'empereur *Frédéric Barberouſſe*, & qui força *Henri II* roi d'Angleterre de demander pardon à DIEU & aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet*. Il reſſuſcita les droits des peuples, & réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux ſortes d'hommes, les ſeigneurs des terres, ſoit ſéculiers, ſoit eccléſiaſtiques, & les eſclaves. Les hommes de loi qui aſſiſtaient les chevaliers, les baillis, les maîtres-d'hôtel des fiefs dans leurs jugemens, n'étaient réellement que des ſerfs d'origine. Si les hommes ſont rentrés dans leurs droits, c'eſt principalement

au pape *Alexandre III* qu'ils en sont redevables ; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur ; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne ; le cultivateur y est encore serf, attaché à la glèbe, ainsi qu'en Bohème, en Suabe & dans plusieurs autres pays de l'Allemagne ; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des paysans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique, & chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le paysan polonais est serf dans la terre, & non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les Nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ses enfans est encore plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir. (15)

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des

(15) Cette expression doit s'entendre dans le même sens qu'*Aristote* disait qu'il y a des esclaves par nature. Mais celui qui profite de la faiblesse ou de la lâcheté d'un autre homme pour le réduire en servitude n'en est pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être esclaves, c'est comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets, celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre, le père qui vend ses enfans, commettent un crime exécrable ; mais ces crimes sont l'ouvrage des Européens qui ont inspiré aux Noirs le désir de les commettre, & qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices & les instrumens des Européens ; ceux-ci sont les vrais coupables.

feigneurs, ont voulu réduire en une efpèce de fervitude les feigneurs mêmes, & c'eft ce qui a caufé tant de guerres civiles.

On croirait fur la foi de quelques differtateurs, qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueufes, plus heureufes que les monarchies : mais fans compter les guerres opiniâtres que fe firent fi long-temps les Vénitiens & les Génois, à qui vendrait fes marchandifes chez les mahométans ; quels troubles Venife, Gènes, Florence, Pife n'éprouvèrent-elles pas ? combien de fois Gènes, Florence & Pife ont-elles changé de maîtres ? Si Venife n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à fes profonds marais appelés *lagunes.*

On peut demander comment, au milieu de tant de fecouffes, de guerres inteftines, de confpirations, de crimes & de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles & les arts agréables en Italie, & enfuite dans les autres Etats chrétiens ? C'eft ce que nous ne voyons point fous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans fes mœurs & dans fon génie un caractère qui ne fe trouve ni dans la Thrace où les Turcs ont établi le fiége de leur empire, ni dans la Tartarie dont ils fortirent autrefois. Trois chofes influent fans ceffe fur l'efprit des hommes, le climat, le gouvernement & la religion : c'eft la feule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

MOEURS ASIATIQUES COMPARÉES AUX NOTRES.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'eft formé des peuples prefque fauvages, tant en Europe qu'en Afie, dans les contrées

autrefois

autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui florissait autrefois est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, & sur quelques montagnes au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés, mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux : ils ont laissé dépérir les plus beaux établissemens de l'antiquité; ils règnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions & des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette institution ; on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européenne. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution, encore est-elle très-différente; c'est une tribu entière qui est toute destinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou castes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Asie. Cependant cent hordes de Tartares, & des peuplades d'Arabes forment des

républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-floriſſantes & ſupérieures à celles de la Grèce, comme Tyr & Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raiſon dans les vaſtes plaines de l'Aſie. Il prétend que la liberté trouve plus d'aſiles dans les montagnes ; mais il y a bien autant de pays montueux en Aſie qu'en Europe. La Pologne qui eſt une république eſt un pays de plaines. Veniſe & la Hollande ne ſont point hériſſées de montagnes. Les Suiſſes ſont libres à la vérité dans une partie des Alpes ; mais leurs voiſins ſont aſſujettis de tout temps dans l'autre partie. Il eſt bien délicat de chercher les raiſons phyſiques des gouvernemens, mais ſurtout il ne faut pas chercher la raiſon de ce qui n'eſt point.

La plus grande différence entre nous & les Orientaux eſt la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, ſi ce n'eſt une princeſſe de Mingrélie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y ſont régentes ; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'Empire & de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos uſages avec les femmes, c'eſt cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité ; uſage immémorial de l'Aſie & de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles

& pour les théâtres ; les férails des Orientaux en font remplis.

Tout diffère entr'eux & nous ; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtemens, manière d'écrire, de s'exprimer, de penfer. La plus grande reffemblance que nous ayons avec eux eft cet efprit de guerre, de meurtre & de deftruction qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde & de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons furtout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitans du Nord : ils valent en cela mieux que nous ; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur les a perdus ; ils ont été fubjugués.

Au milieu de ces faccagemens & de ces deftructions que nous obfervons dans l'efpace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en fecret le genre-humain, & qui a prévenu fa ruine totale. C'eft un des refforts de la nature qui reprend toujours fa force ; c'eft lui qui a formé le code des nations ; c'eft par lui qu'on révère la loi & les miniftres de la loi dans le Tunquin & dans l'île Formofe, comme à Rome. Les enfans refpectent leurs pères en tout pays ; & le fils en tout pays, quoi qu'on en dife, hérite de fon père. Car fi en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'eft que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui eft un bénéfice à vie n'eft en aucun lieu du monde un héritage ; mais dans la Perfe, dans l'Inde, dans toute l'Afie, tout citoyen, & l'étranger même de quelque religion qu'il

ſoit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'eſt point domaine de l'Etat, & la laiſſer à ſa famille. J'apprends, par des perſonnes dignes de foi, qu'un français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, & qu'un anglais vient d'en acheter une dans le Bengale. (*a*)

C'eſt dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ & un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit paſſer le bien de ſon père au fiſc royal, ſubſiſte encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières. (16)

Nous penſons encore que dans tout l'Orient les femmes ſont eſclaves, parce qu'elles ſont attachées à une vie domeſtique. Si elles étaient eſclaves, elles ſeraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'eſt ce qui n'arrive point: elles ont par-tout une portion réglée par la loi, & elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

(*a*) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais euſſent conquis le Bengale.

(16) On propoſa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'*Agueſſeau* s'y refuſa, parce que c'etait, diſait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puiſſances chez qui il était réciproque. Il ſubſiſte encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas établi chez eux, & que tous les inconveniens de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France.

Il y a par-tout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des sérails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les Etats de rudes violences. Les grands-visirs & les itimadoulets exercent le meurtre & la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes & les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples, sans aucune exception: les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin disent par-tout: Soyez équitables & bienfesans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne, l'indulgence qu'on lui vend pernicieuse.

En vain quelques voyageurs & quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité; c'est calomnier la nature humaine: il n'est pas possible qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un

précepte religieux qui influe ſur la ſociété. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une priſon, après les avoir traînés derrière un char au capitole, cela eſt fort égal, c'eſt la ſuite de la guerre ; & quand la religion ſe joint à la guerre, ce mélange eſt le plus horrible des fléaux. Je dis ſeulement que jamais on n'a vu aucune ſociété religieuſe, aucun rite inſtitué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'eſt ſervi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle eſt par-tout inſtituée pour porter au bien ; & ſi le dogme apporte le fanatiſme & la guerre, la morale inſpire par-tout la concorde.

On ne ſe trompe pas moins quand on croit que la religion des muſulmans ne s'eſt établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs miſſionnaires aux Indes & à la Chine ; & la ſecte d'*Omar* combat la ſecte d'*Aly* par la parole, juſque ſur les côtes de Coromandel & de Malabar.

Il réſulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine ſe reſſemble d'un bout de l'univers à l'autre ; que tout ce qui peut dépendre de la coutume eſt différent, & que c'eſt un haſard s'il ſe reſſemble. L'empire de la coutume eſt bien plus vaſte que celui de la nature ; il s'étend ſur les mœurs, ſur tous les uſages ; il répand la variété ſur la ſcène de l'univers ; la nature y répand l'unité ; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables : ainſi le fonds eſt par-tout le même ; & la culture produit des fruits divers.

Puiſque la nature a mis dans le cœur des hommes

l'intérêt, l'orgueil & toutes les passions, il n'est pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix siècles une suite presque continue de crimes & de désastres. Si nous remontons aux temps précédens, ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de *Charlemagne* jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors, & que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain, si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres persanes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considère, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cents ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer baltique, & jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dise, & le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres

innombrables que toutes ces provinces ont essuyées ; on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véser ; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises & dalmatiennes ; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés : & la Pologne ne manque d'habitans que parce que le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant serait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, & souvent pour de petits caprices ? Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, & combien les arts, qui manufacturent ces productions, n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours & d'aisance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes & de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, & qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal, à la vérité, très-déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais aussi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant ; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons & d'argent.

Les guerres civiles ont très-long-temps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France; mais ces malheurs ont été bientôt réparés; & l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée & transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, & se rétablit toujours.

REMARQUES

POUR SERVIR

DE SUPPLEMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.

PREMIERE REMARQUE.

Comment, & pourquoi on entreprit cet essai. Recherches sur quelques nations.

PLUSIEURS personnes savent que l'*Essai sur l'histoire générale des mœurs &c.* fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre (*a*) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux & les mensonges révoltans : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant & après *Charlemagne ;* tout lui paraissait petit & sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, & s'en était dégoûtée ; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux & tous mal digérés ; ce sont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans insipides rapportés par *Grégoire de Tours ;* nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions ; ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, & de lois que celles du brigandage : telle est l'histoire de *Clovis* & de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine & utile peut-on tirer des aventures imputées à *Caribert*, à *Chilperic* & à *Clotaire ?* Il ne reste de ces temps misérables que des couvens fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oisiveté.

(*a*) Madame la marquise du *Châtelet*.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui penſent orner ces ſiècles de barbarie, & qui donnent le portrait d'*Agilulphe* & de *Griſon*, comme s'ils avaient *Scipion* & *Céſar* à peindre. Elle ne put ſouffrir dans *Daniel* ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'hiſtoire des états-généraux, des parlemens, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos uſages, & ſurtout de la ſociété autrefois ſauvage, & aujourd'hui civiliſée. Elle cherchait dans *Daniel* l'hiſtoire du grand *Henri IV*, & elle y trouvait celle du jéſuite *Coton* : elle voyait dans cet écrivain le père de *St Louis* attaqué d'une maladie mortelle, ſes courtiſans lui propoſant une jeune fille comme une guériſon infaillible, & ce prince mourant martyr de ſa chaſteté. Ce conte tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine & par la raiſon, était gravé dans *Daniel* au-devant de la vie de *Louis VIII*.

Elle ne pouvait comprendre comment un hiſtorien qui a du ſens pouvait dire, après tant d'autres mal inſtruits, que les Mammelucs voulurent choiſir en Egypte pour leur roi *St Louis*, prince chrétien leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur priſonnier, qui ne connaiſſait ni leur langue, ni leurs mœurs. On lui diſait que ce fait eſt dans *Joinville* ; mais il n'y eſt rapporté que comme un bruit populaire, & elle ne pouvait ſavoir que nous n'avons pas la véritable hiſtoire de *Joinville*. (*)

La fable du vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vîte aſſaſſiner *St Louis* dans Paris, & qui le lendemain ſur le bruit de ſes vertus

(*) On en a retrouvé depuis, en 1748, un manuſcrit qui, par le ſtyle & les caractères, paraît du ſiècle de *Joinville* ; il a été imprimé à l'imprimerie royale.

en fesait partir deux autres pour arrêter la pieuse entreprise des deux premiers, lui paraissait fort au-dessous des *Mille & une nuits*.

Enfin, quand elle voyait que *Daniel*, après tous les autres chroniqueurs, donnait pour raison de la défaite de Créci, que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, sans songer que les arbalètes anglaises devaient être mouillées aussi; quand elle lisait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouvanté, & que la pluie décidait ainsi de la paix & de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait si tout ce qu'on disait du prophète *Mahomet* & du conquérant *Mahomet II* était vrai; & lorsqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mahomet II* d'avoir éventré quatorze de ses pages (comme si *Mahomet II* avait eu des pages,) pour savoir qui d'eux avait mangé un de ses melons, elle concevait le plus profond & le plus juste mépris pour nos histoires.

On lui fit lire un précis des observances religieuses des musulmans; elle fut étonnée de l'austérité de cette religion, de ce carême presque intolérable, de cette circoncision quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuse de prier cinq fois par jour, du commandement absolu de l'aumône, de l'abstinence du vin & du jeu; & en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, & nos historiens leurs imitateurs, ont accusé *Mahomet* d'avoir établi une religion toute sensuelle, par la seule raison qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé, permis dans toute l'Asie, & surtout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'histoire d'Espagne & de l'Italie lui paraissait encore plus dégoûtant. Elle

cherchait une hiſtoire qui parlât à la raiſon ; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, des lois, des préjugés qui ſe combattent ; comment tant de peuples ont paſſé tour à tour de la politeſſe à la barbarie, quels arts ſe ſont perdus, quels ſe ſont conſervés, quels autres ſont nés dans les ſecouſſes de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de ſon eſprit.

Elle lut enfin le diſcours de l'illuſtre *Boſſuet* ſur l'hiſtoire univerſelle : ſon eſprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célébre peint les Egyptiens, les Grecs & les Romains ; elle voulut ſavoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture : elle fut bien ſurpriſe quand elle vit que les Egyptiens tant vantés pour leurs lois, leurs connaiſſances & leurs pyramides, n'avaient preſque jamais été qu'un peuple eſclave, ſuperſtitieux & ignorant, dont tout le mérite avait conſiſté à élever des rangs inutiles de pierres les unes ſur les autres par l'ordre de leurs tyrans ; qu'en bâtiſſant leurs palais ſuperbes ils n'avaient jamais ſu ſeulement former une voûte ; qu'ils ignoraient la coupe des pierres ; que toute leur architecture conſiſtait à poſer de longues pierres plates ſur des piliers ſans proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une ſtatue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un ſeul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie compoſés dans Alexandrie le furent par un grec &c. &c. Cette dame philoſophe n'aperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très-borné : elle ſut que depuis *Alexandre* cette nation fut toujours ſubjuguée par quiconque voulut la ſoumettre ; elle admira le pinceau de *Boſſuet*, & trouva ſon tableau très-infidelle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre.

livre. On trouve à la page 541 ces propres mots: *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les empires de l'univers? la Russie seule est plus grande que tout l'empire romain.*

Elle se plaignit qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle, & ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du discours sur les juifs cette note de sa main: *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, mais il mérite peu de place dans l'histoire.*

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible & barbare qui ne posséda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut presque toujours séditieuse & esclave, jusqu'à ce qu'enfin les Romains la dispersèrent, comme depuis les vainqueurs mahométans dispersèrent les Parsis, peuple si supérieur aux juifs, longtemps leur souverain, & d'une antiquité beaucoup plus grande?

Il semblait surtout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Asie, de l'Afrique & de la plus belle partie de l'Europe, fussent oubliés dans l'histoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un si grand besoin, & où tant de nations puissantes de l'Europe se sont établies, ne devait pas être passée sous silence.

Enfin cette dame d'un esprit si solide & si éclairé ne pouvait pas souffrir qu'on s'étendît sur les habitans obscurs de la Palestine, & qu'on ne dît pas un mot du vaste empire de la Chine, le plus ancien du monde

entier & le mieux policé sans doute, puisqu'il a été le plus durable. Elle désirait un supplément à cet ouvrage, lequel finit à *Charlemagne*, & on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

IIme REMARQUE.

Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.

L'OBJET était l'histoire de l'esprit humain, & non pas le détail des faits presque toujours défigurés ; il ne s'agissait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le seigneur de *Puiset*, ou le seigneur de *Mont-lhéri*, qui firent la guerre à des rois de France ; mais de voir par quels degrés on est parvenu de la rusticité barbare de ces temps à la politesse du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne*, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'Empire & du sacerdoce fut, jusqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions ; c'est-là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis *Othon I*, pensèrent avoir un droit incontestable sur tous les Etats possédés par les empereurs romains, & ils regardèrent tous les autres souverains comme les usurpateurs de leurs provinces : avec cette prétention & des armées l'empereur pouvait à peine conserver une partie de la Lombardie ; & un simple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de soldats & d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-dessus des empereurs, les force à lui baiser les pieds, les dépose, les

établit. Enfin, du royaume de Minorque au royaume de France, il n'eſt aucune ſouveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient diſpoſé, ou réellement par des ſéditions, ou en idée par de ſimples bulles. Tel eſt le ſyſtème d'une très-grande partie de l'Europe, juſqu'au règne de *Henri IV* roi de France.

C'eſt donc l'hiſtoire de l'opinion qu'il fallut écrire; & par-là ce chaos d'événemens, de factions, de révolutions & de crimes devenait digne d'être préſenté aux regards des ſages.

C'eſt cette opinion qui enfanta les funeſtes croiſades des chrétiens contre des mahométans & contre des chrétiens mêmes. Il eſt clair que les pontifes de Rome ne ſuſcitèrent ces croiſades que pour leur intérêt. Si elles avaient réuſſi, l'Egliſe grecque leur eût été aſſervie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jéruſalem conquis par un héros. Ils auraient conféré toutes les principautés & tous les bénéfices de l'Aſie mineure & de l'Afrique; & Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipions* & des *Paul Emile*.

IIIme REMARQUE.

L'hiſtoire de l'eſprit humain manquait.

ON voit dans l'hiſtoire ainſi conçue les erreurs & les préjugés ſe ſuccéder tour à tour, & chaſſer la vérité & la raiſon. On voit les habiles & les heureux enchaîner les imbécilles & écraſer les infortunés; & encore ces habiles & ces heureux ſont eux-mêmes les jouets de la

fortune ainsi que les esclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs & de leurs sottises. Les sociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées ; les hommes apprennent à penser.

On a donc bien moins songé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux & les plus avérés qui puissent servir à guider le lecteur, & à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance & des progrès de l'esprit humain, à lui faire connaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la seule, ce me semble, qui puisse convenir à une histoire générale, a été aussitôt adoptée par le philosophe qui écrit l'histoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé *Velli* & son savant continuateur en ont usé ainsi dans leur histoire de France ; en quoi ils sont, malgré leurs fautes, très-supérieurs à *Mézerai* & à *Daniel*.

IVme REMARQUE.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.

Il y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages & par les superstitions populaires. Je suppose que *César* après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'*Arsinoë*, par la mer rouge & par l'océan indien. L'empereur *Iventi* premier du nom régnait alors ; les annales de la

Chine nous le représentent comme un prince très-sage & très-savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de *César* avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrétement par ses interprètes, des usages, des sciences & de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde que le soleil est déjà entré dans les signes célestes du printemps, lorsque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres, qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer, & où l'on doit donner bataille, par l'inspection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui sortit de terre en Toscane.

Ces peuples adorent un DIEU suprême & unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très-grand & très-bon*; cependant ils ont bâti un temple à une courtisanne nommée *Flora*, & les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces; une de ces petites divinités est la déesse des tetons, l'autre celle des fesses; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu Pet*. L'empereur se met à rire: les tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des fous, ou des imposteurs, qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine: mais comme l'empereur est aussi juste que poli, il a des conversations particulières avec les ambassadeurs; il apprend que les pontifes romains ont

été très-ignorans, mais que *César* réforme actuellement le calendrier; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laissé subsister une institution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps grossier; que tous les honnêtes gens se moquent des augures; que *César* ne les a jamais consultés; qu'au rapport d'un très-grand-homme nommé *Caton*, jamais un augure n'a pu parler à son camarade sans rire; & qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur & le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé : *De la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auspices, toutes les prédictions & tous les sortiléges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de *Cicéron*; ses interprètes le traduisent; il admire le livre & la république romaine.

Vme REMARQUE.

En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.

Il y a d'autres cas où les superstitions, les préjugés populaires influent tellement sur toute une nation que leur conduite est nécessairement absurde & leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philosophe arrive de l'Inde en Europe; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à six cents mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puissans. De ces troupes les unes vont chaussées, les autres nues jambes; celles-ci barbues, celles-là rasées; les unes en capuchon, les

autres en bonnet ; toutes dévouées à ſes ordres, toutes armées d'argumens & de miracles ; elles ſoutiennent toutes que cet italien doit diſpoſer de tous les royaumes. Son droit eſt fondé ſur trois équivoques ; par conſéquent ce droit eſt reconnu par une foule qui ne raiſonne point & par quelques gens adroits qui raiſonnent.

La première équivoque, c'eſt qu'on a dit autrefois en Aſie à un pêcheur nommé *Pierre : Tu es pierre, & ſur cette pierre je fonderai mon aſſemblée, & tu ſeras pêcheur d'hommes.* La ſeconde, c'eſt qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre*, dans laquelle il dit qu'il eſt à Babylone ; & on a conclu que Babylone ſignifiait Rome. La troiſième, c'eſt qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher : de-là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le ſucceſſeur de *Pierre*, & que *Pierre* ayant pêché des hommes, ſon ſucceſſeur devait avoir la terre entière dans ſes filets.

Notre indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poiſſons pour ſe prendre dans les filets de cet homme, quelque reſpectable qu'il ſoit ; il jugera que ſes prétentions doivent ſemer par-tout la diſcorde ; & s'il apprend enſuite toutes les révoltes, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens, les guerres, les ſaccagemens que cette querelle a cauſés : Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait néceſſairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers ſiècles il s'eſt joint à ces querelles une animoſité violente de prêtre contre prêtre & de peuple contre peuple, ſur des matières de controverſe abſolument incompréhenſibles ; alors quand il verra un duc de *Guiſe*, un prince d'Orange,

deux rois de France assassinés, un roi d'Angleterre mourant sur l'échafaud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruisselantes de sang, & quatre à cinq cents mille hommes égorgés en différens temps au nom de DIEU, il frémira, mais il ne sera pas étonné.

Lorsqu'il aura lu ainsi l'histoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux & plus éclairés, où un écrit qui insulte au bon sens produit plus de brochures que la Grèce & Rome ne nous ont laissé de livres, & où je ne sais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'histoire des singes. (b) Et dans tous ces différens cas il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a causé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, & pourquoi elle en a produit de si affreux & de si ridicules chez presque toutes les nations modernes de l'Europe, & surtout chez une nation qui habite entre les Alpes & les Pyrenées.

VIme REMARQUE.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre. Non-seulement des empires ont disparu sans laisser de trace; mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme qui est, comme on sait, la vérité même, mais que nous considérons ici comme

(b) L'auteur entend sans doute la bulle *unigenitus* & les billets de confession, que l'Europe a regardés comme les deux plus impertinentes productions de ce siècle.

une opinion quant à ses effets, détruisit les religions grecque, romaine, syrienne, égyptienne dans le siècle de *Théodose*. DIEU permit ensuite que l'opinion du mahométisme écrasât la vérité chrétienne dans l'Orient, dans l'Afrique, dans la Grèce, qu'elle triomphât du judaïsme, de l'antique religion des mages, & du sabisme plus antique encore; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama*, & qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne, l'opinion a séparé de Rome l'empire de Russie, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a sur la terre un exemple unique d'un vaste empire que la force a subjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais: c'est la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui, tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs n'avaient guère d'autre morale que celle des brigands qui font quelques lois pour assurer leurs usurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée; & qui sont ceux qui ont intenté cette étrange accusation? ce sont ceux-là même qui ont tant condamné *Bayle* pour avoir dit qu'une société d'athées pourrait subsister, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que sa supposition était chimérique; ils se sont donc contredit évidemment, ainsi que tous ceux qui écrivent avec un esprit de parti. Ils se trompaient en disant qu'une société d'athées ne pouvait pas subsister, puisque les épicuriens qui subsistèrent si long-temps étaient une

véritable société d'athées ; car ne point admettre de dieu, & n'admettre que des dieux inutiles qui ne punissent ni ne récompensent, c'est précisément la même chose pour les conséquences.

Ils ne se trompaient pas moins en reprochant l'athéisme au gouvernement chinois. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs, &c.* dit : „ Il faut être aussi inconsidérés que „ nous le sommes dans toutes nos disputes, pour avoir „ osé traiter d'athée un gouvernement dont presque tous „ les édits parlent d'un être suprême, père des peuples, „ récompensant & punissant avec justice, qui a mis „ entre lui & l'homme une correspondance de prières „ & de bienfaits, de fautes & de châtimens. „

Quelques journalistes ont affecté de douter de ces édits ; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des missionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le IIIe tome de l'histoire de la Chine, ils n'ont qu'à lire à la page 41 cette inscription : *Au vrai principe de toutes choses ; il est sans commencement & sans fin, il a produit tout, il gouverne tout, il est infiniment bon & infiniment juste, &c.*

Mais, dit-on, les Chinois croient DIEU matériel ; il serait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'église dans lesquels nous peignons DIEU avec une grande barbe, comme *Jupiter Olympien.* Nous insultons tous les jours les nations étrangères, sans songer combien nos usages peuvent leur paraître extravagans. Nous osons nous moquer d'un peuple qui professait la religion & la morale la plus pure, plus de deux mille ans avant que nous eussions commencé à sortir de notre état de sauvages, & dont les mœurs & les coutumes n'ont souffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

VIIme REMARQUE.

Opinion, sujet de guerre en Europe.

L'OPINION n'a guère causé de guerres civiles que chez les chrétiens ; car le schisme des Osmanlis & des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion qui ont désolé une grande partie de l'Europe sont plus exécrables que les autres, parce qu'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans, la raison s'introduisant parmi nous, par degrés, commence à détruire ce germe pestilentiel qui avait si long-temps infecté la terre. On méprise les disputes théologiques ; on laisse reposer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics, qui sont des étendards auxquels les nations se rallient : le dogme alors est la trompette qui sonne la charge. Je vénère des statues, & tu les brises : tu reçois deux espèces, & moi une : tu n'admets que deux sacremens, & moi sept : tu abats les signes de religion que j'élève : nous nous battrons infailliblement. Et cette fureur durera jusqu'au temps où la raison viendra guérir nos esprits épuisés & lassés du fanatisme. Mais j'admets une grâce versatile, & toi une grâce concomitante : la tienne est efficace, à laquelle on peut résister ; la mienne suffisante, qui ne suffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres des livres ennuyeux & des lettres de cachet : nous troublerons quelques familles, nous fatiguerons le gouvernement ; mais nous ne pourrons exciter de guerres : & on finira par se moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions sont appaisées : ainsi quand le lecteur en sera au siècle de *Louis XIV* il verra qu'alors on ne pensa dans Paris rien de ce qu'on avait pensé du temps de la ligue & de la fronde. Mais il est nécessaire de transmettre le souvenir de ces égaremens, comme les médecins décrivent la peste de Marseille, quoiqu'elle soit guérie. Ceux qui diraient à un historien, ne parlez pas de nos extravagances passées, ressembleraient aux enfans des pestiférés, qui ne voudraient pas qu'on dît que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics, si multipliés dans l'Europe, produisent quelquefois un grand bien : ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action qui serait enregistrée sur le champ dans toutes les archives de l'esprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour & menaça l'historien de l'empire : Quoi, dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes! Tel est mon devoir, répondit le scribe du tribunal de l'histoire, & ce devoir m'ordonne d'écrire sur le champ les plaintes & les menaces que vous me faites. L'empereur rougit, se recueillit & dit : Hé bien, allez, écrivez tout, & je tâcherai de ne rien faire que la postérité puisse me reprocher. S'il est vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainsi respecté les droits de la vérité, que devra faire la sorbonne ? L'ordre des frères prêcheurs aura-t-il droit de se plaindre ? Le sénat de Rome lui-même aurait-il osé exiger qu'on trahît la vérité en sa faveur ?

VIIIme REMARQUE.

De la poudre à canon.

COMME il y a des opinions qui ont abſolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont auſſi tout changé dans le monde ; tel eſt celui de la poudre inflammable. Il eſt ſûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enſeigna point ce ſecret tel que nous l'avons ; mais c'eſt un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du quatorzième ſiècle, & c'eſt un jéſuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon au dix-ſeptième. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On ſe ſervait dès l'année 1338 de longs tuyaux de fer qui lançaient de groſſes flèches enflammées, garnies de bitume & de ſoufre, dans les places aſſiégées. Ces engins diverſifiés en mille façons feſaient partie de l'artillerie ; voilà pourquoi on a cru qu'au ſiége du château de Puiſguillaume, en 1338, & à d'autres, on s'était ſervi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, & certainement on n'en avait point alors. C'eſt une erreur de croire que les Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci en 1346 : il n'en eſt aucun veſtige dans les actes de la tour de Londres ; un tel fait n'eût pas été ſans doute oublié.

On parle dans la nouvelle hiſtoire de France d'un canon fondu en 1301 dans la ville d'Amberg, lequel exiſte encore, avec cette date, gravée ſur la culaſſe.

Cette ſingularité ſurprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'*Holnſtein de Bavière* a été ſupplié de s'en informer; on a tout vérifié ſur les lieux; ce prétendu canon n'exiſte pas; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette mépriſe, eſt le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien aſſez fameux pour ſon temps, & qui fondait des canons dans le haut Palatinat; il a un canon ſous ſes pieds avec deux écuſſons, l'un repréſentant un griffon, & l'autre un petit canon monté ſur un affut à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 eſt très-bien fait, & je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondiſſait ainſi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IXme REMARQUE.

De Mahomet.

LE plus grand changement que l'opinion ait produit ſur notre globe fut l'établiſſement de la religion de *Mahomet*. Ses muſulmans en moins d'un ſiècle conquirent un empire plus vaſte que l'empire romain. Cette révolution, ſi grande pour nous, n'eſt, à la vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immenſité des choſes, & dans le nombre innombrable de mondes qui rempliſſent l'eſpace; mais c'eſt au moins un événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, & comme un effet néceſſaire

des lois éternelles & immuables : car peut-il arriver quelque chose qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choses ? Rien n'est que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, & que tout ne soit pas la suite de cet ordre ? Comment l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans son ouvrage un seul point hors de la place assignée par cet artisan suprême ? On peut dire des mots contraires à cette vérité, mais une opinion contraire, c'est ce que personne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvilliers* prétend que DIEU suscita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'Orient qui souillaient la terre de leurs querelles de religion, qui poussaient le culte des images jusqu'à la plus honteuse idolâtrie, & qui adoraient réellement *Marie* mère de JESUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le SAINT-ESPRIT, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troisième personne de la Trinité : mais si DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir aussi les Parsis, les sectateurs de *Zoroastre*, à qui l'histoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie : DIEU voulait donc punir aussi les sabéens ; c'est lui supposer des vues partiales & particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'être éternel & immuable change ses décrets généraux, qu'il s'abaisse à de petits desseins, qu'il établisse le christianisme en Orient & en Afrique pour le détruire, qu'il sacrifie par une providence particulière la religion annoncée par son fils, à une religion fausse. Ou il a changé ses lois, ce qui serait une inconstance inconcevable dans l'être suprême, ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une suite infaillible des lois générales.

Plusieurs autres savans hommes, & surtout M. *Sale*, auteur de la meilleure traduction de l'Alcoran, & des meilleurs commentaires, penchent vers l'opinion que *Mahomet* travailla en effet à la gloire de DIEU en détruisant le culte du soleil en Perse, & celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le soleil; ils le révéraient comme l'emblème de la Divinité, cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux principes en Perse que du temps de *Manès*. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais principe; ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable; c'est ce qui se voit expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*, le plus ancien de tous les livres: & à tout prendre, la religion de *Zoroastre* valait mieux que celle de *Mahomet*, qui lui-même adopta plusieurs dogmes des Perses.

A l'égard des Arabes, il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un DIEU suprême, créateur, conservateur, vengeur & rémunérateur: on le voit par leur ancienne formule: *O Dieu! je me voue à ton service; je me voue à ton service, ô Dieu! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître absolu, tu es le maître de tout ce qui existe.* L'unité de DIEU fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admissent, ainsi que les Perses & les Chaldéens, un ennemi du genre-humain qu'ils nommaient *Satan;* l'unité de DIEU & l'existence de ce *Satan* subordonné à DIEU sont le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement sur les confins de l'Arabie, & que plusieurs savans croient avec raison antérieur à *Moïse* d'environ sept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des mages

&

& des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toujours été portés à croire DIEU glorieux, parce qu'ils le sont; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, ils ont fait DIEU à leur image. Tous, excepté les sages, se sont représenté DIEU comme un prince rempli de vanité, qui se sent blessé quand on ne l'appelle pas *votre altesse*, & qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, & qui se fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en sa présence.

Le savant traducteur de l'Alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour son auteur; il ne s'éloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il est aisé de convenir*, dit-il, *qu'il pût regarder comme une œuvre méritoire, d'arracher les hommes à l'idolâtrie & à la superstition, & que par degrés, & avec le secours d'une imagination allumée, qui est le partage des Arabes, il se crût en effet destiné à réformer le monde.*

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de son livre par l'ange *Gabriel*, & qui prétend avoir été transporté de la Mecque à Jérusalem en une nuit sur la jument *Borac;* mais j'avoue qu'il est possible qu'un homme, rempli d'enthousiasme & de grands desseins, ait imaginé en songe qu'il était transporté de la Mecque à Jérusalem, & qu'il parlait aux anges: de telles fantaisies entrent dans la composition de la nature humaine. Le philosophe *Gassendi* rapporte qu'il rendit la raison à un pauvre homme qui se croyait sorcier; & voici comme il s'y prit: il lui persuada qu'il voulait être sorcier comme lui; il lui demanda de sa drogue, & feignit de s'en frotter; ils passèrent la nuit dans la même chambre: le sorcier endormi s'agita & parla toute

la nuit : à son réveil il embrassa *Gassendi*, & le félicita d'avoir été au sabbat; il lui racontait tout ce que *Gassendi* & lui avaient fait avec le bouc. *Gassendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait passé la nuit à lire & à écrire. Il parvint enfin à tirer le sorcier de son illusion.

Il est vraisemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique, ainsi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur esprit & leur courage à faire réussir leur fanatisme; mais *Mahomet* fit des choses infiniment plus grandes, parce qu'il vivait dans un temps & chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très-grand-homme, & qui forma de grands-hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours, & toutes ses victoires furent remportées par le petit nombre sur le grand. Conquérant, législateur, monarque & pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puisse jouer sur la terre aux yeux du commun des hommes; mais les sages lui préféreront toujours *Confutzée*, précisément parce qu'il ne fut rien de tout cela, & qu'il se contenta d'enseigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuse & plus policée que la nation arabe.

Xme REMARQUE.

De la grandeur temporelle des califes & des papes.

L'OPINION & la guerre firent la grandeur des califes; l'opinion & l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, église à mosquée, évêque à muphti, mais politique à politique, événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des choses, la guerre peut donner de grands Etats; l'habileté n'en peut donner que de petits : ceux-ci durent plus long-temps; la guerre qui a fondé les autres les détruit tôt ou tard. Ainsi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long & en large, & les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues les perdirent par les armes. Les califes possédaient l'Espagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Asie mineure & la Perse au septième & au huitième siècles, quand les papes n'étaient que des évêques soumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre*, *évêque de Rome*. Il était élu par le peuple assemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient & d'Occident. Le clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes : *Nous vous supplions*, *vous*, *chargé du ministère impérial*, *d'ordonner la consécration de notre père & pasteur.* Il écrivait au métropolitain de Ravenne : *Saint père*, *nous supplions votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'est ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il eſt donc conſtant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention ſur la ſouveraineté de Rome avant *Charlemagne.* Si l'on prétend que *Grégoire II* ſecoua le joug de ſon empereur réſidant à Conſtantinople, qu'était-il autre choſe qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur romain, & ſes ſucceſſeurs ayant pris ce titre, il eſt encore évident que les papes n'étaient pas ſous eux empereurs de Rome. Les *Othons* ne permirent certainement pas que l'evêque fût ſouverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur empire. *Grégoire VII*, en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nus & en chemiſe dans ſon antichambre à Canoſſe, n'oſa jamais prendre le titre de ſouverain de Rome, ſous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands conquérans de Naples en feſaient hommage au pape, mais aucun hiſtorien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain, comme monarque romain : la première inveſtiture donnée aux princes normands le fut par l'empereur *Henri III* en 1047.

La ſeconde inveſtiture eſt d'un genre différent, & mérite la plus grande attention. Le pape *Léon IX*, ayant fait une eſpèce de croiſade contre ces princes, fut battu & pris par eux ; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, choſe aſſez rare dans ces temps-là ; & le pape *Léon*, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contr'eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris & tout ce qu'ils pourraient prendre, en qualité de fief héréditaire de St Pierre, *De ſancto-Petro hæreditatis feudo.*

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage lige pour Naples & Sicile ? fut-ce à la perſonne de *Clément IV* ſouverain de Rome ? non ; ce fut à l'Egliſe romaine & aux papes

canoniquement élus, *pro regno Siciliæ & aliis terris nobis ab Ecclesia romana concessis; pour nos royaumes concédés par l'Eglise romaine.* Cet hommage lige était donc au fond ce qu'il était dans son origine, une oblation à *St Pierre*, un acte de dévotion, dont il résulta des meurtres, des assassinats & des empoisonnemens. Le pape était alors si peu souverain de Rome que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même, quand il était sénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende : *Karolus, senatus populusque romanus ;* & sur le revers : *Roma caput mundi.* Il y a de pareilles monnaies frappées an nom des *Colonnes* & des *Ursins* ; il y a aussi des monnaies au nom des papes : mais jamais vous ne voyez sur ces pièces la souveraineté du pape exprimée : le mot *domnus*, dont on se servit très-rarement, était un titre honorifique que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, n'employa, si je ne me trompe ; & on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de *Fréderic Barberousse* avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accusant l'empereur *Fréderic II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépose à la vérité de l'Empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là ; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon; mais il ne prend point Rome pour

lui-même ; l'empire romain fubfiftait toujours, ou était cenfé fubfifter. Les papes n'ofaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, facrés, reconnus rois des Romains, & ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome? une ville où l'évêque avait un très-grand crédit, où le peuple jouiffait fouvent de l'autorité municipale, & où l'empereur n'en avait aucune que lorfqu'il y venait à main armée, comme *Alaric*, ou *Totila*, ou *Arnoud*, ou les *Othons*.

Les papes regardaient non-feulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Arragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corfe, de Hongrie, & furtout d'Angleterre, comme feudataires ; mais ils ne fe difaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas feulement l'opinion, la fuperftition qui foumettait ces royaumes au fiége de Rome, c'était l'ambition. Un prince difputait une province ; il ne manquait pas d'accufer fon compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir époufé fa coufine au cinquième degré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape, qui en échange donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples fe ralliaient, & le pape, qui ne poffédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chofe arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les fultans de l'Afie & de l'Egypte & du refte de l'Afrique, les rois des provinces efpagnoles prirent des inveftitures des califes qui ne poffédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands dans l'anarchie de l'Empire

s'étaient déjà faits princes, & en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puiſſans dans Rome qu'un évêque de Vurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome ſi peu de pouvoir qu'ils furent obligés de ſe réfugier dans Avignon pendant ſoixante & dix ans.

Martin V, élu au concile de Conſtance, eſt, je crois, le premier qui ſoit repréſenté ſur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII*. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château St Ange ; ce qui n'arriva qu'au quinzième ſiècle.

Enfin ils ont régné, mais ſans jamais ſe dire rois de Rome ; & les empereurs, qui n'ont jamais ceſſé d'en être rois, n'ont oſé jamais y demeurer. Le monde ſe gouverne par des contradictions ; & voilà ſans doute la plus frappante : elle dure depuis *Charlemagne*.

Charles-Quint roi de Rome voulut bien la ſaccager ; mais d'y demeurer ſeulement trois mois, de prétendre y fixer le ſiége de ſon empire, c'eſt ce que ce prince victorieux n'oſa point entreprendre.

Comment donc accorder la ſouveraineté du pape avec celle du roi des Romains? c'eſt un problème que le temps a réſolu inſenſiblement. Il ſemble que les empereurs & les papes ſoient convenus tacitement que les uns régneraient en Allemagne, & ſeraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le ſeraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus, parce que nous y ſommes accoutumés ; mais il n'en eſt pas moins rangé.

Ce qui nous fait voir combien la deſtinée ſe joue de l'univers, c'eſt que celui qui affermit la ſouveraineté réelle des papes, ſur les fondemens les plus ſolides, fut cet *Alexandre VI* coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de ſon inceſtueux fils dans la

Romagne, dans Imola, Forli, Faenza, Rimini, Cefène, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, & furtout dans Rome. Quel était le titre de cet homme? celui de *ferviteur des ferviteurs de* DIEU; & quelle ferait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui eft intitulé roi des Romains? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, & de fervir de diacre à la grand'meffe.

XIme REMARQUE.

Des moines.

L'OPINION plus que toute autre chofe a fait les moines, & c'était une opinion bien étrange que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque temps des déferts.

On a parlé des moines dans l'*Effai fur les mœurs*, quoique cette partie du genre-humain ait été omife dans toutes les hiftoires qu'on appelle *profanes*. Après tout, ils font hommes, & même dans ce corps fi étranger au monde il s'eft trouvé de grands-hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux que le célèbre évêque du Bellai, & que tous les auteurs qui ne font pas du rite romain. Il a parlé des jéfuites avec impartialité; car c'eft ainfi qu'un hiftorien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute fociété particulière, & l'Etat aux moines, on le fait affez. La fociété humaine s'eft aperçue depuis long-temps combien ces familles éternelles, qui fe perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuifent à la population, à l'agriculture, aux arts néceffaires; combien elles font dangereufes dans

des temps de trouble. Il eſt certain qu'il eſt en Europe des provinces qui regorgent de moines, & qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines ſont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, ſont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre nobleſſe ; mais c'eſt préciſément par cette raiſon que les moines ſont tort à l'Etat : leurs maiſons ſont bâties des débris des maſures de la nobleſſe ruinée. Il eſt démontré que cent gentilshommès, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de ſervices au roi & à la nation, qu'un abbé qui poſſède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres eſt frappant; tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'eſt aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de ſoldats, de matelots, d'artiſans; ils ſont dans les cloîtres, & ils y languiſſent.

La plupart ſont des eſclaves enchaînés ſous un maître qu'ils ſe ſont donné ; ils lui parlent à genoux, ils l'appellent *monſeigneur* ; c'eſt la plus profonde humiliation devant le plus grand faſte ; & encore, dans cet abaiſſement ils tirent une vanité ſecrète de la grandeur de leur deſpote.

Pluſieurs religieux, il eſt vrai, déteſtent dans l'âge mûr les chaînes dont ils ſe ſont garrottés dans l'âge où l'on ne devrait pas diſpoſer de ſoi-même ; mais ils aiment leur inſtitut, leur ordre; & ces eſclaves ont les yeux ſi faſcinés que la plupart ne voudraient pas de la liberté, ſi on la leur rendait ; ce ſont les compagnons d'*Ulyſſe* qui refuſent de reprendre la forme humaine. Ils ſe dédommagent de cet abrutiſſement en Italie, en Eſpagne, donnant inſolemment leurs mains à baiſer aux femmes. Leurs abbés

font princes en Allemagne. On voit des moines grands-officiers d'un prince moine, & fon cloître eft une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit, tout eft bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines dans leur inftitut font hors du genre-humain, & ils ont voulu gouverner le genre-humain. Séculiers & errans dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'Eglife grecque ; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a propofé dans tous les pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pu y parvenir. Jufqu'à préfent dans les pays proteftans on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jéfuites en France pour la feconde fois ; (*c*) on leur reprochait des priviléges qu'ils ne tenaient que de Rome, & qui étaient incompatibles avec les lois de l'Etat ; mais tous les autres religieux ont à peu près les mêmes priviléges. Les jéfuites ont été chaffés du Portugal par des raifons de politique, & à l'occafion de l'affaffinat du roi ; ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles-lettres, dans l'Etat & dans l'glife; c'eft un avertiffement pour tous les autres ordres religieux. Il en eft un dont on envie les richeffes, mais dont on refpecte l'antiquité & les travaux littéraires ; il en eft une foule d'autres moins confidérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monaftiques, où l'on fait ferment à DIEU de vivre aux dépens d'autrui & d'être inutiles, il faut des afiles à la vieilleffe qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profeffion a fes vieillards, fes invalides que le nom d'hôpital effraie, & qui finiraient leurs jours fans

(*c*) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*.

rougir dans des communautés instituées sous un autre nom ; tout le monde le dit, & personne n'a encore essayé de changer des monastères onéreux à l'Etat en asiles nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a été en ce point l'organe de la voix publique ; il a insinué, avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles, & diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talens, & qui les ensevelit dans le cloître, fait tort au public & à soi-même. Qu'eût-ce été si *Corneille*, *Racine*, *Molière*, *la Fontaine* & tant d'autres, avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théatins ou picpuces !

XIIme REMARQUE.

Des croisades.

LES croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux, tous jaloux l'un de l'autre, qu'il fallait aller au bout de la Syrie. Un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer; & s'ils réussissaient, ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades celle que *St Louis* fit en Egypte fut la plus mal conduite, & celle qu'il fit en Afrique la moins convenable; elle n'avait aucun rapport au premier objet, qui était d'aller s'emparer de Jérusalem, ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales, ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec horreur, puisqu'on y avait fait mourir leur DIEU, ville dans laquelle ils ne pouvaient

punir la race juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puisque cette race n'y habitait plus ; pays d'ailleurs dépeuplé & stérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les Musulmans, puisque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les désoler par leurs incursions ; pays enfin sur lequel les empereurs de Constantinople, dépouillés auparavant par les croisés mêmes, pouvaient seuls avoir quelques droits, & sur lequel les croisés n'avaient seulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inséré dans la nouvelle histoire de France par M. l'abbé *Velli* un passage dans lequel on accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* d'avoir inventé que *St Louis* entreprit la croisade contre Tunis pour seconder les vues ambitieuses & intéressées de son frère *Charles d'Anjou*, roi des deux Siciles. Il n'a point assurément inventé ce fait qui est très-précieux dans l'histoire de l'esprit humain ; ce fait se trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie ; il est transcrit dans l'histoire universelle de *de Lisle*, tome III, page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerai* sous l'année 1269. » Quant au saint roi, dit-il, il » tourna son entreprise sur le royaume de Tunis, par » deux motifs ; l'un, qu'il lui semblait que la conquête » de ce pays-là lui frayerait le chemin à celle de l'Egypte, » sans laquelle il ne pouvait garder la Terre-sainte ; l'autre » *que son frère l'y portait*, à dessein de rendre les côtes » d'Afrique tributaires de son royaume de Sicile, comme » elles l'avaient été du temps de *Roger* prince normand.» *Rapin de Thoyras* dit expressément la même chose dans le règne de *Henri III* d'Angleterre.

Il n'est donc que trop vrai que la simplicité héroïque de *Louis* le rendit la victime de l'ambition de son frère,

qui devait être de cette croiſade : ce fut même une des raiſons qui porta le barbare *Charles d'Anjou* à faire périr par la main du bourreau *Conradin* héritier légitime des deux Siciles, le duc d'Autriche ſon couſin, & le prince *Conrad* un des fils de l'empereur *Fréderic II;* il crut qu'il était de ſa politique de ſe ſouiller d'une action ſi honteuſe, afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un ſaint voyage ! Mais en quoi d'ailleurs était-il ſi ſaint ? il n'était queſtion que d'aller gagner des dépouilles & la peſte ſur les ruines de Carthage.

St Louis partit ſous ces funeſtes auſpices, & ſon frère n'arriva qu'après ſa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte, cette entrepriſe était beaucoup plus périlleuſe que ſa première croiſade, & ſes troupes auraient péri dans les déſerts de Barca, auſſi aiſément que ſur les bords du Nil.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* ſait très-bien que *Guillaume de Nangis*, qui écrivait l'hiſtoire comme on l'écrivait alors, prétend que le shérif, ou émir, ou bey, ou ſoldan de Tunis avait grande envie de ſe faire chrétien, & qu'il fit eſpérer au roi par pluſieurs lettres ſa converſion prochaine. Le même *Guillaume* croit bonnement que *St Louis* alla vîte mettre à feu & à ſang les Etats de ce prince mahométan, pour l'attirer par cette douceur à la religion chrétienne. Si c'eſt-là une manière ſûre de convertir, on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment que la maxime *contrains-les d'entrer* était admiſe dans la politique comme dans la théologie, & qu'on traitait les Muſulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de *Guillaume ;* non qu'on le regarde comme un hiſtorien infidelle, mais

comme un esprit fort simple, qui quarante ans après la mort de *St Louis* écrivait sans discernement ce qu'il avait entendu dire. Un souverain de Tunis qui veut se faire catholique romain, un roi de France qui vient assiéger sa ville pour l'aider à entrer au giron de l'Eglise, sont des contes qu'on peut mettre avec les fables du vieux de la montagne, & de la cōuronne d'Egypte présentée au roi de France. Les entreprises de ces temps-là étaient romanesques, mais il y avait plus de romanesque encore dans les historiens. Il faut convenir que *St Louis* aurait bien mieux fait de gouverner en paix ses Etats que d'aller exposer au fer des Africains, & à la peste, sa fille, sa bru, sa belle-sœur & sa nièce, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé *Velli*, auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, l'a copié dans quelques endroits, & qu'il aurait pu le citer; de même que le père *Barre* dans son histoire d'Allemagne a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages de l'Histoire de *Charles XII*; on est obligé d'en avertir, parce que, lorsque les historiens sont contemporains, il est difficile au bout de quelque temps de savoir qui est celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame est peu de chose.

XIIIme REMARQUE.

De Pierre de Castille, dit le cruel.

PIERRE *le cruel* se vengeait avec barbarie, j'en tombe d'accord : mais je le vois trahi, persécuté par ses frères bâtards, par sa femme même ; soutenu à la vérité par le *Prince noir*, le premier homme de son temps, mais ayant nécessairement la France contre lui, puisqu'il était protégé par l'Anglais, opprimé enfin par un ramas de brigands, & assassiné par son frère bâtard ; car il fut tué étant désarmé, & ce *Henri de Transtamare* assassin & usurpateur a été respecté des historiens, parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté au tombeau le nom de *cruel;* mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr *Conradin* & le duc d'Autriche sur l'échafaud ? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe ?

XIVme REMARQUE.

De Charles de Navarre, dit le mauvais.

ON convient que *Charles le mauvais*, roi de Navarre, comte d'Evreux, était très-mauvais ; que dom *Pèdre* roi de Castille, surnommé *le cruel*, méritait ce titre ; mais voyons si dans ces temps de la belle chevalerie, il y avait chez les princes tant de douceur & de générosité. Le roi de France *Jean*, surnommé *le bon*, commença son

règne par faire tuer le comte d'*Eu* son connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Espagne dom *la Cerda* son favori, & l'investit des terres qui appartenaient à son beau-frère *Charles* roi de Navarre. Cette injustice pouvait-elle n'être pas vivement ressentie par un prince du sang souverain d'un beau royaume ? On avait dépouillé son père des provinces de Champagne & de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois & d'autres terres qui étaient la dot de sa femme, sœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime atroce : il fait assassiner le connétable *la Cerda;* & ce qui est encore triste, c'est qu'il obtient par ce meurtre la justice qu'on lui avait refusée. Le roi transige avec lui sur toutes ses prétentions. Mais que fait *Jean le bon* après cette réconciliation publique ? il court à Rouen, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin & quatre chevaliers; il fait saisir les chevaliers, on leur tranche la tête sans forme de procès; on met en prison le roi de Navarre sur le simple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais; mais comme roi de Navarre n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité ? Et si, en qualité de comte d'Evreux & de prince du sang, il ne pouvait sans félonie négocier à l'insu du suzerain, qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait des traités particuliers avec les puissances voisines ? En quoi donc *Charles le mauvais* est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres ? Plût-à-DIEU que ce titre n'eût convenu qu'à lui !

On prétend qu'il a empoisonné *Charles V;* où en est la preuve ? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti ! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif de l'île de

Chypre

Chypre à venir empoisonner le roi de France. On voit trop fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs. Mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encore que les médecins.

XVme REMARQUE.

Des querelles de religion.

On a vu que, depuis le pape *Grégoire VII* jusqu'à l'empereur *Charles-Quint*, les querelles de l'Empire & du sacerdoce ont bouleversé l'un & l'autre. Depuis *Charles-Quint* jusqu'à la paix de Vestphalie, les querelles théologiques ont fait couler le sang en Allemagne : le même fléau a désolé l'Angleterre depuis *Henri VIII* jusqu'au temps du roi *Guillaume*, où la liberté de conscience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il se peut, encore plus grands, depuis *François II* jusqu'à la mort de *Henri IV*; & cette mort toujours sensible aux cœurs bien faits a été le fruit de ces querelles. Il est triste qu'un si bon arbre ait produit de si détestables fruits.

On a souvent agité si l'empereur *Henri IV* devait secouer le joug de la papauté, au lieu de rester pieds nus dans l'antichambre de *Grégoire VII*, si *Charles-Quint*, après avoir pris & saccagé Rome, devait régner dans Rome, & se faire protestant; & si *Henri IV* roi de France pouvait se dispenser de faire abjuration. De bons esprits assurent qu'aucune de ces trois choses n'était possible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti

contre lui, & n'était pas un homme d'un assez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était; mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. (*) Pour le roi de France *Henri le grand*, il est vraisemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embrassa, quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Elisabeth*, qui lui en fit des reproches si amers, pouvait bien lui donner des secours pour disputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, *Philippe II* & les papes; il fallut plier. La facilité de son caractère se joignit à la nécessité où il était réduit. Un *Charles XII*, un *Gustave-Adolphe* eussent été inflexibles; mais ces héros étaient plus soldats que politiques; & *Henri IV* avec ses faiblesses était aussi politique que soldat. Il paraissait impossible qu'il fût roi de France s'il ne se rangeait à la communion de Rome; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, si l'on n'était pas d'une communion opposée à Rome. *Henri IV* fut assassiné malgré son abjuration, comme *Henri III* malgré ses processions; tant la politique est impuissante contre le fanatisme.

La seule arme contre ce monstre, c'est la raison. La seule manière d'empêcher les hommes d'être absurdes & méchans, c'est de les éclairer. Pour rendre le fanatisme exécrable, il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre-humain qui puissent dire: *Vous éclairez trop les hommes, vous écrivez trop l'histoire de leurs erreurs.* Et comment peut-on corriger ces erreurs sans les montrer? Quoi, vous dites que les temps du jacobin *Jacques*

(*) Voyez les notes de l'*Essai sur les mœurs*, &c.

Clément ne reparaîtront plus ? Je l'avais cru comme vous : mais nous avons vu depuis les *Malagrida* & les *Damiens*. Et ce *Damiens* (*d*) auquel perſonne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à ſon premier (*e*) interrogatoire ? ces propres mots : *C'eſt à cauſe de la religion :* qu'a-t-il déclaré à la queſtion ? (*f*) *C'eſt ce que j'entendais dire à tous ces prêtres ; j'ai cru faire une œuvre méritoire pour le ciel.* Il eſt évident que ce furent les billets de confeſſion qui produiſirent ce parricide. Quels billets ! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans ? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année ; mais qu'on me montre dans l'hiſtoire, depuis *Conſtantin*, un ſeul mois où les diſputes théologiques n'aient pas été funeſtes au monde.

XVIme REMARQUE.

Du proteſtantiſme & de la guerre des Cévènes.

DANS l'hiſtoire de l'eſprit humain, le proteſtantiſme était un grand objet. On voit que c'eſt le pouvoir de l'opinion, ſoit vraie, ſoit fauſſe, ſoit ſainte, ſoit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de ſiècles. Quelques proteſtans ont reproché à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* de les avoir ſouvent condamnés ; & quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compaſſion pour les proteſtans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juſte milieu qui ne ſatisfait que les eſprits modérés.

(*d*) Voyez le *Siècle de Louis XV*.

(*e*) Page 4 du procès de *Damiens* in-4°.

(*f*) Page 405.

Il eſt très-vrai que par-tout, & dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent perſécutés & livrés aux ſupplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Egliſe de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion, que les chrétiens du ſecond ſiècle en comptèrent de la leur, quand ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs, les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs, à la bonne heure; mais ils ſouffraient, ils mouraient véritablement les uns & les autres : ils étaient tous les victimes de leur perſuaſion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même juriſprudence ; ils condamnaient par le même principe ; ils feſaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des lois divines & humaines : tout eſt parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le ſénat romain, le concile de Conſtance jugeaient de la même manière ; les condamnés marchaient au ſupplice avec la même intrépidité. *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* en eurent autant que *St Ignace* & *St Polycarpe;* il n'y a de différence entr'eux que la cauſe ; & il y a cette différence en leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs dieux, & que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas perſécuter inhumainement des chrétiens leurs frères qui adoraient le même DIEU.

Si c'eſt la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens & les hérétiques d'entre les chrétiens, la choſe eſt encore abſolument égale de part & d'autre ; ſi c'eſt le zèle, ce zèle eſt encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme

très-injuftes les païens perfécuteurs, on doit regarder auffi comme très-injuftes les chrétiens perfécuteurs. Ces maximes font vraies, & il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il eft conftant que ceux qui fe dirent réformés en France furent perfécutés quarante ans avant qu'ils fe révoltaffent; car ce ne fut qu'après le maffacre de Vaffi qu'ils prirent les armes.

On doit auffi avouer que la guerre qu'une populace fauvage fit vers les Cévènes, fous *Louis XIV*, fut le fruit de la perfécution. Les camifards agirent en bêtes féroces : mais on leur avait enlevé leurs femelles & leurs petits; ils déchirèrent les chaffeurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns difent que le meurtre de l'abbé du *Chaila*, chef des miffions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé ; les autres pour délivrer plufieurs enfans qu'il avait enlevés à leurs parens, afin de les inftruire dans la foi catholique : ces deux caufes peuvent avoir concouru, & l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le foulèvement qui caufa tant de crimes, & qui attira tant de fupplices.

Après la paix de Ryfvick, Orange, où régnait encore la religion proteftante, appartenant à *Louis XIV*, plufieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs pfeaumes, & prier Dieu dans leur jargon. A leur retour on en prit cent trente, hommes & femmes, qu'on attacha deux à deux fur le chemin. Les plus robuftes au nombre de foixante & dix furent envoyés aux galères.

Bientôt après, un prédicant nommé *Marlié* fut pendu

avec ses trois enfans, convaincu d'avoir prêché sa religion, & d'avoir fait convoquer l'assemblée par ses fils. On fit feu sur plusieurs familles qui allaient au prêche, on en tua dix-huit dans le diocèse d'Uzès; & trois femmes grosses étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort, elles avaient en effet désobéi aux nouveaux édits; mais, encore une fois, les premiers chrétiens ne désobéissaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient? Il faut absolument ou convenir que les juges romains firent très-bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les protestans; car & protestans & premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes: on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens persécutés par *Maximin* égorgèrent après sa mort son fils âgé de huit ans, sa fille âgée de sept, & noyèrent sa veuve dans l'Oronte. Les protestans persécutés par l'abbé du *Chaila* le massacrèrent. Ce fut-là l'origine de la guerre horrible des Cévènes. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution. Il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se soulève contre ses magistrats & les égorge, quand il n'est pas poussé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour se défendre, & peut-être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre si les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut dans un *Essai sur les mœurs* entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces. Le genre-humain paraîtrait trop odieux si l'on avait tout dit.

Il sera utile que dans les histoires particulières on voie un détail de nos crimes, afin qu'on ne les commette plus. Les proscriptions de *Sylla* & d'*Octave*, par exemple, n'approchent pas des massacres des Cévènes, ni pour le nombre, ni pour la barbarie ; elles sont seulement plus célèbres, parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages & des cavernes d'Anduze ; & *Sylla*, *Antoine*, *Auguste* en imposent plus que *Ravanel* & *Castagnet*. Mais l'atrocité fut poussée plus loin dans les six années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proscriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent *Fléchier*, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funestes. Il écrit en 1704. » Plus de quatre mille catholiques » ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres » massacrés, deux cents églises brûlées. » Il ne parlait que de son diocèse : les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes suivis de plus horribles supplices ; & les deux partis, tantôt assassins, tantôt assassinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le siècle de *Louis XIV* plus de quatre mille fanatiques périr par la roue & dans les flammes ; & ce qui est bien remarquable, il n'y en eut pas un seul qui ne mourût en bénissant DIEU, pas un qui montrât la moindre faiblesse : hommes, femmes enfans, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cause de cette guerre civile & de toutes celles de religion dont l'Europe a été ensanglantée ? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverse. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans,

au lieu de leur commander simplement d'être justes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui sacrifient leur sang & leur vie ne sacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raison. Il est plus aisé de mener cent mille hommes au combat que de soumettre l'esprit d'un persuadé.

XVIIme REMARQUE.

Des lois.

L'OPINION a fait les lois. On a insinué assez dans l'*Essai sur les mœurs* que les lois sont presque par-tout incertaines, insuffisantes, contradictoires. Ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes; car la géométrie inventée par les hommes est vraie dans toutes ses parties; la physique expérimentale est vraie; les premiers principes métaphysiques mêmes, sur lesquels la géométrie est fondée, sont d'une vérité incontestable, & rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconséquentes, c'est qu'elles ont été presque toutes établies sur des besoins passagers, comme des remèdes appliqués au hasard, qui ont guéri un malade, & qui en ont tué d'autres.

Plusieurs royaumes étant composés de provinces anciennement indépendantes, & ces provinces ayant encore été partagées en cantons non-seulement indépendans, mais ennemis l'un de l'autre; toutes leurs lois ont été opposées, & le sont encore. Les marques de l'ancienne division subsistent dans le tout réuni; ce qui est vrai & bon au-deçà d'une rivière est

faux & mauvais au-delà ; &, comme on l'a déjà dit, on change de lois dans sa patrie en changeant de chevaux de poste. Le paysan de Brie se moque de son seigneur ; il est serf dans une partie de la Bourgogne, & les moines y ont des serfs. Il y a plusieurs pays où les lois sont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait besoin d'une réforme ; & cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'est guère que dans un petit Etat qu'on peut établir aisément des lois uniformes. (1) Les machines réussissent en petit, mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin quand on est parvenu à vivre sous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abyme tout ; & il faut recommencer comme des fourmis dont on a écrasé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la législation d'un pays a été de se conduire par des lois qui ne sont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce qui fut accordé à *Louis XII* roi de France, par l'incestueux pape *Alexandre VI*, fut refusé par *Clément VII* au roi d'Angleterre *Henri VIII* ; & l'on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal *Alfonse* de ravir la femme de son frère, & de l'épouser du vivant de ce frère.

Tout se contredit donc, & nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires.

(1) Cette révolution serait facile & ne causerait aucun trouble dans une monarchie absolue, où le prince aurait une volonté soutenue de faire le bien de son peuple, & voudrait employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés, dont le nombre est plus grand qu'on ne pense. C'est un très-grand avantage que les monarchies absolues ont sur les républiques, où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent se faire tant que les lumières ne sont point devenues presque populaires.

On a dit dans l'*Essai sur les mœurs* qu'il n'y a point en rigueur de loi positive fondamentale ; les hommes ne peuvent faire que des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La seule loi fondamentale & immuable qui soit chez les hommes est celle-ci : Traite les autres comme tu voudrais être traité : c'est que cette loi est de la nature même : elle ne peut être arrachée du cœur humain : c'est de toutes les lois la plus mal exécutée ; mais elle s'élève toujours contre celui qui la transgresse ; il semble que DIEU l'ait mise dans l'homme pour servir de contre-poids à la loi du plus fort, & pour empêcher le genre-humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane & par la théologie scholastique.

XVIIIme REMARQUE.

Du commerce & des finances.

LA Hollande presque submergée, Gènes qui n'a que des rochers, Venise qui ne possédait que des lagunes pour terrain, eussent été des déserts, ou plutôt n'eussent point existé sans le commerce.

Venise dès le quatorzième siècle devint par cela seul une puissance formidable, & la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Espagne sous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique & le Pérou, & ses établissemens en Afrique & en Asie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes.

Il eſt preſque incroyable, mais il eſt avéré que l'Eſpagne ſeule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième ſiècle juſqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq milliars de piaſtres, en or & en argent, qui font vingt-cinq milliars de nos livres. Il n'y a qu'à lire dom *Uſtaris* & *Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'eſt beaucoup plus d'eſpèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Chriſtophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui ſaura penſer peut faire là-deſſus ſes réflexions : il ſera conſolé quand il ſaura que de tous ces tréſors d'Ophir, il ne reſte pas aujourd'hui en Eſpagne cent millions de piaſtres & autant en orfèvrerie. Que dira-t-il, quand il lira dans dom *Uſtaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent ? il croîra peut-être que Rome la ſainte eſt plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des *Craſſus* & des *Lucullus*. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir ; mais n'ayant pas ſu être commerçante quand toutes les nations de l'Europe ont ſu l'être, elle a perdu par ſon ignorance & par ſa pareſſe tout cet argent que lui ont produit ſes mines de la daterie, & tout ce qu'elle pêchait ſi aiſément avec les filets de *St Pierre*.

L'Eſpagne ne laiſſa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des tréſors de l'Amérique. *Philippe II* en jouit preſque ſeul pendant pluſieurs années. Les autres ſouverains de l'Europe, à commencer par l'empereur *Ferdinand* ſon oncle, étaient devant lui à peu près ce qu'étaient les Suiſſes devant le duc de Bourgogne lorſqu'ils lui diſaient : » Tout ce que nous avons ne vaut pas » les éperons de vos chevaliers. »

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie

universelle, si on pouvait l'acheter avec de l'or, & la saisir par l'intrigue. Mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une île; un prince d'Orange, simple comte de l'Empire, & sujet du marquis de Malines; *Henri IV* roi mal obéi d'une partie de la France, persécuté dans l'autre, manquant d'argent & ayant pour toute armée quelques gentilshommes & son courage, ruinèrent le dominateur des deux Indes.

Le commerce qui avait pris une nouvelle face à la découverte du cap de Bonne-Espérance, & à celle du nouveau monde, en prit encore une nouvelle quand les Hollandais, devenus libres par la tyrannie, s'emparèrent des îles qui produisent les épiceries, & fondèrent Batavia. Les grandes puissances commerçantes furent alors la Hollande & l'Angleterre; la France, qui profite toujours tard des connaissances & des entreprises des autres nations, arriva la dernière aux deux Indes, & fut la plus mal partagée. Elle resta sans industrie jusqu'aux beaux jours du gouvernement de *Louis XIV*; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce temps-là, commencèrent à connaître de nouveaux besoins, qui rendirent le commerce de quelques nations, & surtout celui de la France, très-désavantageux. *Henri IV* déjeûnait avec un verre de vin & du pain blanc; il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat; il n'usait point de tabac; sa femme & ses maîtresses avaient très-peu de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes de Perse, de la Chine & des Indes. Si l'on songe qu'aujourd'hui une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamans que *Catherine de Médicis*; que la Martinique, Moka & la Chine fournissent le déjeûner d'une servante, & que tous ces objets font sortir de France

plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches de commerce bien avantageuses, pour réparer cette perte continuelle ; on sait assez que la France s'est soutenue par ses vins, ses eaux-de-vie, son sel, ses manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes, non pas pour augmenter ses richesses, mais pour diminuer ses dépenses ; car les hommes s'étant fait des besoins nouveaux, ceux qui ne possèdent pas les denrées demandées par ces besoins, doivent les acheter au meilleur compte qu'il soit possible ; or ce qu'on achète aux Indes de la première main coûte moins sans doute que si les Anglais & les Hollandais venaient le revendre. Presque toutes ces denrées se payent en argent. Il ne s'agissait donc, en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins & de chercher à se dédommager, dans l'Allemagne & dans le Nord, des dépenses immenses qu'on fesait sur les côtes de Coromandel ; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde; leur frugalité & leur industrie leur donnaient par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'est, comme on l'a dit, d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puissans déjà maîtres du commerce ; il faut recevoir des affronts des nababs & des omrahs, & les payer ou les battre: aussi les Portugais, & après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre sans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande, en Europe, c'est alors à qui se détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent nécessairement des compagnies guerrières ; & il faut être oppresseur ou opprimé. Aussi nous verrons que quand *Louis XIV* eut

établi ſa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville & écraſèrent la compagnie. Elle renaquit des débris du ſyſtème, & fit voir que la confuſion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la ſageſſe des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri, & que la compagnie n'ait été preſque détruite une ſeconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix ; mais on ſait dans quel état on rend une place de commerce dont on eſt jaloux ; la compagnie eſt reſtée avec quelques vaiſſeaux, des magaſins ruinés, des dettes, & point d'argent. (2)

Elle agiſſait dans l'Inde en ſouveraine, mais elle y a trouvé des ſouverains étrangers comme elle, & plus heureux. On doit convenir qu'il eſt un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui eſt ſi puiſſant, laiſſe des négocians d'Europe ſe battre dans ſon empire, & en dévaſter une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, & celui de Bayonne à des Chinois, nous ne ſouffririons pas qu'ils ſe battiſſent chez nous.

Quant aux finances, la France & l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, ſe ſont trouvées endettées chacune de trois milliars de nos livres. C'eſt beaucoup plus qu'il n'y a d'eſpèces dans ces deux Etats. C'eſt un des efforts de l'eſprit humain dans ce dernier ſiècle, (3) d'avoir trouvé

(2) Elle a été ſupprimée en 1769, ſous le miniſtère de M. d'*Invau*; il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais ſoutenue qu'aux dépens du tréſor royal, & qu'elle feſait le commerce à perte. Des négocians particuliers le firent les années ſuivantes; ils y gagnèrent, & les denrées de l'Inde baiſſèrent de prix.

(3) On ne doit point réellement plus qu'on ne poſſède. Les intérêts de la dette nationale ſont aſſignés ſur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, & ſont loin, même en Angleterre, d'approcher de la ſomme de ce revenu.

le ſecret de devoir plus qu'on ne poſſède, & de ſubſiſter comme ſi l'on ne devait rien.

Chaque Etat de l'Europe eſt ruiné après une guerre de ſept ou huit années ; c'eſt que chacun a plus fait que ſes forces ordinaires ne comportent. Les Etats ſont comme les particuliers qui s'endettent par ambition ; chacun veut aller au-delà de ſon pouvoir. On a ſouvent demandé ce que deviennent tous ces tréſors prodigués pendant la guerre ; & on a répondu qu'ils ſont enſevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille perſonnes jouiſſent en paix de leurs fortunes immenſes, dans le temps que le reſte des hommes eſt obligé de gémir ſous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre eſt le ſeul pays où des particuliers ſe ſoient enrichis par le ſort des armes ; ce que de ſimples armateurs ont gagné par des priſes, ce que l'île de Cuba & les grandes Indes ont valu aux officiers-généraux, paſſe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre aux treizième & quatorzième ſiècles.

Lorſque les fortunes de tant de particuliers ſe ſont répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, & ſurtout par le luxe, devenu alors néceſſaire, & qui remet dans le public tous ces tréſors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme diſproportion ceſſe, & la circulation eſt à peu près la même qu'elle était auparavant. Ainſi les richeſſes cachées dans la Perſe, & enfouies pendant quarante années de guerres inteſtines, reparaîtront après quelques années de calme, & rien ne ſera perdu. Telle eſt dans tous les genres la viciſſitude attachée aux choſes humaines.

XIXme REMARQUE.

De la population.

DANS une nouvelle hiftoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France dans le temps de *Philippe de Valois* ; or on entend par *feu* une famille , & l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il eft aujourd'hui avec fes annexes. Cela ferait , à quatre perfonnes par feu, trente-deux millions d'habitans ; car on ne peut donner à un feu moins de quatre perfonnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux eft fondé fur un état de fubfide impofé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cents mille feux dans les terres dépendantes de la couronne , qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût jufte. Ainfi fuivant la fupputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle eft , aurait monté à fept millions cinq cents mille. A quoi ajoutant probablement cinq cents mille feux pour les eccléfiaftiques & pour les perfonnes non comprifes dans le dénombrement, on trouverait aifément les huit millions de feux, & au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois perfonnes ; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été & dans celle que j'habite , je compte quatre perfonnes & demie par feu.

Ainfi fuppofé que l'état de 1328 foit jufte , il faudra néceffairement conclure que la France, telle qu'elle eft aujourd'hui , contenait du temps de *Philippe de Valois* trente-fix millions d'habitans.

Or.

Or, dans le dernier dénombrement fait en 1753, sur un relevé des tailles & autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cents cinquante mille quatre cents quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre & demi par feu ne, donnerait que quinze millions neuf cents soixante & dix-sept mille deux cents habitans. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens sans aveu, & sept cents mille ames au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, & non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte, avec l'auteur de la nouvelle histoire de France, les feux à trois, à quatre ou à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitans est diminué de plus de moitié depuis *Philippe de Valois.*

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait; ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, & dans huit cents ans au huitième; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans, & en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, & il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre-humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps du roi *Charles V*, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation: & cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre-humain ne diminue ni n'augmente, comme

on le croit, & il eſt très-probable qu'on ſe méprenait beaucoup du temps de *Philippe de Valois*, quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ſes domaines.

Au reſte j'ai toujours penſé que la France renferme de nos jours environ vingt millions d'habitans, & je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de *Vauban*, & ſurtout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier ſiècle. Si je me trompe, ce n'eſt que d'environ quatre millions, & c'eſt une bagatelle pour les auteurs.

Huhner dans ſa géographie ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aiſément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, aſſure que la Chine ne poſſède que ſoixante & douze millions d'habitans; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde*, on compte ces ſoixante & douze millions, ſans y comprendre les vieillards, les femmes, les jeunes gens au-deſſous de vingt ans, & les bonzes; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons & dépeuplons la terre un peu au haſard; tout le monde ſe conduit ainſi; nous ne ſommes guères fait pour avoir une notion exacte des choſes; *l'à peu près* eſt notre guide, & ſouvent ce guide égare beaucoup.

C'eſt encore bien pis quand on veut avoir un calcul juſte. Nous allons voir des farces, & nous y rions; mais rit-on moins dans ſon cabinet quand on voit de graves auteurs ſupputer exactement combien il y avait d'hommes ſur la terre deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge univerſel? Il ſe trouve, ſelon le frère *Petau* jéſuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliard, deux cents

quarante-sept milliards, deux cents vingt-quatre millions, sept cents dix-sept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre *Petau* ne savait pas ce que c'est que de faire des enfans & de les élever. Comme il y va!

Selon *Cumberland* la famille ne provigna que jusqu'à trois milliards, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans; & selon *Whilston*, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cents trente-six habitans.

Il est difficile d'accorder ces comptes & de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, & expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux, qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'histoire universelle d'Angleterre disent „ qu'on est généralement d'accord qu'il y a à présent „ environ quatre mille millions d'habitans sur la terre. „ Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens & de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe: ils ajoutent que le genre-humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui est bien contraire au relevé fait sous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à peu près combien ce globule contient de lieues quarrées habitées sur sa surface; je dirais: la surface du globe est de vingt-sept millions de lieues quarrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, & tout ce

qui eſt inhabité : ce calcul eſt très-modéré, & nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.

La France & l'Allemagne comptent ſix cents perſonnes par lieues quarrées, l'Eſpagne cent ſoixante, la Ruſſie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille ; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, ſoit baſanés, ſoit nègres, ſoit rouges, ſoit jaunes, ſoit barbus, ſoit imberbes. Il n'eſt pas à croire que la terre ait en effet un ſi grand nombre d'habitans : & ſi l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, & à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez ſi vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'hiſtoire univerſelle vous donnent ſi libéralement. Et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes ſur la terre ? l'eſſentiel eſt que cette pauvre eſpèce ſoit le moins malheureuſe qu'il eſt poſſible. (4)

(4) Le nombre des hommes croît & diminue indéfiniment, en raiſon des ſubſiſtances, en feſant abſtraction des accidens paſſagers ; parce qu'un homme & une femme étant en état d'avoir des enfans pendant environ vingt-cinq ans, il doit, ſi ces enfans ſont bien nourris, y en avoir, en prenant un terme moyen, beaucoup plus de deux par ménage qui vivent aſſez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'eſt donc pas étonnant que dans un pays où les ſubſiſtances ſont très-abondantes, le nombre des hommes double à chaque génération ; c'eſt ce qu'on a obſervé depuis environ un ſiècle dans les colonies anglaiſes de l'Amérique. Cette progreſſion s'arrête quand les ſubſiſtances deviennent moins communes ; mais comme plus il y a d'hommes, plus ils cultivent, la progreſſion doit ſeulement diminuer lorſque la totalité des terres d'une culture peu difficile eſt miſe en valeur.

XXme REMARQUE.

De la disette des bons livres, & de la multitude énorme des mauvais.

L'HISTOIRE est décharnée jusqu'au seizième siècle, par la disette d'historiens; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve dans la bibliothèque de *le Long* dix-sept mille quatre cents quatre-vingt-sept ouvrages qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes; & depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée, il a paru encore un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à peu près de même en Allemagne, en Angleterre & en Italie.

On se perd dans cette immensité; heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être lus, de même que les petites choses qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gatien de Courtils*. Les histoires secrètes, composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret, sont assez nombreuses; mais les auteurs qui ont gouverné l'Etat du fond de leur cabinet, le sont encore davantage : on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testamens des princes & ceux des hommes d'Etat; c'est ainsi que nous avons eu les testamens du maréchal de *Belle-Isle*, du cardinal *Albéroni*, du duc de Lorraine, des ministres *Colbert* & *Louvois*, du maréchal de *Vauban*, des cardinaux de *Mazarin* & de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-temps ſur le teſtament du cardinal de *Richelieu*; on crut le livre excellent, parce qu'on le crut d'un grand miniſtre. Très-peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Preſque perſonne n'examina ni les mépriſes, ni les erreurs, ni les anachroniſmes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre eſt rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il eſt ſigné d'une manière dont le cardinal ne ſignait jamais. On oubliait qu'*Aubéri*, qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu* par ordre de ſa nièce, traita le teſtament de livre apocryphe & ſuppoſé, de livre indigne de ſon héros, indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la ſource, il avait en main tous les papiers; il n'y a pas aſſurément de témoignage plus fort que le ſien.

Le ſavant abbé *Richard*, l'auteur des mélanges de *Vigneul-Marville*, *Charles Ancillon*, *la Monnoye* penſèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé, *les Menſonges imprimés*, toutes les raiſons qui doivent faire penſer que ce teſtament politique eſt l'ouvrage d'un fauſſaire.

Comment, en effet, un miniſtre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laiſſé au roi *Louis XIII* un legs ſi important, ſans qu'il eût été préſenté par ſa famille au monarque, ſans qu'il eût été dépoſé dans les archives, ſans qu'on en eût parlé, ſans qu'on en eût la moindre connaiſſance? Eſt-il poſſible qu'un premier miniſtre eût laiſſé à ſon roi un plan de conduite, & que dans ce plan il n'y eût pas un mot ſur les affaires qui intéreſſaient alors le roi & toute l'Europe, rien ſur la maiſon d'Autriche avec laquelle on était en guerre, rien ſur le duc

de *Veimar*, rien ſur l'état préſent des calviniſtes en France, pas un mot ſur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin ?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munſter, puiſqu'on y ſuppoſe la paix faite ; & le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raiſons déjà alléguées, qui vengent le cardinal de *Richelieu* de l'imputation d'un ſi mauvais ouvrage.

Il eſt bon que les opinions les plus vraiſemblables ſoient combattues, parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux & éclairé, qui ſe crut obligé d'écrire il y a quelques années contre notre opinion, s'eſt réduit à dire : *Je penſe que le plan eſt du cardinal, mais qu'il eſt poſſible & même vraiſemblable qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'eſt donc point de lui ; & celui qui l'a ſigné d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne ſigna jamais, n'était donc qu'un fauſſaire. Nous n'en voulons pas davantage ; ſe trompera qui voudra.

XXIme REMARQUE.

Questions sur l'histoire.

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables ? Ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oisiveté, la superstition, ou l'intérêt ?

Tout ce qu'*Hérodote* nous conte des premiers rois d'Egypte & de Babylone, ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* & de *Rémus*, ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* & de *Childeric*, & d'une *Bazine* femme d'un *Bazin* de Thuringe & d'un capitaine romain nommé *Giles*, élu roi de France avant qu'il y eût une France, & d'un écu coupé en deux dont on envoya la moitié à *Childeric* pour le faire revenir de Thuringe, &c. &c. &c. &c. ne sont-ce pas là des fables nées de l'oisiveté. ?

Les fables concernant les oracles, les divinations, les prodiges, ne sont-elles pas celles de la superstition ?

Les fables, comme la donation de *Constantin* au pape *Silvestre*, les fausses décrétales, la dernière loi du code théodosien, ne sont-elles pas dictées par l'intérêt ?

II. On me demande quel empereur institua les sept électeurs ? je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape ? encore moins ; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand-lama. Par qui furent-ils donc institués ? par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent au treizième siècle de ce droit négligé par les autres princes ; & c'est ainsi que presque tous

les droits s'établissent : les lois & les temps les confirment, jusqu'à ce que d'autres temps & d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, se crurent avec le temps supérieurs aux électeurs, à tous les princes, & égaux aux rois : c'est demander pourquoi les hommes sont inconséquens. Je trouve, dans plusieurs histoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le secours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord arrière-vassal du roi son père ; je dis arrière-vassal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal passa avant le dauphin à la diète de Metz, où la seconde partie de la bulle d'or fut promulguée ; il mangea seul à une table fort élevée avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis*, comme dit *Trithème* dans sa chronique du monastère d'Hirsauge. Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, & qu'un cardinal légat du pape était alors au moins la troisième personne de l'univers, & se croyait la seconde.

IV. On a écrit beaucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement ; on écrit encore tous les jours. C'est une preuve que ces origines sont fort obscures, comme toutes les origines le sont. L'usage tient lieu de tout, & la force change quelquefois l'usage. Chacun allègue ses anciennes prérogatives comme des droits sacrés ; mais si aujourd'hui le châtelet de Paris fesait pendre un bedeau de l'université qui aurait volé sur le grand chemin, cette université serait-elle bien

reçue à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de son bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'est-à-dire à celui du bedeau & à celui de l'université, baisât le premier à la bouche, & payât une amende au second, comme la chose arriva du temps de *Charles VI* en 1408 ?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, & de lui donner le fouet culottes bas dans les écoles publiques en présence de tous les écoliers, comme elle le requit à *Philippe-Auguste* ?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaissance des finances du roi, dont la chambre des comptes était seule autrefois chargée? Dans quelle année les barons, qui rendaient la justice dans le parlement de Paris, cessèrent-ils de s'y trouver, & abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi ?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie & d'Allemagne ? A commencer par le sacre des rois de France, n'est-il pas évident que c'est une imitation du sacre des rois lombards ?

VII. Y a-t-il en France un seul usage ecclésiastique qui ne soit venu d'Italie ? & les lois féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples septentrionaux qui subjuguèrent les Gaules & l'Italie ? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne & semblables facéties sont d'origine française ; mais ce ne sont point là des usages ecclésiastiques ; ce sont des abus de quelques églises ; & d'ailleurs la fête de l'âne est originaire de Vérone, où l'on conserva l'âne qui y était venu de Jérusalem, & dont on fit la fête.

VIII. Toute induſtrie en France n'a-t-elle pas été très-tardive ? & depuis le jeu des cartes reconnu originaire d'Eſpagne par les noms de *ſpadilles*, de *manilles*, de *codilles*, juſqu'au compas de proportion & à la machine pneumatique, y a-t-il un ſeul art qui ne lui ſoit étranger ? Les arts, les coutumes, les opinions, les uſages n'ont-ils pas fait le tour du monde ?

Fin du quatrième & dernier volume de l'Eſſai ſur les mœurs.

TABLE
DES CHAPITRES
ET REMARQUES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. CLXXIV. *De Henri IV.* page 1

ADDITION *au chapitre précédent.* 39

CHAP. CLXXV. *De la France sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luynes. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.* 49

CHAP. CLXXVI. *Du ministère du cardinal de Richelieu.* 76

CHAP. CLXXVII. *Du gouvernement & des mœurs de l'Espagne, depuis Philippe II jusqu'à Charles II.* 125

CH. CLXXVIII. *Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II. Des malheurs de Fréderic, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Vestphalie &c.* 138

Chap. CLXXIX. *De l'Angleterre jusqu'à l'année* 1641. 157

Chap. CLXXX. *Des malheurs & de la mort de Charles I.* 171

Chap. CLXXXI. *De Cromwell.* 192

Chap. CLXXXII. *De l'Angleterre sous Charles II.* 203

Ch. CLXXXIII. *De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.* 221

Ch. CLXXXIV. *De Sixte-Quint.* 232

Ch. CLXXXV. *Des successeurs de Sixte-Quint.* 240

Ch. CLXXXVI. *Suite de l'Italie au dix-septième siècle.* 250

Ch. CLXXXVII. *De la Hollande au dix-septième siècle.* 256

Ch. CLXXXVIII. *Du Danemarck, de la Suède & de la Pologne au dix-septième siècle.* 265

Ch. CLXXXIX. *De la Pologne au dix-septième siècle, & des sociniens ou unitaires.* 271

Chap. CXC. *De la Russie aux seizième & dix-septième siècles.* 277

Chap. CXCI. *De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siége de Candie. Faux messie.* 286

Chap. CXCII. *Progrès des Turcs. Siége de Vienne.* 302

Chap. CXCIII. *De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution & de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.* 309

Chap. CXCIV. *Du Mogol.* 318

Chap. CXCV. *De la Chine au dix-septième siècle, & au commencement du dix-huitième.* 327

Chap. CXCVI. *Du Japon au dix-septième siècle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.* 338

Chap. CXCVII. *Résumé de toute cette histoire, jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.* 345

Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, & sur les principaux faits de l'histoire depuis *Charlemagne* jusqu'à la mort de *Louis XIII.*

Premiere remarque. *Comment, & pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations.* 365

IIme Rem. *Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.* 370

IIIme Rem. *L'histoire de l'esprit humain manquait.* 371

IVme REM. *Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.* 372

Vme REM. *En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.* 374

VIme REM. *Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.* 376

VIIme REM. *Opinion, sujet de guerre en Europe.* 379

VIIIme REM. *De de la poudre à canon.* 381

IXme REM. *De Mahomet.* 382

Xme REM. *De la grandeur temporelle des califes & des papes.* 387

XIme REM. *Des moines.* 392

XIIme REM. *Des croisades.* 395

XIIIme REM. *De Pierre de Castille, dit le cruel.* 399

XIVme REM. *De Charles de Navarre, dit le mauvais.* ibid.

XVme REM. *Des querelles de religion.* 401

XVIme REM. *Du protestantisme & de la guerre des Cévènes.* 403

XVIIme REM. *Des lois.* 408

XVIIIme REM. *Du commerce & des finances.* 410

XIXme REM. *De la population.* 416

XXme REM. *De la disette des bons livres, & de la multitude énorme des mauvais.* 421

XXIme REM. *Questions sur l'histoire.* 424

Fin de la Table des chapitres du quatrième & dernier volume.

TABLE GENERALE

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les quatre volumes de cet Essai.

L'on a compris sous un seul article différentes personnes du même nom, dont il n'est dit qu'un mot dans cet ouvrage ; comme les quatre Théodora, *les trois* Irène, *les deux rois* André, *les deux* Bertrand, Casimir, Duprat, *d'*Estrées, Gilles, Godescald, Hugues *l'abbé*, Luna, Pérès, Ximenès *&c.*

Le chiffre romain indique le Tome, & le chiffre arabe la Page où se trouve le nom que l'on cherche.

A.

Aaron. tom. II, pag. 533.
Aaron-al-Raschild. I. 285. 286. 324. 326. 406. 423. 485. 493. II. 103.
Abdala. I. 308-309. II. 8.
Abdalis. I. 480.
Abdérame. I. 323. 481. 482. 483. 488.
Abdias. I. 341.
Abélard. II. 376.
Abénada. II. 13.
Aben-Esra. I. 175. II. 533.
Abgare. I. 351. 359.
Abid. I. 314.
Abiron. III. 512.
Abougiafar-Almanzor. I. 323.
Abrabanel. II. 533.
Abraham ou *Brama.* I. 19. 61. 65. 69. 72. 90. 177. 211. 212. 306. 310. III. 174. 273.
Abubeker. I. 316. 317. 320.
Abulgazi. I. 20. II. 175.
Abutar. I. 482.
Achab. I. 19. 24. 181. 188.
Achas. I. 190.
Achille. I. 144. 157.
Achmet I sultan. IV. 287. 288.
Achmet Cuprogli. IV. 293. 294. 299. 302. 304.

Achmet III. IV. 307.
Acusilaüs. I. 106.
Adam. I. 9. 42. 212. 215. 339. 351. III. 514. 527.
Addisson. IV. 226.
Adelbert. I. 519.
Adémar Chabanois. I. 542.
Adolphe. II. 514.
Adolphe de Nassau. II. 210. 248.
Adonias. I. 181.
Adrien empereur. I. 131. 184. 185. 342. 343. 344. 353. 406. 489. 520. II. 114.
Adrien I pape. I. 381. 384. 399. 401. 403. 406. 423. 425. 427. 428. 463. III. 127. 177.
Adrien II. I. 498. 499.
Adrien IV. I. 408. II. 50. 51. 54-57. IV. 233.
Adrien VI. IV. 233.
Adrien cardinal. III. 94. 113. Voyez *Adrien I* pape.
Agag. I. 159. III. 324.
Agamemnon. I. 24. 201.
Aggée. I. 151.
Agiluf. IV. 366.
Agis roi de Lacédémone. IV. 192.
Agobard. I. 435.
Aiguillon. (d') IV. 94.
Aimeri. II. 314.
Aimoin. I. 235.
Akebar. III. 392.
Alain comte de Bretagne. I. 561.
Alaric. I. 228. 229. 368. 375. III. 123.
Albe. (duc d') III. 430. 438. 441. 442. 454. IV. 222. 260. 261.
Albe. (cardinal d') II. pag. 266. IV. 425.
Albéroni, cardinal. IV. 421.
Albert roi de Suède. III. 68.
Albert d'Autriche. II. 210. 211. 228. 233. 234. 244. 245. 248. III. 78. 81. 82. 87. 88. 464. IV. 22.
Albert de Brandebourg. III. 65.
Albert le grand. II. 2. 212. 560.
Alboacen roi de Grenade. II. 24.
Alboin. I. 372. 375. III. 290.
Albret. II. 346. III. 29. 112. 119. 504.
Albuquerque. (Alphonse d') III. 56. 275. 297. 298.
Alcibiade. I. 164. 165.
Alcinoüs. I. 67.
Alcmène. I. 142.
Alcméon. I. 208.
Alcuin. I. 422. 432. 437.
Aldobrandin. II. 557.
Aleandre. III. 166.
Alençon. (duc d') III. 492. 506.
Alexandre le grand. I. 21. 41. 63. 64. 66. 67. 77. 93. 111. 165. 182. 201. 202. 203. 221. 226. 227. 230. 240. 251. 275. 284. 288. 294. 297. 298. 309. 318. 319. 514. II. 57. 59. 116. 130. 176. 418. 419. 423. 424. 434. 448. III. 9. 105. 274. 391. 392. 420. 449. IV. 2. 87. 228. 297. 321. 324.
Alexandre empereur. I. 344.
Alexandre roi juif. I. 184.

Alexandre II pape. I. 562. 564. II. 29. 31. 55.
Alexandre III. II. 57-59. 72. 95. 215. 368. 387. III. 255. 452. IV. 238. 350. 389.
Alexandre IV. II. 189. 190. III. 242.
Alexandre V. II. 275.
Alexandre VI. II. 227. 294. 545. 549. 550-552. 556. 558. 562. III. 1-3. 7-14. 18. 148. 152. 154. 158. 163. 194. 200. 246. 342. 496. IV. 247.
Alexandre VII. IV. 245. 409.
Alexandre Sévère. I. 298. 512.
Alexis czar. IV. 285.
Alexis. (Manuel) II. 142.
Alexis. (l'Ange) II. 142.
Alfonse d'Asturie. I. 481. 483. 484.
Alfonse II roi de Naples. II. 553.
Alfonse roi de Portugal. II. 215. 523. III. 452. IV. 409.
Alfonse V d'Arragon. II. 214. 216. 298. III. 1.
Alfonse V roi de Léon. II. 8.
Alfonse VI de Castille. II. 11-14.
Alfonse VIII le noble, roi de Castille. II. 218.
Alfonse X le sage, roi de Castille. I. 484. II. 221-224. 425. III. 141. 454. IV. 143.
Alfonse XI roi de Castille. II. 327.
Alfonse de Transtamare. II. 521. 522.
Alfred le grand. I. 473-475. 493. 536. 558. II. 330.
Alfrenus. III. 545.
Algeram. I. 429.
Ali amiral. III. 418.
Ali calife. I. 310. 316. 322. 337. III. 55. 398. 399. 401. IV. 315. 358.
Alix Perse. II. 326.
Almagro. (Diego d') III. 330. 335-337. 376.
Almamon. I. 325. 485. 487. II. 11. 12. 103.
Almoadan. II. 158.
Alvaredo. III. 326.
Alvarès. (dom Francisco) III. 295. 296.
Amadis. IV. 83.
Amasias. I. 181.
Amauri roi. II. 132.
Amayoud. III. 392.
Amayum. III. 392. 393.
Amboise. (Chaumont cardinal d') III. 15-17. 25. 93. 94.
Ambroise. (Saint) I. 81. 289. 368. 455. 501. IV. 238.
Amédée VIII. II. 411. 412.
Améric Vespuce. III. 174. 303. 304. 344.
Amiot. (Jacques) III. 520.
Ammien Marcellin. I. 362.
Ammon. I. 181. III. 201.
Amos. I. 18. 19. 148. 194.
Amphitrion. I. 276.
Amurat I sultan. II. 415. 416. 433.
Amurat II. II. 421. 426-431. 433. 434. III. 339.

Amurat III. IV. 286. 287.
Amurat IV. II. 457. IV. 288. 302. 313.
Anaclet pape. I. 556. 557. II. 49.
Ananie. I. 188.
Anastase. I. 382.
Ancre. (Concini d') I. 153. IV. 54. 55. 56. 58. 59. 103.
Andelot. (d') III. 492.
Andouin. (Corisande d') IV. 39. 47.
Andrado. (d') III. 380.
André roï. II. 147. 258. 259. III. 78. 79.
André. (Saint) I. 352. III. 545.
André Vega. III. 516.
Andrehen. (maréchal) II. 330.
Andronic. (Comnène) II. 132.
Andronic. II. 142. 414. 416. 503.
Anès. (Pierre d') III. 514.
Ange. (cardinal Saint) II. 203.
Anjou. (d') I. 540. II. 299. 339. III. 445. 446. 449. 455. 480. 530. 535. Voyez *Charles d'Anjou*, *&* *Henri III roi de France*.
Anne d'Autriche. IV. 73. 81. 82. 86. 105. 106. 117. 136. 137.
Anne reine de France. I. 541.
Anne de Boulen. III. 198. 199. 207-210. 470.
Anne de Bretagne. II. 517. III. 2. 17. 30. 49.
Anne de Clèves. III. 209.
Anne de Beaujeu. II. 517.
Anne Dubourg. III. 232. 488.
Annibal de Capoue. IV. 272.
Anson amiral. I. 264.
Antigone. I. 184.
Antinoüs. I. 344.
Antiochus. I. 182. 183.
Antoine de Navarre. III. 492. 498. 504.
Antoine de Crato. III. 381. 383.
Antonin empereur. I. 80. 119. 201. 251. 343. 359. 406, 493. IV. 250.
Antraguet. II. 515.
Aod. I. 178. III. 499. IV. 215.
Apamée. I. 199.
Apelles. II. 434.
Apollonios de Thyane. I. 146.
Apion. I. 24. 109. 152. 198. 219.
Apulée. I. 81. 104. 194. 289. II. 536.
Arc. (Jeanne d') II. 356. 357. 358. 363. III. 37. 448.
Arcadius empereur. I. 228.
Arcemboldi. III. 71.
Archimède. I. 176. III. 265. IV. 208.
Arcimboldo. III. 510.
Aretin. (Gui) II. 372. 375.
Argenson. (d') II. 498. III. 251.
Arger. IV. 29.
Arioste. I. 321. 398. II. 372. 374. III. 99. 100. 149. 386.
Arioviste. I. 245.
Aristarque. I. 42.
Aristée. I. 206.

Ariſtide. I. 108.
Ariſtobule. I. 183. 184.
Ariſtogiton. II. 540.
Ariſtophane. III. 99.
Ariſtote. I. 112. 116. II. 205. 376. 440. III. 102. 162. IV. 62.
Arius. III. 191. IV. 172.
Armagnac. (comte d') II. 343. 347. 348. 463. 465. 470.
Armin. IV. 259.
Arminius. I. 395.
Armoiſes. II. 359.
Arnaud de Breſcia. II. 50. 195.
Arnauld. I. 113. 561.
Arnoud. I. 524. II. 478.
Arnould empereur. I. 464. 508. 509. 510. IV. 222. 390.
Arnout duc de Gueldre. II. 514.
Arnoux jéſuite. IV. 58. 59.
Arrien. I. 202.
Arſaces. I. 297.
Artaxare. I. 298.
Artuf roi. II. 326.
Artus prince. II. 75. III. 199.
Aſa. I. 181.
Aſcelin. I. 27.
Aſcoli. (prince d') III. 427.
Aſraf roi de Perſe. IV. 315. 316.
Aſſelin. II. 183.
Aſtiage. I. 198.
Aſtolphe. I. 373. 381. 383. III. 290.
Aſtor. III. 10.
Atabalipa. III. 332-335.
Athalaric. I. 371.
Athalie. I. 181.
Athanaſe. I. 358. 369. IV. 172.
Attale. I. 368.
Attila. I. 229. 368. 401. 513. II. 123. 425.
Aubéri. IV. 422.
Aubri curé. IV. 28.
Aubuſſon. (Pierre d') II. 446. 447.
Audra. II. 198. 199.
Auguſte empereur. I. 93. 136. 154. 229. 299. 326. 338. 406. 407. 521. II. 317. III. 105. 128. IV. 246. 407.
Auguſtin. (Saint) I. 376. 507. II. 18. 19. III. 164.
Auguſtin moine. I. 440 441.
Aumont. (d') IV. 43.
Aurélien. I. 122.
Aurengzeb mogol. IV. 289. 292. 319-321. 326.

B.

Baaſa. I. 181.
Babar. III. 391. 392.
Bacchus. I. 21. 23. 74. 107. 108. 120-123. 174.
Bacon le chancelier. I. 120. IV. 144. 163. 208.
Bacon. (Roger) II. 312. IV. 381.
Bajazet II. II. 279. 342. 416. 417. 420-422. 426. 543. 550. 551. III. 21.
Baillol roi d'Ecoſſe. II. 300.

Bailloni. tom. II, 544.
Bainham. III. 206.
Balaam. I. 187. 204. III. 513.
Baltus jésuite. I. 131.
Baluze. (Etienne) I. 444.
Bandini. (Bernard) II. 543.
Bannier. IV. 155.
Barbarigo. III. 417.
Barbasan. II. 350.
Barbe. (Sainte) III. 172.
Barberin cardinal. IV. 247.
Barberousse. (Chéredin) III. 98. 129. 136. 409. 420.
Barchochebas. I. 185.
Barebone. IV. 199.
Barnabé. I. 350.
Barnevelt. IV. 259-262.
Baronius cardinal. I. 522. III. 507.
Barre. (chevalier de la) II. 213.
Barre moine. IV. 398.
Barrière. (Pierre) IV. 28. 38.
Barthelemi Albici. III. 240.
Barthelemi des Martyrs. (dom) III. 515.
Bartole. II. 263. 264. 493.
Baruch. I. 129.
Basile empereur. I. 493 502-504. 527. II. 1.
Basile. (Saint) III. 235. 236. 510.
Basque. (le) III. 358.
Bassompierre. IV. 94. 99.
Batou-kan. I. 21. II. 182. 183. III. 390.
Battori. IV. 141.
Baudouin. II. 112. 117. 120. 126. 139. 142-145. 165.
Baudouin II. II. 152. 166. 167. 228.
Baudouin IX. II. 76.
Baudouin. (seigneur de) II. 65.
Baudricourt. II. 356.
Bayard. III. 11. 26. 92. 117. 119.
Bayle. I. 87. 119. 272. IV. 2. 377.
Bazin & *Bazine*. I. 234. IV. 424.
Beaufort. (de) IV. 294.
Beaumanoir. II. 326.
Betfort. (duc de) II. 355-357.
Bedmar. IV. 252. 253. Voyez *Gueva*. (cardinal de la)
Behem. (Martin) III. 301. 302.
Bélisaire. 371. 372.
Bellarmin jésuite. IV. 32.
Belle-Castel. III. 542. IV. 41.
Belle-Isle. (de) III. 131. IV. 421.
Belley. (cardinal du) III. 501.
Bellièvre. III. 537.
Bellino. (Gentilli) II. 434. 435.
Belus. I. 44. 45.
Bembo cardinal. III. 9. 13. 149. 513.
Benadat. II. 13.
Ben-Honaïn. I. 325.
Benjamin. III. 402.
Benjamin de Tudel. I. 185.
Benigne. (Saint) I. 507.
Ben-Johnson. IV. 163.
Benoit. (Saint) I. 371. III. 235. 236. 239. 248.
Benoit VI pape. I. 527.
Benoit VIII. I. 529.
Benoit IX. I. 529. 530.
Benoit XII. II. 211.
Benoit XIII. II. 42. III. 237.

Bentivoglio. II. 544. III. 24.
Benzoni. IV. 295.
Berenger archidiacre. II. 20-22. 286. III. 158.
Berenger de Frioul. I. 508. 509. 519-523. II. 6.
Berg. (comte de) III. 438.
Beringhen. IV. 94. 98.
Bernard roi d'Italie. I. 406. 448. 449. 452.
Bernard. (Saint) I. 456. 457. II. 50. 126-128. 131. 376.
Bernard évêque. II. 12.
Bernard. (Samuel) III. 354.
Bernier. III. 394.
Bernini. IV. 246.
Bérose. I. 43. 305.
Berthe reine de France. I. 539.
Berthol. II. 3.
Berthold. (Schvartz) II. 312.
Bertrade. I. 540.
Bertrand. II. 124. 492.
Beuil. (de) IV. 104.
Béze. (Théodore de) III. 496. 499. IV. 14.
Bibiena cardinal. III. 99. 149.
Birague. (cardinal de) III. 505.
Black. IV. 264.
Blanche de Bourbon reine de Caſtille. II. 328.
Blanche de Caſtille reine de France. II. 89. 202. 203. 305.
Blois. (comte de) II. 325. 326.
Blunt. III. 199.
Boabdilla. II. 524.
Bocace. II. 374. 375.
Bochart. I. 59. 60. 127.
Bogoris. I. 504.
Boheïra. I. 328.
Bohémond. I. 553. 554. II. 115. 117-120.
Boisbourdon. II. 348.
Bollandus. I. 354. 356.
Bonaventure. (Saint) III. 170.
Boniface VIII. II. 210. 225-228. 230-236. 257. 282. 372. 375. 381. 388. 389. III. 78. IV. 391.
Boniface évêque. I. 377. 418.
Boniface marquis. II. 142.
Bonne de Savoie. III. 42.
Bonnivet. III. 117.
Borghèſe cardinal. IV. 245.
Borgia. (Céſar) III. 1-4. 9-13. 18. 246.
Boris-Gudenou czar. IV. 279. 280.
Boſſuet. I. 240. IV. 368. 369.
Bothuel. (comte de) III. 483. 484.
Boucicaut. II. 342.
Bouillon. (cardinal de) II. 552.
Bouillon. (de) IV. 40. 54. 56. 67. 117. 118. 119. 120.
Boulainvilliers. (comte de) II. 478. 480. IV. 15. 25. 383.
Bourbon. (ducs de) II. 504. 513. 516. III. 116 117. 123. 136. 153. Voyez *Charles de Bourbon*, *Montpenſier* & *Vendôme*.
Bourbon. (cardinal de) IV. 238.
Bourdeilles. (de) III. 493.
Bourgogne. (ducs de) II. 65. 341. 342. 344. 345. 348-351. 355.

Bourgouin. III. 347. IV. 26.
Boyardo. (le) II. 374. III. 386.
Bozon. I. 509.
Bozzo. II. 550. 551.
Bradshaw. IV. 206.
Bragadino. III. 410. 418.
Bragance. (duc de) IV. 131. 132.
Brama. I. 69. 147. Voyez *Abraham*.
Bramante. (le) I. 150. 284.
Brandon. III. 471. 473.
Brantôme. III. 501.
Brienne. (de) II. 93. 147. 151. 164. IV. 56.
Brigite. (Sainte) II. 269.
Brilland ou *Brillaud*. III. 542. IV. 42.
Briquemaut. III. 508.
Briquesière. IV. 43. 47.
Brissac. IV. 16.
Brissonnet. II. 550.
Brosse. (la) II. 388. 453. 492.
Brunehaut. I. 234. 235. 236. 409. 410.
Brunelleschi. II. 375. IV. 236.
Brunswick. IV. 147.
Brutus. I. 526. II. 541.
Buci. (de) II. 492.
Buckingham. 81-86. 88. 105. 161. 162. 164-166.
Buffon. (de) I. 8.
Bullion. IV. 104.
Buoncompagno. III. 453.
Burnet. III. 204. 217. IV. 249.
Busembaum jésuite. IV. 34.
Butred. I. 473.

C.

Cabral. III. 343.
Cadige. I. 1. 309. 314.
Cadmus. I. 103. 107. II. 445.
Caëtan cardinal. IV. 5.
Caiem calife. II. 104.
Cajetan cardinal. III. 246.
Cailus. II. 515.
Caïn. I. 215.
Caïphe. III. 513.
Calanus. I. 284.
Calas. II. 199.
Calchas. I. 39. 131.
Calcondile. II. 438. 446. 543. III. 149.
Caligula. I. 219. 527. II. 273. III. 13.
Callisthène. I. 41. 84. 88.
Calvin. III. 174. 188-195. 232. 347. 399. 438. 528.
Cambyse. I. 92. 93.
Camhi. I. 74. 83. IV. 333-337.
Camille. I. 233. IV. 248.
Campiam jésuite. III. 480.
Canaa. I. 188.
Candish. III. 469.
Cange. (du) I. 536. II. 380. 506. 508.
Cang-hi. I. 256. 259. 262. 268.
Canidia. I. 154.
Cano. (Sebastien) III. 339.
Cantacuzène. (Jean) I. 379. II. 415. 426.

Cantemir. (Demetrius) II. 438. 440. 552. IV. 295.
Canut roi de Danemarck. I. 559.
Capautet. (Saint) III. 545.
Cappel. III. 133.
Caracalla. I. 344.
Carache. (le) IV. 105.
Caraffa cardinal. IV. 222.
Caraffa. (Jean-Baptiste) II. 512.
Caramburu. IV. 46.
Caribert. I. 399. 496. IV. 365.
Carillo. II. 521.
Carlile. (de) IV. 285.
Carloman. I. 377. 382. 391. 392. 463. 464. 508.
Carlos. (dom) III. 433. 434. 466. 467. IV. 136. 137. Voyez *Charles II*.
Carobert roi de Hongrie. III. 78. 79.
Caraccioli. III. 265.
Carrouge. II. 512. III. 92.
Carver. I. 38.
Casas. (Barthelemi de las) III. 311. 318. 337. 339.
Casimir. III. 64. 537. IV. 274.
Cassini. III. 403.
Cassiodore. I. 371.
Castagnet. IV. 407.
Castalion. III. 190.
Castor. I. 21. 107.
Castracani. II. 253. 294.
Catanoise. II. 258.
Catesbi. IV. 158.
Catherine II czarine. I. 65. II. 505.
Catherine de Médicis. III. 221. 455. 493. 495-498. 505. 506. 524. 532. 533. 546. IV. 24. 45. 168. 412.
Catherine reine d'Angleterre. II. 352.
Catherine d'Espagne. III. 198. 200. 202. 207. 216. 471.
Catherine Howard. III. 209. 210.
Catherine. (Sainte) III. 172.
Catherine de Sienne. (Sainte) II. 269.
Catherine Parr. III. 210.
Catherine Bore. III. 167.
Catherine de Saal. III. 179.
Catherine. II. 276. 385.
Catilina. II. 295. III. 489.
Caton. I. 87. 225. III. 174. IV. 374.
Catrou jésuite. III. 393.
Catulle. I. 53.
Cavagnes. III. 508.
Cauchon. II. 358.
Caussin jésuite. IV. 115-116. 348.
Caza. III. 513.
Cécrops. I. 108.
Céléstin III pape. II. 60. 74.
Céléstin IV. II. 183.
Céléstin V. II. 234. 235.
Celse. I. 104. 162.
Cencius. II. 33. 34.
Cerda. (de la) II. 318. 453. IV. 400.
César. (Jules) I. 53. 93. 98. 244-246. 313. 494. II. 506. 542. III. 140. 432. IV. 228-230. 365. 372. 374.
Césars. (les) I. 225. 229. 342. 371. 376. 390. 391. 490.

510. 521. 527. II. 9. 28. 37. 47. 52. 91. 99. 100. IV. 2. 234.
Cèthura. I. 67. III. 273.
Chaila. (du) IV. 405. 406.
Chaise. (la) jésuite IV. 211.
Chancelor. III. 61.
Chang-ti. IV. 333. 334.
Chanteloube. IV. 110.
Chapelle-Marteau. (la) IV. 45.
Chardin. I. 77. III. 400. 401. 403. IV. 311. 354.
Charlemagne. I. 236. 240. 250. 253. 254. 273. 274. 277. 281. 283. 285. 286. 324. 361. 371. 375. 380. 383. 391. 392. 394-409. 413-439. 442. 443. 448. 449. 456-465. 482. 488-490. 495. 496. 500. 508. 510-517. 520-522. 528. 532. 534-538. 544. 548. 550. II. 4. 17. 46. 53. 54. 82. 135. 173. 183. 195. 229. 233. 249. 253. 256. 267. 338. 362. 384. 459. 468. 478. 480. 483. 487. 490. 544. 553. III. 54. 70. 123. 127. 143. 227. 454. IV. 156. 315. 345. 359. 360. 365. 370. 388. 391.
Charles I roi d'Angleterre. I. 516. II. 521. III. 85. 367. IV. 77. 82. 86. 113. 162-193. 195. 197. 200. 204. 206. 217. 262. 292.
Charles II dit *le chauve*. I. 449. 452. 453 457-459. 461-463. 467. 472. 496. 498. 507. 509. 511. II. 19.
Charles II roi d'Espagne. IV. 136. 137.
Charles II roi d'Angleterre. III. 48. 180. 211. 422. IV. 185. 193. 194. 196. 200. 203-219. 264. 285.
Charles IV empereur. II. 263. 264. 266. 267. 271. 286. 316. 465. 493. III. 86. 134. IV. 425.
Charles-Quint. I. 405. II. 331. 477. 505. 513. 525. III. 4. 16. 54-58. 65. 74. 76. 83. 91. 93. 94. 96. 98. 105-145. 165. 166. 183. 184. 197-203. 228. 232. 233. 262. 263. 307. 311. 325. 328-330. 333. 335-337. 409. 416. 418-420. 425. 429. 430. 434. 438. 439. 443. 444. 465. 510-513. 517-521. 523. 527. IV. 64. 78. 130. 138. 139. 145. 149. 150. 152. 154. 254. 349. 391.
Charles V le sage, roi de France. II. 261. 262. 271. 298. 312. 322. 326. 329. 331-336. 338. 369. 385. 393. 394. 492. 496. 516. III. 121. 503. IV. 20. 400. 417. 425.
Charles V duc de Lorraine. IV. 305.
Charles VI roi de France. I. 516. II. 225. 235. 336. 338-340. 343. 351. 352. 357. 383-386. 401. 403. 417. 504. 510. 522. 532. 538. III. 34. 37. 41.

92. 182. 473. IV. 19. 315. 426.
Charles VII roi de France. II. 347. 356-364. 369. 388. 390. 392. 593. 401-403. 410. 411. 417. 458. 459. 462. 466. 468. 472. 493. 538. III. 24. 34. 50. 222. 448.
Charles VIII roi de France. II. 298. 312. 317. 516-518. 525. 539. 547-556. 559. III. 2. 5. 6. 22. 27. 50. 51. 98. 112. 153. 222. 299. IV. 225.
Charles IX roi de France. II. 504.. III. 220. 322. 348. 415. 416. 490. 493. 500. 502. 505-507. 525. 531-534. IV. 3. 51. 227.
Charles IX roi de Suède. IV. 268.
Charles X roi de Suède. IV. 264. 270. 274.
Charles XI roi de Suède. IV. 270.
Charles XII roi de Suède. IV. 2. 270. 286. 398. 402.
Charles-Martel. I. 236. 323. 412. 416. 417. 432. 481. II. 483. III. 78. 127.
Charles le gros. I. 464. 468. 470. 471. 538. II. 478.
Charles le ſimple. I. 471. 509. 515. 537. II. 478.
Charles le bel. II. 302. 307. 453.
Charles d'Autriche roi d'Eſpagne. III. 107. 110. Voyez *Charles-Quint.*
Charles le boiteux roi de Naples. II. 211.
Charles le mauvais de Navarre. II. 318. 323. 332. IV. 399. 400.
Charles le téméraire. II. 472-476. 514. III. 52.
Charles de Bourbon. III. 109. 115-118.
Charles d'Anjou. I. 435. II. 161. 162. 188-193. 335. 369. 414. 512. 513. III. 78. 111. IV. 388. 389. 397.
Charles de Bourgogne. II. 461. 462.
Charles IV duc de Lorraine. IV. 102. 107.
Charles duc de Brabant. I. 538.
Charles de Valois. II. 225. 228. 371. 385.
Charles de Mantoue. IV. 148.
Charles de Blois. II. 310.
Charles Borromée. (Saint) IV. 227.
Charles Canutſon, bonde. III. 69. 71.
Charles Ancillon. IV. 422.
Charnacé. IV. 91.
Charni. II. 314.
Charon. I. 119.
Chaſtelet. (du) IV. 97. 365.
Chataigneraye. (la) II. 511.
Châteaufort. (ſeigneur de) II. 65.
Châteauneuf. IV. 97. 106.
Châteaurenard. IV. 14.
Châtel. (Jean) IV. 30-33. 35. 38.
Chatelus. II. 345.
Châtillon. (de) III. 501. IV. 65. 70.

Châtillon. (cardinal de) III. 527.
Chevreuse. IV. 81. 106. 107. 117.
Chicon. I. 265.
Chièvres. III. 106.
Chi-Hoangti. I. 253.
Childebert. I. 234. 410. 432. 440.
Childeric. I. 234. IV. 424.
Chilperic. I. 234. 399. 410. 496. IV. 365.
Chimène. II. 10.
Chircha. III. 391. 392.
Chram. I. 410.
Christiern I roi de Danemarck. III. 69.
Christiern II roi de Danemarck. III. 70-75. 175. 176. IV. 265. 266.
Christiern IV. IV. 148.
Christine reine de Suède. IV. 152. 250. 269. 274.
Christine de Saxe. III. 178.
Christine de Savoie. IV. 116.
Christobule. II. 440.
Christophe roi de Danemarck. II. 211.
Chumontou. I. 290. 292. 293.
Cicéron. I. 20. 43. 102. 112. 119. 162. 225. 368. 506. 545. II. 105. 149. IV. 374.
Cid. (le) II. 10-14. 214.
Cimmabué. II. 375.
Cimon. I. 108.
Cinq-Mars. IV. 118-120. 273.
Claire-Eugénie. IV. 9.
Clarence. (duc de) III. 42. 44. 46.
Claude évêque. II. 16. III. 158.
Clave. (de) IV. 62.
Clément. (Saint) I. 350. 352.
Clément d'Alexandrie. (Saint) I. 81. 100. 137. 153. 289.
Clément II pape. I. 530.
Clément III. II. 135.
Clément IV. II. 162. 190-193. IV. 389.
Clément V. II. 235. 238. 248. 268. III. 267. 268.
Clément VI. II. 256. 257. 259. 267. 383. III. 267.
Clément VII. II. 260. 261. 271-273. 285. III. 118. 122. 123. 199. 203. 206. 296. 429. 510. 516. 532. IV. 249. 409.
Clément VIII. IV. 17. 241. 242.
Clément X. IV. 211.
Clément. (Jacques) III. 547-549. IV. 8. 29. 37. 239. 340.
Cléopâtre. III. 408.
Cléophas. I. 353.
Clerc. (le) I. 175.
Clet pape. I. 340.
Clisson. II. 343. 466.
Clitus. III. 105.
Clodomir. I. 410.
Clotaire. I. 234. 235. 410 IV. 365.
Clotilde. I. 440.
Cloud. (Saint) I. 410.
Clovis. I. 234. 236. 251. 361. 370. 375. 376. 379. 410. 412. 440. 453. 494. 504. II. 16. 120. 463. 478. 480. III. 11. 226. IV. 345. 365.

Coaslin. (de) III. 251.
Cobham. (baron de) II. 359.
Coblaï Kan ou *Koublaï.* II. 179. 183. III. 382.
Codrus. II. 314.
Cœur. (Jacques) II. 363. 364.
Cœuvres. (de) IV. 77.
Colbert. I. 421. III. 354. IV. 343. 421.
Coléman jésuite. IV. 212. 213.
Coligni. III. 346. 348. 445. 450. 492. 498-504. 507. 508. 537. 538. IV. 65. 67. 70.
Colomban. (Saint) I. 440.
Colombier cardinal. II. 267.
Colombo. (Barthelemi) III. 299.
Colomb. (Christophe) I. 35. 38. III. 174. 277. 299-304. 309. 310. 329. 339. 355. IV. 411.
Colonna. II. 234. 250. 282. 544. III. 9. 13. 199. 416. IV. 389.
Comiers jésuite. IV. 242.
Comnène. I. 553. II. 110. 111. 114-118. 129. 145. 433. 444. 445.
Comte. (le jésuite) I. 268.
Condé. III. 116. 490-493. 495. 497-504. 506. 534. 536. 541-543. IV. 26. 42. 54. 56. 66. 84. 103. 113. 137. 155.
Condottieri. II. 268. 538. 549. IV. 147.
Confutzée, *Confucius.* I. 86. 87. 119. 250. 257. 267. 270. 271. 288. II. 157. III. 280. 385. IV. 339. 386.
Conrad I. I. 380. 511. 513.
Conrad II le salique, empereur. I. 528. 530. III. 78.
Conrad III. II. 51. 128-131.
Conrad IV. II. 99. 185-188. 248. IV. 397.
Conrad, fils de l'empereur *Henri IV.* II. 44.
Conradin. II. 188. 192. 194. 464. IV. 397. 399.
Constance impératrice. II. 61. 62.
Constance reine de France. II. 15. 16.
Constance Chlore. I. 348. 349. 439.
Constant empereur. I. 489.
Constantin empereur. I. 489. 527. 553.
Constantin I. I. 138. 165. 230. 341. 346. 349. 357. 358. 360. 361. 363-365. 374. 385. 394. 402. 403. 419. 477. 495. 556. II. 199. 267. 278. 450. 474. III. 226. 494. 525. IV. 276. 345. 403. 424.
Constantin Porphyrogenète. I. 424. II. 105.
Constantin Copronyme. I. 374. 390. 490.
Constantin Pogonat. I. 489.
Constantin Ponce. III. 262. 263. 434.
Contarini. III. 511.
Conti. II. 544. IV. 38.
Copernic. I. 155. III. 103. IV. 144.
Corario. II. 274-277. 280. 282.

Corasmin. II. 153.
Corbeil. (baron de) II. 65.
Cordato Mauro. II. 440.
Coré. I. 179. III. 512.
Cornaro. II. 545. IV. 295.
Corneille. III. 105. IV. 123. 395.
Corradin. II. 148.
Cortez. (Fernand) III. 56. 60. 321. 323-329. 333. 336.
Cortusius. II. 366.
Cosme Ruggieri. III. 533.
Cosroès II. I. 312.
Coton jésuite. IV. 1. 366.
Cotta. I. 112.
Couci. (sire de) II. 65.
Cowper. III. 180.
Courtin. III. 546. IV. 57.
Cranmer. III. 203. 212. 217.
Crassus. IV. 411.
Crépi. (comte de) I. 542.
Crescentius. I. 526-528.
Crésus. I. 25. IV. 321.
Créton jésuite. III. 480.
Crillon. IV. 5. 43.
Crispus. I. 360.
Croix (la) jésuite. IV. 34.
Cromwell. (Henri) IV. 201.
Cromwell. (Olivier) III. 357. IV. 173. 182-206. 208-210. 218. 262. 264. 292. 293. 356. 386.
Cromwell. (Richard) IV. 202-204.
Crouï. III. 152.
Crozat. III. 354.
Cueva. (cardinal de la) IV. 252.
Cugnières. (Pierre) II. 317.
Cumberland. IV. 419.
Cunegonde. II. 26.
Curtius. I. 232.
Cusan. I. 178.
Cyprien. (Saint) I. 344.
Cyriaque. I. 307.
Cyrille. (Saint) I. 42. 43. 368. 369.
Cyrille de Constantinople. IV. 302.
Cyrus. I. 19. 39. 49. 50. 56. 92. 203. 222. 241. II. 536. IV. 305. 330.

D.

Dacier. I. 128.
Dagobert roi de France. I. 411. 412. 496. 536. II. 478.
Daguères. II. 512.
Damase pape. I. 341.
Damase II. I. 5. 20.
Damberto. II. 122.
Damby. IV. 184.
Damiens. IV. 405.
Dampierre. III. 287. 318. 370.
Danaüs. II. 445.
Daniel prophète. I. 198. 199.
Daniel jésuite I. 370. 397. II. 89. 198. 199. 206. 320. 463. III. 129. 131. 136. 139. 432. 506. 507. IV. 1. 14. 15. 24. 28. 366. 372.
Dante. (le) II. 371. 372. 557. 560. III. 271 272.
Daout. IV. 288.
Darius. I. 190. 198-201. 275. 299. 318. IV. 321.
Darius Ochus. II. 419.

Dathan. III. 512.
David roi juif. I. 138. 159. 168. 177. 181. 183. 318. 327. 343. 352. 353. 359. II. 1. III. 201.
David roi d'Ethiopie. III. 296.
David. (Jean) III. 296.
David Rizzio. III. 482. 483.
Debar. II. 345.
Débora. I. 179. 245.
Décius. I. 345.
Démétrius de Phalère. I. 220.
Démétrius. (faux) III. 52. IV. 278-285. 334.
Démosthènes, II. 378. III. 98. 105.
Denis le petit. I. 435.
Denis roi de Portugal. II. 242.
Dérar. I. 321.
Derceto. I. 124.
Descartes. I. 119.
Deucalion. I. 82. 105-107. 291.
Dévon. (de) I. 474.
Devonshire Courtenai. III. 472.
Diane de Poitiers. III. 95.
Didier roi. I. 392. 399-400.
Didier abbé. II. 26.
Didon. II. 163.
Digby. IV. 174.
Dioclétien empereur. I. 345-348. 354. 366. 417. II. 199. 474. IV. 254.
Diodore de Sicile. I. 48. 60. 71. 91. 156. 202. 233.
Diogène. I. 191.
Dion-Cassius. I. 52. 342.
Dominique. (Saint) II. 196. 201. III. 241. 514.
Dominique de Soto. III. 516.
Dominique moine. IV. 68.
Domitien. I. 144. 224. 342. 343. 353. 459.
Doria. III. 137. IV. 93.
Dormans. (Guillaume de) II. 492. 494.
Dorothée. I. 345.
Drack. (François) III. 457. 469.
Drogon. I. 546. 547.
Droguet. II. 193.
Drusus. I. 136.
Dubois chevalier. II. 509.
Dubos. III. 19.
Ducas. II. 438. 439.
Duchesne. I. 537.
Dumas. I. 284.
Dunois. II. 363. 460. 466.
Duperron cardinal. IV. 52. 53. 242.
Dupleix. I. 284.
Duplessis-Mornay. IV. 69. 71.
Duprat. III. 32. 93. 116. 222. 514.
Durazzo. (Charles de) II. 259-261. 272-275. 402. III. 79. 80.

E.

Ebbon. tom. I, pag. 453.
Eboli. (princesse d') III. 467.
Edithe reine d'Angleterre. I. 559.
Edmond. II. 190.
Edouard I. II. 209. 229. 300. 301.
Edouard II. II. 302. 303.

337. 338. 504. III. 37.
Edouard III. I. 559-562. II. 271. 302. 303. 307-318. 323-326. 329. 332. 334. 336. 337. 346. 383. 390. 394. 465. 486. 504. 513. III. 35. 37. 51. 85. 86. 120. 122. 141. 267. 468. IV. 367.
Edouard IV. II. 463. 548. III. 40-49. 51. 52.
Edouard V. III. 47.
Edouard VI. III. 138. 206. 210. 212. 216-218. 470. 471.
Edouard. (Saint) I. 146. 559-562. II. 69.
Egbert. I. 472. 504.
Egilone. I. 480.
Eginhard. I. 380. 403. 422.
Eglon. I. 178.
Egmont. (comte d') III. 426. 432. 439. IV. 6. 260.
Ela. I. 181.
Elbeuf. (d') IV. 104.
Eléazar. I. 19. 482.
Eléonore de Guienne. II. 66. 67. 127. 130. 131. III. 503.
Eléonore de Gusman. II. 327. 328.
Eléonore Galigaï. IV. 57.
Elie. I. 189. 217. III. 239. IV. 296-298.
Elisabeth de France. III. 467.
Elisabeth reine d'Angleterre. III. 145. 208. 216. 218. 233. 347. 364. 415. 425. 433. 449. 452. 454. 457. 464. 465. 467-489. 503. IV. 13. 14. 15. 18. 26. 31. 48. 138. 157. 163. 209. 217. 234. 238. 239. 349. 402.
Elisabeth reine de Hongrie. II. 402.
Elisabeth czarine. I. 64.
Elisabeth de Bosnie. III. 80. 81.
Elisabeth Voodville. III. 42.
Elisée. I. 20. 189.
Elmacin. II. 121.
Eloi. (Saint) I. 411.
Emanuel roi de Portugal. III. 272. 451. 452.
Emerick Tekéli. IV. 303. 306.
Emery de Lusignan. II. 147.
Emine. I. 308.
Enghien. III. 136. 137. 430. IV. 155. Voyez *Condé.*
Enoch ou *Henoc.* I. 215-217. 279. 351.
Entragues. (Balsac d') IV. 37. 38.
Epernon. (d') III. 539. 545. IV. 37. 43. 49. 50. 58. 103.
Epictète. I. 267. 269. 288.
Epicure. I. 270.
Epiphane. (Saint) I. 389.
Erasme. III. 155. 163.
Eratosthènes. I. 71. 94.
Eric roi de Suède. IV. 266. 268.
Eric roi de Danemarck. I. 466.
Escale. (l') II. 294.
Eschile. III. 386.
Eschine. III. 98.
Escovedo. III. 428.
Esdras. I. 122. 150. 198. III. 402.
Esnin. II. 146.

Esope ou *Lockman*. I. 269. 305.
Essex. (d') III. 464. 480. IV. 182. 184.
Est. II. 296. 344. III. 1. 255. IV. 241. Voyez *Mathilde* comtesse.
Estrades. (d') IV. 113. 168.
Etelvolft. I. 530.
Etéocle. I. 208.
Ethelbert. I. 440. 472. III. 226.
Ethelrede I. I. 473.
Etienne roi d'Angleterre. II. 65. 70.
Etienne roi de Hongrie. III. 77.
Etienne. (Saint) I. 19. 148. IV. 225.
Etienne II pape. I. 373.
Etienne III. I. 377. 378. 380-383. 415. 463. 496.
Etienne IV. I. 451.
Etienne VI ou *VII*. I. 517. 518.
Etienne VIII. I. 520. II. 96.
Etienne prêtre. II. 15.
Etiennette. I. 523.
Etoile. (l') II. 504.
Etrées. (d') IV. 2. 8. 14. 21. 56.
Eu. (comte d') II. 318. IV. 400.
Eucher. I. 347.
Euclyde. I. 262. 276. III. 403.
Eudes ou *Odon* roi de France. I. 464. 468. 509. 537.
Eudes. duc de Bourgogne. II. 76.
Eudes le Maire. II. 492.
Eve. I. 204. 212. 213. 217.
Eugène, compétiteur de *Théodose*. I. 228.
Eugène III. II. 50. 126. 215. IV. 307.
Eugène IV. I. 504. II. 406. 407. 410-412. 427. 428.
Eugénie infante. (Claire) III. 561. 465.
Euphemius. I. 485. 491.
Eusèbe. I. 58. 62. 96. 106. 341. 345. 346. 348. 349. 352. 358. 359. III. 191.
Eutychès. I. 369.
Ezéchiel. I. 188. 192. 193. III. 317.
Ezzelino d'Aromano. II. 294.

F.

Fabius Pictor. I. 231.
Fabricius. I. 177.
Fairfax. IV. 182. 184. 186. 188-191. 195. 196.
Farnèse. III. 511. 513. 517. 518. 519. Voyez *Parme*. (Alexandre duc de)
Fatime. I. 310. 316.
Fauchet. III. 266.
Favila. I. 481.
Favre Vésois. II. 462.
Fausta. I. 360.
Fauste. III. 102.
Fayette. (de la) IV. 115. 116.
Fédor czar. IV. 279.
Fédor Romanow czar. IV. 283, 285.
Félicité. (Sainte) I. 354.

Felton. IV. 88. 166.
Fendilles. II. 512.
Fénélon. II. 399.
Ferdinand I empereur. III. 94. 125. 141. 144. 183. 510. 521. 523. 525. IV. 138-140. 153. 412.
Ferdinand II empereur. III. 142. IV. 92. 98. 99. 145-154. 269. 287. 303.
Ferdinand III. III. 142. 303. IV. 155. 156.
Ferdinand III roi de Castille. (Saint) II. 220-222. 384.
Ferdinand IV. II. 224.
Ferdinand V roi d'Arragon. II. 9. 10. 279. 467. 469. 472. 478. 522. 526. 548. 553. 555. III. 7. 10. 16. 17. 20. 23. 29. 30. 33. 91. 112. 198. 257. 259. 299-301. 307. 419. 423. 433.
Fernando roi de Naples. II. 547. 553. 555.
Fernel. III. 404.
Ferrand comte de Flandre. II. 81.
Ferrare. (cardinal de) III. 496.
Ferrier. III. 523. 525. 527.
Ferrière. (abbé de) I. 460.
Firmian. (comte de) III. 265.
Fisher. III. 205. 206.
Fitz-Othbern. I. 562.
Flamma. (la) II. 365. 366.
Flavio Goia. III. 266.
Fléchier. IV. 407.
Fleuri. I. 398. 421. II. 22. 42. 142.
Fleurimont. IV. 46.
Flora. IV. 373.
Florentin moine. III. 375.
Florinde. I. 479.
Fo-hi. I. 84. 252. 253.
Foix. (de) II. 459. 492. III. 26. 113. 534.
Foix. (de Saint) II. 351.
Fondanus. I. 344.
Fonseca évêque. III. 301. 329.
Fontaine. (la) III. 105. IV. 395.
Fontana. IV. 235.
Fontenelle. I. 119. 131.
Force. (de la) IV. 67. 70. 96.
Formose. I. 509. 517. 518.
Fouquet jésuite. I. 272.
François I. II. 321. 401. 505. 511. 513. III. 3. 5. 17. 54. 56. 57. 70. 75. 84. 86. 93. 95. 96. 98. 107. 109. 115. 118. 142. 146. 165. 190. 200. 203. 222. 231. 499. 500 511. 512. 540. 545. IV. 20. 78. 150.
François II. III. 221. 232. 233. 478. 490-493. 502. 541. IV. 51. 140. 401.
François dauphin. III. 133.
François II duc de Bretagne. II. 517. III. 49.
François de Guise. III. 142.
François d'Assise. (Saint) II. 148. 149. III. 239. 240. 375. 514.
François de Borgia. III. 246.
Franklin. III. 365.
Fra-Paolo Sarpi. III. 510. 520. 521. IV. 25. 244. 245.
Frastade. I. 433.
Frèdegaire. I. 234. 235. 375.
Frèderic I, *Barberousse*, empe-

reur. II. 51-60. 65. 95. 96. 129. 132. 136. 137. 163. 366. III. 98. IV. 250. 389.
Fréderic II empereur. II. 80. 90-100. 151. 155. 167. 185-187. 204. 207. 248. 264. 265. 284. 294. 366. 370. 386. 531. III. 254. 255. IV. 389. 397.
Fréderic II roi de Danemarck. IV. 143.
Fréderic III empereur. II. 437. 473. 476. 519. III. 82. 88.
Fréderic le sage. III. 159. 167.
Fréderic roi de Suède. III. 65.
Fréderic III roi de Danemarck. IV. 265. 271.
Fréderic roi de Naples. II. 555. III. 7.
Fréderic d'Autriche. II. 192.
Fréderic le beau duc d'Autriche. II. 251.
Fréderic de Holstein. III. 73. 74.
Fréderic Palatin. IV. 145-147. 178.
Fréderic de Tolède. IV. 85.
Froissard. II. 302.
Fromenteau III. 31. 222.
Frontenac. IV. 295.
Fronton. I. 354. 356.
Frupan. (George) II. 446.
Fulgentio. IV. 25.

G.

Galas. (comte de) IV. 112.
Galère Maximien. I. 345. 346. 348.
Galien. I. 325.
Galilée. III. 103. 104.
Galles. (prince de) III. 144.
Gallicanus. I. 364.
Galliēn empereur. I. 344.
Gallus. II. 532.
Gama. III. 298.
Gandie. (duc de) III. 246.
Gannai. (Jean de) II. 552.
Garcie. (dom) I. 484. II. 9.
Garcilasso de la Vega. III. 331. 335.
Garnet jésuite. IV. 159.
Gassendi. IV. 385. 386.
Gaston d'Orléans. IV. 80. 84. 91. 98. 101-104. 105. 107. 112. 113. 117. 118. 120.
Gatien de Courtils. IV. 421.
Gatimozin. III. 327. 329.
Gaubil. I. 250. II. 173.
Gaucher comte de Saint Paul. II. 77.
Gaveston. II. 301.
Gautier sans argent. II. 113. 114.
Geanguir. III. 393.
Geanguir mogol. IV. 318.
Geber. I. 325.
Gédéon. I. 179.
Gelais. (Saint) III. 139.
Gengis. I. 21. II. 123. 152. 168. 185. 229. 418. 419. 423-425. III. 9. 126. 277. 381-383. 389-391. IV. 327. 329.
Gennadius. II. 441.

Genseric. I. 369.
Gentil. (le) IV. 334.
Géofroi du Maine. II. 510.
Géofroy de Viterbe. I. 527. 528.
George II roi d'Angleterre. III. 363.
Gerard. (Balthazar) III. 447. 448. IV. 37.
Gerardo. (Pietro) II. 294.
Gerberge. I. 515.
Gerbert. I. 537. 539. 542. Voyez *Sylvestre II*.
Germanicus. I. 394.
Gerson. II. 283. 284.
Giafar le Barmécide. I. 326.
Gibelins. II. 90. 92. 93. 226-228. 249. 372. 374. 557. III. 106. 255. IV. 67.
Giemshid. I. 304.
Giles. II. 149. III. 240. IV. 424.
Gilfort. III. 471. 473.
Giotto. (de) II. 375.
Girardon. IV. 123.
Giselle. II. 2.
Giustiniani. II. 438. IV. 295.
Glocester. (de) II. 359. 383. III. 34. 35. 44. 48. Voyez *Richard III*.
Godefroi de Bouillon. II. 39. 112. 114. 117. 118. 122. 126. 139.
Godefroy prince danois. I. 468.
Godegrand. I. 536.
Godescal. I. 506. 507. II. 113. 116.
Gomar. IV. 259.
Gomer. I. 62. 243.
Gondebaut. II. 506.
Gonsalve de Cordoue. II. 555. III. 7. 11. 14. 16.
Gontier. I. 497. 498.
Gontran. I. 399. 496.
Gonzague. (de) II. 295. 544. IV. 273.
Gonzalès d'Avilla. III. 252.
Gordien. I. 345.
Gorgonius. I. 345.
Goslin. I. 469. 487.
Gourgues. (de) III. 349.
Gourville. IV. 130.
Gracches. II. 257.
Grammont. (de) III. 542. IV. 39.
Grand. (le) II. 371.
Grandson. II. 334.
Grange. (cardinal de la) II. 271. 369.
Granvelle cardinal. III. 94. 438.
Gravina. III. 9.
Gray. III. 42.
Grégoire de Nazianze. (Saint) II. 377.
Grégoire de Nysse. (Saint) I. 428.
Grégoire I pape. I. 307. 368. 422. 440. 441. 506. III. 236.
Grégoire II. I. 390. 391. 416. III. 178-180. IV. 388.
Grégoire III. I. 376. 390. 391.
Grégoire IV. I. 451. 495.
Grégoire V. I. 528. 539.
Grégoire VI. I. 530.
Grégoire VII. I. 403, 540. 552. 566. II. 14. 30-44. 59. 63. 93. 116. 226. III. 160. 164. 342. 509. 518. IV. 237. 241. 243. 388. 401.

Grégoire IX. II. 92. 95. 155. IV. 389.
Grégoire X. II. 224.
Grégoire XI. II. 268. 269.
Grégoire XIII. III. 281. 452. 453. IV. 228. 230-232. 267. 338.
Grégoire XIV. IV. 8. 240.
Grégoire de Tours. I. 231. 234. 360. 375. 399. IV. 305.
Gresham. III. 459. 470.
Grifon. IV. 366.
Grimoad. I. 542.
Grifler. II. 245.
Grotius. II. 441. IV. 114. 261.
Guarini. III. 99.
Guébriant. IV. 155.
Guêle. (la) III. 349.
Guelfes. II. 42. 43. 90. 92. 93. 226. 249. 374. 557. III. 106. 255. IV. 67.
Guenée. II. 108.
Gueret jésuite. III. 248. IV. 31. 32.
Guerin évêque. II. 82. III. 230. 231.
Guesclin. (Bertrand du) II. 329-331. 333. 334.
Gui. II. 339. 341.
Gui de Dampierre. II. 77.
Gui de Spolette. I. 508. 509.
Guibert. II. 38.
Guichardin. I. 360. II. 192. 552. 554. III. 13. 98.
Guiche. (la) III. 507.
Guido. I. 519.
Guignard. (Mathieu) III. 248.
Guignard jésuite. IV. 31-33.
Guillaume le conquérant. I. 461-566. II. 67-69. 115. 507.
Guillaume III. I. 146. 460. III. 411. IV. 219. 262. 401.
Guillaume le Breton. II. 306.
Guillaume fier-à-bras. I. 546. 547. II. 55.
Guillaume de Longchamp. II. 83.
Guillaume moine. II. 239.
Guillaume de Nangis. IV. 397.
Guillaume le roux. II. 115.
Guillaume de Tyr. II. 110.
Guises. (les) II. 212. III. 430-432. 447. 477. 486. 488-493. 495. 497-502. 506. 536. 537. 539-547. IV. 10. 15. 17. 38. 45. 54. 67. 117. 118. 153. 172. 238. 375. Voyez *Léon X*, *Catherine* & *Marie de Médicis.*
Guise. (cardinal de) III. 544. 545. IV. 45. 61. 153. 238.
Guiton. IV. 85. 88.
Gustave-Adolphe. IV. 88. 91. 95. 98. 101. 106. 149-154. 268. 269. 272. 402.
Gustave-Vasa. III. 54. 71-76. 176. IV. 266. 267. 272.
Guttemberg. I. 260.
Gui vicomte de Limoges. I. 542.
Gyac. II. 350.

H.

Halde. (du) I. 258. 268. IV. 418.
Halley. III. 403.
Hallier. (du) IV. 55.
Hamédi Kermani. II. 424.
Hamilton. IV. 169. 188. 193.
Haquin roi de Norvège. II. 101.
Harrisson. IV. 199.
Harlay. III. 535.
Harlot. I. 561.
Harmodius. II. 540.
Harold. I. 562. 563.
Harvey. III. 190.
Harville. II. 445.
Hastings. III. 47.
Hatucu. III. 338.
Hay jésuite. IV. 32.
Heaton évêque. III. 474.
Hégésippe. I. 341. 343. 359.
Hélène. I. 349.
Helgaut. I. 145.
Héliogabale. I. 344.
Hénault. II. 353. III. 27.
Henri I empereur. I. 236. 394. 511. 513. 514. II. 500.
Henri II empereur. I. 529. II. 2. 26.
Henri III empereur. I. 530. 547. 548. II. 9. 29. 31. 34. 40. IV. 388.
Henri IV empereur. I. 549. 552. II. 29. 46. 56. 93. 122. III. 509. IV. 388. 401.
Henri V empereur. II. 45-48. 53.
Henri VI empereur. II. 60-62. 80. 90. 138.
Henri VII empereur. II. 249-251. 263. III. 248.
Henri I roi de France. I. 541. 543.
Henri II roi de France. II. 504. 505. 511. 512. III. 96. 141. 142. 227. 231. 346. 430. 434. 437. 489. 499. 519. 545. IV. 150. 221.
Henri III roi de France. II. 495. 504. 515. III. 5. 31. 96. 248. 445-447. 455. 461. 480. 493. 503. 531-549. IV. 19. 28. 38. 49. 51. 52. 64. 141. 142. 153. 221. 230. 238. 239. 402.
Henri IV roi de France. I. 379. 438. II. 45. 313. 360. 361. 495. 514. III. 233. 248. 426. 428. 444. 447. 462-465. 470. 479. 492. 498. 504. 506. 509. 534. 536. 541-543. 549. IV. 1. 50. 52. 54-56. 60. 62-63. 80. 100. 104. 110. 116. 117. 122. 127. 138. 140. 142. 144. 153. 157. 161. 162. 176. 178. 193. 234. 237. 241. 242. 245. 250. 349. 366. 371. 401. 412.
Henri IV roi d'Espagne. II. 520-523.
Henri I roi d'Angleterre. II. 65. 69. 70.
Henri II roi d'Angleterre. II.

55. 56. 67. 70-74. 95. 135. III. 85. 503. 521. IV. 350.
Henri III roi d'Angleterre. II. 87. 90. 155. 161. 187. 189. 300. IV. 396.
Henri IV roi d'Angleterre. II. 338.
Henri V roi d'Angleterre. II. 280. 338. 344-348. 350-352. 354-356. 390-392. 394. 401-403. III. 120. 182. 468. 473.
Henri VI roi d'Angleterre. II. 355. 362. III. 34. 45. 49. 210. 267.
Henri VII roi d'Angleterre. II. 520. 548. III. 41. 51. 52. 85. 199. 216. 299. 457. 478.
Henri VIII roi d'Angleterre. II. 455. III. 29. 30. 53. 55. 89. 93. 95. 96. 113. 118. 124. 137. 138. 142. 164. 198-212. 216-219. 228. 471. 476. 477. IV. 13. 163. 401. 409.
Henri roi des Romains. II. 93.
Henri cardinal & roi. (dom) III. 452.
Henri III roi de Castille. II. 423.
Henri de Portugal. (dom) II. 214. 529. III. 267-269.
Henri de Sicile. II. 185. 186.
Henri de Valois. I. 362.
Henri le noir. I. 403.
Henri de Transtamare. II. 329-331. 520. 522. IV. 399.
Henri Stuart. III. 482.
Henriette de France. II. 77. 83. 162. 176.
Henriques II. 328.
Héracléonas. empereur. I. 489.
Héraclius. I. 312. 317. 321.
Herbelade. III. 545.
Herbelot. (d') I. 45.
Herbert. III. 211.
Hercule. I. 21. 120. 121. 147. 328. II. 445. III. 294.
Herem. (Saint) III. 507.
Hérès. I. 143.
Hermas. I. 136. 429.
Hermès. I. 96. 237. 238.
Herminigilde. I. 477.
Hérode. I. 151. 184. 208. 279. II. 109. III. 548.
Hérodote. I. 3. 9. 49. 50. 52. 53. 71. 92-94. 121. 147. 148. 158. 190. 219. 231. 234. 320. 367. III. 297. 406. IV. 424.
Herrera. III. 316. 334.
Herry. IV. 202.
Hervé comte de Nevers. II. 76.
Hervig. I. 479.
Hervique. I. 454.
Hescham. I. 323.
Hésiode. I. 58. 60. 83. 168.
Hiaja. II. 11.
Hiao. I. 251. 253.
Hilderic III. I. 380.
Hillu. I. 156.
Hincmar. I. 379. 507.
Hippocrate. I. 325. II. 315.
Hippolyte cardinal. III. 516.
Hippolyte. I. 143.
Hiram. I. 147. 190. 220.
Hircan. I. 183. 184.
Hire. (la) II. 466.
Histaspes. I. 299.
Hoaiisang. IV. 331.

Holbens. III. 209.
Holstein. (de) IV. 285. 382.
Holstenius. I. 177.
Holwell. I. 78. 279.
Homère. I. 14. 17. 24. 91. 111. 117. 131. 157. 164. 168. 205. 258. 320. 321. II. 500. III. 100.
Honoria. I. 369.
Honorius empereur. I. 227. 229. 368.
Honorius I pape. I. 387.
Honorius II. I. 564.
Honorius III. II. 92. 166.
Horace. I. 63. 129. 154. 234. 246. 545. II. 376. III. 11.
Hormisdas IV. I. 318.
Horn. (comte de) III. 439. IV. 260.
Hornac. (comte de) III. 81.
Hortensius. I. 368.
Hospital. (de l') I. 87. 119. III. 492. 494. 508. 524. 534.
Hotham. IV. 176.
Hoved. II. 264.
Houlacou. II. 182.
Hubner. IV. 418.
Huescar. III. 332. 333.
Huet. I. 62. 111. 121. 123.
Hugo. I. 519. 520.
Hugonis docteur. III. 526.
Hugues Capet. I. 145. 380. 509. 515. 522. 536-538. II. 65. 214. 470. 478.
Hugues l'abbé. I. 460. 537. II. 114. 118. 125.
Hume. I. 235.
Humfroi. I. 546. 549.
Huniade. (Jean Corvin) II. 429. 437. 444. III. 82.
Hus. (Jean) II. 287-291. 413. 428. III. 87. 166. 228. IV. 404.
Hyde. I. 50. 77.

I.

Ibna ou *Ibnal Arabi*. I. 398. 482.
Ibrahim. IV. 289-292.
Idamante. I. 157.
Idoménée. I. 157.
Iesid. I. 321.
Ignace. (Saint) I. 350. 353. IV. 404.
Ignace de Loyola. (Saint) III. 243-245. 248. 376.
Ignace patriarche. I. 501-503.
Illuminé. II. 148.
Imbercourt. II. 476.
Imiar. I. 320.
Inachus. I. 103.
Innocent II pape. I. 556. 557. II. 49. 216.
Innocent III. I. 378. 403. II. 63. 64. 77-79. 86. 140. 143. 195. 197. 202. 204. 219. 227. III. 254.
Innocent IV. I. 21. II. 95-97. 100. 101. 167. 180. 181. 186-189. III. 518. IV. 389.
Innocent VI. III. 86.
Innocent VIII. II. 545. 551. 562.
Innocent X. III. 247.
Iphigénie. I. 157.
Irène. I. 405. 424. 425. 427. 485. 490. 492. II. 426. 434.
Irénée. I. 140.

Ireton. IV. 190. 195. 206.
Isaac l'Ange. II. 59. 136. 142.
Isabella Osorio. (dona) III. 427.
Isabelle d'Arragon. II. 522-526. 529.
Isabelle de Bavière reine de France. II. 342. 352.
Isabelle de Castille. II. 470. 478. 553. III. 91. 93. 198. 257. 259. 299-301. 307. 423. IV. 128.
Isabelle de France reine d'Angleterre. II. 301. 302. 504.
Isabelle de France reine d'Espagne. III. 427. 433.
Isabelle de Lorraine. II. 502.
Isaïe. I. 188. 190. 191. 214. 279. IV. 298.
Isboseth. I. 181.
Isidore cardinal. II. 437. 441.
Isidore Mercator. I. 428.
Isis. I. 21. 58. 103. 104. 126. 147. 162. 167. 187. 194. 357. 369. 535. 536.
Isle Adam. (l') II. 445.
Isle. (*Belle-*) IV. 421.
Isle. (de l') IV. 396.
Ismaël. I. 67. 332.
Ismaël Sophi. III. 126. 399. 400. IV. 287. 312.
Israël. I. 192. 219. 234. Voyez *Jacob*.
Istape. I. 136.
Iven ou *Iventi*. IV. 329. 372.

J.

Jacob. I. 19. 36. 61. 180. 205. 219. II. 533. Voyez *Israël*.
Jacques I roi d'Ecosse. III. 47. 85. 364. IV. 146. 157. 164. 167. 179.
Jacques II. III. 85. IV. 188. 201.
Jacques III. III. 85.
Jacques IV. III. 85.
Jacques V. III. 85. 86.
Jacques VI. III. 85. 483.
Jacques VII. III. 85. 86.
Jacques IV roi d'Arragon. II. 210. 225.
Jacques de Bourbon. II. 298.
Jacques cardinal. II. 94.
Jacques. (Saint) I. 352.
Jacques d'Artevelt. II. 308.
Jacques Pierre. IV. 252.
Jaddus. I. 202. 203.
Jaffier. IV. 253.
Jagellons. III. 63-66. 226.
Jahel. IV. 215.
Jaldabast. I. 137.
Jannès I. 153.
Janvier. (Saint) IV. 225.
Japhet. I. 243.
Jaraslau. I. 541.
Jarnac. II. 511.
Jars. (de) IV. 106. 107.
Jaurigni. III. 447.
Jean-Baptiste. (Saint) I. 338. III. 213. 402. IV. 225.
Jean. (Saint) I. 140. 341. 350. III. 288.
Jean I empereur. II. 417.
Jean II empereur. II. 417.
Jean roi de France. II. 266. 314. 318-326. 328. 336. 386. 453. 465. 472. 482. 492. 503. III. 41. 121.

IV. 19. 400.
Jean sans terre, roi d'Angleterre. II. 75-80. 84-87. 90.
Jean Sobieski roi de Pologne. III. 418. IV. 274. 302. 305. 306.
Jean Basilowitz, ou *Basilides* czar. III. 54. 59. 60. IV. 278-281. 283. 284.
Jean roi de Suède. IV. 268-270.
Jean roi de Danemarck. III. 60.
Jean roi de Bohème. II. 251.
Jean II. roi de Castille. II. 279.
Jean I roi de Portugal. III. 267.
Jean II roi de Portugal. III. 271. 295. 299.
Jean II pape. I. 371.
Jean VIII. I. 462. 463. 503-506. 517.
Jean IX. I. 518.
Jean X. I. 518. 519. 526.
Jean XI. I. 519. 520.
Jean XII. I. 520-525. II. 95. III. 90.
Jean XIV. I. 527.
Jean XVI. I. 528.
Jean XVIII. III. 77.
Jean XIX. II. 529. III. 77.
Jean XXII. II. 212. 251-255. III. 152. 255. IV. 233.
Jean XXIII. II. 276. 277. 280. 282. 287. 290. 338. 407.
Jean duc de Bourgogne. II. 341. 342. 348. 401. 402. 417. 459.
Jean de Bragance. III. 262.
Jean cardinal. I. 524.
Jean Bermudes. III. 297.
Jean de Bourbonnais. III. 92.
Jean Chrysostome. (Saint) I. 351.
Jean le Clerc. III. 227.
Jean de Gand. III. 49.
Jean de Gouge. II. 324.
Jean de Leyde. III. 184. 185.
Jean de Matha. III. 249.
Jean moine. II. 212.
Jean de Procida. II. 193. 194.
Jean le Roy moine. III. 549.
Jean de Salstad. III. 69.
Jean de Vienne. II. 314.
Jean Zimiscès. II. 106.
Jeanne I de Naples. II. 297-299. 339. 371. 375. III. 488.
Jeanne II de Naples. II. 204. 255. 257-262. 272. 297. 298. III. 79.
Jeanne de Castille. II. 331. 520. 522. 573. III. 144.
Jeanne de Navarre. III. 428.
Jeanne de Seymour. III. 207. 209. 212. 471.
Jeanne Gray. III. 216. 471. 472.
Jeanné. I. 184.
Jeannin. III. 462.
Jéhu. I. 181. 194.
Jéhud. I. 156.
Jémits empereur du Japon. IV. 340.
Jephté. I. 17. 159. 179. 244. III. 324.
Jérémie. I. 18. 19. 159. 188. 192.
Jéroboam. I. 181.
Jérombal. I. 59.

Jérôme. (Saint) I. 207. II. 108. III. 164. 311.
Jérôme de Prague. II. 290. 291. 413. III. 87. IV. 404.
Jethro. I. 160 173.
Jezraël. I. 194.
Joab. I. 181.
Joas. I. 181.
Job. I. 213. 217. 300. IV. 384.
Joiadad. I. 181.
Joinville. I. 438. II. 159. 164. III. 153. IV. 366.
Jonathas. I. 168. III. 526.
Joram. I. 181. 194.
Jornandès. I. 366.
Josaphat. I. 188.
Joseph patriarche. I. 215. 351.
Joseph II empereur. II. 96. III. 253.
Joseph capucin. IV. 75. 76. 99.
Josephe Flavien. I. 24. 109. 111. 130. 151. 152. 182. 183. 198-203. 213. 219-221.
Josias. I. 122.
Josse empereur. III. 87.
Josué. I. 59. 61. 96. 121. 160. 175-178. 219.
Jouvency jésuite. IV. 8. 31. 32.
Joyeuse. II. 504. III. 539.
Joyeuse. (cardinal de) IV. 245.
Juan d'Autriche. (dom) III. 416. 418. 420. 426 443. 444. IV. 137.
Juba. III. 420.
Juda. I. 234. II. 533. III. 402.
Jude. (Saint) I. 215. 218. 279. 343. 351. 353. 359.
Judith. III. 447. IV. 215.
Judith impératrice. I. 450. 452. 453.
Jules II pape. II. 294. 447. 528. III. 13. 14. 18-30. 98. 106. 148. 150. 156. 199. IV. 236. 237. 250.
Jules III. III. 479. 480.
Jules africain. I. 106.
Julien cardinal. II. 413. 428-430. III. 64.
Julien comte. I. 479. 480. 484. II. 14.
Julien empereur. I. 42. 119. 244. 366. 493. 495.
Justin. (Saint) I. 136. 140. 328. 350. 359.
Justine. III. 180.
Justinien I empereur. I. 259. 307. II. 315. 440. IV. 236.
Justinien II. I. 490.
Juvenal. I. 102.
Juvenel. (Jean) II. 343-345. 351.

K.

Kaled. I. 321.
Kara Mustapha. IV. 304-306.
Kempfer. III. 280. IV. 339. 340.
Kepler. IV. 143. 144.
Kicum. IV. 327.
Kincum. IV. 327.
Kirker. 97. 273.

Kokbeker. IV. 341.

Kouli-Kan. Voyez *Sha-Nadir*.

L.

Laboureur. (le) III. 153.
Lactance. I. 346. II. 199.
Ladislas roi de Hongrie & de Pologne. II. 427-429. 519. III. 64. 82.
Ladislas Sigismond roi de Pologne. IV. 273. 283. 284.
Ladislas Albert. III. 82.
Ladislas de Bohème. III. 83.
Lafiteau. I. 35-37.
Laguette. II. 453.
Laïnès. III. 246. 496. 526.
Lambert. III. 206. IV. 205.
Lamp. III. 380.
Lancastre. (ducs de) I. 516. II. 337. 338. III. 35. 39. 49. 51. 217. Voyez *Henri IV* roi d'Angleterre.
Lancelot roi de Naples. II. 275-277. 279. 298.
Landino. II. 543.
Landois. III. 49.
Landon. I. 518.
Lanfranc. II. 21.
Langeai. III. 229.
Langlois. IV. 16.
Lanoy. III. 117. 121.
Lansberge. (Mathieu) I. 133.
Laokiun. I. 270. 272.
Larcher. II. 352.
Lare. (dom Diègüe de) II. 11.
Lascaris. II. 146. 167. 414. 433. 543.
Law ou *Lass*. III. 354.
Laval. (mademoiselle Gui de) II. 502.
Laud. III. 307. IV. 169. 181.
Laure II. 373.
Lautrec. III. 112. 113.
Legris. II. 510. III. 92.
Leibnitz. III. 303.
Leicestre. (de) III. 449.
Lenox. (de) III. 485.
Léon l'Arménien. I. 490.
Léon l'Isaurien. I. 389. 391. 424. 490.
Léon le philosophe. I. 491. 493. II. 105.
Léon IV empereur. I. 492.
Léon I pape. (Saint) I. 369. III. 250. 384.
Léon III. I. 401. 402. 463. III. 127.
Léon IV. I. 486. 495.
Léon VIII. I. 524. 525.
Léon IX. I. 530. 548-550. 557. IV. 388.
Léon X. III. 55. 71. 96. 107. 113. 145. 148-151. 155. 156. 158. 159. 164. 177. 195. 222. 225. 226. IV. 222. 237. 249. 510.
Léon juif. I. 556.
Léon prêtre. I. 517.
Léonce. I. 490.
Léonidas. II. 448.
Léopold empereur. IV. 136. 138. 303-305.
Léopold archiduc. IV. 142.
Lerme. (cardinal de) IV. 128. 134. 135.
Lerme. (duc de) IV. 161.
Lesdiguières. IV. 9. 63. 65. 66-67. 71. 72. 84. 102.

Lévi. III. 402.
Leuvigilde. I. 477.
Liceran. IV. 44.
Licinien. I. 360.
Licinius. I. 360.
Licurgue. I. 238. II. 449. III. 182. 375.
Lilio. IV. 230.
Lin pape. I. 340. 341.
Lindsey. IV. 88.
Linna. III. 267.
Lisching. IV. 292. 331-333.
Livarot. II. 515.
Liuva. I. 477.
Locke. I. 116. 120. 125. II. 562. III. 363. 368. 370.
Lognac. III. 545.
Loiseau. II. 479.
Long. (le) IV. 421.
Longin. I. 122.
Longueville. (de) IV. 47.
Lopès de Vega. III. 100.
Loredano. III. 19.
Lorraine. (cardinal de) II. 212. III. 151. 153. 232. 490. 491. 501. 525. 526. 529. 537.
Lot. I. 72. 124. 211. 212.
Lothaires. I. 445. 449. 452. 453. 454. 457. 458. 460. 462. 486. 495-500. 522. 556. 557. II. 48. 53. 54.
Louet. II. 494.
Louis I, *le faible* ou *le débonnaire*, roi de France. I. 405. 406. 448-457. 478. 482. 483. 500. 522. 536. II. 34. 44. 103. 521. IV. 319. 349.
Louis II le bègue. I. 463. 464.
Louis IV d'outremer. I. 515. 532. 537.
Louis VI le gros, roi de France. II. 65. 387. III. 473.
Louis VII le jeune. I. 378. II. 66-68. 71. 127-131. 508.
Louis VIII. II. 84-90. 137. 200. 202. 355. IV. 346. 366.
Louis IX. (Saint) I. 560. II. 94. 95. 154-164. 166-168. 180. 185. 188. 191. 193. 202. 204. 206. 209. 220. 222. 225. 297. 339. 353. 384. 388. 392. 395. 401. 410. 414. 453. 492. 507. 512. 530. III. 78. 80. 121. 255. 405. 407. 408. IV. 366. 395-398.
Louis X Hutin. II. 242. 304-307. 318. 387. 388.
Louis XI. II. 362. 364. 400. 455. 458-472. 476. 482. 486. 518. 520. 525. 538. 448. III. 2. 41. 45. 46. 91. 102. 103. 114. 242. 248. IV. 120.
Louis XII. II. 295. 364. 298. 516. 555. 556. III. 2-18. 20-23. 88. 90-93. 96. 107. 110. 112. 130. 200. 222. 471. 473. 489. 504. IV. 20. 409.
Louis XIII. I. 494. IV. 55. 58. 59. 60. 63. 65. 77. 79-81. 84-85. 87-88. 90. 93. 95. 100. 102. 105. 106. 107. 111. 115. 116. 117. 119. 122. 123. 128. 134. 147. 161. 162. 179. 250. 422.

Louis XIV. I. 199. 299. 326. II. 81. 229. 339. 495. 496. 505. 515. 553. III. 105. 124. 284. 348. 350. 353. 354. 364. 428. 442. 448. 456. IV. 38. 39. 51. 60. 64. 67. 95. 123. 124. 149. 212. 217. 220. 250. 257. 264. 292-294. 303. 346. 380. 405. 407. 412. 413.
Louis XV. I. 475. 560. IV. 39.
Louis XVI. I. 560.
Louis II empereur. 498.
Louis d'Anjou. roi de Hongrie. II. 257-262. 276. 277. III. 79. 80.
Louis de Bavière. I. 456-461. II. 251-254. 263. 264. 294. 309. 383. III. 255.
Louis de Germanie. 462.
Louis de la Cerda. III. 267. 268.
Louis de Tarente. II. 258.
Louis le Maure. II. 550. 553. III. 3. 5. 6. 23. 27. 94.
Louis prince allemand. I. 510.
Louis-Amédée. IV. 116.
Louise de Savoie. III. 115.
Louvois. IV. 421.
Luc. (Saint) I. 139. 350. 431. II. 67.
Luc d'Achéri. II. 205.
Luc Gauric. III. 533.
Lucius. I. 104.
Lucius II. II. 4. 49. 50.
Lucrèce Borgia. III. 1. 2.
Lucrèce dame romaine. I. 49. 479.
Lucrèce poëte. I. 506. II. 376. III. 215.
Lucullus. IV. 411.
Ludlow. IV. 86. 190. 191. 201.
Luines. (de) IV. 55. 57. 58. 59. 64. 66. 67-69. 72. 161.
Luitprand. I. 506. 521. 531.
Luna. II. 273-275. 279. 280. III. 523.
Lusignan. (Gui de) II. 133. 134. 137.
Luther. III. 107. 136. 157. 169. 174. 177-181. 183. 188-190. 205. 211. 228. 239. 242. 259. 399.
Luxembourg. (de) II. 470.
Lycaon. I. 157.
Lysimaque. I. 219.

M.

Machabées. I. 182. 183.
Machiavel. I. 360. II. 253. 294. 541. 549. III. 14. 99. 149. 154. 505.
Madiès. I. 294.
Maffredo II. 235.
Magellan. III. 339-342. 369.
Maghmud roi de Perse. IV. 314. 315.
Magnus roi de Suède. II. 211.
Mahabad-Sha mogol. IV. 321-323.
Mahmoud. III. 126. 389. IV. 307.

Mahomed-ben Joseph. II. 218.
Mahomet. (prophète) I. 65. 68. 133. 134. 173. 187. 296. 307-317. 319. 320. 322. 325-334. II. 94. 103. 109. 116. 124. 149. 157. 168. 441. III. 9. 183. 398. 423. IV. 306. 333. 367. 382-386. 406.
Mahomet I fultan. II. 422. 426.
Mahomet II. I. 230. II. 141. 421. 428-430. 434-441. 444-448. 454. 550. 557. III. 82. 257. 404. IV. 306. 307. 367.
Mahomet III. IV. 286.
Mahomet IV. IV. 293. 300. 302. 304. 306. 307.
Maigrot. I. 87.
Mailla jéfuite. (de) IV. 332.
Maimbourg. I. 389. II. 25. III. 230. 545. IV. 276. 348.
Maimonide. I. 175. II. 533.
Majorien empereur. III. 250.
Maître. (Jean le) II. 494.
Malagrida jéfuite. IV. 403.
Malandrins. II. 329.
Malatefta. II. 276. III. 255.
Malefpina. II. 193.
Malherbe. IV. 62.
Mambrès. I. 153.
Manahem. I. 181.
Manaffé. I. 181. 188.
Manchefter. IV. 182. 184.
Manco Capac. I. 16. 21.
Mandog roi de Lithuanie. II. 101.
Manès. II. 15. IV. 384.
Manéthon. I. 24. 58. 71. 83. 94. 96.
Manfreddo ou *Mainfroi*. I. 435. II. 96. 100. 185-193. 544.
Mansfeld. IV. 78. 147.
Manuel. II. 141. 142. 423.
Marc. (Saint.) I. 350. IV. 293.
Marc-Antoine. I. 184.
Marc-Aurèle. I. 288. 344. 366. 438. 493.
Marcel. I. 341. II. 322.
Marcellus. I. 136.
Marche. (de la) III. 37. 39.
Marcillo Ficino. II. 543.
Marcomir. I. 342.
Marco Paolo ou *Marc Paul*. I. 277. II. 179. 180. III. 277. 318.
Marculfe. I. 431. 446.
Marguerite d'Anjou. III. 34. 36-45.
Marguerite de Bourgogne. II. 304.
Marguerite de Lorraine. IV. 107.
Marguerite de Navarre. III. 231. 541.
Marguerite de Parme. III. 438.
Marguerite Waldemar reine. III. 68.
Marguerite gouvernante des Pays-Bas. III. 106.
Marguerite princeffe. III. 519.
Mariana jéfuite. III. 548. IV. 35.
Marie d'Angleterre. III. 30. 95. 208. 216-219. 228. 307. 425. 429-432. 470-473. 480.
Marie d'Arragon. II. 24. 25. 219.

Marie d'Autriche. III. 265. IV. 136.
Marie de Bourgogne. II. 476. 477. 482. 518. 520.
Marie de France. III. 473.
Marie de Hongrie. III. 78. 80. 81.
Marie de Lorraine. III. 86.
Marie de Médicis. I. 494. IV. 37. 49. 50. 54. 55. 58. 59. 74. 80. 92. 94. 99. 100. 110. 168.
Marie reine de Naples. II. 211.
Marie princeffe d'Orange. IV. 176.
Marie de Portugal. III. 425.
Marie Stuart. II. 465. III. 86. 138. 220. 221. 457. 458. 477. 478. 481-488. IV. 15. 26. 166. 191.
Marie. (la belle) I. 312.
Marigny. II. 352.
Marillac. IV. 94. 95. 96. 105.
Marina. (dona) III. 321. 325. 327.
Marion. III. 371.
Marion Delorme. IV. 74.
Marius. I. 227. 367.
Mark. (de la) II. 511.
Marlié. IV. 405.
Marot. (Clément) III. 139. 231. 496.
Marozie. I. 518-520. 526. 529.
Marquemont. IV. 77.
Marfigli. II. 454. III. 410. IV. 288.
Mar-Thomas. I. 485.
Martin IV pape. II. 210. 512.
Martin V. II. 282. 406. IV. 391.
Martin de Tours. (Saint) II. 17.
Martine impératrice. I. 489.
Martinufius cardinal. III. 94. 510. 521. IV. 153.
Martorillo. (François) II. 467. III. 242.
Maffiniffa. III. 420.
Mathias archiduc, puis empereur. III. 443. 445. 449. IV. 142. 145. 287.
Mathias Corvin. III. 82.
Mathilde comteffe. II. 29. 33. 36. 39-42. 46. 48. 49. 58. 63. 96. 252. 268. 296. 544. IV. 241.
Matthieu. (Saint) I. 184. 208. 350. II. 67.
Matthieu, anabaptifte. III. 184.
Matthieu hiftoriographe. III. 506. IV. 35. 36.
Matthieu jéfuite. IV. 6.
Matthieu Pâris. II. 190. 205.
Maugiron. II. 515.
Mauregat. I. 481. 482.
Maurice empereur. I. 307. 489.
Maurice de Saxe. III. 142. 519. 522.
Maurier. (du) IV. 259.
Maxence. I. 349. IV. 345.
Maximien. I. 360.
Maximien-Hercule César. I. 347.
Maximilien I empereur. II. 295. 296. 316. 461. 462. 476. 477. 518. 520. 548. III. 3. 4. 17. 19. 21. 23. 26. 30. 70. 83. 88. 93. 106. 109. 144. 152. 159. 182. 290.

Maximilien

Maximilien II. III. 416. IV. 140. 141. 223. 231.
Maximilien de Bavière. IV. 145-148. 272.
Maximin. I. 345. 362. IV. 407.
Mayenne. (de) III. 461. 463. 547. IV. 5. 6. 9. 10. 17. 18. 40. 45.
Mazarin cardinal. III. 116. IV. 64. 101. 137. 421.
Maupeou. (chancelier de) III. 32.
Médée. III. 407.
Médicis. (les) I. 299. II. 353. 539-543. 550. 556. 558. III. 117. 119. 125. 142. 148. 199. 517. 522. Voyez *Léon X*, *Catherine* & *Marie de Médicis.*
Mesfpham. II. 97.
Mégrin. (Saint) III. 545.
Mélancton. III. 130.
Melchior Luci. III. 523.
Melchtad. II. 244.
Mélecsala. II. 157. 158.
Mélecséraph. II. 165.
Mélédin. II. 148. 149. 151. 152.
Méliorati. II. 273.
Ménager. II. 494.
Menès. I. 147.
Mequinès. III. 410.
Mercœur. (de) IV. 17.
Mergue Martin. IV. 382.
Metezeau. IV. 87.
Méton. IV. 229.
Mézerai. I. 522. II. 305. 315. 354. III. 433. 507. IV. 3. 37. 372. 396.
Michée. I. 188.
Michel-Ange. I. 150. III. 284. IV. 236. 246.
Michel le bègue empereur. I 485. 490. 491.
Michel Coribut roi de Pologne. IV. 274.
Michel Curopalate. I. 490.
Michel Ducas empereur. I. 553.
Michel Fédérovitz czar. IV. 283. 285.
Michel le jeune. I. 492. 493. 494. 501. 502.
Michel Paphlagonate. II. 106.
Michon. III. 546.
Micislas duc de Pologne. II. 2.
Midleton. I. 175.
Milon. II. 197.
Miltiade. I. 108. II. 448.
Milton. I. 279.
Ming. III. 382. IV. 329.
Minos. I. 103. 111. 112. 163. 237. 238.
Miphiboseth. I. 181.
Mirabel. IV. 78. 94.
Mirziflos. II. 143. 145.
Mohammed le Carismin. II. 169. 174-176.
Mohavia. I. 321.
Moine (le) cardinal. II. 232.
Moïse. I. 19. 96. III. 121. 123. 129. 153. 160. 170-175. 179. 206. 212. 218. 219. 245. 351. 388. II. 94. 131. III. 317. IV. 216.
Molay. (Jean de) II. 239.
Molière. IV. 395.
Molina jésuite. IV. 32.
Molon. I. 219.
Molucco. III. 452.
Monaldesco. (Ludovico) II. 253.

Monck. IV. 205.
Moncornillon. II. 212.
Mondar. I. 312.
Monlouet. (de) IV. 40.
Mounoye. (la) IV. 422.
Mons. III. 74.
Montagne. I. 119.
Montagu. II. 454.
Montbrun. (St André) IV. 293. 295.
Montéagle. IV. 159.
Montchal. IV. 74.
Montécuculi. III. 133. IV. 303.
Monteil évêque. II. 118.
Montemar. (duc de) III. 424.
Montepulciano. (Bernard Politien de) II. 250.
Montesquieu. I. 119.
Montesquiou. III. 503.
Montezuma. III. 261.
Montfort. (de) II. 89. 202. 310. 311. 325. III. 37.
Montigni. III. 438. IV. 30.
Mont-lhéri. (de) II. 65. IV. 370.
Montluc évêque. III. 524.
Montmouth. IV. 215. 216.
Montmorenci. III. 102. 131. 135. 430. 438. 465. 473. 490. 495. 498-502. IV. 79. 80. 84. 93. 94. 102-105.
Montpensier. II. 504. IV. 108. Voyez *Bourbon*.
Montrésor. IV. 134.
Montross. (de) IV. 194.
Montsorau. (dame de) II. 462.
Moret. (de) IV. 104.
Morgan. III. 358.
Morland. IV. 15.
Morlas. IV. 40.
Moro. IV. 340. 341.
Morosini. IV. 293-296. 306.
Mortimer. II. 302. 303.
Morus. (Thômas) III. 205.
Motassem. II. 103. 104.
Motezuma. III. 322-325. 327. 331.
Mothe le Vayer. (la) I. 119.
Motteville. (de) IV. 105.
Mouchi. III. 232.
Mousk. II. 205.
Mulei Ismaël. II. 149. III. 425. IV. 296.
Mulei-Mehemed. III. 451.
Muncer. III. 181-183.
Muratori. II. 83.
Murray. (comte de) III. 482-485.
Musa. II. 421. 422.
Mussus. II. 368.
Mustapha. II. 420. IV. 288. 307.
Mustapha Kuprogli. IV. 306. 307.
Muza-Sophi. IV. 313.
Muzza. I. 480.
Myri-Veis roi de Perse. IV. 313. 314. 317.

N.

Naaman. I. 20.
Nabonassar. I. 44. 46.
Nabuchodonosor. I. 19. 92. 124. 150. 192. 203. II. 71. III. 402.
Nabusardam. I. 150.
Nadab. I. 181.
Nani. IV. 56. 253.
Narsès. I. 372. IV. 2.
Nassau. (de) II. 518. III. 437-450. IV. 126. Voyez *Adolphe de Nassau* & *Orange*.

Naſſer. II. 174.
Nathan. IV. 298.
Navailles. (de) IV. 294.
Navarette moine. I. 269. 273. IV. 411.
Nectaire. I. 436.
Néhémie. I. 150. 151. 183. III. 402.
Nemours. (de) III. 11. IV. 45.
Néron. I. 130. 165. 338-341. 352. 527. II. 60. 273. III. 13. IV. 32.
Nerva. I. 343.
Neſtorius. I. 227. 369.
Nevers. (de) IV. 54. 61.
Neuilli. IV. 45.
Newton. I. 120. 175. 176. 251. II. 562. III. 284. 303. 368. 403. IV. 230.
Nicéphore empereur. I. 485. 490. 553.
Nicéphore Phocas. I. 531. II. 106.
Nicétas Coniates. II. 109. 143. 144.
Nicolas I jéſuite, roi. III. 380.
Nicolas I pape. I. 497-499.
Nicolas II. I. 550. 554. II. 48.
Nicolas III. II. 503.
Nicolas IV. II. 210. III. 78.
Nicolas V. II. 385. 412. III. 224. IV. 233. 236.
Niecamp. I. 296.
Nigri jéſuite. IV. 8.
Ninus. I. 45.
Nitard jéſuite, cardinal. IV. 136. 137.
Nitard. II. 500.
Noailles. II. 350. 351.
Noé. I. 105. 110. 121. III. 302. IV. 418.
Noſſo de Florentin. II. 238.
Nogaret. II. 234. 236.
Nogent. II. 343.
Nonotte ex-jéſuite. I. 362. 364.
Noradin. II. 134.
Norbert. (Saint) III. 239.
Norfolck. III. 471. 486.
Noſtradamus. I. 25. 135.
Novatien. I. 386.
Noue. (de la) IV. 47.
Noushirvan, ou *Coſroès*. I. 307.
Nugnès. I. 175.
Numa Pompilius. I. 173. 237. II. 536. III. 174. IV. 228.
Nun. I. 160.

O.

O. (marquis d') III. 539.
Obdam. IV. 264.
Ochoſias. I. 181. 217.
Ochus. I. 93.
Octaï-Kan. II. 179. 181. III. 382.
Octave. IV. 407.
Octavien Sporco. I. 520.
Odet Daidie. II. 462.
Odet de Châtillon cardinal. III. 500.
Odillon. (Saint) II. 24. 30.
Odin. I. 21. 439.
Oedipe. I. 306.
Ogygès. I. 105. 106. 109.
Ojeda. III. 303.

Oldecorn jésuite. IV. 159.
Oliva jésuite. IV. 211.
Olivarès. IV. 81. 82. 83. 85. 119. 129. 132. 135. 162.
Oliverotto. III. 9.
Olonois. (l') III. 357.
Olopuën. I. 273.
Omar. I. 93. 98. 187. 311. 318-322. 337. II. 109. III. 55. 391. 398. 462. IV. 315. 358.
Onias. I. 182.
Ooliba. I. 193.
Oolla. I. 193.
Opas. I. 479. 480. II. 14.
Oppède. (Jean Meynier d') III. 230. 231.
Orange. (princes d') II. 352. III. 426. 427. 462. 465. 468. IV. 67. 95. 101. 126. 140. 198. 259-262. 375. Voyez *Nassau*.
Orcan. II. 415. 426.
Oreste. I. 208. 315.
Origène. I. 104. 162. 218. III. 191. IV. 2.
Orléans (Louis d') avocat. IV. 11. 12.
Ornano. IV. 80. 81.
Orphée. I. 103. 112. 117. 121. 164. 237. 288.
Orte. (vicomte d') III. 507.
Ortogrul-Beg. II. 104.
Osée. I. 181. 188. 194. III. 402.
Osiander. III. 161.
Osiris. I. 25. 156. 269. 306. II. 536.
Osman prince. IV. 288.
Osman sultan. IV. 272. 288.
Ottoman tige des *Osmanlis*. II. 415. 441.
Ossat. (cardinal d') IV. 242.
Ossone. (d') IV. 252.
Othman. I. 322.
Othons. I. 404. 408. 506. 511. 514. 515. 521-531. 534. 539. 542. 544. 548. II. 6. 24-26. 35. 52. 54. 55. 62. 64. 80-82. 84. 90. 249. 260. 267. 539. III. 90. 123. IV. 222. 370. 388. 390.
Othon III. I. 404. II. 6. 296.
Othon de Brunswick. II. 260. 261.
Ottocare. II. 207. 208.
Ottoman moine. IV. 290.
Ovide. I. 120. 124. III. 386.
Ouin. IV. 29. 38.
Oulougbeg. II. 425.
Ouraca. II. 11.
Oxenstiern. IV. 111. 153.
Ozias. IV. 12.

P.

Pachimère. I. 280. 446.
Palafox. (dom Jean) III. 247.
Palavicini. III. 113. 510. 531.
Paléologue. (Messith) II. 446. 553.
Paléologues. I. 504. II. 167. 407. 409. 414. 416. 417. 426. 433. 553. III. 327.
Pallade. I. 81. 289.
Palliano. (de) IV. 222.

Pandolfe. II. 78.
Papebroc. I. 356.
Parennin. I. 262.
Parme. (Alexandre duc de) I. 202. III. 426. 444. 446. 449. 462. 479. IV. 8. 9. 112. 247. Voyez *Farnèse*.
Parménion. I. 203.
Pascal. (Blaise) II. 561.
Pascal II. II. 46. 47. 93.
Paschase Ratbert. II. 19. 20. III. 161.
Pasquier. (Etienne) I. 236. IV. 28.
Pastourel. II. 492. 494.
Patarin chevalier. II. 510.
Patrocle. I. 157.
Paul-Emile. I. 225. II. 326.
Paul. (Saint) I. 137. 139. 207. 215. 341. 351. 363. 364. 369. 403. 431. III. 174. 225. 510. 512.
Paul III pape. III. 127. 141. 206. 226. 244. 245. 444. 511-513. 516-518. IV. 227.
Paul IV. III. 144. 264. 429. 434. 489. 496. IV. 221. 222.
Paul V. IV. 24. 224. 242. 243. 245.
Paul-Jove. II. 551. 552. III. 13. 25. IV. 249.
Paul-Orose. I. 202.
Pausanias. I. 112. 157. 166. 469.
Pax. II. 366.
Payanotos. IV. 295. 301.
Pazzi. II. 541. 542. III. 490.
Pèdre de Tolède. (dom) IV. 24. 252.
Pèdre le sévère. (dom) II. 547.
Pélage. (dom) II. 437.
Pélage Albano. II. 150.
Pélage sectaire. I. 440.
Pélage Teudomer. I. 481. 483.
Pellevé. (cardinal de) IV. 16.
Pélops. I. 143.
Pelsart. III. 287. 370.
Pembroke (comte de) II. 73.
Pen. (Guillaume) III. 365. 366.
Pennington. (Jean) IV. 86.
Pepin. I. 375-384. 391. 392. 394. 398. 401. 406. 407. 412. 413. 415. 416. 425. 449. 456-458. 467. 495. 514. 522. 550. II. 46. 478. 483. III. 127.
Perci. IV, 159. 160.
Péréfix. IV. 3.
Pérès. III. 300. 425. 428. 467.
Périclès. III. 98.
Périgord. (comtesse de) II. 249.
Périn Tomasel. II. 273. 465.
Perkins. III. 52.
Persan. IV. 55.
Persée. I. 21. 108. 123.
Pescaire. III. 117.
Pesché. (Saint-Chamans du) II. 445.
Pétau. I. 107. IV. 418. 419.
Petit. (Jean) II. 284. 349.
Pétrarque. II. 256. 371. 372. 374. 375. 378. 560.
Petrucci cardinal. III. 150. IV. 222.
Phacée. I. 181.
Phaceïa. I. 181.
Pharamond. I. 342. 494. IV. 424.

Pharaon. I. 71. 153. 170.
Phérécide. I. 23. 24.
Philippe empereur. I. 344. 345. II. 62-64.
Philippe le magnanime. III. 178.
Philippe II roi d'Espagne. II. 353. 505. 525. III. 124. 143-145. 218. 247. 262. 263. 266. 307. 337. 345. 393. 416-418. 424-469. 472. 473. 478. 486. 496. 520. 523. 529. 540. IV. 4. 8. 9. 12. 16. 17. 18. 25. 125. 133. 138. 157. 203. 221. 224. 231. 238. 240. 402. 410. 411.
Philippe III. II. 492. III. 262. 263. 465. 469. IV. 24. 50. 111. 125. 126. 128. 137. 142. 161. 245. 252.
Philippe IV. IV. 78. 89. 128. 137. 292.
Philippe V. III. 424.
Philippe I roi de France. I. 44. 379. 499. 538. 543. 565. II. 32. 46. 114. 125. 492.
Philippe II Auguste. I. 499. II. 74-78. 80-88. 90. 135. 137-139. 147. 161. 164. IV. 22. 347. 426.
Philippe III le hardi. II. 204. 383. 388. 492. 503. 512.
Philippe IV le bel. II. 211. 212. 225-238. 242. 243. 301. 304. 305. 307. 367. 383. 385. 388. 389. 394-398. 400. 492. 493. 508.
Philippe V le long. II. 251. 306. 396. 398.
Philippe VI de Valois. II. 307-313. 315-318. 321. 369. 383. 386. 391. 395. 470. 492. 509. 513. III. 41. 122. IV. 19. 416-419.
Philippe Bardanès. I. 490.
Philippe le beau. II. 331. 520. III. 4. 88.
Philippe le bon. II. 351. 360. 437. 459. 461. 486.
Philippe duc de Bourgogne. II. 402.
Philippe de Comines. II. 435. 464. 465. 474.
Philippe de Macédoine. I. 514.
Philippe moine. II. 128.
Philon. I. 58. 219. 338.
Philostrate. I. 146. 289.
Phocas. I. 307. 489.
Phocion. I. 108.
Photius. I. 493. 501-506. IV. 2.
Phryxus. I. 144.
Pibrac. III. 535.
Pic de la Mirandole. II. 543. 544. 559-562.
Picard. (chevalier Jean) II. 510.
Picatrix. I. 155.
Pie II pape. II. 412. III. 152.
Pie III. III. 16.
Pie IV. III. 264. 522. 524. IV. 222. 223. 227.
Pie V. III. 415. 418. 467. 479. 485. IV. 227. 232.
Pierre. (Saint) I. 340-342. 363. 364. 369. 376. 382. 383. 403. 498. 531. II. 31. III. 512. 515. IV. 375. 387. 388. 411.
Pierre Aldobrandin. II. 26.
Pierre Ameaux. III. 194.
Pierre de Capoue. II. 269.
Pierre de Castelnau. II. 196.

Pierre de Courtenai. II. 166.
Pierre Damien. I. 540. II. 24. 382.
Pierre Dupui. II. 243.
Pierre de Navarre. III. 11. 419.
Pierre de Pise. I. 422.
Pierre Flotte. II. 230.
Pierre Hein. IV. 263.
Pierre Kolb. III. 273.
Pierre la Châtre. II. 68.
Pierre le cruel de Castille. II. 224. 327-331. IV. 399.
Pierre le grand czar. I. 6. 64. 238. II. 353. 458. III. 269. 384. 466. IV. 275. 278. 285. 312. 335.
Pierre l'ermite. II. 110. 112-114. 116. 118-121.
Pierre roi d'Arragon. II. 193. 225. 512.
Pierre II roi d'Arragon. II. 200. 219.
Pierre roi de Hongrie. III. 77.
Pilade. I. 315.
Pilate. I. 350. 351. 359.
Pilet. III. 425.
Pilpay. I. 275. 276.
Pinzone. III. 300.
Pirrha. I. 107.
Pirrithoüs. I. 315.
Pisistrate. II. 540.
Pizarro. III. 56. 276.
Pizarro. (Francesco) III. 330. 333. 335-337.
Plan-Carpin. II. 181.
Platon. I. 15. 100. 115. 116. 119. 162. 211. 248. 276. 278. 288. II. 17. 448. III. 103. 191. 213. 332.
Plaute. III. 99. 149.
Plelo. (de) I. 475.
Pline. I. 12. 144. 243. 343. III. 266. 332.
Plutarque. I. 28. 100. 156. 157. 164. III. 520.
Poët. (marquis de) III. 194.
Poggio. II. 290. 412.
Polentini. II. 544.
Polinice. I. 208.
Politiano. II. 543. III. 149.
Pollion. I. 136.
Pollux. I. 21. 107.
Poltrot de Meré. III. 447. 499. 548. IV. 38.
Polus cardinal. III. 155. 206.
Polybe. I. 233. 375.
Polycarpe. (Saint) I. 354. IV. 404.
Pompe Targon. IV. 87.
Pompée. I. 154. 184.
Pomperan. III. 120.
Pomponius Mela. I. 91.
Pope. I. 2.
Popilius. II. 444.
Porcellets. (des) II. 194.
Porphyre. I. 59. 81. 289.
Porus. III. 392.
Possevin jésuite. IV. 267.
Poussin. IV. 123.
Prétextat. I. 365.
Prêtre-Jean. II. 171. 172.
Preuilli. (Géofroi de) II. 500. III. 92.
Prince noir. II. 310. 311. 320. 321. 323. 327. 330-333. 336. 357. IV. 399.
Priscillien. II. 17.
Probus. I. 512.
Procope. I. 366. 393.
Procope le rasé. II. 413.
Ptolomées. I. 98. 101. 103. 109. 120. 152. 182. 220.

319. 325. II. 536. III. 266. 275. 403.
Puffendorf. III. 70. 111. IV. 269.
Pulci. (le) II. 374.
Puiset. (de) II. 65. IV. 370.
Pyrrhus. I. 226.
Pythagore. I. 74. 100. 116. 117. 262. 264. 275. 276. 284.

Q.

Quancum. IV. 327.
Quinault. I. 120.
Quinte-Curce. I. 62-64. 202. 289. III. 392. IV. 87. 320.

R.

Rabelais. I. 155.
Racan. IV. 62.
Rachis. I. 391.
Racine. III. 105. IV. 395.
Rafi. I. 321.
Ragotski. IV. 276. 303.
Rahab. I. 160.
Raimond. II. 11. 115. 119. 125. 130. 197-204. III. 21.
Rainier. II. 196.
Raleig. III. 347. 364. 469.
Rambouillet. (de) IV. 40.
Ramire (dom) roi d'Arragon. II. 216.
Raoul. II. 388. 492.
Raphaël. III. 284. IV. 123.
Ratram. II. 19. 22.
Ravaillac. IV. 35. 37. 38.
Ravanel. IV. 407.
Raulin. (Nicolas) II. 352.
Raynal. III. 365.
Réal. (de Saint) IV. 251.
Reginus. I. 462.
Régnier corsaire. I. 466.
Régulus. I. 233.
Remi. (Saint) I. 378. 379. 412.
Remus. IV. 424.
Renaud. II. 77. IV. 253.
Renaud de Châtillon. II. 133.
Renaudie. (du Barri de la) III. 491.
Renaudot. I. 266.
René d'Anjou. II. 299. 501. 502. 504. III. 34. 42.
René de Lorraine. II. 476.
Requescens. III. 441. 442.
Retz. (cardinal de) III. 505. IV. 61. 73. 112. 118.
Retz. (maréchal de) II. 359. III. 345.
Riario. II. 541.
Ribaumont. II. 314.
Riberac. II. 515.
Ricault. II. 457.
Richard. II. 164. 187.
Richard I cœur de lion, roi d'Angleterre. II. 61. 74. 82. 137. 138. 194.

Richard II. II. 336-339.
Richard III. III. 44. 48-50.
Richard comte d'Averse. I. 549. 550.
Richard. (l'abbé) IV. 422.
Richardot. IV. 256.
Richelieu. (cardinal de) I. 202. III. 352. 449. 549. IV. 57. 59. 64. 72-82. 84-99. 101. 103. 105. 110. 111. 112. 116. 118. 119. 122. 124. 125. 130. 132. 147. 150. 153. 157. 168 170. 176. 421-423.
Richemont. II. 466. III. 50. Voyez *Henri VII* roi d'Angleterre.
Richemont connétable. II. 349. 356. 392.
Ridicovi. IV. 29.
Rienzi. (Nicolas ou Cola) II. 256. 259.
Rimario. II. 544.
Robert Bruss roi d'Ecosse. II. 301.
Robert cordelier. II. 205. 206.
Robert d'Artois. II. 94. 158. 383.
Robert de Clermont. II. 322.
Robert duc de Normandie. I. 561. II. 69. 115.
Robert palatin. IV. 177. 178. 182.
Robert roi de France. I. 145. 499. 537. 539-543. II. 15-17. 23. 371.
Robert roi de Naples. II. 250. 258. 262.
Robert Stuart roi d'Ecosse. II. 332.
Robert Guiscard. I. 547. 549. 550-554. II. 42. 115.
Robert empereur. II. 275. III. 87.
Rocha. (Jean de) II. 284.
Rochefort. (Gui de) III. 4.
Rochefoucauld. (cardinal de la) IV. 74.
Rodolphe I de Habsbourg. II. 207. 208. 222. 244. 248. III. 78. 88. 140.
Rodolphe II de Suabe. II. 37-39. IV. 25. 141-145. 154. 272. 287.
Rodrigue. I. 479-481. II. 217.
Roger de Sicile. I. 551. 554-557. II. 49. 55. 61. IV. 255. 396.
Roger évêque. II. 70.
Rohan. (de) IV. 67. 69. 71. 78. 83. 84. 88. 89.
Roland. I. 398. 563. II. 82.
Rollin. I. 25. 202. 203.
Rolon ou *Raoul.* I. 470. 471.
Romain empereur. II. 105. 106.
Roméli. I. 181.
Romulus. I. 21. 123. 224. 225. 230. II. 450. III. 357. IV. 424.
Rose évêque. IV. 45.
Rosni. IV. 13.
Rotharis. I. 477.
Rovère. (Julien cardinal de la) III. 16. IV. 247. Voyez *Jules II* pape.
Rousseau. (J. B.) I. 289.
Ruben. I. 215.
Rubruquis. II. 180.
Ruccellaï. III. 99.
Rui Gomès. III. 428.

Ruinart. (dom) I. 356.
Ruis de Martanza. (dom) II. 27.
Ruish. I. 6. III. 269.
Russel. I. 284.
Ruth. I. 176.
Rutland. III. 38.
Ruyter. IV. 209.

S.

Sa jésuite. IV. 32.
Sabatei Sevi. IV. 296-300.
Sabellius. III. 191.
Sacremore. IV. 40.
Sadi. II. 378.
Sadolet cardinal. III. 149. 229.
Sagana. I. 154.
Said Effendi. I. 100.
Saintraille. II. 466.
Saka. III. 278.
Saladin. II. 130. 133-139. 145. 147.
Salcède. III. 447.
Sale. I. 308. IV. 384.
Salluste. IV. 251.
Salmanasar. I. 181. III. 402.
Salmeron. III. 246.
Salmeron jésuite. IV. 32.
Salomon roi juif. I. 129. 147. 151. 168. 181. 190. 208. 219. 276. 327. II. 109. 125. 526. III. 296.
Salomon roi de Bretagne. I. 461.
Salomon roi de Hongrie. II. 39.
Salviati. II. 541.
Samon roi slavon. I. 411. 412.
Samson. I. 175. 179. 206.
Samuel. I. 153. 159. 168. 377. III. 324. IV. 325.
Samuel Pennia. IV. 299.
Sancerre. (de) III. 492.
Sanche (dom) roi de Castille. II. 222. 223.
Sanche le gros roi de Léon. II. 8.
Sanche (dom) roi de Navarre. II. 9-12. 217.
Sanche Garcie. II. 8.
Sanchoniathon. I. 43. 58-60. 62. 83. 96. 97. 109. 156. 163.
Sanci. III. 547.
Santa Cruz. (de) III. 456.
Saphadin. II. 147. 148.
Sara. I. 71. 217.
Sardanapale. IV. 314.
Savelli. II. 544. III. 9.
Saül. I. 153. 159. 168. 179. 181. 377. III. 324.
Savonarole. II. 556-559. 562.
Savoie. (ducs de) II. 3. 98. 293. 411. III. 426. 430. 431. 561. 563. IV. 4. 9. 50. 64. 77. 91. 93. 112. 116. 117.
Saurid. I. 90.
Scanderbeg. II. 430-432. 437. 445. 447.
Scevola. (Mutius) III. 217.
Schomberg. II. 515. IV. 96. 104.
Scipion. I. 223. 225. 229. 368. II. 49. 326. III. 140. IV. 366. 371.
Scolastique. I. 373.
Scot. II. 19. 22. III. 241.

Sébastien roi de Portugal. (dom) III. 297. 416. 424. 451. 452.
Sédécias. I. 188. III. 402.
Sédécias médecin. I. 462.
Sédille. II. 492.
Séguier. IV. 117. 119.
Séguinat. II. 350.
Séleucides. I. 182. 273.
Sélim I. I. 93. II. 439. 454. III. 54. 57. 399. 408. 409. IV. 313.
Sélim II. III. 409. 417-419. 420. IV. 286. 307.
Sellum. I. 181.
Sémiramis. I. 44. 124. III. 68.
Sénèque. I. 351. III. 271.
Sérapis. I. 100. 145. II. 536.
Sergius moine. I. 328.
Sergius II pape. I. 460. 462.
Sergius III. I. 518. 519.
Servet. III. 190-194.
Séfac. I. 285. 294.
Séfostris. I. 57. 92. 93. III. 406-408.
Seth. I. 215.
Severa. III. 180.
Sextus. I. 154.
Sextus Empiricus. I. 53. 301.
Seymour. (Thomas & Edouard) III. 471.
Sforze. II. 293. 294. 298. 299. 538. 539. 544. III. 6. 27. 106. 107. 109. 125. 136. 517.
Sha-Abbas I. I. 319. III. 400-402. IV. 287. 312. 313.
Sha-Abbas II. IV. 313.
Shaftesbury. IV. 207.
Sha-Gean. III. 397. IV. 289. 313. 318. 319.
Sha-Hussein. IV. 313-316.
Shakespeare. III. 100. 469. IV. 163.
Shall jésuite. (Adam) IV. 334.
Sha-Nadir. I. 294. II. 419. III. 405. IV. 316. 317. 321-323.
Sha-Rustan. III. 399.
Sha-Sophi. IV. 313.
Shinner. (Matthieu) III. 107.
Sigefroy. I. 468. 469.
Sigibert. I. 399. 410. 496.
Sigismond I empereur. II. 262. 277. 279-281. 288. 291-293. 391. 407. 417. III. 65. 81. 87. 134. 166.
Sigismond II roi de Pologne & de Suède. III. 416. IV. 149. 150. 268. 269. 272. 273. 282. 283.
Silleri. (de) IV. 50. 76.
Silvère pape. I. 371.
Siméon. I. 353. IV. 46.
Simon. (de Saint) IV. 115.
Simon de Montfort. II. 145. 197. 198. 199-202. 219.
Simonetta. II. 539.
Sincelle. (George le) I. 41.
Sixte IV pape. II. 541. 543. IV. 237.
Sixte-Quint. II. 455. III. 236. 415. 479. 540. 541. IV. 8. 26. 224. 232-240. 246.
Smerdis. I. 39.
Socini. (Lélio) III. 191. 193.
Socrate. I. 116. 146. 224. 288. II. 290. 291. III. 104.
Soissons. (de) IV. 80. 81. 103. 112. 113. 118. 119.
Soli cardinal. III. 150.

Soliman. I. 200. II. 106. 114. 120. 124. 125. 421. 422. 454. III. 54. 83. 124-126. 128. 129. 133. 136. 137. 143. 392. 399. 409. 419. 420. IV. 254. 313.
Soliman III. IV. 307.
Solis. (Antonio de) III. 327.
Sommerset. IV. 161.
Sophi. III. 398-400. IV. 309.
Sophie de Bavière. II. 287.
Sophocle. II. 376. 448. III. 105.
Sorel. (Agnès) III. 139.
Sosiandre. (Saint) I. 355.
Soubise. IV. 65. 69. 70. 79.
Sourdis. (cardinal de) IV. 111.
Sozigènes. IV. 228. 230.
Spencer. II. 302. 303. III. 469. IV. 163.
Spina. II. 365.
Spinola. (de) IV. 93. 256.
Squin de Florian. II. 238.
Stafford. IV. 214.
Stanley. III. 50. 51.
Staremberg. (de) IV. 304.
Stauffacher. II. 244.
Stephano. II. 541. 542.
Stenon Sture. III. 71.
Stilicon. I. 228. 229.
Storck. III. 181.
Strabon. I. 52. 53. 81. 191. 288. III. 62.
Strada jésuite. III. 447.
Strafford. IV. 169-171.
Stuarts. III. 85.
Suabe. (duc de) II. 137.
Suarès jésuite. IV. 32.
Suétone. I. 144.
Suffolck. III. 35. 36.
Suger. II. 126.
Sulli. (Rosni duc de) III. 103. 506. IV. 3. 18. 20. 21. 23. 25. 26. 63.
Surville. III. 371.
Suze. (de) II. 98.
Sylla. I. 135. 222. III. 140. IV. 407.
Sylvestre I pape. IV. 424.
Sylvestre II. I. 537. 542. III. 77.
Symmaque. I. 371.
Symphorose. (Sainte) I. 353.
Syphax. III. 420.

T.

Tachon écuyer. II. 510.
Tacite. I. 63. 246. 506.
Tadeo. III. 380.
Taillefer. I. 563.
Taïs. I. 298.
Taitsong. IV. 330. 331. 333.
Taitsou. III. 383. 384. IV. 330.
Talleraud-Chalais. IV. 80. 81.
Tamerlan. II. 184. 418-426. 443. 444. III. 9. 58. 126. 390. 391. 393. IV. 287.
Tancrède de Hauteville. I. 546. 547. 550. 558. II. 61.
Tanneguy du Châtel. II. 348. 351.
Taraise. I. 425.
Tarif. I. 480.

Tarquin. I. 135. 144. 190.
Tasman. III. 370.
Tasse. (le) I. 321. 545. II. 372. 374. III. 99. 101.
Tassillon. I. 512.
Tavanes. (de) III. 503.
Tavernier. III. 394. IV. 320. 325.
Taupin. (Nicole) II. 492.
Taupins. II. 493.
Técuse. (Sainte) I. 354-356.
Tell. (Guillaume) II. 245.
Tempesti moine. IV. 233.
Termes. (de) III. 432.
Teriot. IV. 87.
Tertullien. I. 140. 141. 166. 343. 359. II. 199.
Teutberge. I. 445. 497. 499.
Thalès. I. 115. 276.
Thamar. III. 201.
Thamas. III. 126. 399. 405. IV. 315-317.
Tharé. I. 70. 71.
Thaut. I. 96. 122. 173.
Thémines. IV. 56.
Thémistocle. I. 108. II. 449.
Théocrite. III. 265.
Théodebert. I. 393.
Théodecte. I. 221.
Théodora. I. 492. 494. 518. 529. II. 440.
Théodoret. I. 59.
Théodoric. I. 371. 375. 401. II. 500.
Théodose I. I. 362. 366-368. 409. 417. 430. 455. 490. II. 536. IV. 377.
Théodose II. I. 139. 227-229. 317.
Théodote. (Saint) I. 354-356.
Théophile empereur. I. 491. 492.
Théopompe. I. 220.
Thérèse de Léon. II. 8.
Thésée. I. 315.
Thibaud de Champagne. II. 152.
Thierri. I. 234. 416.
Thieste. I. 306.
Thoiras. (de) IV. 84. 396.
Thomas apôtre. (Saint) I. 274. 285. III. 164. 175. 288.
Thomas de Cantorbéri. (Saint) II. 70-73. 95. III. 204. 521. IV. 238. 350.
Thomas docteur. (Saint) I. 438. III. 241. 514.
Thomas Vilquési. IV. 14.
Thou. (de) I. 235. II. 192. 353. III. 428. 534. 547. IV. 120. 261.
Thucydide. I. 231. III. 98.
Tibère. I. 338. 350. 351. 359. III. 426. 427.
Ticho-Brahé. IV. 143. 144.
Tigrane. III. 399.
Tilly. IV. 148. 151. 156.
Tirrel. III. 48.
Tissot. I. 1.
Tite-Live. I. 144. 233. 375. III. 154.
Titus. I. 130. 151. 184. 198. 201. 251. 343. 359. 510. II. 433. III. 509.
Tobie. I. 211. 217. 300.
Tolet jésuite. IV. 32.
Toman-Bey. III. 408.
Tomasi. III. 13.
Tomoré. III. 83.
Toris. IV. 163. 217.
Torizo. I. 479.
Torquemada. III. 259.
Torstenson. IV. 155.
Tottila. IV. 390.

Touchi. II. 182.
Trajan. I. 67. 184. 185. 201. 251. 320. 340. 343. 353. 359. 406. 489. 510. IV. 249.
Trimouille. (la) II. 466. 517. III. 6. 27. 28. 542. IV. 43. 65.
Triphon. I. 140.
Triptolème. I. 164.
Trissino. III. 99.
Trithème. IV. 425.
Trivulce. III. 27. 109.
Troll. III. 71. 72. 74. 175.
Tromp. IV. 264.
Truchses. (Gerhard de) IV. 143.
Trussel. (Guillaume) II. 303.
Tsedékia. I. 188.
Tubal. I. 62.
Tudor. III. 473.
Turenne. II. 333. IV. 40. 155. 303.
Turpin. I. 398.
Tuti. II. 182.

U.

Ulpius. I. 131.
Ulysse. I. 14. IV. 295. 393.
Urbain II pape. I. 541. 555. 556. II. 12. 43. 44. 55. 93. 110. 116. 122.
Urbain IV. II. 190. 212. IV. 233.
Urbain V. II. 285. 416. 503.
Urbain VI. II. 260. 270-273. 276. 412.
Urbain VIII. III. 515. IV. 77. 151. 246.
Urie. I. 191.
Ursins. II. 250. 343. 544. III. 13. IV. 389.
Ussum-Cassan. II. 444. III. 390. 398. IV. 287.
Ustaris. IV. 133. 411.

V.

Vala. I. 450. 453.
Valdec. III. 185.
Valderios. III. 380.
Valdo. (Pierre) III. 158. 228.
Valdon. I. 437.
Valentine de Milan. II. 340.
Valentinien I. III. 180.
Valentinien III. I. 368. 369.
Valette. (cardinal de la) IV. 111.
Valette. (duc de la) IV. 111. 113. 255. 256.
Valid. I. 322.
Valid Almanzor. I. 480.
Valrade. I. 497. 499.
Valstein. (de) IV. 148. 149. 152.
Valtherfurst. II. 244.
Valverda. III. 333. 334.
Vamba. I. 377. 454. 478. 479.
Vandale. I. 62. 131.
Vanolles. (de) III. 448.
Vanoza. II. 545.
Vaquerie. (la) II. 517.

Vervins. (chevalier de) II. 509.
Vesale. III. 404.
Vespasien. I. 130. 145. 187. 342. 343. II. 60. 433. IV. 246.
Victor II pape. II. 57.
Vieuville. (la) IV. 74. 76.
Vigan. III. 171.
Vignes. (chancelier des) II. 96. 98.
Vigneul-Marville. IV. 422.
Vilaines. (le Bègue de) II. 331.
Villani. II. 255.
Villaret. (de) II. 446.
Villegagnon. III. 346. 347.
Villequier. (de) III. 545.
Villiers l'Isle-Adam. IV. 254. 255.
Virgile. I. 128. 136. 138. 154. 206. 269. II. 23. 376. 456. III. 105.
Visconti. II. 252. 267. 293. 294. 296. 538. III. 3. 255.
Visnou ou *Vitsnou*. I. 75. 292. III. 291.
Vitelli. (Pagolo) III. 9.
Vitellius. I. 527. III. 507. IV. 288.
Varade jésuite. IV. 28.
Varham. III. 94.
Varillas. II. 353.
Varus. I. 394. 395. III. 164.
Vasco de Gama. III. 273-275.
Vasto. (del) III. 136. 137.
Vassor. (le) IV. 26.
Vauban. IV. 418. 421.
Veimar. (de) IV. 112-114. 152-155. 423.
Velásquez. III. 326. 336.
Véli. I. 397. 402. IV. 372. 396. 398.
Venceslas. II. 267. 268. 287. 291. 292. 338. 391. 405. III. 36. 87.
Vendôme. (de) IV. 4. 5. 54. 80. Voyez *Bourbon*.
Venier. III. 417. 418.
Venti. I. 264.
Verehin. (de) II. 513.
Vérémond. I. 482.
Vernon. IV. 198. 347.
Vertot. (de) II. 108. III. 70.
Vith. (de) III. 317. IV. 262.
Vitikind. I. 395. 396.
Vitiza. I. 478. 479.
Vitri. (de) IV. 55. 56.
Vitruve. I. 48. 151.
Vitteric. I. 478.
Volodimer. II. 1.
Volsey cardinal. III. 94. 96. 152.
Voraginé. IV. 348.
Vossius. I.

W.

Waldemar III. III. 68.
Walpole. III. 45. 48.
Waller. IV. 182. 190.
Warburton. I. 58. 113. 164. 165.
Warwick. III. 37. 39. 40.
Whigs. IV. 163. 217.
Whilston. IV. 419.
Wiclef. (Jean) II. 286. 287. 289. 413. III. 228.
Wolf. (Jérôme) II. 144.